

RELATION
HISTORIQUE
DE L'ETHIOPIE
OCCIDENTALE:

Contenant la Description des Royaumes de
CONGO, ANGOLLE, & MATAMBA, tra-
duite de l'Italien du P. Cavazzi, & aug-
mentée de plusieurs Relations Portugai-
ses des meilleurs Auteurs, avec des No-
tes, des Cartes Géographiques, & un
grand nombre de Figures en Taille-
douce.

Par le R. P. J. B. LABAT de l'Ordre des
Freres Prêcheurs.

TOME III.



1481
A PARIS,

Chez CHARLES-JEAN-BAPTISTE DELESPINE
le Fils, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis
la rue des Noyers, à la Victoire.

M. D C C. X X X I I.
AVEC PRIVILEGE ET APPROBATION.

T A B L E

DES CHAPITRES

Contenus dans ce III. Volume.

C HAPITRE I. <i>Arrivée des Missionnaires Capucins au Royaume de Congo,</i>	3
II. <i>Ce qui se passa à Congo après le traité de paix avec le Comte de Sogno,</i>	92
III. <i>Seconde Mission des Capucins à Congo,</i>	118
IV. <i>Difficulté qu'il y a d'annoncer la Foi dans ce pays,</i>	152
V. <i>De la Mission d'Ovando,</i>	198
VI. <i>De la Mission de Pemba,</i>	241
VII. <i>Mission du Duché de Sundi,</i>	248
VIII. <i>De la Mission du Royaume de Matamba auprès de la Reine Zingha,</i>	269
IX. <i>Fondation du Couvent des Capucins à Angola,</i>	287
X. <i>Troisième Mission des Capucins au Royaume de Congo,</i>	350
XI. <i>Mission des Capucins aux Royaumes de Benin & d'Overi,</i>	432

E R R A T A.

- P* Age 41. ligne 4. de, lisez du.
p. 73. l. 6. il, l. ils.
p. 86. l. 12. le, l. les.
p. 91. l. 11. Portugas, l. Portugais.
p. 153. l. 27. laisserent, l. laissent.
p. 177. l. 14. fleuriroit-il, l. fleurirait-il.
p. 180. l. 9. il avoit, l. il y avoit.
p. 210. l. 5. avoir, l. avait.
p. 221. l. 25. ce regardoit, l. ce qui regardait.
p. 251. l. 26. entre, l. entre.
p. 263. l. 29. le recevoir, l. le recevoir.
p. 271. l. 24. faux bruts, l. faux bruits.
p. 345. l. 1. avoir, l. avait.
p. 347. l. 26. ils s'y étoient, l. étoient.
p. 350. l. 4. troisième, l. quatrième.
idem l. 26. jugeroit à prppos, l. jugerait à propos.
p. 353. l. 21. le Roi d'Espagne, l. le Roi d'Espagne.
idem l. 25. transporté, l. transporté.
p. 358. l. 21. guetres, l. guerres.
p. 363. l. 11. l'obliget, l. l'obliger.
p. 404. l. 11. le plus marquée, l. la plus marquée.
p. 407. l. 19. hereditaires, l. héréditaires.
p. 416. l. 24. m'accompagnaissent, l. m'accompagnaient.
p. 413. l. 27. es msrquet, l. les marquer.
p. 417. l. 16. ne vinsseut, l. ne vinssent.
idem l. 10. le Pere Fernardin, l. le Pere Bernardin.
p. 443. l. 31. renouveiler, l. renouveler.





RELATION
HISTORIQUE
DE
L'ETHIOPIE OCCIDENTALE.
TROISIEME PARTIE.

Contenant la suite de la description
générale des Royaumes de CONGO,
d'ANGOLLE, & de MATAMBA.

LIVRE TROISIEME.

CHAPITRE I.

*Arrivée des Missionnaires Capucins dans
le Royaume de CONGO.*

NOUS avons vû dans le com-
mencement de cet ouvrage,
que les Dominiquains Portu-
gais ont été les premiers
qui ont porté la lumière de l'Evangi-
le dans ces vastes pays. Ils furent sui-
vis par les Cordeliers, les Augustins,

Tome III.

A ij

& par des Prêtres seculiers, qui accompagnerent l'Evêque de S. Thomé quand il vint prendre possession de ce pays, qu'on avoit uni à son Evêché. Il est inutile de repeter ici ce que nous en avons dit ci-devant.

Il a apparence que quelques Capucins retournant du Bresil en Europe, s'étoient fait connoître à la Cour du Roi de Congo. Ce Prince qui étoit Dom Alvare, troisième du nom, les goûta, leur institut lui plut, il admira leur zele & leur desintéressement, il souhaita d'en avoir dans ses Etats; & comme ces Peres lui dirent qu'il devoit s'adresser pour cela au Souverain Pontife, qui seul pouvoit leur donner la Mission, & les pouvoirs nécessaires, il écrivit à Paul V. qui occupoit la chaire de S. Pierre en 1618. & lui demanda des Missionnaires Capucins pour ses Etats. Le Pape se rendit aisément aux instances qui lui furent faites de la part de ce Prince par Monseigneur Vives Evêque assistant de Sa Sainteté, & comme on celebroit cette année à Rome le Chapitre general de l'Ordre, où presidoit le Cardinal de Trejo Espagnol, le Pere Clement de Noto qui fut élu General, crût que cette Mission devoit regar-

dér les Espagnols plutôt que toute autre Nation, d'autant que Dom Philippe, troisième du nom, Roi d'Espagne, étoit alors paisible possesseur de la Couronne de Portugal, & de toutes ses conquêtes.

Le Chapitre general chargea par un Décret la Nation Espagnole du soin de cette nouvelle Mission, & en particulier, le Pere Louis de Saragosse, Provincial de la Province d'Arragon, & Définitéur general, fut élu Prefet de la Mission.

Le Pere General lui donna une commission très-ample, avec pouvoir d'aller dans toutes les Provinces de la Monarchie Espagnolle, & d'examiner les Religieux qui se présenteroient pour être aggregez à la nouvelle Mission. Le P. Louis de Saragosse premier Prefet de la Mission de Congo en 1618.

Cet examen étoit necessaire; car on ne peut prendre trop de précautions, quand il s'agit de confier à un homme le salut des autres, & la prédication de l'Evangile. Il faut de grands talens, une science supérieure, des vertus éminentes, de la force de corps, des dispositions pour apprendre les Langues, de la fermeté, de la patience; en un mot, des vertus & des talens Apostoliques.

Quoiqu'il s'en présentât beaucoup, le Prefet vonloit les bien examiner, desorte qu'il se passa trois années avant qu'il eût assemblé le nombre des sujets qu'il devoit conduire avec lui au Royaume de Congo.

Le Pape qui ne perdoit point de vûe cette affaire, ne manqua pas de lui envoyer ce qu'il jugea leur être nécessaire afin de leur rendre ce long voyage plus aisé, & entre autres choses, il leur fit remettre un Bref qu'il écrivit au Roi de Congo, en réponse des Lettres qu'il en avoit reçues. Il commençoit par ces mots.

Charissimo in Christo filio nostro Alvaro Regi Congi illustri, Paulus Papa quintus.

Il finissoit par ceux-ci. *Datum Roma apud sanctam Mariam Majorem XII. Januarii 1621. Pontificatus nostri anno XVI.*

Ce Bref étoit rempli des expressions les plus tendres de ce grand Pape pour le Roi, auquel il recommandoit d'une maniere très-pressante les Missionnaires qu'il lui envoyoit.

Ce Bref remplit de joye les Missionnaires, ils n'étoient que sept : sçavoir, le Pere Louis de Saragosse, Prefet, quatre Religieux Prêtres, &

deux Freres Laiques. On n'avoit pas jugé à propos d'en envoyer un plus grand nombre, avant d'avoir reconnu le pays, sauf après cela, d'en faire partir d'avantage, y en ayant un bon nombre qui se présentoient, qui étoient tous des sujets d'un merite distingué.

Le projet
du voyage
des Capu-
cins, rom-
pu.

Tout étoit disposé pour leur départ, lorsque la mort du Roi Dom Philippe III. arriva. Elle mit des obstacles invincibles au départ des Missionnaires. Les Ministres d'Etat y formerent des oppositions, & ne manquerent pas de prétextes pour rompre le voyage des Missionnaires.

On n'en pût reprendre le projet que dix-neuf ans après, que Alvare sixième voyant que le petit nombre d'ouvriers Evangeliques qui se trouvoient dans ses Etats, non seulement ne pouvoient pas provigner la vigne du Seigneur, mais qu'il étoient contraint d'en laisser une partie en friche, fit des nouvelles instances au Pape Urbain VIII. pour avoir des Missionnaires Capucins. Le Pape y consentit, mais il voulut que ces Peres fussent choisis en Italie, étant persuadé qu'ils y seroient beaucoup plus propres que des autres Nations, & qu'étant mieux instruits dans le Droit Canon, ils seroient parfaits.

Alvare VI.
demande
des Capu-
cins au Pa-
pe Urbain
VIII.

tement au fait des irregularitez, des censures, des cas privilegiez, des indulgences, des dispenses & de toutes les autres matieres dont il vouloit leur donner des facultez très-amplés, & dont il jugeoit à propos de les pourvoir.

Il voulut que ce fut la Congregation de la Propagation de la Foi qui choisît, qui examinât, & qui approuvât les Missionnaires, & qu'ils dépendissent d'elle.

Nouveaux
Missionnaires
Capucins desti-
nez pour le
Congo.

La Congregation se déchargea sur le Procureur general des Capucins, du soin de choisir les six sujets qu'elle avoit résoluë d'envoyer dans ce pays. Il choisit en effet quatre Religieux Prêtres d'un mérite distingué, & deux Freres Laïques. Ils étoient tous six Italiens, & on avoit jugé plus à propos qu'ils fussent Italiens que Castellans, parce qu'alors, le Portugal avoit secoué le joug des Castellans, & avoit reconnu & mis sur le trône le Duc de Bragance, sous le nom de Dom Jean quatrième.

Ce fut dans le cours de l'année 1640. que ces Religieux munis des pouvoirs, & de la benediction Apostolique s'embarquerent à Livourne, & arriverent heureusement à Lisbonne, où

ils furent reçus avec une charité des plus édifiantes par le Seigneur Jérôme Battaglini, Gentilhomme Italien, & Vice-Receveur des droits du S. Siege dans le Royaume, qui les reçût, les logea & les entretint dans sa maison jusqu'au départ des vaisseaux, qui partent deux fois chaque année pour le Bresil & pour les Indes.

Les Capucins partent d'Italie, & arrivent à Lisbonne.

Car les vaisseaux Portugais qui vont au Congo, ne côtoient point la Guinée. Quoiqu'ils y ayent des Forteresses, ils n'y ont point de bons Ports, & ils aiment mieux faire route droit au Bresil, & ensuite revenir au Congo. Le voyage quoique plus long, est exempt, pour l'ordinaire, des calmes ennuyeux que l'on trouve sous la Ligne, & de quantité d'autres inconveniens auxquels ils seroient exposez, s'ils suivoient la côte de Guinée.

Dix mois se passerent avant qu'ils pussent avoir les permissions nécessaires du Conseil Royal de Lisbonne, pour pouvoir s'embarquer. On trouvoit des raisons pour ne pas laisser passer en Afrique des Religieux Italiens, & quoique la Reine fût tout-à-fait portée pour eux, & qu'elle eût déclarée plusieurs fois dans le Conseil, qu'elle les avoit pris sous sa

Ils sont

obligez de
revenir en
Italie.

protection , & qu'elle regardoit leur passage en Afrique , comme une chose où la gloire de Dieu , & le service du Roi étoient interressez , on ne pût jamais vaincre l'obstination des Ministres ; de sorte que ces sept Missionnaires furent obligez de s'embarquer pour retourner à Genes , & de là à Rome , où ils rendirent compte au Pape & à la Congregation de la Propagande du malheureux succès de leur voyage.

On scût dans le même-tems que les Hollandois s'étoient emparez de la ville de S. Paul de Loanda , & on ne douta point qu'ils ne fissent tous leurs efforts pour semer l'ivraye de leur mauvaise doctrine dans ce nouveau champ , où la semence de l'Evangile commençoit à germer. Ce fut un motif bien pressant pour ces zelez Missionnaires , pour accourir au secours de ces Peuples ; ils ne negligerent rien pour obtenir les passeports necessaires. Il fut enfin résolu en 1643. que malgré la guerre qui continuoit entre les Castillans & les Portugais , on feroit une nouvelle tentative , & qu'on s'adresseroit immédiatement au Roi d'Espagne.

On se servit pour cela du crédit

que le Frere François de Pampelune Laïque Capucin, avoit auprès du Roi. Il avoit été connu autrefois dans le monde, sous le nom de Dom Tiburce de Redin, Chevalier de S. Jacques, Mestre de Camp general des armées d'Espagne. Sa bravoure, sa prudence & ses autres grandes qualitez l'avoient élevé aux plus grandes charges : mais il avoit méprisé tous ces avantages pour se donner tout entier au service de Dieu dans l'humble condition de Frere Laïque Capucin. On s'informa de lui, s'il auroit du penchant pour se consacrer à cette Mission, & comme il eût répondu qu'il étoit prêt d'aller où l'obéissance l'envoyeroit, on lui députa pour Compagnons le Pere Michel de Sessa Prêtre, & le Frere Ange de Lorraine Laïque, avec ordre de travailler à obtenir les passeports nécessaires.

Cependant le Pere General fit venir à Rome le Pere Bonaventure d'Allesso, qui avoit été nommé Prefet de la Mission, les Peres Janvier de Nole, Bonaventure de Sorento & Jean-François de Rome, & leur demanda s'ils étoient encore dans la disposition de se consacrer à cette Mission. Ils répondirent comme de bons Religieux.

qu'ils ne désiroient rien avec plus d'empressement, & aussi tôt la Congregation leur donna de nouvelles Patentes, & confirma le Pere d'Alessio dans la charge de Prefet. Les trois autres auroient bien souhaité d'être du voyage, mais leur temperament délicat étoit si peu propre à résister aux fatigues de la navigation, que l'on ne jugea pas à propos de les y exposer une seconde fois.

Le Pape renouvela les pouvoirs du Prefet Apostolique, & les augmenta par un Décret du 17. Septembre 1643. Ainsi munis de la benediction du Pape, & de ses ordres pour son Nonce qui étoit à la Cour d'Espagne, ils s'embarquerent à Livourne pour se rendre en Catalogne.

Leur voyage ne fut pas sans merveilles. Ils furent battus d'une si furieuse tempête dans le Golphe de Lion, qu'on n'attendoit plus que de voir le vaisseau s'ombrer, lorsque le Pere Prefet ayant détaché de son col une petite croix, qui étoit du bois de celle du Sauveur, & l'ayant plongée dans la mer au bout d'un cordon, les vents & la tempête s'apaisèrent si subitement, que tout l'équipage connoissant en cela le doigt de Dieu, cria mi-

raclé, & ils arriverent heureusement à Vineros, où ils prirent terre, d'où ils allerent à Tarragone attendre le Frere François.

Ce zélé Religieux étant arrivé, ils prirent tous ensemble le chemin de Madrid. Ils furent presentez au Roi, & le Frere François s'étant jetté aux pieds du Roi, lui exposa le sujet & la nécessité de leur Mission. Le Roi l'ayant fait relever, lui dit; vous nous avez quitté dans le tems que nous avions le plus besoin de vos services, cependant nous ne pouvons nous en plaindre, parce que vous êtes passé au service du Monarque de tous les Monarques, nous approuvons votre dessein, vous ne sçauriez rien faire qui nous soit plus agréable, nous donnerons les ordres nécessaires pour votre embarquement, & nous protegerons votre Mission.

Les Capé-
cins ont au-
dience du
Roi d'Es-
pagne.

Une réponse si favorable remplit de joye ces zelez Missionnaires, ils crurent en devoir profiter, en augmentant le nombre des Missionnaires, qui ne pouvoit être trop grand pour un si vaste pays, dont le climat si different de celui de l'Europe, ne manqueroit pas d'en moissonner quelques-uns.

Ils en confererent avec Monsieur

Pancirole alors Nonce en Espagne, & ils résolurent sans attendre de réponse de la Congregation, qui est toujours fort longue dans ses décisions, d'en aggréger encore cinq autres, qui furent les Peres Joseph d'Antichera, Ange de Valence, Jean de S. Jacques, Bonaventure de Sardaigne, & Jérôme de la Puebla Laïque.

Ces douze Religieux se rendirent au plutôt à Seville, où ils devoient s'embarquer; mais ils trouverent de nouvelles contradictions qui les y arrêterent pendant quatorze mois, & qui auroient pû rompre encore une fois leur voyage, si le credit du Frere François de Pampelune n'en étoit venu à bout.

Les Gâ-
pucins par-
tent d'Es-
pagne en
1645.

Ils s'embarquerent enfin le vingtième de Janvier 1645. au port de San-Lucar, & après avoir essuyé plusieurs tempêtes, ils arriverent à la grande Canarië, dont le Gouverneur Dom Pierre Carriglio de Guzman, Chevalier de S. Jacques, étoit intime ami du Frere François de Pampelune: il reçut tous les Missionnaires dans sa maison, les traita splendidement, & l'E-vêque leur ayant donné tous ses pouvoirs, les pria de prêcher & de confesser dans son Diocèse tout le tems qu'ils y demeureroient.

Le jour du départ étant arrivé, on leur envoya cinq chameaux chargez de vin, de volailles & de toutes sortes de provisions; mais ces bons Religieux se remettant de tous leurs besoins à la divine Providence, les renvoyèrent à leurs bienfaiteurs, se contentant de prendre seulement quelques fruits, ce qui a tellement édifié les Insulaires, que quand il y passe des Capucins, il y a presse à les traiter.

Le Capitaine du vaisseau eut des raisons pour ne pas prendre la route du Bresil, que l'on prenoit ordinairement. Il voulut aller directement au Congo, & en effet il auroit beaucoup abrégé son voyage, si les vents contraires, les tempêtes, les calmes de la Ligne & les courans ne l'eussent porté jusque par le travers du Cap de Bonne-Esperance, où ayant trouvé des vents favorables, il vint en cinq jours au Cap Padron, qui est à l'embouchure du Zaire dans le Comté de Sogno.

Ils arrivent à l'embouchure du Zaire dans le Comté de Sogno.

Ce fut là que nos Missionnaires ayant mis pied à terre, trouverent les débris d'une croix de pierre que Diego Cano y avoit élevée, lorsqu'il découvrit cette côte pour le Roi de Portugal. Les Hollandois l'avoient abattue & brisée en haine de la Religion.

Les Capucins en firent planter une de bois, auprès de laquelle on édifia une Chapelle où l'on celebre de tems en tems l'auguste sacrifice de la Messe.

Dom Daniel Comte de Sogno vint exprès de sa résidence, qui étoit à trois milles du bord de la mer recevoir les Missionnaires. Il étoit accompagné d'une multitude de Peuples, que la curiosité de voir des Capucins, attiroit de toutes les bourgades.

Le Comte leur fit tous les honneurs imaginables. Il les conduisit à Pinda ville peu distante de la mer, où il leur fit préparer des logemens, & les traita à la maniere du pays, qui ne peut être plus frugalle, & quoiqu'ils eussent besoin de repos après les fatigues d'une longue navigation, il fallut mettre la main à l'œuvre tout en arrivant, prêcher, confesser, administrer les Sacremens à ce Peuple famelique, qui depuis long tems étoit sans Pasteurs, & sans aucun secours spirituel.

Par bonheur pour les Missionnaires, les Peuples entendoient & parloient la langue Portugaise.

Description
de la ville
de Pinda.

La ville de Pinda n'est qu'un amas de cabannes qui n'a ni remparts ni murailles. Ce qu'elle a de meilleur, est sa situation dans un pays pourvu de

Bornes eux, & abon tant en toutes les fortes de fruits, que le climat peut produire de lui-même. Elle est située sur une colline médiocre oà l'on pourroit faire une Forteresse qui pourroit défendre le port, & le mettre hors d'insulte.

Le Prefet de la Mission pria le Comte de le conduire à l'Eglise. On trouva avant d'y arriver une grande place, au milieu de laquelle il y avoit une grande croix de bois. Les Missionnaires à genoux, la baisèrent, & étant entrez dans l'Eglise, ils chanterent le *Te Deum* pour remercier Dieu de leur heureuse arrivée. L'Eglise étoit mal en ordre, mais la piété du Comte y suppléa, il fit apporter de chez lui des draps de soye, & des tapis, & en peu de tems, on la mit en état d'y celebrer les divins mysteres.

La quantité de Peuples qui accouroient de tous côtez, se trouva si grande, que la place fut remplie dans un moment; de sorte qu'on fut obligé de dresser un autre Autel à la porte de l'Eglise, afin que tout ce Peuple pût entendre la Messe.

Ils avoient pris terre quatre jours avant la fête de la Pentecôte; desorte qu'ils firent toutes les fonctions du Samedi avant cette fête, qui cette année 1645. arrivoit le 4. de Juin. Le Prefet

fit l'eau-benîte & l'eau baptismale , & baptisa un grand nombre de petits enfans , pendant que ses Compagnons étoient occupez , les uns à prêcher , les autres à faire le catechisme , les autres à entendre les confessions. Ces exercices penibles les occuperent pendant toutes les fêtes , qu'ils solenniserent avec toute la décence que le pays , & leur pieté ingenieuse leur permit. Ils en firent de même à la fête , & pendant l'Octave du Saint Sacrement , & épuiserent si bien leurs forces , déjà affoiblies par les travaux d'une longue navigation , qu'ils tomberent tous malades de fievres ardentes , accompagnées de sueurs extraordinaires , de dégouts & de foiblesses. Il n'y eut que le Frere Jérôme de la Puebla excellent Chirurgien , à qui Dieu conserva une santé parfaite , qu'il employa pour le soulagement de ses neuf Confreres.

Car le Prefet n'eût pas plutôt connu le besoin extrême que le pays avoit d'ouvriers Evangeliques , que malgré le petit nombre de Missionnaires qui étoient avec lui , il resolut d'en envoyer deux en Europe pour en faire une ample recrue , étant persuadé que quelque nombre qu'on en pût amener ,

il y auroit du travail de reste pour les occuper. Il jetta les yeux sur le Pere Michel de Sessa, & sur le Frere François de Pampelune, & les fit partir dans le même vaisseau qui les avoit amené d'Europe qui s'en alloit au Bresil, chargé d'esclaves, d'yvoire, & d'autres marchandises du pays. Il leur donna un ordre précis d'amener sans perdre de tems, le plus grand nombre de Missionnaires qui leur seroit possible.

Cependant la maladie continuant, le Pere Joseph d'Anguera se trouva si mal, que le Prefet qui avoit peine à se soutenir à cause de la grande foiblesse où la maladie l'avoit réduit, fut obligé de lui administrer le Viatique, & l'Extrême-Onction, & de l'assister jusqu'à ce qu'il rendit l'ame à son Créateur, le 1. jour de Juillet 1645.

Ce fut la premiere victime que la Mission offrit à Dieu, victime si précieuse qu'il sembloit que le corps du defunt avoit déjà quelques unes des qualitez des corps glorieux, son visage étoit coloré, la joye y étoit peinte, il demeura flexible jusqu'au moment qu'on le mit en terre. Il avoit toujours été un excellent Religieux, dont les vertus & les talens avoient éclaté dans

les charges de Gardien, de Doffini-
 teur & de Maître des Novices qu'il
 avoit exercées pendant plusieurs an-
 nées, & enfin par le genereux sacrifi-
 ce de fa vie qu'il avoit fait en se con-
 sacrant dans ces penibles & dangereu-
 ses Miffions.

Les laignées fréquentes, & les van-
 toufes que le Frere Je ôme applicua
 aux autres, comme les feuls remedes
 convenables aux Européens, les tire-
 rent d'effire, mais leur laiffèrent une
 foibleffe fi extraordinaire, qu'ils fu-
 rent plusieurs mois fans pouvoir se re-
 mettre, & fans pouvoir presque fe foû-
 tenir.

Le Roi de Congo é-
 crit aux Ca-
 pucins Mif-
 fionnaires.

Cependant le Roi de Congo ayant
 eu avis qu'il étoit arrivé des Religieux
 d'Europe dans fes Etats, fans fçavoir
 précifement fi c'étoient les Capucins
 qu'il avoit demandé, dépêcha à So-
 guo un Prêtre nommé Dom Emmanuel
 de Roberado, qui dans la fuite prit
 l'habit de Capucin. Il le chargea de
 deux lettres, l'une écrite en fon nom,
 & fignée de fa main, datée du 25.
 de Juillet 1645. & l'autre étoit de la
 Cathedrale de S. Sa'vador, le fiegé
 étant alors vaquant. Le Roi marquoit
 dans fa lettre qu'il avoit appris qu'il
 étoit arrivé des Religieux dans fes

Etats sans avoir été éclairci si c'étoit ceux qu'il attendoit, ou si c'étoit des Prêtres Seculiers, qu'il souhaitoit de sçavoir quelle étoit leur profession, & de quels pouvoirs ils étoient revêtus. Il leur marquoit qu'il avoit une extrême passion de les avoir dans son Royaume, & que pourvu qu'ils fussent envoyez par la Cour de Rome ou par celle de Portugal, il les recevroit avec joye, & avec tout l'honneur qui étoit dû à leur caractère.

La lettre du Chapitre étoit remplie de complimens, & des ardens desirs qu'il avoit de les voir, & de partager avec eux le soin de tant d'âmes qui les attendoient avec impatience.

Ces deux lettres donnerent beaucoup de joye au Prefet, & à ses Confreres, qui resolurent de se mettre en chemin le plutôt qu'ils pourroient. Ils les communiquerent au Comte de Sogno qui n'oublia rien pour les empêcher de se rendre auprès du Roi, après leur avoir représenté & exagéré la longueur & les difficultez du voyage qui feroit trembler des gens d'une santé bien plus forte que la leur; il leur dit que le Roi étoit d'un naturel changeant, inégal, & feroce, qui

s'étoit laissé tromper par les Hollandois qui avoient jetté dans son cœur les semences de leur Herésie, qui n'y avoient que trop profité, qu'il étoit un hypocrite qui n'avoit aucun véritable principe du Christianisme, & quantité d'autres choses qui tendoient à engager les Missionnaires à se fixer dans ses Etats, & à ne pas aller dans ceux du Roi de Congo.

Ce Prince quoique vassal du Roi de Congo, étoit en guerre avec lui. Quinze jours avant l'arrivée des Capucins, il s'étoit donné une bataille dans laquelle l'armée du Roi avoit été entièrement défaite, & le fils aîné du Roi qui étoit à la tête, pris prisonnier, & conduit à Sogno. Il est vrai qu'il y étoit traité avec tout le respect dû à sa qualité; mais il y étoit prisonnier, & le Roi son pere levoit actuellement des troupes pour en venir à une seconde bataille.

Ces troubles avoient empêché les Capucins d'écrire au Roi, & de l'informer de leur arrivée, comme ils n'auroient pas manqué, si tout commerce entre les deux Etats n'avoit été rompu.

Le Prefet representa au Comte qu'il devoit se contenter de l'avantage qu'il

avoit remporté , qu'il étoit du devoir d'un Prince Chrétien de respecter son Roi & son Souverain, que s'il avoit des prétentions , l'occasion étoit favorable d'en traiter avec le Roi par son Ministère , & que pourvû qu'il leur permit de continuer leur voyage , il se faisoit fort de traiter de la paix avec le Roi d'une maniere qui lui seroit honorable & avantageuse.

Le Comte goûta à la fin ces raisons. Il consentit que le Prefet écrivît au Roi , & que Dom Emmanuel de Roberado fût le porteur de ses Lettres. Le Prefet obtint à force de sollicitations , la permission de se rendre auprès du Roi , mais ce ne fut qu'à condition qu'il laisseroit une partie de ses Compagnons auprès du Comte pour lui administrer & à ses Peuples les Sacremens , & leur faire les exhortations dont ils avoient un si grand besoin.

Il fut donc résolu que les Peres Bonaventure de Sorrento , Janvier de Nole , Ange de Valence , Jean de S. Jacques , & le Frere Ange de Lorraine demeureroient à Sogno.

Le Prefet , les Peres Jean-François de Rome , Bonaventure de Sardaigne , le Frere Jérôme de la Puebla prirent

congé du Comte , & partirent le 16. Août de la même année pour se rendre auprès du Roi avec une forte escorte de soldats , & d'onze esclaves pour porter leurs hardes.

On peut croire que ce voyage fut très pénible à de pauvres Capucins chargez du poids de leurs pesants habits, nuds pieds, mal nourris, exposez aux chaleurs brûlantes d'un climat auquel ils n'étoient pas accoutumez, & exposez sans cesse à être devorez des bêtes.

Les Negres qui les conduisoient, accoutumez à ces fatigues s'en embarassoient peu, & comme ils sont aussi alertes que des singes, ils se sauvoient aisément des bêtes feroces dont ces forêts sont remplies, en montant sur les arbres où ils étoient en sûreté, pendant que les pauvres Capucins qui n'étoient pas faits à cet exercice, y demeuroient exposez.

Dieu les conserva, ils virent bien des bêtes, ils en eurent peur; mais ils n'en reçurent aucun dommage.

Ils firent rencontrez à trois journées de S. Salvador par un homme de condition envoyé exprès par le Roi devant d'eux, avec un nombreux cortège de soldats, de serviteurs & d'esclaves.

ves. Dom Emmanuel de Paiva, (c'est le nom de cet Envoyé,) présenta au Prefet une lettre du Roi. Elle étoit des plus obligeantes. L'Envoyé lui dit qu'il avoit ordre exprès du Roi de lui faire sçavoir le jour & l'heure précise qu'il arriveroit à Congo, parce que Sa Majesté avoit résolu de le recevoir comme elle reçoit les Ambassadeurs, & les personnes les plus distinguées, au rang desquels sa piété faisoit mettre les Missionnaires.

Le Prefet n'eût garde de recevoir ces honneurs, il répondit avec la modestie convenable à sa profession, & pria l'Envoyé de lui permettre de continuer son chemin comme il l'avoit commencé, de les exempter de recevoir ces honneurs, & d'attendre qu'ils eussent rendu au Roi des services qui méritassent ces bontez.

Dom Emmanuel de Paiva ayant laissé aux Missionnaires la plus grande partie des gens qui l'avoient accompagné, reprit le chemin de Congo, & rapporta au Roi la réponse du Prefet. Le Prince en fut très-édifié, & elle ne servit pas peu à augmenter l'estime qu'il en avoit conçue sur ce qu'on lui avoit rapporté de lui & de ses Compagnons.

Les Missionnaires continuerent leur

cins arri-
vent à S.
Salvador.

voyage , & arriverent au pied de la montagne , sur laquelle la ville de S. Salvador est située , vers la fin du jour. Ils s'y arrêterent pour s'y reposer , & attendre que la nuit fut venue , & entrer sans éclat dans la ville. Pour le faire plus sûrement , ils empêcherent qu'aucun de ceux qui les accompagnoient ne les quittât , de crainte qu'ils n'allassent donner avis de leur arrivée.

La nuit étant venue , ils monterent , & entrant dans la ville sans être vus de personne , ils se firent conduire à la grande Eglise pour y rendre grâces à Dieu de leur heureuse arrivée.

Mais à peine étoient-ils à genoux , qu'ils se virent environnez de quantité d'Officiers de la maison du Roi qui avec des flambeaux allumez , les vinrent recevoir , jettant des cris de joye , battant des mains , les embrassant , baisant leurs mains , & leurs habits , & leur donnant toutes les marques de la joye la plus grande , & de la plus parfaite veneration.

Le premier Chapelain de la Cathedrale qui avoit ordre de les recevoir , & de les loger , accourut , les complimenta en Portugais , fit ouvrir les portes de l'Eglise , les y introduisit , & on chanta le *Te Deum* , l'Eglise fut

Leur re-
ception.



Audiance que le Roy de Congo donne aux Capucins

remplie de Peuple dans un moment, tout le monde leur demandoit leur benediction, on s'empressoit de toucher leurs habits, & de les baiser.

Le Roy ayant été averti qu'ils étoient dans l'Eglise Cathedrale, sortit seul de son palais, y accourut, & s'étant fait montrer le Prefet, se mit à genoux devant lui, lui demanda sa benediction, & lui baïsa les mains & l'habit. Leur reception.

Ce sont là, dit-il, ces Religieux que mes predecesseurs & moi attendons depuis si long-tems. Dieu soit loüé de leur arrivée, ils nous enseigneront le veritable chemin du salut. Il les conduisit lui-même à la maison qui leur étoit destinée, les pria de se reposer, & leur dit que le lendemain il leur donneroit une audience publique, & qu'il recevroit de leurs mains les lettres de Sa Sainteté.

Le jour suivant 3. de Septembre 1645. le Roi envoya quelques uns de ses premiers Officiers avec un grand nombre d'Officiers & de gardes pour les accompagner, & les conduire à l'audience. Ils le trouverent assis sur son thronne, environné de sa noblesse en habit de ceremonie. Dès qu'ils entrèrent dans la salle, le Roi se leva, il descendit de son thronne quand ils en

furent proches, & ayant pris le Prefet par la main, il le fit asseoir lui & ses Compagnons : il écouta avec attention le compliment du Prefet, il y repondit dans des termes graves & très-polis, & exagéra beaucoup la grace que le Souverain Pontife lui faisoit, en lui envoyant de si dignes ouvriers de l'Evangile.

Estampe de
l'audience
du Roi.

Le Prefet s'étant levé pour lui présenter les Brefs du Pape, le Roi se leva, les reçut avec respect, & ayant fait le signe de la croix, les baïsa, & puis les donna à un de ses Secretaires interpretes qui les lut en Latin & en Portugais, & ensuite dans la langue de Congo.

Le premier de ses Brefs qui avoit été adressé au Roi Dom Alvare, étoit du Pape Urbain VIII. du 26. Juillet 1640.

Le second étoit du Pape Innocent X, du 10. Novembre 1644. il étoit adressé au Roi regnant Dom Garzia.

Le Roi & toute sa Cour entendirent ces lectures avec une merveilleuse attention, nous les rapporterons dans un autre endroit de cet ouvrage ; les expressions paternelles de ces deux grands Papes, firent répandre des larmes au Roi & à ses Courtisans.

Les lectures achevées, le Secretaire mit les Brefs dans une bourse de brocard & la donna au Roi, & ce Prince pour faire voir la reverence qu'il leur portoit, baïsa la bourse, & la suspendit à son col, & s'en paroit les jours de ceremonies comme d'un collier de Chevalier. Le Roi s'étant remis sur son trône, & ayant fait asseoir les Missionnaires, les remercia de nouveau des peines qu'ils avoient prises dans le long voyage qu'ils avoient fait pour le bien de ses Etats, il leur promit toute sa protection, & les invita à le venir voir souvent & sans ceremonie, afin qu'ils pussent traiter plus en liberté de tout ce qui concernoit leur Mission. Il se leva ensuite, & les fit conduire dans une maison plus grande & plus commode qu'il leur avoit fait préparer, où ils trouverent tout ce qui leur étoit nécessaire.

Ils y furent accompagnez & servis par les Officiers du Roi, & y reçurent les visites de tous les Grands du Royaume, du Chapitre de la Cathedrale, des Peres Jesuites, & de tous les autres Ecclesiastiques.

Le Chapitre de la Cathedrale ne se contenta pas de ses premiers com-

plimens , il députa ses Officiers pour secourir les Peres , leur fournir leurs besoins , & les prevenir en tout.

On peut croire qu'ils ne manqueraient pas de rendre les visites qu'on leur avoit faites , & d'aller chez le Roi à qui le Prefet communiqua les pouvoirs dont le Pape l'avoit revêtu. Le Prince en fut très-content , & resolut d'établir les Capucins d'une maniere fixe dans sa Capitale.

Pour cet effet , il leur donna une Eglise bâtie par ses Ancêtres , & dédiée à Notre-Dame de la Victoire , il y joignit un terrain considerable , sur lequel il fit tracer en sa présence l'hospice ou le couvent , où ils devoient demeurer , & il donna des ordres si pressans à ses Architectes , Charpentiers , Maçons , & autres ouvriers , qu'en peu de tems , le couvent fut logeable. Il eut soin de le faire fournir de meubles necessaires , & de donner à l'Eglise tout ce qu'il falloit pour y faire le service divin , non seulement avec décence , mais encore avec toute la magnificence que l'état des Capucins le pouvoit souffrir.

Ces heureux commencemens remplirent de joye les Missionnaires. Ils mirent aussi-tôt la main à l'œuvre , &

commencerent à prêcher deux fois chaque jour. Ce Peuple famelique y accouroit de tous côtez. La foule augmenta de telle sorte, que l'Eglise, quoique grande, ne pouvant plus contenir ceux qui y accouroient, on fut contraint d'élever une chaire à la porte qui répondoit dans une place spacieuse où l'on prêchoit en langue Portugaise. Le Predicateur étoit accompagné d'un interprète habile qui leur avoit été donné par le Roi, qui expliquoit dans la langue du pays, ce que le Predicateur avoit dit dans la sienne.

Exercices
des Mission-
naires.

Le Roi assistoit presque tous les jours à ces sermons, aux conférences qui les suivoient, & à tous les autres exercices de piété. Son exemple y entraînoit toute la Cour, de sorte qu'on vit en peu de tems, un changement étonnant dans la Cour & dans le peuple.

Les Missionnaires ne furent pas longtemps sans s'appercevoir que les Hollandois avoient semé leurs erreurs parmi ce Peuple crédule. Ils avoient distribué de petits livres imprimez en Portugais, remplis de leurs maximes fausses & heretiques, & ces livres avoient fait de grands progrès chez ces Peuples ignorans, qui trouvoient

plus de goût & de facilité à suivre la voye large & sensuelle qu'ils leur presentent, que la voye étroite de l'Evangile. Le dessein de ces heretiques ne pouvoit être plus pernicieux. En leur faisant avaller le poison de leurs erreurs, ils les alienoient des Portugais qui leur avoient prêché la Loi de Dieu, ils les rendoient leurs ennemis irréconciliables, & par ce moyen, ils se reservoient à eux seuls le commerce du pays, qui étoit le but qu'ils se proposoient. On peut croire qu'ils y auroient réussi, si les Capucins ne se fussent opposez de toutes leurs forces au torrent d'iniquité qui commençoit à inonder ce Christianisme naissant. Ils répondirent scavamment, de vive voix, & par écrit à ces pernicieux livres, ils firent revenir au giron de l'Eglise ceux qui chanceloient, & ayant ramassé tous ces mauvais livres, ils les brûlerent dans la place publique, en presence d'un nombre infini de personnes qui détestèrent les erreurs auxquelles ils s'étoient laissez seduire, firent une nouvelle profession de foi, & donnerent dans la suite des preuves éclatantes de leur foi, & de leur attachement inviolable à l'Eglise Romaine.

Mais si les Capucins eurent une joye

infinie de ces heureux succès, ils se trouverent aussi attaquez par bien des ennemis. Les Hollandois qui virent toutes leurs mesures rompiës, répandirent de tous côtez des bruits qui leur étoient desavantageux. Ils publièrent que le Frere François de Pampelune, qu'ils affectoient de nommer Dom Tiburce de Redin, étoit un espion déguisé en Capucin, qui étoit venu pour se mettre à la tête d'onze mille Espagnols qu'on sçavoit être débarquez sur les côtes du Royaume, dont ils vouloient faire la conquête, aussi-bien que de celui d'Angolle, & du reste de la côte. Ces bruits, quoique sans apparence de verité, jetterent la consternation dans l'Etat, on commença à regarder les Capucins comme les Emissaires & les Espions des Espagnols, & non comme de veritables Portugais, anciens amis de la Nation. Ces bruits alienerent d'abord les esprits, mais les Missionnaires s'étant expliquez avec le Roi, & l'ayant convaincu qu'ils étoient réellement ceux qu'il avoit demandé avec tant d'instance au Souverain Pontife, & la fausseté de ces onze mille Espagnols ayant été verifiée, le Roi qui en avoit été d'abord ébranlé, rendit aux Mission-

Faux bruits
que les Hol-
landois re-
pandent
contre les
Capucins.

naires toute son estime , & regarda les Hollandois comme des calomniateurs , & ne voulut plus avoir de commerce avec eux.

La même chose arriva aux Missionnaires qui étoient demeurez à Pinda. Ils furent calomniez , & ensuite justifiez , & les uns & les autres agissant de concert , ils imposèrent silence à leurs adversaires , & continuerent leurs fonctions avec plus de liberté , & de succès que jamais.

Avant de partir d'Italie , ils avoient obtenu du General des Dominiquains le pouvoir d'établir la Confrerie du S. Rosaire dans tous les lieux où elle ne se trouvoit pas établie. Elle l'avoit été autrefois dans S. Salvador ; mais les Dominiquains qui y étoient étant morts , & n'ayant pas été remplacez , ou ayant suivi les Portugais dans le Royaume d'Angolle , on avoit presque oublié cette celebre dévotion. Les Capucins la firent revivre , & établirent qu'on reciteroit publiquement le Rosaire les Lundis , Mercredis , & Vendredis de chaque semaine , & les fêtes qui se trouveroient dans la semaine. Ce pieux établissement commença d'abord à S. Salvador. Ils l'introduisirent ensuite à Palongola village considerable

à un mille de la ville , où il y a toutes les semaines un gros marché , où on se rend de tous les environs. Ils obtinrent un ordre exprès du Roi , qui commandoit à tous ses sujets de suspendre tout leur commerce , & de se rendre à l'Eglise pour reciter le Rosaire , & entendre la Conference qui leur seroit faite sur quelque'un des mysteres de la Religion , quand on en feroit le signe par le son de la cloche.

Le Gouverneur de ce lieu , & les Officiers de Sa Majesté étoient chargés de faire observer cette Ordonnance , & on ne peut croire les grands biens que cet établissement produisit , non seulement dans cet endroit , & aux environs , mais encore dans tout le Royaume où il a été porté.

Les Peuples instruits, s'approchoient très-frequeument des Sacremens. On vit les vices les plus ordinaires bannis , les vertus qui n'y avoient jamais été connües estimées , mises en pratique , la face de l'Etat changea entierement , & au lieu que la dureté , l'injustice , l'ivrognerie , l'impudicité , les vengeances outrées , le larcin , la rapine , les revoltes , & une infinité d'autres vices sembloient y être dans leur thrône , les vertus chrétiennes prirent leur

place, & donnerent lieu de dire que ces heureux changemens marquoient que le doigt de Dieu y avoit opéré.

Le Roi leur envoya dans ce même tems un nombre considerable d'esclaves pour les servir, il y joignit des troupeaux de bœufs, de moutons, de chèvres, & quantité de provisions de bouche. Le Prefet repondit modestement à l'Officier du Roi qui lui présentoit toutes ces choses de la part de Sa Majesté, que les esclaves & les troupeaux n'étoient point à leur usage, que l'étroite pauvreté dont ils faisoient profession, ne leur permettoit presque pas de songer au lendemain, que Dieu qui les avoit appelez à ce genre de vie Apostolique, ne les avoit jamais laissé manquer de rien ni en Europe, ni dans leur voyage, & qu'ils étoient sûrs que travaillant pour sa gloire, il pourvoiroit toujours à leurs besoins. Il le chargea de faire agréer leur refus à Sa Majesté en l'assurant de leur reconnoissance.

Tout ce que l'Officier pût gagner sur lui par ses importunités, fut de lui faire accepter quelques fruits, & des vivres à peu près ce qui leur en falloit pour un jour.

Le Roi fut très-édifié du refus que

les Capucins avoient fait , de ce qu'il leur avoit envoyé , mais comme il connoissoit le peu de secours qu'ils pouvoient attendre de ses Peuples , dont les cœurs durs & sans compassion , ne se laissent point toucher des besoins de leur prochain , il donna ordre qu'on leur portât chaque jour une certaine quantité de provision.

Mais quelles provisions , & quels vivres pour des gens accoutumés aux vivres d'Europe ? De la farine de manioc , quelques fruits du pays , & de la viande presque sans substance.

Cette nourriture si legere n'étoit gueres propre pour des gens épuisés par un travail continuel , qui étoient encore languissans , après le pénible voyage qu'ils avoient fait , & la maladie qu'ils avoient essuyée , qui n'étoient pas encore accoutumés à la brûlante chaleur du climat , & qui ne vouloient rien relâcher de la rigueur de leur abstinence , & de leurs jeûnes. Il est vrai que le Pape y avoit pourvû , & les en avoit dispensés , & que les autres Ecclesiastiques les pressoient de se servir des dispenses qu'ils avoient , mais ce fut en vain , & quand on les avoit convaincus qu'ils en devoient user , ils donnoient pour dernière ré-

ponse qu'ils s'étoient engagez à suivre leur regle à la lettre avant que de s'être engagez au service des Missions, & qu'ils étoient résolus de le faire jusqu'au dernier soupir.

Un des plus grands abus qui s'étoient introduits dans ce pays, étoit le grand nombre de concubines que les Princes & les Grands, & à leur imitation tout le peuple entretenoit chacun selon ses facultez. C'étoit un reste du Paganisme. Toute la difference qu'on y avoit mise depuis qu'on avoit embrassé la Foi, étoit de ne donner le nom d'épouse qu'à une seule, & de se servir des autres comme de servantes ou de concubines, c'étoit cependant toujours la même chose, le scandale étoit public, les enfans procréés de ces alliances illegitimes, étoient comme ceux de la véritable épouse, il n'y avoit point de difference entre eux.

Les Missionnaires s'y opposerent vigoureusement dès qu'ils en furent informez, ils prêcherent publiquement contre ce desordre, ils reprirent en particulier, ils exhorterent, ils suspendirent les absolutions & refuserent les Sacremens à ceux qui ne voulurent pas se corriger. Mais le mal avoit pris de trop profondes racines pour pou-

voir être arrachées si-tôt. Ce que leur fermeté produisit , fut une persecution generale qui s'éleva contre eux , & qui fut plus violente à Sogno qu'à Congo.

Ceux qui se trouverent les plus interessés à maintenir ce desordre , s'adresserent au Comte de Sogno , & lui persuaderent que ces nouveaux Missionnaires étoient tous dévoués au Roi de Congo , & que le but de leurs assemblées étoit de se rendre maîtres des esprits de ces Peuples , & de faire des caballes contre son service , & d'exciter une revolte generale dans son Etat , afin de faciliter au Roi les moyens de le détruire, de le chasser de son pays, & de s'en emparer , qu'il falloit y mettre ordre au plutôt, & que le moyen le plus court & le plus sûr, étoit de chasser ces Predicateurs. La maxime d'Etat engageoit le Comte à suivre cet avis; mais comme ce Prince étoit sage, & que les grands avantages que ses sujets recevoient des Capucins pour leur salut , les lui avoit rendus très-chers , il resolut de s'éclaircir par lui-même de la verité ou de la fausseté de ces avis.

Il se trouvoit *incognit* dans toutes les Assemblées des Capucins , & se convainquit que ces Peres avoient des sentimens bien opposés à ceux qu'on

Persecution
contre les
Capucins à
Sogno.

leur imputoit. Ils ne parloient dans leurs Conférences que de la nécessité de servir Dieu, & d'être attachez à son Prince. Ils investivoient de toutes leurs forces contre les désobéissances, & les revoltes qui sont si fréquentes dans ces pays, à cause du genie variable des Peuples. Il demeura convaincu de la sainteté de la doctrine des Missionnaires, il les aima & les estima davantage, & la grace l'éclairant, & touchant son cœur, il résolut de donner à ses Peuples l'exemple d'une parfaite soumission aux Loix de l'Eglise.

Il renvoya toutes les femmes qui étoient dans son palais, & épousa avec les ceremonies de l'Eglise une Princesse, déclarant qu'elle seroit à l'avenir son unique épouse, & qu'il regarderoit comme ses ennemis, & des rebelles, ceux qui ne l'imiteroient pas. Une action si extraordinaire, & d'un si grand éclat, fit un effet merveilleux dans toutes ses terres. Les plus libertins, & les plus opposez furent obligez de suivre cet exemple, & ce point dont on regardoit l'exécution, comme tout-à-fait impossible, étant surmonté, on vit une réforme générale dans tous les Etats de ce Comte, qui ne tarda pas à être suivie dans une grande partie du Royaume.

Les Missionnaires s'étant assemblez pour prendre les mesures necessaires pour avancer l'œuvre de Dieu, resolurent de se partager les Provinces de Royaume, & quoiqu'ils fussent en petit nombre, & la plupart infirmes & accablez de travail, ils resolurent de se sacrifier pour les besoins pressans de tous ces Peuples, qui étoient comme abandonnez depuis long-tems faute d'ouvriers. Les enfans n'étoient point regenez dans les eaux du Baptême, les Neophytes manquoient d'instruction, la plupart des Eglises de la campagne étoient tombées, le service divin ne se faisoit plus. Sans considerer leurs forces, ils entreprirent des travaux qui les surpassoient de beaucoup. Le Pere Ange de Valence prit pour sa part les Isles du Zaïre, dont quelques-unes étoient du Domaine du Comte de Sogno, les autres se disperserent dans ces vastes Provinces, & sans penser à leurs propres besoins, ils ne songerent qu'à ceux des Peuples qui leur étoient confiez.

Il est vrai que le Roi & les autres Souverains, ne se contenterent pas d'être les simples spectateurs de cette charité immense. Ils donnerent leurs ordres pour rebâtir les Eglises ruinées, pour

Les Missionnaires se disperserent dans les Provinces.

en édifier de nouvelles , où les Missionnaires le jugeroient à propos , & des maisons où ils pussent faire leur résidence , ils les pourvurent d'Interpretes , & de quelques domestiques , & ordonnerent aux Soni ou Gouverneurs d'avoir soin de leur subsistance.

Les Missionnaires avant de se separer , déterminerent des tems auxquels ils devoient se trouver à Congo ou à Sogno auprès de leur Prefet , & lui rendre compte du succès de leurs travaux , & prendre tous ensemble les mesures convenables pour avancer l'œuvre de Dieu.

Ce fut pendant une de ces assemblées tenuë à Congo le jour de Pâques de l'année 1646. qu'ils apprirent qu'il étoit arrivé à Loanda quatre Capucins envoyez par la Congregation de la Propagande. En voici la raison.

La Congregation ayant été informée que les premiers Missionnaires qu'elle avoit envoyez , étoient partis de Lisbonne , & qu'ils devoient être arrivez au Congo , jugea à propos de leur envoyer du secours. Elle députa pour cet effet cinq Capucins de la Province de Genes , à cause de la commodité qu'ils avoient de s'embarquer sur les vaisseaux de la Republique.

Ce furent les PP. Bonaventure de Taggia à qui elle donna la Patente de Vice-Prefet, François Mariede Vintimille, Salvateur de Gennes, Zacharie de Final, qui n'acheva pas le voyage, & un Frere Laïque nommé Pierre de Dulceo.

Seconde
Mission de
Capucins
Italiens.

Ces cinq Religieux crurent qu'il leur seroit plus convenable de s'aller embarquer à Lisbonne, pour passer en droiture à Congo ou à Angolle, à cause de la guerre qui étoit encore fort allumée entre les Espagnols & les Portugais, & comme il ne se trouva point de vaisseau de leur Nation qui allât à Lisbonne, ils s'embarquerent sur un vaisseau François qui les porta à Marseille, d'où ils avoient résolu d'aller à Paris demander des passeports pour se rendre à Lisbonne.

Le Vice-Prefet étant tombé malade en Provence, députa deux de ses Confreres qui obtinrent aisément ce qu'ils demandoient, & en ayant donné avis à leur Superieur, ils se rendirent tous à Nantes, où ils s'embarquerent sur un vaisseau François qui les porta à Lisbonne.

Ils y furent reçus par le Seigneur Battaglini Vice-Collecteur du S. Siege, & presentez à Dom Jean, & à

la Reine, qui leur firent un accueil très-favorable. Le Roi résolut dès ce tems-là de faire un Couvent pour les Capucins, & en attendant, il donna à ceux-ci l'Oratoire de S. Amere, avec une maison voisine, & leur assigna des rations de vivres pour eux, & pour ceux qui les suivoient.

Ils travaillèrent sans perdre de tems à faire expédier les patentes qui leur étoient nécessaires, pour passer sur les vaisseaux Portugais que l'on armoit pour le Royaume d'Angolle; mais les Ministres du Roi s'y opposerent, & remontrèrent à ce Prince, que dans les circonstances présentes, il n'étoit pas expédient d'augmenter le nombre des Missionnaires étrangers qui étoient passez en ce pays. Ils lui représenterent que la plupart de ceux qui y étoient étoient Italiens ou Espagnols; il seroit facile à ces Peres de soutenir le parti Espagnol, & même de le fortifier, de sorte qu'il fut résolu de suspendre l'expédition de leurs passeports, jusqu'à ce que les affaires du Royaume d'Angolle fussent dans une autre situation.

Ils s'adresserent à la Reine, & lui firent présenter plusieurs placets. Cette pieuse Princesse qui aimoit leur Ordre, les assuroit dans les audiences

qu'elle leur donnoit de toute sa protection, & les exhortoit à la patience. Elle leur fit donner des assurances de sa protection par Dom Jean Virria Secrétaire d'Etat, qui les assura de la part de Sa Majesté, qu'elle prenoit à cœur leur expedition, & qu'elle attendoit un moment favorable pour l'obtenir du Roi qui y étoit fort porté; mais qui étoit retenu par les considérations que ses Ministres lui avoient exposées.

Elle trouva enfin ce moment favorable, & le Roi s'étant fait représenter leurs placets, & toutes les pieces qu'ils y avoient attachées, les envoya chercher, & leur dit les larmes aux yeux, il y a long-tems, mes Peres, que l'on vous retient ici, horsus allez vous-en où Dieu vous appelle, que Dieu vous assiste, priez-le pour nous, à l'avenir personne ne s'opposera à votre passage, vos passeports seront expediez sans délais, & nous donnerons les ordres nécessaires pour votre passage.

En effet les passeports ayant été signez par le Roi, les Missionnaires s'empresserent de se fournir des choses nécessaires pour leur voyage. La Reine y contribua avec une magnificence vraiment royale, non seulement elle les fit pourvoir des vivres

nécessaires pour leur traverse ; mais elle leur envoya tous les vases sacrez & tous les ornemens d'Eglise qui leur étoient nécessaires.

Ces zelez imitateurs de la pauvreté de leur Pere S. François , reçurent avec respect les presens de la Reine , mais remarquant qu'ils étoient d'une richesse peu convenable à leur état , ils les renvoyerent à la Reine , la priant de les excuser s'ils ne les acceptoient pas , parce que leur état s'y opposoit.

Il y eut plusieurs autres personnes qui voulurent contribuer à cette œuvre de piété , & entre les autres une Dame Portugaise qui leur fit present d'un tableau d'Autel , qui representoit la Conception de la Vierge immaculée , qu'elle les pria de mettre dans la premiere Eglise qu'ils déserviroient.

Ils s'embarquerent enfin sur une caravelle destinée pour le Brésil. Ce bâtiment étoit vieux , & avoit été radoubé assez legerement ; de sorte qu'après quelques jours de navigation , on s'aperçut que le bâtiment faisoit eau de tous côtez , de sorte que tout l'équipage , & les passagers étoient occupés à la pompe sans relâche , sans avoir pû prendre terre en aucun endroit. A la fin après 63. jours d'une très-pe-

nibl
reuf
les
L
Jean
Roi
rent
cut a
poin
le , i
palai
les v
mais
voier
Corc
plier
rer ,
nable
extrê
y con
duire
sus
pend
rerem
Conf
Le
trouv
le ter
rent
Perna
lieuës

nible navigation , & des plus dangereuses , ils arriverent à la Baye de tous les Saints sur la côte du Bresil.

Le Gouverneur de cette place Dom Jean Testo de Silva proche parent du Roi , à qui les Missionnaires présentèrent les lettres de Sa Majesté , les reçut avec bonté , & comme ils n'avoient point alors de Couvent dans cette ville , il leur assigna un quartier dans son palais pour y faire leur demeure , & les vivres qui leur seroient nécessaires ; mais ces humbles Religieux qui sçavoient qu'il y avoit un Couvent de Cordeliers dans la même ville , le supplierent de leur permettre de s'y retirer , comme dans un lieu plus convenable à leur profession. Le Gouverneur extrêmement édifié de leur modestie , y consentit avec peine , & les y fit conduire par ses Officiers. Ils y furent reçus avec joye , & experimenterent pendant quatre mois qu'ils y demorerent , combien la charité de leurs Confreres étoit grande.

Leur séjour ne fut pas inutile. Ils se trouverent au Bresil justement dans le tems que les Hollandois se rendirent maîtres de l'importante place de Pernambour , distante d'environ cent lieues de la Baye. Ils s'emparerent aus-

Ils arrivent
à la Baye de
tous les
Saints au
Bresil.

fi d'une grande partie de la côte, & jetterent la consternation dans le pays, où l'on craignoit avec raison, de devenir la proie de ces Heretiques. Le Gouverneur n'oublia rien pour la défense du pays qui lui étoit confié. Il fit partir des troupes nombreuses pour renforcer l'armée qui s'opposoit au progrès des Hollandois, & après avoir fait tout ce que la prudence humaine enseigne en pareilles occasions, il crût qu'il falloit avoir recours à Dieu, & fléchir sa justice irritée par les crimes des habitans.

Les nouveaux Missionnaires furent invitez à prêcher dans cette occasion, & quoiqu'on esperât beaucoup de leur zele & de leur pieté, il est certain qu'ils surpasserent infiniment ce qu'on en attendoit.

Procession
generale à
la Baye où
les Peres
Jesuites as-
sistent.

Entre les autres exercices de penitence que l'on pratiqua, il y eut une procession generale, où tout le Clergé Seculier & Regulier se trouva. Les Peres Jesuites qui en sont exempts par leurs privileges, s'étant presentés de leur bon gré pour y assister, tous les Ordres Religieux leur cederent le pas, & on les pria de disposer eux-mêmes toute la procession, afin qu'elle se fit avec toute la pompe & la décence imaginable.

ginab
ques
ter la

On
mille
prêch
& il s
de ze
la nor
meme

Qu
cains
dans
de S.
de Po
ce Ro
sion se
te Vie
Clerg
avec l
image
portée
tour u
après
ment.

Ces
un ch
grand
du i
rer au
J'ai
7

ginable. On y porta les saintes Reliques, & leur Provincial aidoit à porter la plus considérable.

On pria le Pere François de Vintimille Vice-Prefet des Capucins, de prêcher au retour de la procession, & il s'en acquitta avec tant de force, de zele, & d'éloquence, que toute la nombreuse Assemblée en fut extrêmement satisfaite.

Quelques jours après les Franciscains Observantins, que l'on appelle dans le pays les Antoniens, à cause de S. Antoine de Padouë, ou plutôt de Portugal, puisqu'il étoit né dans ce Royaume, firent une autre procession solennelle en l'honneur de la sainte Vierge & de S. Antoine. Tout le Clergé Seculier & Régulier, y assista avec le Viceroy & toute la Cour. Les images de la sainte Vierge y furent portées, le Pere Vintimille fit au retour un Sermon des plus pathétiques, après lequel on exposa le S. Sacrement, & on chanta la grande Messe.

Autre procession des Antoniens ou Franciscains.

Ces exercices de piété produisirent un changement universel dans cette grande ville, qui y attira des grâces du ciel, que l'on n'osoit pas en espérer auparavant.

J'ai dit ci-dessus que les armées Por-

Miracle
qui précé-
de la ba-
taille.

tugaise & Hollandoise étoient voisines, & que l'on attendoit à toute heure un combat qui auroit décidé du sort du Bresil. Le Viceroy étoit dans de grandes inquiétudes, parce que son armée manquoit d'argent, & qu'il étoit à craindre qu'elle ne se débandât faute de paye. Il en avoit fait partir dans une caravelle; mais ce bâtiment avoit trouvé des vents si contraires, qu'il n'avoit pas pû doubler le cap de S. Augustin, il étoit prêt de relâcher, lorsque le matin du jour qui précédoit la bataille, on aperçut sur le bord de la mer un homme vêtu de l'habit de S. François, les pieds sales comme un voyageur, qui fit signe aux matelots de s'approcher de l'endroit où il étoit. Ils obéirent, & le Religieux dit au Capitaine, qu'il étoit inutile qu'il fit d'autres efforts pour arriver au camp des Catholiques, qu'il fit décharger en cet endroit l'argent qu'il leur portoit, & qu'il le leur feroit remettre aussi-tôt. Le Capitaine fit mettre l'argent dans l'esquif, & sans s'informer qui étoit cet inconnu, ni quels ordres il avoit de recevoir cet argent, ni lui en demander de reçu, il le lui confia, & mit aussi-tôt à la voile pour retourner à la ville. Le Religieux prit

l'arge
grosse
homme
camp
mée &
aux O
assure
toire.

Cel
donna
dois fu
de gen
en auro
quand
possible
ne dou
tecteur
toine c
bon off
fit des i
rent fig
à l'arm
veurs,

La n
Viceroy
ter sur
protesta
ble à le
à leur p
étoit ar
ces que

l'argent, & quoique la somme fût si grosse qu'il n'étoit pas possible qu'un homme la pût porter, il se rendit au camp. la rendit aux payeurs de l'armée & leur ordonna de la distribuer aux Officiers & aux soldats, & de les assurer qu'ils remporteroient la victoire.

Cela arriva en effet, la bataille se donna le lendemain, & les Hollandois furent entierement défaits. Tant de gens avoient vû ce Religieux qu'ils en auroient pû faire le portrait; mais quand on vint à le chercher, il fut impossible de le trouver, de sorte qu'on ne douta point que ce ne fût le Protecteur de la Nation Portugaise S. Antoine de Padouë, qui avoit rendu ce bon office à ses Compatriotes. On en fit des informations juridiques, qui furent signées d'un Pere Jesuite qui étoit à l'armée, des Officiers, des Receveurs, & d'une nuée d'autres témoins.

Les Portugais battirent les Hollandois.

La nouvelle en étant apportée au Viceroi, il envoya le courier la porter sur le champ aux Missionnaires, protestant qu'il croyoit être redevable à leurs ferventes prédications, & à leur pieté du grand changement qui étoit arrivé dans la ville, & des grâces que Dieu y avoit répandues.

Prise du
Fort de
Nazaret.

Le premier fruit de cette victoire fut la prise de la Forteresse de Nazaret, place importante, dont la situation mettoit en sûreté toute la campagne, que les ennemis désoloient par leurs courses, & qui produisit dans la suite la prise de Fernambouc, & obligea ces Heretiques d'abandonner ce qu'ils avoient dans le Bresil.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette guerre, on l'a écrite amplement dans un assez gros volume in 4°. imprimé à Paris chez Augustin Courbain en 1651. où les curieux pourront avoir recours. Depuis que Fernambouc est revenu aux Portugais, les Capucins François y ont bâti un petit Couvent ou un Hospice; mais jusqu'à présent, ils n'en ont point à la Baye de tous les Saints.

Les Missionnaires
partent du
Bresil.

Enfin nos Missionnaires, après un séjour de quelques mois à la Baye, trouverent un vaisseau qui étoit destiné pour la côte d'Afrique, ils prirent congé du Viceroy & des Peres Observantins, qui les avoient reçus si charitablement chez eux, & qu'ils avoient édifiez par la pratique de toutes les vertus religieuses, & s'embarquerent. Leur voyage fut des plus heureux. Ils aborderent en peu de

jours à
degrez
Capit
pour y
gais qu
vaissea

Le S
guerre
une an
Dès qu
seau P
ennem
rer de
ses tro
fer à la
qu'ils
cieuse

Ce
mais il
Religi
Capuc
lais, &
ceux c
eux su
crifice
que si
engag
partir
& emb
paroiss
S'éc

jours à la côte d'Afrique par les onze degrés de Latitude meridionale. Leur Capitaine mouilla devant Lubolo, pour y prendre deux Pilotes Portugais qui y étoient demeurés d'un autre vaisseau.

Le Seigneur du pays étoit alors en guerre avec un de ses voisins. Il avoit une armée de dix mille combattans. Dès qu'il eût avis de l'arrivée du vaisseau Portugais, il craignit qu'il ne fût ennemi, & qu'il ne vînt pour s'emparer de son pays; il vint avec toutes ses troupes sur le rivage pour s'opposer à la descente; mais ayant reconnu qu'ils étoient amis, il reçut fort gracieusement ceux qui mirent à terre.

Ils arrivent
à Lubolo.

Ce Seigneur étoit Giague idolâtre, mais il avoit entendu parler de notre Religion. & il connoissoit quelques Capucins qui avoient été dans son palais, & les estimoit. Il reçut fort bien ceux ci, entra en conférence avec eux sur nos Mysteres, assista au S. Sacrifice de la Messe, & leur témoigna que si la guerre, dans laquelle il étoit engagé ne le pressoit point si fort de partir, il les écouterait avec plaisir, & embrasseroit leur croyance, qui lui paroissoit très-raisonnable.

S'étant rembarquez & continuant Le vaisseau

fait naufrage, & est pris par des Corsaires Hollandois.

leur route terre-à-terre, on apperçût deux vaisseaux Hollandois qui venoient sur eux à pleines voiles. Le Capitaine fit mettre promptement à terre les Religieux, les Marchands, les Passagers, & les marchandises les plus embarrassantes, & prit le large pour s'éloigner de ces Corsaires; il donna par malheur sur des rochers, il s'échoïa, & n'étant plus en état de se défendre, il fut pris par ces Corsaires.

Ce malheur, dont tous ceux qui étoient à terre furent témoins, les jetta dans une grande consternation, ils se voyoient sans secours dans un pays inconnu, barbare, desert, occupé par des Giagues Antropophages, exposez aux bêtes sauvages, & aux crocodiles dont les rivières sont remplies, ils étoient encore éloignez de 45. à 50. lieues des terres habitées par les Portugais, & pour surcroît d'infortune, ils n'avoient point de vivres, la chaleur étoit extrême. Tant d'incommoditez les firent tomber malades, à peine pouvoient ils se soutenir, il falloit cependant marcher. La soif les faisoit souffrir d'une si étrange maniere, que quand ils trouvoient des eaux croupies, ils les buvoient avec avidité, & mangeoient avec délice des rêtes de

poissons le rivages, de qu'ils le

Le V que les demeure la chari péri da étoit ob ble, c l'oblige étoit ob les.

Ils a Coanza peine e re, qu geur, s reflux c rend tr plie de furez, à Dans ce grande palmier toit qu dresser fin de leur éto c'étoit

poissons que la mer avoit rejeté sur le rivage, quelques mauvais coquillages, des racines & des feuilles, telles qu'ils les trouvoient.

Le Vice-Prefet, plus incommodé que les autres, ne pouvant se traîner, demeuroidoit toujours en arriere, & sans la charité de ses Confreres, il seroit péri dans ces deserts, où souvent on étoit obligé de le lever de dessus le sable, où la lassitude & l'inanition, l'obligeoit de s'étendre, & d'où on étoit obligé de le porter sur les épaules.

Ils arriverent enfin au bord de la Coanza, ils se trouvoient dans une peine extrême pour passer cette riviere, qui outre sa profondeur, sa largeur, sa rapidité, soit dans le flux ou le reflux de la mer qui y entre, & qui la rend très-dangereuse, est encore remplie de crocodiles, de serpens démesurez, & d'autres monstres dangereux. Dans cette anxiété, ils apperçurent une grande cabane couverte de feuilles de palmier, ils crurent d'abord que c'étoit quelque poste de Portugais, ils y dresserent leurs pas croyant être à la fin de leurs disgraces; mais quel fut leur étonnement, quand ils virent que c'étoit un poste avancé d'Hollandois

Ils sont pris
par les
Hollandois

qui se jetterent sur eux les prirent, les lierent étroitement, les dépouillerent, & leur firent toutes sortes d'outrages & de mauvais traitemens, & sur-tout aux Capucins qu'ils battirent à outrance.

Il y avoit treize lieuës du lieu où ils furent pris jusqu'à la ville de Loanda, dont les Hollandois étoient encore les maîtres, ils les y conduisirent, ou plutôt, les y traînerent sans leur donner ni secours de vivres, pas même de l'eau ni aucun repos, de sorte que le Vice-Prefet étant tombé dans un profond évanouissement, ils le laisserent comme mort sur la place, sans permettre à ses Compagnons de demeurer avec lui pour le soulager, ils le foulerent aux pieds, le chargerent de nouveau de coups, & menerent le reste de cette troupe infortunée en triomphe à la ville.

Ce fut un triomphe pour ces heretiques d'avoir entre leurs mains quatre Capucins, sur qui ils pussent se venger de l'affront que leurs Confreres avoient fait recevoir aux livres pernicieux qu'ils avoient répandus dans le Royaume de Congo.

Ils furent d'abord enfermez dans une chambre du College des Jesuites

avec un
tint à f
aux D
ville,
d'hum
ble où
qu'il ob
cher av
va viva
on le n
le mêm

Il y
n'avoie
lemand
donna
caraffe
rité ave
& s'en
Vice-P

Que
s'étoien
qu'elle
dois,
liberté
dont
moyen
les aller
vivres
sion po
aucun
la ville.

avec une bonne garde. L'un d'eux obtint à force de prieres d'être présenté aux Directeurs qui gouvernoient la ville, & il leur representa avec tant d'humilité & d'energie, l'état misérable où l'on avoit laissé leur Superieur, qu'il obtint permission de l'aller chercher avec des soldats. Il y alla, le trouva vivant, on l'apporta à la ville, & on le mit aux fers avec les autres dans le même endroit.

Il y avoit plus de deux jours qu'ils n'avoient bû ni mangé, lorsqu'un Allemand touché de compassion, leur donna une demi livre de biscuit & une caraffe de vin. Ils reçurent cette charité avec une extrême reconnoissance, & s'en servirent pour faire revenir le Vice-Prefet qui étoit aux abois.

Quelques Marchands François qui s'étoient trouvez dans la ville, lorsqu'elle avoit été prise par les Hollandois, & que l'on laissoit jouir de la liberté de crainte d'offenser le Roi, dont ils étoient sujets, trouverent moyen de gagner les gardes, & de les aller voir. Ils leur firent porter des vivres; & se servirent de cette occasion pour se confesser, n'y étant resté aucun Ecclesiastique depuis la prise de la ville.

Les Hollandois furent irritez du soulagement que ces pauvres Religieux recevoient, & pour les en priver, ils les firent conduire au bord de la mer, & embarquer sur un navire de guerre qui étoit mouillé à trois lieuës au large, où on les mit aux fers. Cette nouvelle prison leur fut encore plus fâcheuse que la premiere, ils n'y recevoient aucune consolation, & n'avoient pour toute nourriture qu'un peu de biscuit trempé dans de l'eau, à laquelle on ajoûtoit par grace speciale un filet de vinaigre. Ils tombèrent tous malades, & plus que les autres, le Pere François-Marie fut attaqué d'une cruelle dysenterie, qui le réduisit à la dernière extrêmité, sans que cela amolît le cœur du Capitaine, & l'obligeât à les traiter plus humainement.

A la fin les Directeurs Hollandois firent courir le bruit qu'ils les alloient envoyer à l'Isle de S. Thomé sous la Ligne, & les firent embarquer dans un méchant petit bâtiment, vieux & mauvais, avec un seul Pilote ignorant, & trois matelots, & pour toutes provisions, cinquante livres de ris, deux bottes d'eau, & un peu de viande salée. On donna au Pilote une

Nouvel-
le prison
des Capu-
cins.

lettre c
que qu
taine l
qu'au l
voit tra
à Ferna
long &
mauva
y arriv
jours,
ville q
puis ha

La
eurent
March
s'y éto
dois la
souffre

C'é
& Lon
ques.
des Ca
ils éto
se rene
rent v
donne
mens.

Les
vais,
mais c
pondi

lettre cachetée qu'il ne devoit ouvrir que quand il seroit arrivé à une certaine hauteur. Il l'ouvrit alors, & vit qu'au lieu d'aller à S. Thomé, il devoit transporter ces quatre prisonniers à Fernambouc au Brésil, voyage très-long & très-dangereux, dans un aussi mauvais bâtiment si mal équipé. Ils y arriverent pourtant en vingt-huit jours, & furent mis à terre dans cette ville que les Portugais bloquoient depuis huit mois.

On les envoya à Fernambouc au Brésil.

La disette étoit grande, mais ils eurent le bonheur de rencontrer deux Marchands François de S. Malo qui s'y étoient trouvez quand les Hollandois la surprirent, & que les Hollandois souffroient à cause du Roi leur maître.

C'étoient les Sieurs Jean Ultrin, & Louis Heins, tous deux Catholiques. Dès qu'ils apprirent l'arrivée des Capucins, & l'état déplorable où ils étoient réduits, ils les reclamèrent, se rendirent cautions pour eux, les firent venir en leurs maisons, & leur donnerent toutes sortes de soulagemens.

Ils sont secourus par deux Marchands de S. Malo.

Les Hollandois le trouverent mauvais, & leur en firent des reproches; mais ces zelez Catholiques leur répondirent hardiment, que ces Reli-

gieux étoient sous la protection du Roi de France, ainsi que leurs passe-ports, & les autres papiers qu'ils avoient sauvez de leur pillage le justifioient. Le Sieur Heins tint ferme contre toutes les attaques des Hollandois, qui scachant que le nombre des Catholiques qui étoient dans la ville pouvoit leur porter un grand préjudice, s'ils venoient à prendre les armes en faveur des Portugais qui les seroient de près, laisserent les Capucins en repos chez le Sieur Heins; mais ils y introduisirent des espions pour être avertis de ce qui s'y passoit.

Les Catholiques s'y assembloient, & y participoient aux Sacremens que les Capucins leur administroient, ces Assemblées donnerent lieu à quelques Conférences, dans lesquelles on proposa plusieurs expédiens pour faire rentrer les Portugais en possession de la ville; mais le Sieur Heins & les Capucins les rejeterent tous, résolus d'attendre avec patience, ce qu'il plairoit à la divine Providence d'ordonner de leur sort.

¶ Mais un de la Compagnie plus ardent que les autres, & sans es consulter, écrivit une lettre au General Portugais qui commandoit au siege, & la

donn
le, &
que
rieur
malh
teurs
si-tô
cins
asser
sépa
& o
cès.
reco
Sieu
Il n
écri
Q
cont
port
Arr
con
qu'à
pou
ils i
duit
Il
fix
qui
vûr
gue
rent

donna à un particulier né dans la ville, & que l'on croyoit bon Catholique, quoiqu'il ne le fût qu'à l'extérieur, pour la rendre aux Portugais. Ce malheureux l'alla porter aux Directeurs Hollandois, qui envoyerent aussitôt saisir le Sieur Heins, les Capucins, & tous ceux qui se trouverent assemblez dans la maison. On les mit séparément dans des prisons affreuses, & on commença à instruire leur procès. L'innocence des prisonniers fut reconnüe, ils furent élargis, & le Sieur Heins réintégré dans ses biens. Il n'y eut que l'imprudent qui avoit écrit la lettre qui fut executé.

Quoiqu'il n'y eut point de charge contre les Capucins, la haine qu'on portoit à leur profession, fit rendre un Arrêt contre eux, par lequel ils furent condamnés à demeurer en prison, jusqu'à ce qu'il se présentât une occasion pour les faire passer en Hollande, où ils iroient rendre raison de leur conduite aux Etats Generaux.

Il arriva dans ce tems à Fernambouc six vaisseaux de guerre Hollandois, qui ravitaillerent la ville, & la pourvurent abondamment de munitions de guerre & de bouche, & quand ils furent sur le point de s'en retourner,

on mit les quatre Capucins dans un esquif pour les porter à bord d'un de ces vaisseaux , quoiqu'il y en eut deux extrêmement malades.

Le Capitaine de ce vaisseau les voyant approcher de son vaisseau , ne voulut point les y recevoir , & fut sur le point de faire tirer le canon , & de couler bas l'esquif.

Heureusement il s'y trouva un Hollandois Catholique d'Amsterdam , qui y étoit pour quelques affaires , qui eut compassion de ces pauvres Religieux , & qui à force de prieres , obligea le Capitaine à les recevoir , même avec charité. Il fit plus , il leur donna une lettre pour sa femme , à laquelle il commandoit de les recevoir , & de les assister en toutes choses. Il leur donna encore des provisions pour leur voyage.

Ils partirent donc de Fernambouc ; mais la maladie du Pere Salvador de Genes augmenta si considerablement à la hauteur des terres , qu'il fut réduit à l'extrémité. La patience heroïque de ce moribond , édifia tellement le Capitaine Hollandois , que quoiqu'il fut heretique , il ne put s'empêcher de dire qu'il envioit le bonheur que la Religion Catholique procuroit à ceux

qui en
sequen
cins ,
étoient
ribond
recom
qui for
Il fut c
monie

Ils
Capit
putez
de qu
de les
par la
pour
gnité
son d'
ordre
aux d'

Leu
treBo
Prefe
ses Ju
de ses
ne un
senta
sonne
ce qu
lande
sujets

qui en faisoient profession , & en consequence , il permit aux autres Capucins , & à quelques Catholiques qui étoient dans son bord , de faire au moribond les prieres ordinaires pour la recommandation de l'ame , & celles qui sont marquées pour la sepulture. Il fut donc jetté à la mer avec les ceremonies de l'Eglise.

Ils arriverent au Texel , d'où le Capitaine ayant donné avis aux Députés des Etats qu'on l'avoit chargé de quelques Religieux , il eût ordre de les mettre à terre ; ils furent reçus par la populace , qui étoit accourüe pour les voir , avec beaucoup d'indignité , & furent conduits dans la maison d'un Catholique Romain , qui eût ordre de les loger , & de les nourrir aux dépens de l'Etat.

Leur jugement fut remis aux quatre Bourguemestres de la ville. Le Vice-Prefet comparut plusieurs fois devant ses Juges , & deffendit sa cause & celle de ses Confreres , avec la force que donne une bonne conscience ; il leur representa qu'on avoit outragé en leurs personnes le droit des gens , & violé l'alliance qui étoit entre la Republique de Hollande & celle de Genes , dont ils étoient sujets , & prouva si évidemment leur

innocence, que ses Juges en demeurèrent convaincus : ils l'exhorterent seulement à quitter l'habit de Capucin quand il paroîtroit en public, afin d'éviter les insultes de la populace, dont ils n'étoient pas les maîtres sur ce point. Mais le Vice-Prefet leur répondit genereusement qu'il s'étoit engagé par sa profession, de porter cet habit jusqu'à la mort, & qu'il n'y auroit que la dernière violence qui le lui arracheroit. Cette réponse édifia ses Juges.

Enfin après des procédures qui durèrent deux mois, ils furent déclarés innocens des accusations formées contre eux au Bresil, & il leur fut permis de se retirer où bon leur sembleroit.

Ils prirent le parti de s'embarquer sur une flotte de soixante navires qui étoit prête de mettre à la voile, pour les côtes de Galice & pour Lisbonne. Il fallut porter le Pere François-Marie sur une charette, parce qu'il étoit tellement malade, qu'il ne pouvoit se tenir sur ses pieds. Il tomba de la charette, & le chartier n'ayant pû arrêter les chevaux assez tôt, une rouë lui passa sur la jambe ; heureusement le terrain étoit mol, & l'os de la jambe ne fut pas rompu ; mais il fut telle-

ment bl
fond év
un riche
Consul
lots qui
l'esquis
vaisseau

Ils ar
bonne,
furent
res Ref
François
dos. Le
tiers, e
des Chi
lui coup
grene e
qu'il fu
leuseme
à S. Ma
pays, p
de jamb

Il arr
gieux,
cette P
constitu
toujour
que l'in
dents q
jambe o
de la ru

ment blessé, qu'il tomba dans un profond évanouissement, pendant lequel un riche marchand Venitien, qui étoit Consul de sa Nation, paya des matelots qui le portèrent sur leurs bras dans l'esquif qui les transporta à bord du vaisseau où ils s'embarquerent.

Ils arriverent heureusement à Lisbonne, où le blessé & ses Confreres furent reçus avec charité chez les Peres Reformez du Tiers-Ordre de S. François, que l'on appelle los Rabbidos. Le blessé y demeura six mois entiers, exposé aux cruelles operations des Chirurgiens qui étoient prêts de lui couper la jambe, à laquelle la gangrene commençoit à se mettre, lorsqu'il fut tout-d'un-coup, & miraculeusement guéri après un vœu qu'il fit à S. Maur, que l'on invoque dans ce pays, particulièrement pour les maux de jambes.

Il arriva une chose à ce bon Religieux, qui merite d'avoir place dans cette Histoire. Comme suivant les constitutions de son Ordre, il étoit toujours vêtu jour & nuit, on crut que l'inflammation, & les autres accidens qui arrivoient tous les jours à sa jambe offensée, venoient du poids & de la rudesse de son habit, on le pres-

sa par le conseil des Medecins de prendre une chemise de toile, & une robe d'une étoffe legere comme les Peres Rabbidos en portoient dans leurs maladies; mais il n'y eût jamais moyen de l'obliger de changer l'observance de sa Congregation.

A la fin le Provincial des Peres Rabbidos le lui commanda en vertu d'obéissance, & aussi-tôt ce digne Religieux fit ce qu'on souhaitoit de lui. Il se laissa mettre une chemise de toile, & une robe legere; mais la nuit suivante, il fut tellement incommodé de ce vêtement, & d'une quantité extraordinaire de vermine, qu'il pria le Pere infirmier d'obtenir du Pere Provincial, qu'il pût reprendre ses habits ordinaires.

Le Provincial qui avoit une preuve certaine de sa vertu par l'acte d'obéissance qu'il venoit de faire, lui fit ôter ce vêtement qui l'avoit si fort tourmenté, & demeura extrêmement édifié de sa vertu, & de la regularité de son observance.

Ayant donc recouvré la santé, il alla avec ses Compagnons à l'audiance du Roi de Portugal, & le remercier de toutes les bontez qu'il avoit eû pour eux, & ils s'embarquerent sur

une
jour
sero
me,
rain
ge.

C
atter
re V
prit
pour
expo
il té
fait
lui a
ples

A
ce,
pein
nain
eu à
Dier
ne la
souf
Pere
be,
été
qui
repl
la vo
ne v

une Fregate François, qui en quinze jours les porta à Toulon, d'où ils passerent à Civitavechia, & de là à Rome, où ils rendirent compte au Souverain Pontife du succès de leur voyage.

C'étoit Innocent X. il écouta avec attention toute la Relation que le Pere Vice-Prefet lui fit, & quand il apprit ce que le Sieur Heins avoit fait pour eux, & les dangers où il s'étoit exposé pour la cause de la Religion, il témoigna qu'il en étoit très-satisfait, & le lui marqua par un Bref qu'il lui adressa, où il lui donne de très-amplés indulgences.

Ayant remarqué à la fin de l'audience, que le Pere François-Marie avoit peine à faire les genuflexions ordinaires à cause de la blessure qu'il avoit eu à la jambe, il lui dit, mon fils que Dieu vous benisse. & qu'il vous donne la recompense de ce que vous avez souffert pour son service. A quoi ce Pere répondit que la perte de sa jambe, & même de sa vie, lui auroient été agréables pour le salut des âmes qui se perdent dans ce pays. Le Pape repliqua, soumettez-vous toujours à la volonté divine, & la recompense ne vous manquera pas, rendez-vous

auprès de votre Supérieur, reposez-vous de tant de fatigues que vous avez essuyées, & soyez toujours prêt à faire ce que l'obéissance demandera de vous.

*L'Ambassade
du Roi de
Congo aux
Hollandois
au sujet
des Capu-
cins.*

Nous avons remarqué ci-devant qu'on avoit appris à Congo l'arrivée de ces quatre Capucins à Loanda. Il faut dire présentement que le Roi de Congo ayant appris les mauvais traitemens que les Hollandois leur avoient faits, il en fut extrêmement irrité avec d'autant plus de sujet, que le premier article du traité que ce Prince avoit fait avec eux portoit expressément, qu'ils laisseroient librement passer tous les ouvriers de l'Evangile, de quelque condition ou Nation qu'ils fussent, qui aborderoient à la côte pour venir dans son Royaume. Il résolut de les réclamer, & d'avoir raison de cet affront. Il envoya pour cet effet un Prêtre Seculier qui étoit son Confesseur avec le Pere Bonaventure de Sardaigne Capucin à Loanda, en qualité de ses Envoyez, il leur fit donner les instructions nécessaires, & les Lettres de créance, & leur fournit abondamment tout ce qui étoit nécessaire pour leur voyage.

Il y avoit seize journées de mar-

che ; mais comme ils trouverent sur la route quantité de villages , qui depuis long-tems n'avoient point eu de Prêtres , ils s'arrêtoient pour leur administrer les Sacremens , de sorte que leur voyage fut beaucoup plus long qu'il n'auroit dû être , si la charité ne les avoit obligé de s'arrêter dans tous ces lieux.

Ils arriverent enfin à Loanda , & ne purent voir sans douleur que cette ville , où l'on faisoit avec tant de décence le service divin quand les Portugais en étoient les maîtres , avoit entierement changé de face , depuis que les heretiques s'en étoient emparés. Les Eglises & les maisons Religieuses servoient de magasins , de cabarets , & étoient converties en des lieux profanes. Ils apprirent aussi de quelle maniere on avoit traité les Missionnaires , & leur renvoi au Bresil dans un bâtiment où il sembloit qu'on ne les avoit mis , que pour les faire périr. Il furent introduits à l'audience des Directeurs Hollandois , à qui ils présentèrent leurs Lettres de créance. Premiere audience des Envoyez. Le Pere Bonaventure portant la parole , expliqua tous les points dont ils étoient chargez , & affecta de ne pas dire un mot du mauvais traitement

qu'on avoit fait à ses Confreres. Les Directeurs répondirent qu'ils examineroient ce qui étoit contenu sur le memoire, qu'ils mirent sur le Bureau, & qu'ils les feroient avertir quand la réponse seroit prête.

Seconde
audience.

Au bout de huit jours, ils eurent une seconde audience, dans laquelle après les ceremonies ordinaires, un Secretaire leur lût une assez longue piece pleine de détours & fort confuse, dans laquelle au lieu de répondre aux faits dont il s'agissoit, il n'y avoit que des calomnies, & des invectives contre la Religion Catholique Romaine. On y outrageoit d'une maniere affreuse le Frere François de Pampelune, qu'on affectoit de nommer toujours Dom Tiburce de Redin, & le Pere Bonaventure qui étoit present. Cet écrit finissoit par une déclaration formelle de traiter de la même sorte, comme on avoit traité les quatre Capucins dont nous venons de parler, tous ceux qui se presenteroient à leurs ports, à moins qu'ils ne fussent munis d'un passeport des Etats Generaux.

Quoique le Pere Bonaventure ne fut pas préparé à répondre à telle piece d'écriture, comme il étoit sçavant, & qu'il se confioit aux promesses que Je-

sus C
leur
trou
Prin
missi
aussi
path
répo
lomi
de p
la fa
l'Ecr
res &
siecle
mon
étoie
pare
écrit
Ils se
cour
femr
non
com
nave
à les
seul
de g
de se
le P
blée
de se

sus Christ a fait à ses Disciples , de leur fournir des paroles , quand ils se trouveroient pour sa cause devant les Princes & les Juges , il demanda permission de repliquer , il l'obtint , & aussi-tôt il fit un discours également pathétique & sçavant , dans lequel il répondit solidement à toutes les calomnies dont l'écrit , dont on vient de parler , étoit rempli ; il en prouva la fausseté par les textes formels de l'Ecriture , & par les passages des Peres & des Conciles des six premiers siècles , & il le fit d'une manière si démonstrative , que les Ministres qui étoient presens , & qui selon les apparences , étoient les Auteurs de cet écrit , n'osèrent jamais y répondre. Ils se contenterent de dire que ces discours étoient bons pour séduire des femmes & des Negres ignorans , & non pas pour convaincre des sçavans comme eux ; & comme le Pere Bonaventure ne laissoit pas de continuer à les convaincre , ils prirent le parti seul qui leur restoit , qui fut de faire de grandes huées , & de se moquer de son habit , & de sa profession. Mais le Président s'aperçut que l'Assemblée étoit très-mécontente du silence de ses Ministres , & les taxoit haute-

ment d'ignorance & de mauvaife foi dans ce qu'ils avoient avancez contre les Catholiques , il dit aux Envoyez de se retirer , & qu'on les entendroit une autre fois.

Entre les Catholiques qui étoient à Loanda depuis que les Hollandois s'en étoient emparez : il y avoit deux riches Marchands , l'un d'eux appellé Jacques Sanchez , il étoit Castillan , & l'autre étoit Flamand , nommé Balthasar Vandum , Chevalier de l'Ordre d'Avis. Ils fouhaitoient avec passion de s'approcher des Sacremens pendant qu'il y avoit des Prêtres dans la ville ; mais les gardes qui environnoient la maison où étoient les deux Envoyez , ne leur voulurent jamais permettre de sortir , ni d'avoir communication avec qui que ce fut.

Le Pere Bonaventur
re va con-
fesser un
malade &
administrer
les Sacre-
mens à plu-
sieurs Ca-
tholiques.

Le Sieur Balthasar Vandum étoit malade au lit , & par consequent moins en état que l'autre de tenter de gagner les gardes , & cependant la maladie qui le pressoit , lui faisoit souhaiter ardemment de voir un des Envoyez pour recevoir les Sacremens.

Le Pere Bonaventure resolut de se faire transporter dans sa maison enfermée dans une caisse de marchandises.

On

On l
y tre
l'em
moye
M
d'arg
dant
où le
sieurs
sembl
lebra
sola &
les ga
teurs
Co
des lo
de do
Envoy
bataill
entre
& cell
quelle
remen
qui la
Ce
Congo
de sa c
dre les
mettre
terres
troupes
To

On loua beaucoup son zele ; mais on y trouva tant d'inconveniens, qu'on l'empêcha de tenter ce dangereux moyen.

Mais on gagna les gardes à force d'argent, & il le transporterent pendant la nuit à la maison du malade, où le Sieur Jacques Sanchez, & plusieurs autres Catholiques s'étoient assembles. Il écoula leur confession, celebra la Messe, les communia, les consola & fut reconduit avant le jour par les gardes dans la maison où les Directeurs les faisoient garder.

Comme les Directeurs affectoient des longueurs extraordinaires avant de donner une dernière réponse aux Envoyez, on reçut la nouvelle d'une bataille sanglante qui s'étoit donnée entre les troupes du Roi de Congo, & celles du Comte de Sogno, dans laquelle l'armée royale avoit été entièrement défaite, & le Duc de Pamba qui la commandoit, tué.

Ce second affront outra le Roi de Congo. Dans les premiers mouvemens de sa colere, il resolut de faire prendre les armes à tous ses sujets, de se mettre à leur tête, & d'inonder les terres du Comte de Sogno par ses troupes. Mais ayant réfléchi sur les

malheurs qui arriveroient à tout son Etat, par la ruine d'une infinité de Peuples, quand même il remporteroit la victoire, il pensa à un autre expédient. D'ailleurs son fils unique étoit prisonnier à Sogno depuis la première bataille qu'il avoit perdue, & il avoit lieu de craindre que le Comte poussé à bout ne le fit mourir. La tendresse paternelle se joignit aux autres raisons, & lui fit prendre le parti de retirer son fils des mains du Comte avant d'entreprendre autre chose.

Il écrivit donc à ses Envoyez à Loanda, & leur ordonna que laissant les autres affaires, ils fissent tous leurs efforts pour engager les Hollandois à obtenir la liberté du Prince.

Les Envoyez demanderent audience, assurant les Directeurs que le Roi venoit de les charger d'une nouvelle commission très-importante, & qui leur feroit honneur.

Ils l'eurent aussi-tôt en plein Conseil & représenterent aux Directeurs, qu'en vertu des traitez qu'ils avoient fait avec le Roi, il s'adressoit à eux, & les prioit d'interposer leurs offices auprès du Comte de Sogno, pour l'obliger à relâcher le Prince sous des conditions raisonnables. Ils leur di-

rent
faire
soir
plus
pay

L
man
tant
pro
par
re b
tain
bert
clar
ress

L
Com
com
le C
que
roit
Ma

Il
pes
fit d
faise
ayan
tous
pou
qu'e
juste

rent que c'étoit un moyen sûr pour faire connoître l'estime que le Roi faisoit de leur amitié , & pour établir plus fortement leur autorité dans le pays.

Les Hollandois n'eurent garde de manquer une occasion qui leur faisoit tant d'honneur , & dont ils pourroient profiter pour leurs intérêts. Ils firent partir sur le champ un navire de guerre bien armé , & chargerent le Capitaine de demander de leur part la liberté du Prince de Congo , ou de déclarer au Comte de Sogno , qu'il se ressentiroit du refus qu'il en feroit.

Le Capitaine croyant intimider le Comte , s'acquitta avec hauteur de sa commission , il fit des menaces , dont le Comte se moquant , lui répondit que dans quelques jours il lui donneroit la réponse qu'il vouloit faire à ses Maîtres.

Il rassembla aussi-tôt toutes ses troupes dans une vaste prairie , & il leur fit déclarer le sujet pour lequel il leur faisoit prendre les armes. Les Officiers ayant fait cette déclaration à la tête de tous les bataillons , toutes les troupes poussèrent de grands cris , protestant qu'elles soutiendroient leur Seigneur jusqu'à la mort.

Le Comte parut alors environné de toute sa Cour, & ayant fait venir le Capitaine Hollandois, il fit faire en sa présence quelques évolutions à ses troupes, après quoi s'étant assis, il lui dit avec gravité : Avez-vous vû mes troupes, & croyez-vous que de tels gens craignent les Hollandois ? Vous n'êtes que des Marchands & des Heretiques méprisables, dites à ceux qui vous ont envoyé ce que vous avez vû, & que quand je voudrai rendre le Prince de Congo, ce ne sera pas à eux que je le rendrai, je ne vous estime pas assez pour cela. Retirez-vous, & qu'aucun de vos semblables ne soit assez hardi pour me venir faire de semblables propositions.

Le Capitaine Hollandois ne se le fit pas dire deux fois. Il mit à la voile aussi-tôt, & rapporta à ceux qui l'avoient envoyé, ce qu'il avoit vû, & ce qu'on lui avoit dit.

Le vaisseau étant arrivé à Loanda, avec une réponse si peu du goût des Directeurs, les Envoyez demanderent leur audience de congé; ils furent assez contens des réponses qu'on leur fit sur tous les chefs de leur commission, il n'y eût que l'article des quatre Capucins Genoïs, & de ceux qui les

pouvoient suivre, sur lesquels ils n'eurent presque aucune satisfaction.

Ce pendant le Comte de Sogno, pressé par les Capucins qui étoient à sa Cour, & qui s'y étoient acquis un grand crédit, résolut d'épargner le sang des sujets de l'Etat, qu'une plus longue guerre ne manqueroit pas de faire répandre. Il écrivit une lettre très-soumise au Roi de Congo, dans laquelle, le reconnoissant pour son Souverain, il rejettoit sur les mauvais conseils de ses Ministres, les malheurs qui étoient arrivez, & qui l'avoient forcé de prendre les armes, il lui en témoignoit son déplaisir, & l'assuroit qu'il étoit prêt de recevoir les ordres de Sa Majesté avec soumission dès qu'ils lui seroient notifiez; & quant au Prince de Congo qu'il avoit toujours traité avec le respect qu'il lui devoit. il assuroit qu'il étoit prêt de le remettre entre les mains des Capucins, pour le lui conduire dès qu'il l'ordonneroit; mais que rien au monde ne l'obligeroit de le remettre entre les mains des Heretiques, qui en pourroient abuser, & que du reste, il étoit entierement disposé à entrer dans les traités raisonnables, pour une bonne & solide paix.

Elle se fit en effet, & les Capucins en eurent toute la gloire.

Il arriva à Loanda une chose trop particuliere, pour ne pas trouver place dans cette Relation.

Les Envoyez après leur audience de congé, ayant eû permission de rendre visite aux principaux de la Regence, allerent chez un des Directeurs Hollandois qui leur fit voir dans une sale de sa maison plusieurs tableaux, entre lesquels étoit celui de la sainte Vierge, qu'une Dame Portugaise avoit donné aux Capucins Genoïs, & qu'on leur avoit enlevé avec le reste de leurs hardes.

Quoique le Pere Bonaventure n'eût jamais vû ce tableau pour celui qu'on avoit donné à ses Confreres, il dit au Directeur, qu'il lui auroit une obligation infinie, s'il vouloit bien le lui donner. Le Directeur lui répondit, pour s'en débarrasser, qu'il le vouloit bien si sa femme y consentoit. Mais il ajouta, prenez garde, mon Pere, que ma femme étant de même Religion que moi, aura peine de vous le céder, à cause de l'usage qu'elle sçait que vous en ferez. Il faut lui en parler, dit le Pere, & en effet, il parla si bien à cette femme, que non seulement

elle le
doit
l'un
Bien
avoit
Geno
Ils
où le
déta
& lu
dois
aupr
liber
plû
mau
aux
qu'i
d'au
L
re
par
éto
mai
& c
le P
me
vit
no
dar
qu

elle lui donna ce tableau qu'il demandoit , mais elle en ajoûta deux autres, l'un de Saint François , & l'autre du Bienheureux Felix de Cantalice , qui avoient été aussi enlevez aux Capucins Genoïs.

Ils partirent & arriverent à Congo où le Pere Bonaventure fit un ample détail au Roi de tout leur voyage , & lui fit connoître , que si les Hollandois avoient fait quelques démarches auprès du Comte de Sogno pour la liberté du Prince de Congo , c'étoit plutôt pour effacer de sa memoire les mauvais traitemens qu'ils avoient fait aux Capucins Genoïs , après même qu'il les avoit reclamez , que pour d'autres raisons.

Le Roi étoit assez content de la lettre soumise que le Comte de Sogno , par le conseil des Capucins qui étoient auprès de lui , lui avoit écrit ; mais il se défioit toujours du Comte , & craignoit qu'avant entre les mains le Prince , qui étoit son neveu , legitime heritier du Thrône , il ne s'en servit pour y monter lui-même , s'il venoit à vaquer.

Le Royaume de Congo fut desolé dans ce tems par les sauterelles. Quoiqu'il ne soit pas rare d'y être affligé

Le Congo
est desolé
par des
sauterelles
extraordi-
naires.

de ce fleau , celles-ci étoient en un nombre si prodigieux , & laissoient par tous les lieux qu'elles désoloient , un venin si caustique , qu'il faisoit mourir les arbres dont elles avoient mangé les feüilles & l'écorce.

Piété du
Roi de
Congo.

Le Roi attribua ce fleau extraordinaire à ses péchez , & à ceux de ses Ancêtres , qui avoient attiré sur ses Etats quelque grande malediction de Dieu , dont ce fleau étoit une suite. Il en conféra avec le Pere Prefet de la Mission , & il fut resolu d'envoyer à Rome demander au Pape , l'absolution des censures qu'on pouvoit avoir encouruës , & en même tems un secours considerable de Missionnaires Capucins dont le Royaume avoit un extrême besoin. Il jetta les yeux sur les Peres Ange de Valence , & Jean-François de Rome. Ce dernier connoissoit parfaitement la Cour de Rome , il en scavoit les usages , & ils étoient tous deux gens d'esprit , & excellens Religieux.

Pendant qu'ils se dispofoient à ce long voyage , le Prefet inspira au Roi de se servir d'eux pour traiter la paix avec le Comte de Sogno. Le Conseil du Roi s'y opposoit , ou par jalousie , ou parce qu'ils ne comptoient pas beau-

coup
la ve
poli
de c
créa
la q
il le
de f
gno
teur
d'O
lan
pou
alle
I
Oé
jou
d'in
gn
ter
au
ren
&
lir
ter
du
co
l'E
Se
co

coup sur la bonne foi du Comte ; mais la volonté du Roi l'emporta sur leur politique , il fit dresser les instructions de ces deux Peres , & leur Lettre de créance , dans laquelle il leur donna la qualité de ses Plenipotentiaires , il leur donna aussi une lettre écrite de sa main pour le Comte de Sogno , & d'autres pour les Directeurs d'Angolle , & pour le Prince d'Oranges Statouder des Etats de Hollande , avec lequel ils devoient traiter pour les passeports des Capucins qu'ils alloient chercher.

Ils partirent de S. Salvador le 6. Octobre 1646. & arriverent en 17. jours de marche , & avec beaucoup d'incommoditez & de dangers à Sogno.

Leur qualité d'Envoyez Plenipotentiaires du Roi , leur fit donner une audience en ceremonie. Ils présenterent au Comte leur lettre de créance , & celle que le Roi lui écrivoit. Il se fit lire la lettre de créance des Plenipotentiaires , & reçût avec respect celle du Roi. Le Pere Ange lui fit un discours pathetique sur l'obligation que l'Evangile lui prescrivoit pour son Souverain , & changea tellement son cœur porté par les avantages qu'il

avoit remportez , à exiger du Roi les conditions les plus avantageuses , que malgré les représentations que lui firent les gens de son conseil , il resolut de faire une bonne & ferme paix avec le Roi son beau-frere , & de lui rendre le Prince son fils.

Les Conseillers d'Etat firent tout leur possible pour l'empêcher de rendre le Prince. Ils lui représenterent que pendant qu'il l'avoit entre les mains , le Roi son pere qui l'aimoit tendrement , ne feroit rien au préjudice de ses Etats & de sa personne , que le Prince seroit comme un otage qui retiendrait le Roi , & l'empêcheroit de se souvenir des guerres passées , où il avoit eû tant de desavantages.

Traité de
paix entre
le Roi de
Congo &
le Comte
de Sogno
& le Prince
de Congo
déliuré.

Mais rien ne fut capable de l'ébranler , & de lui faire changer de résolution. Le traité de paix fut conclu , & signé par lui & par les deux Capucins Plenipotentiaires , & en consequence , le Prince de Congo fut remis entre leurs mains pour être conduit par eux-mêmes jusqu'aux frontieres des deux Etats.

Le Comte écrivit au Roi , & les Plenipotentiaires lui envoyerent par un Exprès le traité de paix qu'ils

avoit
avec
avis
main
jours
tiere
trou

Il
jour
que
nev
avo
veu
se
her
plu
ent
trè
pre
d'C
bre
rou
qu
de
pe
ge

O
pe
Le
da

avoient conclu & signé en son nom avec le Comte. Ils lui donnerent aussi avis que le Prince étoit entre leurs mains, & qu'ils partiroient dans deux jours pour le conduire jusqu'à la frontiere, & le remettre à ceux qui s'y trouveroient de sa part.

Ils partirent en effet de Sogno le jour marqué; rien ne fut plus tendre que l'adieu que se firent l'oncle & le neveu dans cette occasion. Le Comte avoit toujours traité le Prince son neveu avec tout le respect, & la tendresse que meritoit sa qualité de Prince hereditaire de la Couronne, & de son plus proche parent. Il s'étoit formé entre eux une amitié reciproque, & très-parfaite. Le Comte le combla de presens, lui donna grand nombre d'Officiers pour le servir, une nombreuse escorte, & fit préparer sur sa route tout ce qui étoit nécessaire pour que le Prince fit son voyage commodement. Il l'accompagna en personne pendant quelques lieues, & le chargea encore d'une lettre pour le Roi.

Le Prince trouva à la frontiere les Officiers & les troupes que le Roi son pere avoit envoyez pour le recevoir. Les Plenipotentiaires prirent congé de lui, & retournerent à Sogno, où

après s'être reposez quelques jours , ils prirent le chemin de Loanda.

Ils souffrirent beaucoup dans ce long voyage , la chaleur étoit excessive , ç'en étoit la saison pendant le mois de Novembre , le plus fort de l'Eté en ces pays-là , & par les travaux Apostoliques , auxquels ils se trouverent obligez par la quantité de gens qui venoient leur demander les Sacramens , & apporter leurs enfans pour recevoir le Baptême.

Il leur arriva une chose qui merite d'avoir place dans cette Relation. Ils avoient été obligez de passer une nuit en pleine campagne sur des branches d'arbre , & étoient partis de ce mauvais gîte avant le jour. Ils avoient fait une demi lieuë , lorsque le Pere Jean-François s'apperçût qu'il avoit oublié son Crucifix où ils avoient passé la nuit. Il envoya aussi-tôt un de ceux qui les accompagnoient pour l'aller chercher ; mais se défiant de l'exactitude ou de la fidélité de cet Envoyé , il le suivit , & y alla lui-même. Il fut surpris de trouver une troupe de gens qui étoient à genoux autour de cette sainte Image , qui disoient en leur langue *ziam bien , pungu* ; c'est-à-dire , le Pere a oublié son image , il la re-

Accident
dans le
voyage de
Loanda.

viens
jouit
enfant
n'aur
accid
Ils
cemb
teur
Ces
de p
été l
qu'i
des
d'un
voic
den
défr
vou
le.
que
ren
la v
qui
Le
jou
ses
ren
au
me
à E

viendra chercher. Son arrivée les réjoüit, & ils lui presenterent trente enfans pour recevoir le Baptême, qu'ils n'auroient pas reçu sans cet heureux accident.

Ils arriverent à Loanda le 15. Decembre, & presenterent aux Directeurs Hollandois les lettres du Roi. Ces Messieurs avoient appris le traité de paix, dont les Capucins avoient été les Plenipotentiaires, & ayant vû qu'ils étoient envoyez du Roi auprès des Etats Generaux, ils les reçurent d'une toute autre maniere qu'ils n'avoient fait dans leur voyage précédent. Ils voulurent les loger & les défrayer; mais ces bons Religieux ne voulurent point demeurer dans la ville. En attendant qu'il y eut un embarquement pour le Bresil, ils se retirerent sur cette petite Isle qui est devant la ville, où l'on pêche les coquilles qui servent de monnoye dans le pays. Le Roi de Congo s'en est reservé la jouissance, & il y a ses Officiers, & ses pêcheurs. Ce fut là qu'ils attendirent le vaisseau qui les devoit porter au Bresil.

Ils s'y embarquerent au commencement de Fevrier 1647. & arriverent à Fernambouc après quarante jours de

Ils partent de Loanda.

navigation fâcheuse, dans laquelle le biscuit & l'eau leur avoit presque entièrement manqué.

Ils arrivent
à Fernam-
bouc en
Mar. 1647

Leur qualité d'Envoyez du Roi de Congo aux Etats Generaux, & les lettres des Directeurs de Loanda, les firent recevoir avec honneur par ceux de Fernambouc. Ils obtinrent aisément la permission qu'ils demanderent d'aller loger chez le Sieur Louis Heins, le même qui avoit logé les Capucins Genoïis, & ils y demeurèrent cinquante jours, & par la recommandation du Sieur Jean Valting, François, ils eurent permission de faire dans cette maison toutes les fonctions de leur ministère, on leur recommanda seulement que ce fût à portes fermées, & avec tout le secret possible.

Ils s'embarquerent enfin sur une escadre Hollandoise convoyée par trois vaisseaux de guerre de la Compagnie; un des Capitaines de ces trois vaisseaux eût ordre de les recevoir avec honneur, & de les traiter comme Envoyez du Roi de Congo.

Ils partent
en Hollan-
de.

Le Sieur Heins, leur hôte, s'embarqua sur le même vaisseau, & le Capitaine en agit fort bien avec eux.

Le commencement de leur voyage fut assez heureux. Le vaisseau étoit

bien E
eurent
que les
rent,
demi,
voir p
cuit, &
soit cu

Ils t
cens l
glois
mais c
ils arr
plus
le va
me un

Le
qu'à
ses a
VVir
te l'
pouv
te C
donn
avoi
prép
celeb
avec
se r
L
mé

bien pourvû de vivres ; mais ils eurent sous la Ligne des calmes si longs que les vivres & les boissons se gâtèrent, de sorte qu'après deux mois & demi, ils se trouverent reduits à n'avoir par jour que deux onces de biscuit, & un peu de légumes qu'on faisoit cuire dans de l'eau gâtée.

Ils trouverent heureusement à deux cens lieuës de terre un vaisseau Anglois qui leur donna quelques vivres ; mais en si petite quantité, que quand ils arriyèrent au Texel, il n'y avoit plus qu'une once de biscuit dans tout le vaisseau, ce que l'on regarda comme un effet de la Providence divine.

Le Sieur Heins les conduisit jusqu'à la Haye, & les logea chez un de ses amis Catholique, nommé Gerard VVinden, ils y furent reçus avec toute l'affection, & la cordialité qu'ils pouvoient attendre d'une famille toute Catholique, qui s'empressa de leur donner tous les soulagemens dont ils avoient besoin, & sur-tout, ils leur préparèrent une salle, où ils pouvoient célébrer le saint Sacrifice de la Messe avec décence, & où les Catholiques se rendoient avec empressement.

Le Prince d'Oranges qui fut informé de leur arrivée, leur fit dire qu'il

Ils arrivent
à la Haye.

les recevroit avec plaisir ; mais qu'il souhaitoit qu'ils changeassent d'habit, afin de n'être pas exposez aux insultes de la canaille, dont il ne pouvoit pas les défendre ; ils consulterent sur cela des personnes sages & prudentes, & pour le bien de la cause qu'ils soutenoient, ils consentirent à se revêtir d'habits ordinaires, qui ne les exposèrent point aux huées de la populace.

Les Envoyez ont audience du Prince d'Orange, & des Etats.

En cet état ils allerent à l'audiance du Prince, qui les reçut comme les Envoyez d'un puissant Roi d'Ethiopie, ils lui présenterent leurs lettres de créance, & celle que le Roi de Congo lui écrivoit, sur le su et de leur commission. Le Prince répondit poliment à leur compliment, & leur dit que l'usage du pays, étoit qu'ils donnassent dans un memoire, les propositions qu'ils avoient à faire, afin qu'il le fit voir dans l'Assemblée des Etats. Les Envoyez qui étoient instruits de ce ceremonial, l'avoient tout prêt, ils le mirent sur le Bureau, & se retirerent.

Leur Memoire fut examiné dans la premiere Assemblée, & comme la principale demande étoit que les Capucins Missionnaires destinez pour le

Roya
passer
nera
fussent
rée,
des b
tion p
accor
me.

Ma
Repu
fois
décre
Envo
tions
le pr
fut v
port
fussent
Etats
pour

Le
pêch
fut p
chag
les p
de H
aux
leurs
Il
Fran

Royaume de Congo, auroient les passeports nécessaires des Etats Generaux pour y aller, pourvû qu'ils fussent d'une Nation amie ou confederée, & qu'ils vinssent en Hollande sur des bâtimens Alliez, cette proposition parut si raisonnable, qu'elle fut accordée d'un consentement unanime.

Mais comme la coutume de cette Republique est d'examiner plus d'une fois le mêmes choses, avant que le décret en soit signé, la demande des Envoyez trouva de si fortes oppositions dans l'Assemblée suivante, que le premier décret fut cassé, & qu'il fut resolu de n'accorder aucun passeport aux Ecclesiastiques, tels qu'ils fussent, qui voudroient passer par les Etats dépendans de la Republique, pour aller au Royaume de Congo.

Le Prince fit ce qu'il pût pour empêcher cette resolution; mais il n'en fut pas le maître, il en témoigna son chagrin aux Envoyez, leur accorda les passeports nécessaires pour sortir de Hollande, & leur donna la réponse aux lettres du Roi de Congo, & à leurs Memoires.

Ils traverserent une partie de la France, Ils passent
France, s'aboucherent en chemin en France,

& vont à
Rome.

90 RELATION

avec leur General qui y faisoit ses visites, & trouverent à Lyon le Cardinal François Barberin qui s'en alloit à Rome, qui leur offrit de les y mener avec lui. Ils n'eurent garde de refuser une offre si obligeante, ils firent agréablement le voyage à la suite de cette Eminence, & arriverent à Rome le 19. Mars 1648.

Après avoir fait la reverence aux Cardinaux de la Propagande, ils eurent une audience secrette du Pape, à qui ils rendirent compte de l'état des Missions, & de ce que le Roi de Congo les avoit chargé de traiter avec sa Sainteté.

Ils ont audience publique comme Ambassadeurs.

Le Pape fut très-content de ce qu'ils lui rapportèrent, & leur dit qu'il vouloit leur donner audience en plein Consistoire, comme à des Missionnaires Ambassadeurs. Ils l'eurent le 19. Mai étant accompagnez du Pere Simplicien de Milan, Procureur General de leur Ordre. Après les ceremonies ordinaires, le Pere Ange de Valence fit un discours latin qui plût extrêmement au Pape & à tout le Sacré College. Après avoir loué la pieté du Roi, son attachement inviolable à la Religion, ses soins paternels pour les Peuples, qu'il souhaitoit ardemment

de voir revenir dans le sein de l'Eglise, il s'étendit sur le besoin pressant que l'on avoit d'ouvriers Evangeliques, pour cultiver cette nouvelle vigne, & s'offrit avec son Compagnon pour y retourner, dès que le Pape leur en donneroit la permission; après quoi ils présenterent leurs lettres de créance, & la lettre d'obedience que le Roi de Congo écrivoit au Pape. Elles étoient en Portugas. Le Pape en fit faire la lecture, & s'étendit beaucoup sur les loüanges de ce Prince, & comme le Roi lui marquoit que hors de sa Capitale, il n'y avoit que seize Prêtres dans tous ses Etats, le Pape promit d'y envoyer un Evêque, & un nombre suffisant de Missionnaires pour y prêcher l'Evangile, & avoir soin de ces Peuples. Il dit aux Ambassadeurs, qu'il acceptoit l'offre qu'ils lui faisoient de retourner dans le pays, il les assura de sa protection, & de la recompense dont Dieu couronneroit leurs travaux.

Nous verrons dans la suite, que le Pere Ange de Valence fut établi Prefet de la Mission du Royaume de Benin, & le Pere Jean-François de Rome, de celle de Congo.

CHAPITRE II.

Ce qui se passa à Congo après le traité de paix avec le Comte de Sogno.

IL est tems de dire ce qui se passa à Congo, après que la paix eut été conclue avec le Comte de Sogno. Dès que le Roi en eut reçu la nouvelle, & qu'il fut assuré que son fils étoit en chemin pour le venir trouver, il en rendit de très-humbles actions de grâces à Dieu, qui étoit l'Auteur de cette paix, & qui s'étoit servi de l'habileté des Capucins pour ménager ce traité, qui paroissoit si difficile. Il remercia aussi le Pere Prefet, dont les lettres avoient amoli le cœur du Comte, & l'avoient porté à la paix, qu'on n'osoit esperer d'un Prince enflé de ses victoires passées, qui avoit des troupes nombreuses, & aguerries; & qui tenoit entre ses mains le Prince héritier présomptif de la Couronne. Mais le Roi ne se contenta pas de ce qu'il avoit fait en particulier pour remercier Dieu, il résolut de le faire d'une manière plus éclatante. Il fit sçavoir au Pere Jean de S. Jacques, qu'il avoit

envoy
vint à
ce de
tout l
dre.

Le
dre si
trant l
à tou
impat
mon l
la Re
avoir
qui p
ne tou
Princ
truire
résolu
faire
Dieu
sacrer
Dieu
Nous
regar
cond
ce,
sainte
cevo
de le
pour
assur

envoyé audevant du Prince , qu'il vint à la Cour ; mais qu'il dît au Prince de demeurer hors de la ville avec tout son train , jusqu'à nouvel ordre.

Le Pere Prefet s'étonnant d'un ordre si extraordinaire , & lui remontrant la peine qu'il feroit au Prince , & à toute la Cour qui l'attendoit avec impatience ; le Roi lui dit , sçachez , mon Pere , que j'ai été long-tems avec la Reine mon épouse sans pouvoir avoir de Prince qui me succedât , & qui pût empêcher que ma Couronne ne tombât entre les mains de quelque Prince idolâtre , qui auroit pû détruire la Religion dans l'Etat , nous résolûmes dans ce besoin pressant , de faire un vœu à l'immaculée Mere de Dieu , & de lui promettre de lui consacrer le fils que nous attendions de Dieu ; par sa puissante intercession. Nous l'avons eû ce fils désiré , & je regarde son retour , comme une seconde naissance , & une nouvelle grace , dont je suis redevable à cette sainte Vierge. J'ai résolu de ne le recevoir que le jour de sa Conception , & de le lui offrir de nouveau ce jour là , pour être à jamais son esclave , étant assuré qu'elle lui procurera des années

Aktion de
pieté du
Roi.

heureuses , & les graces necessaires pour bien conduire les peuples que Dieu lui donnera.

Le Pere Prefet n'eut rien à repliquer à une resolution si pleine de pieté que le Roi executa ponctuellement, sans que la tendresse qu'il avoit pour ce fils le portât à le voir plutôt.

Rare exemple de pieté & de reconnaissance dans un Roi , que l'on pouvoit encore regarder comme un Neophite.

Enfin la veille du jour marqué pour la reception du Prince , on le fit entrer le soir sans ceremonie dans la ville , & on le conduisit au Convent des Capucins , qui le reçurent & le logerent le mieux qu'il leur fut possible , & où il reçut les complimens de toute la Cour.

Reception
que le Roi
de Congo
fit au Prin-
ce son fils
le 2. De-
cembre
1648.

Le lendemain matin, il y eut une procession generale , qui étoit terminée par le Prince , qui marchoit entre le Pere Prefet , & le Pere Jean de S. Jacques. Ils entrerent de cette maniere dans l'Eglise. On conduisit le Prince devant l'Autel de la sainte Vierge , dont il portoit le rosaire au col , il s'y prosterna & y demeura assez longtemps en prieres , après quoi , on le conduisit au Roi son pere , qui l'atten-

doit sur
milieu

Le R
nit tou
qu'ils a
sa sain
des da
sangla
& qui
traite
ction.

Le
rompi
part d
te sou
entier
roit a
été c
son
gage

Le
role ,
bien
lable
sujet
leme
Sang
que
dit ,
mé c
core

doit sur un trône magnifique placé au milieu d'un riche tapis.

Le Roi lui dit d'abord de se souvenir toute sa vie des obligations infinies qu'ils avoient tous deux à Dieu, & à sa sainte Mere, qui l'avoit preservé des dangers qu'il avoit couru dans la sanglante guerre où il s'étoit trouvé, & qui avoit obligé son oncle de le traiter avec tant de bonté & de distinction.

Le Pere Jean de S. Jacques interrompit le Roi, pour l'assurer de la part du Comte de Sogno de sa parfaite soumission, & de son dévouement entier à ses volontez, qu'il observeroit avec fidelité le traité qui avoit été conclu, & qu'en lui renvoyant son cher fils, il lui avoit donné un gage précieux de ses sentimens.

Le Pere Prefet prenant alors la parole, fit un excellent discours sur le bien de la paix, & de l'union inviolable qui doit être entre le Roi & ses sujets tels qu'ils fussent, & principalement entre lui & les Princes de son Sang, & il attendrit tellement le Roi, que ce Prince répandant des larmes, dit, qu'il vienne donc ce fils bien aimé que la sainte Vierge me donne encore une fois. Le Prince s'étant avan-

cé à ces paroles, & ayant embrassé les genoux de son pere, le Roi le releva, l'embrassa tendrement, & le fit asseoir auprès de lui.

Le Chapelain du Roi commença alors la Messe, que le Roi & le Prince entendirent à genoux jusqu'à l'Offertoire. Le Roi se leva, & prenant le Prince par la main, il le conduisit au pied de l'Autel où il dit à haute voix, que n'ayant rien de plus précieux à offrir à la Reine du ciel que son fils aîné qu'il avoit reçu d'elle par deux fois, il le lui donnoit, le consacroit pour toujours à son service, & la supplioit de le recevoir au nombre de ses serviteurs, & de ses esclaves. Et l'ayant fait approcher du Celebrant, il le lui mit entre les mains. Le Prêtre prit les mains du jeune Prince, & les tint pendant qu'il pria en silence, les yeux élevez au Ciel, après quoi il le rendit au Roi, en faisant sur eux le signe de la croix. Le Roi & le Prince étant retournés en leurs places, on continua la Messe, & quand elle fut achevée, le Roi prenant le Prince par la main, le conduisit au pied de l'Autel, d'où le jeune Prince protesta qu'il ne sortiroit point que le Prêtre ne lui en eût donné la permission avec sa benediction,

tion.
de la
rien
de son
après
qui le
de to
ni qu
joye

Le
te à la
buer

Le
Princ
corte
liers
de la

On
piété
sainte
cœur
prene
cins-
marq
au ba
faisoi
ces
Vierg

La
& le
les se

tion, puisqu'étant consacré au service de la sainte Vierge, il ne pouvoit plus rien faire sans l'agrément des Ministres de son fils. Il la reçut dans le moment, après quoi il suivit le Roi son pere, qui le conduisit au Palais accompagné de toute sa Cour, & d'un Peuple infini qui pouffoit sans cesse des cris de joye pour l'heureux retour du Prince.

Le Roi tint ce jour-là table ouverte à la maniere du pays, & fit distribuer des vivres à tout le Peuple.

Le soir étant venu, le Roi & le Prince retournerent à l'Eglise sans cortège, & comme de simples particuliers, afin de gagner les Indulgences de la fête.

On ne sçauroit croire combien la pieté envers Dieu, & la dévotion à la sainte Vierge, augmentèrent dans le cœur de ce jeune Prince, il alloit apprendre la Grammaire chez les Capucins avec ses freres puînez, & on remarqua qu'au lieu de mettre son nom au bas de ses compositions, comme faisoient les autres, il n'y mettoit que ces mots : l'Esclave de la sainte Vierge.

La paix avec le Comte de Sogno, & le retour du Prince ne furent pas les seules graces que le pays reçut de

la main de Dieu en cette année 1648.

Le Royau-
me d'An-
golle repris
par les Por-
tugais sur
les Hol-
landois.

Les Portugais reprirent cette année sur les Hollandois la ville de Loanda, & le reste du Royaume d'Angolle, dont ces derniers avoient été maîtres pendant sept années. Voici en abrégé l'histoire de cette conquête.

Dom Salvat Correa de sa Penevida Capitaine General des armées du Roi de Portugal, Officier de grande reputation, eut ordre de reprendre Loanda, & le Royaume d'Angolle. Il fit tous les préparatifs nécessaires pour cette importante expedition. Il avoit onze navires de haut bord, & quantité d'autres navires de charge, de bonnes troupes & toutes sortes de munitions. Il fixa son départ au quinze de Juin, ce qui étant sçû à Fernambou du Pere Jean Paina de la Compagnie de Jesus, homme d'un merite & d'une vertu reconnüe, il lui fit dire sous main, que s'il vouloit réussir dans son entreprise, il devoit avancer son départ de trois jours. Le General ne sçachant pas d'abord d'où venoit cet avis, n'en fit pas de cas; mais quand il eût appris qu'il venoit du pere Paina, il vit bien que ce saint homme avoit de fortes raisons pour le lui donner, & il résolut d'y déférer.

Il f
il eut
qu'en
aux c
Loand

Le
ques g
& att
re sa
tempè
disper
maître
du ave
queme

Cet
Gener
ge, il
res, ra
descen
s'y opp
bien d
tre; m
si vige
deman
promè
ce ter
On les
cours
par la
ruleren
Août

Il fit mettre à la voile le 12. Juin , & il eut les vents tellement à souhait ; qu'en peu de jours la flotte se trouva aux côtes d'Afrique à seize lieues de Loanda.

Le General ayant fait mettre quelques gens à terre pour prendre langue, & attendant leur retour avant de faire sa descente , il fut surpris d'une tempête si violente , que sa flotte fut dispersée , beaucoup de bâtimens maltraités , & son vaisseau Amiral perdu avec trois cens hommes de débarquement qui étoient dessus.

Cette perte affligea sensiblement le General ; mais il ne perdit pas courage, il fit faire des prieres extraordinaires , rassembla ses vaisseaux , & fit sa descente en bon ordre. Les Hollandois s'y opposerent en braves gens , il y eut bien du sang répandu de part & d'autre ; mais le siege fut formé & poussé si vigoureusement , que les assiegez demanderent une trêve de trois jours , promettant de rendre la place si dans ce terme ils n'étoient pas secourus. On leur accorda ce terme , & le secours qu'ils attendoient d'Embacca & par la mer n'ayant pas paru , ils capitulerent & rendirent la place le 15. Août 1648.

On vit le quatrième jour après la prise de la ville, combien l'avis du Pere Paina avoit été bon. La flotte qui venoit d'Hollande au secours de la place parut, & si elle étoit venue plutôt, elle auroit empêché la prise de la place, ou l'auroit renduë bien plus difficile.

La prise de la Capitale entraîna après elle, celle du reste du Royaume; les Fortereffes d'Embacca & autres qui étoient entre les mains des Hollandois se rendirent, & les Portugais se virent absolument maîtres de tout l'Etat. Ils en rendirent à Dieu de solennelles actions de grâces, & le General ordonna que la ville qui s'appelloit San Paolo de Loanda, se nommeroit San Paolo de l'Assomption, pour perpetuer la memoire de la grace qu'on avoit reçue de Dieu le jour de l'Assomption de la sainte Vierge.

La victoire des Portugais donna beaucoup à penser au Roi de Congo. Il étoit assuté que les Portugais n'ignoroient pas les traitez qu'il avoit fait avec les Hollandois, & combien il avoit causé de dommages aux Portugais en prenant le parti de leurs ennemis. Il avoit à craindre qu'ils ne s'en vengeassent, & ne s'emparassent de

ses Et
solut
venat
la tem
& sur

Il
auprè
minie
ge de
go, &
gne C
Sebat
Dom
tre d
leurs
créan
bassac
de ra
faiso
perso
Laiqu
& de
amité
concl
Ils
le 19
cûs r
d'abc
Bona
toien
que l

ses Etats. Dans cette extrémité il résolut de leur faire une satisfaction convenable, & de conjurer par un traité la tempête qui alloit tomber sur lui, & sur ses Etats.

Il nomma pour ses Ambassadeurs Ambassade
que le Roi
de Congo
envoye au
Viceroy
d'Angolle. auprès du Viceroy Correa le Pere Dominique Cardoso, Recteur du College de la Compagnie de Jesus à Congo, & le Pere Bonaventure de Sardaigne Capucin, auxquels il joignit Dom Sebastien Telez Manichim-Angua, & Dom Sebastien Menefez, Grand Maître de sa Maison, & leur fit expedier leurs instructions, & la lettre de créance où ils étoient nommez ses Ambassadeurs dans l'ordre que l'on vient de rapporter, afin que si le Viceroy faisoit difficulté de traiter avec des personnes Ecclesiastiques; les deux Laïques pussent faire le traité de paix, & de renouvellement de l'ancienne amitié que le Roi vouloit tâcher de conclure.

Ils eurent leur premiere audience le 19. Fevrier 1649. on les avoit reçûs très-poliment; mais on n'eut pas d'abord les mêmes égards pour le Pere Bonaventure. Les Portugais qui étoient demeurez dans la ville pendant que les Hollandois en étoient maîtres,

se souvenoient d'y avoir vû ce Pere en qualité d'Envoyé du Roi de Congo, & s'étoient imaginez qu'il étoit l'Auteur des Traitez que ce Prince avoit conclu avec les Hollandois, qui avoient porté de si grands préjudices à leur Nation; de sorte qu'on blâmoit hautement le Viceroy de ce qu'il recevoit comme Ambassadeur, un homme qu'on devoit regarder comme un traître à la Nation. La chose alla si loin, que marchant dans la ville, il entendit plus d'une fois, qu'on l'appelloit traître, & qu'on disoit qu'il le falloit lapider, ou le jeter à la mer.

Mais ce bon Religieux, à qui la conscience ne reprochoit rien, méprisoit ces injures & ces menaces, & n'eut pas de peine à dissiper ces faux bruits, & à se justifier. Il le fit d'une maniere si démonstrative, qu'il convainquit le Viceroy de sa sincerité, & gagna tellement sa confiance, qu'il fut le seul arbitre du traité qui fut conclu avec le Roi de Congo, & le Viceroy au nom du Roi de Portugal son maître.

Traite de paix conclu entre les Portugais & le Roi de Congo. Une des conditions de ce traité fut que les Capucins auroient un Couvent à S. Paul de Loanda, qui serviroit comme d'entrepôt pour les Religieux de leur Ordre qui viendroient

d'Europe pour passer à Congo , où
 qui retourneroient en Europe , soit
 qu'ils prissent la route du Bresil
 ou autrement , qu'ils y pourroient
 mettre tel nombre de Religieux qu'ils
 jugeroient à propos. Qu'on ne leur
 donneroit aucun empêchement , &
 qu'au contraire on les favoriseroit en
 toutes choses. Le Roi de Congo ayant
 désiré cette condition sur toutes cho-
 ses , & la regardant comme la base de
 la bonne intelligence qu'il vouloit en-
 tretenir avec les Portugais , qui de-
 voient contribuer de toutes leurs for-
 ces à la conservation , & à l'augmenta-
 tion de la Foi dans ses Etats.

Un autre article portoit , que pour
 reparation des dommages que le Roi de
 Congo avoit causé aux Portugais pen-
 dant la guerre , il leur livreroit neuf
 cens esclaves ou l'équivalent , outre
 l'entière restitution de tous ceux qui
 s'étoient retirez chez lui en désertant
 de chez leurs maîtres , que l'on sça-
 voit très-certainement qu'il gardoit à
 Congo , & qu'il faisoit travailler à
 fouiller les mines d'or qui sont dans
 ses Etats , où il en périssoit tous les
 jours un grand nombre dans ce rude
 travail.

On voit par cet article la verité de Mines d'or

à Congo.

l'existence des mines d'or dans cet Etat, qui rendroient les Rois de Congo très-riches, si ces Princes ne les tenoient cachées autant qu'il leur est possible, de crainte d'attirer chez eux les Étrangers, qui pour se rendre maîtres des sources de ce précieux métal, ne manqueroient peut-être pas de se rendre maîtres du Royaume.

Les autres articles du traité sont inutiles ici, & nous nous dispenserons de les rapporter. Il fut conclu & signé par le Viceroy & les Ambassadeurs, qui partirent fort satisfaits des honneurs & des bons traitemens qu'ils reçurent, & retournerent à Congo, où le Roi le ratifia aussi-tôt, & on en jura l'exécution dans tous ses points; après quoi le Pere Bonaventure, qui ne pouvoit être plus long-tems éloigné du troupeau confié à ses soins & à sa vigilance, s'en retourna à Bamba lieu ordinaire de sa résidence.

Cependant le Roi oubliant sa parole, & ses sermens, selon le génie ordinaire de la Nation, différoit toujours, sous d'assez mauvais prétextes, d'exécuter le traité.

Il est vrai que le Royaume avoit beaucoup souffert, & étoit fort dépourvu d'hommes & de marchandises;

ses ;
me d
se m
mass
les p
dans
porte
qui l
mêm
son c
pour
arme
lut le
Le
l'arm
point
re ou
part
au R
gole.
force
suspe
tant
paro
rer d
gran
ges e
dit e
oblig
men
qu'il

ses ; mais le Viceroy qui étoit un homme droit & severe , crut que le Roi se moquoit de lui , & commença d'amasser des troupes , & de faire tous les préparatifs nécessaires pour entrer dans le Royaume de Congo , & y porter la guerre & la désolation , ce qui lui auroit été très-facile. Il ne prit même aucunes mesures pour cacher son dessein , soit qu'il se crût assez fort pour mettre le Roi à la raison par les armes , soit qu'en l'intimidant il voulut le contraindre à tenir sa parole.

Le Pere Bonaventure ayant appris l'armement du Viceroy , ne douta point que si on en venoit à une rupture ouverte , le Royaume ne fût désolé , partit de Bamba sans en donner avis au Roi , & se rendit en droiture à Angole. Il parla au Viceroy avec tant de force & d'efficace , qu'il l'obligea de suspendre son armement , lui promettant qu'il obligeroit le Roi à tenir sa parole , & sur le champ , sans considérer qu'on étoit encore alors dans les grandes chaleurs qui rendent les voyages extrêmement dangereux , il se rendit en diligence à S. Salvador , & obligea le Roi à executer ponctuellement toutes les conditions du traité qu'il avoit juré , & ainsi la paix & la

bonne intelligence furent entierement & solidement rétablies entre les deux Royaumes.

Mort du
Pere Bona-
venture.

Mais le Pere Bonaventure fut la victime de cette paix, il fut attaqué d'une fièvre violente, accompagnée d'une cruelle dysenterie, qui l'emporterent le 14. Mai 1649. Le Royaume & la Mission firent une perte irréparable dans cet excellent Missionnaire. Il étoit sçavant, propre aux affaires, zélé pour la gloire de Dieu, fervent Religieux, il aimoit le travail, il avoit exercé toutes les charges de son Ordre dans sa Province de Castille, & y avoit dans toutes acquis un honneur infini. Le Roi le pleura, & toute la Cour témoigna la douleur qu'elle avoit de sa mort.

Mort du
Prefet de la
Mission.
abregé de
sa vie.

La Mission des Capucins & le Royaume perdirent, à peu près dans le même-tems, un autre Pere Bonaventure. Il étoit d'Alessio, dans la terre d'Otrante au Royaume de Naples. Il avoit été établi Prefet par la Congregation de la Propagande, après avoir rempli avec une distinction singuliere les premiers postes de sa Province. C'étoit un homme d'un esprit superieur, sçavant, & capable des plus grandes affaires. Le Roi de Con-

go le
nous
occa
son C
ordin
affair
de v
étoien
prêch
il éro
ido'à
serve
mon
plove
me le
pend
Con
sans
éton
de se
augm
si co
qu'u
dant
& n
quel
& a
mah
stine
geoi
jour

go le consultoit en toutes choses : nous l'avons vû ci-devant en plusieurs occasions ; il étoit comme l'ame de son Conseil, & quoiqu'il fût extraordinairement occupé dans toutes les affaires de l'Etat, il ne perdit jamais de vûe celles de la Religion, qui étoient toujours son premier objet. Il prêchoit solidement & avec zele, & il étoit rare que les pécheurs & les idolâtres résistassent à ses discours. Sa ferveur le portoit par tout, pas un moment de sa vie n'étoit vuide, il employoit sans ménagement pour lui-même les jours & les nuits, & soutenoit pendant l'absence ou les maladies de ses Confreres, tout le poids de la Mission sans se plaindre, & ce qui est de plus étonnant, sans relâcher jamais rien de ses austeritez & de ses jeûnes, qu'il augmenta de telle sorte dans ce pays si contraire au jeûne, qu'il ne faisoit qu'un Carême de toute l'année, pendant laquelle il ne buvoit que de l'eau, & ne mangeoit que des racines, ou quelquefois des legumes cuites à l'eau & au sel, avec un peu de farine de mahis détrempée dans l'eau. Son abstinence étoit si grande qu'il ne mangeoit pour l'ordinaire, que de deux jours l'un, & souvent il passoit les

Semaines entieres sans manger , & sans que cela portât aucun préjudice aux autres austeritez qu'il pratiquoit , qui faisoient dire à ceux qui en avoient connoissance , qu'il vivoit par miracle.

Malgré ses travaux & ses courses Apostoliques , il étoit tellement recueilli , qu'il ne quittoit jamais l'exercice de l'Oraison , & ce qui est étonnant , c'est qu'il avoit toujours le visage gai , l'abord agréable , & prévenant : il étoit civil , toujours prêt à faire plaisir , le plus compatissant pour tout le monde , & le plus austere pour lui-même.

Tel étoit le Pere Bonaventure d'Alleso. Peut-on s'étonner après cela , si Dieu répandoit si abondamment ses bénédictions sur ses travaux , & s'il a fait des conversions innombrables dans ce pays ? En voici une des plus signalées.

Conversion
merveilleu-
se d'un He-
retique.

Il couroit un jour chez un malade ; il manqua le chemin , & passa devant une maison où logeoient quelques Hollandois qui étoient à la Cour du Roi de Congo. Ces heretiques pour se moquer de lui l'appellerent , & lui dirent qu'ils avoient un de leurs compagnons malade à l'extrémité. Quoi-

que
poin
re p
d'en
de so
l'ébr
dout
d'un
quar
tems
de c
thol
fort
Son
il s
conv
ec c
men
erre
prof
glise
Pere
joye
ce p
lum
rées
nair
L
tres
de f
duit

que le Pere vît bien qu'ils n'avoient point d'autre intention que de lui faire perdre son tems, il ne laissa pas d'entrer, il vit le malade, lui parla de son salut avec tant de force, qu'il l'ébranla. Le malade lui proposa ses doutes, & le Pere les lui éclaircit d'une maniere si nette, & si convainquante, qu'il lui demanda un peu de tems pour y penser. Le Pere profita de ce moment pour aller voir le Catholique, & ne l'ayant pas trouvé fort pressé, il retourna à l'Hollandois. Son mal étoit beaucoup augmenté; il s'en servit pour achever de le convaincre, & la grace achevant ce qu'il avoit si heureusement commencé, le moribond reconnut ses erreurs, les détesta, les abjura, fit sa profession de Foi, fut reconcilié à l'Eglise, & mourut dans les bras du Pere en parfait Catholique. Quelle joye pour le Pere! Quel bonheur pour ce pauvre homme! On feroit des volumes des conversions que Dieu a opérées par le moyen de ce grand Missionnaire.

La mort en moissonna plusieurs autres qui étoient mûrs pour le Ciel; de sorte que la Mission se trouva réduite à un si petit nombre d'ouvriers,

qu'elle attendoit avec impatience le secours qu'elle avoit envoyé chercher en Europe. Ce sera le sujet du Chapitre suivant, après que j'aurai dit quelque chose du Frere François de Pampe-lune, connu dans le monde sous le nom de Dom Tiburce de Redin.

Eloge de
Dom Ti-
burce de
Redin, ap-
pellé Fre-
re François
de Pampe-
lune.

Il étoit Navarrois, Chef de l'illustre Maison de Redin, si connue par les Heros qui en sont sortis. Il étoit Chevalier de l'Ordre royal de S. Jacques, & avoit eû des emplois considérables dans les armées du Roi d'Espagne. Il étoit naturellement brave & intrepide, & avoit autant de prudence & de sagesse que de bravoure; il en avoit donné des marques éclatantes en bien des occasions, & particulièrement à l'attaque de la Forteresse de l'Isle de S. Martin qui étoit occupée par les Hollandois. Ce brave Officier voyant que l'ardeur des soldats se rallentissoit, & craignant que la vigoureuse résistance des ennemis ne leur fit à la fin perdre courage, prit un drapeau, & ayant gagné la tête de l'attaque, il monta le premier à l'assaut, & planta son drapeau sur le haut de la brèche, ce qui encouragea tellement les soldats, que la place fut emportée dans cet assaut.

Il a
le Ro
de se
lui d
rager
porta
ment
une
de l'
un a
Frere
On
bit D
tus q
Il éto
ble p
fié, c
l'ima
rude
joye
C
ses S
pour
avoir
soit
de q
les S
un fi
me
lui e
soit

Il avoit fait tant de belles actions que le Roi d'Espagne l'estimoit comme un de ses meilleurs Officiers, & venoit de lui donner le Gouvernement de Carthagene dans l'Amerique. Ce poste important qui le condui oit naturellement à une très-haute fortune, & à une Viceroyauté, ne fut pas capable de l'arrêter dans le monde, il lui dit un adieu éternel, & prit l'habit de Frere Laïque chez les Capucins.

On doit dire qu'en prenant cet habit Dieu le revêtit de toutes les vertus qui en devoient être inséparables. Il étoit pauvre jusqu'à l'excès, humble plus qu'on ne peut penser, mortifié, obéissant, charitable au-delà de l'imagination. Les travaux les plus rudes & les plus humilians faisoient sa joye.

Comme il étoit fort connu du Roi, ses Superieurs l'employoient souvent pour lui demander les graces dont ils avoient besoin, l'humble Frere obéissoit, & comme s'il n'eût jamais scû de quelle maniere il faut traiter avec les Souverains, il écrivoit au Roi sur un simple quarré de papier, & comme un Cavalier de ses anciens amis lui en faisoit des reproches, & lui disoit qu'il avoit bientôt oublié la ma-

niere respectueuse avec laquelle on doit écrire au Roi, il lui répondit qu'il ne se souvenoit encore que trop des manieres du siecle, mais qu'il devoit pratiquer celles de la Religion dans laquelle il étoit entré. Aussi avoit-il sans cesse cette maxime de S. Bernard, & se repetoit sans cesse à lui-même ces paroles de ce grand Saint, *François, François, pourquoi es-tu venu ici?*

Lorsqu'il faisoit l'office de questeur au Couvent de Seville, où il étoit connu de tout le monde, il alloit presque toujours la tête déconvert, & les pieds nuds sans sandales.

Il falloit un jour avoir des palmes pour la procession du Dimanche des Rameaux, il s'adressa aux Chanoines de la Cathedrale, qui par charité, & pour l'éprouver, lui en firent donner un fort gros faisceau, après les avoir remercié, il le chargea sur ses épaules, sans permettre qu'aucun le soulageât de cette fatigue, & comme un Religieux s'étonnoit de ce qu'il avoit pris cette peine, sçachez, lui dit-il, que si j'eusse voulu écouter les suggestions du démon, & de mon propre orgueil, les palmes ne seroient pas venues au Couvent; j'ai été tenté cent fois de

les jo
secou
étoit
maise
ne m
pier
pech
que
étern
U
le vin
de Se
en pr
accus
man
de S.
digné
dit a
Capu
porte
man
merit
baissa
alla
dit a
prene
le Fr
trefo
bon
pas r
ta, l

les jeter dans la bouë; mais Dieu m'a secouru, & m'a fait entendre qu'il étoit du devoir de l'âne de venir à la maison avec sa charge, & d'ailleurs ne m'est-il pas plus convenable d'expi-er par cette petite humiliation les pechez que j'ai commis dans le siecle, que de souffrir pour eux les peines éternelles de l'enfer?

Une autre fois une pauvre femme le vint prier de demander au Président de Seville la grace de son fils, qui étoit en prison pour un crime dont il étoit accusé. Le bon Religieux y fut, & demanda la grace du coupable au nom de S. François; mais le Président indigné d'une telle demande, lui répondit avec tolere; je m'étonne, qu'un Capucin comme tu es qui devoit me porter à faire justice, tu oses me demander la grace d'un miserable qui merite la mort. Le Frere François baissa la tête sans repliquer, & s'en alla. Mais le Secretaire du Président dit à son maître, Votre Excellence ne prend pas garde que ce Religieux est le Frere François de Pampelune, autrefois Dom Tiburce de Redin votre bon ami. Le Président qui ne l'avoit pas reconnu courut après lui, l'arrêta, l'embrassa tendrement, & lui dit

qu'il y avoit de sa faute de ne s'être pas fait connoître, & de lui avoir fait commettre cette impolitesse à une personne qu'il honoroit, & estimoit infiniment, qu'il lui en demandoit pardon, & que pour marque qu'il lui pardonnoit, il le supplioit de lui commander quelque autre chose de plus considerable pour son service, puisqu'à l'égard du jeune homme, il avoit déjà ordonné qu'il fut mis en liberté à sa demande.

Le Frere François confus de cette honnêteté lui répondit avec humilité, si Votre Excellence n'a pas crû devoir déroger à la Justice par un acte de charité que je vous ai demandé au nom de mon Patriarche S. François, elle le doit beaucoup moins faire à ma demande. Qui est Redin pour oser le compromettre avec S. François? Je ne suis plus Redin, ainsi je supplie Votre Excellence, que la grace qu'elle accorde soit au nom de celui que je vous ai marqué.

Le coupable fut délivré sur le champ; & le President vint le soir même au Couvent voir le Frere François, & lui faire de nouvelles excuses de ne l'avoir pas reconnu. Il le trouva au jardin qui cueilloit des her-

bes.
excus
pieds
de ce
Frere
roit a
chez
de, &
donn
près
l'obé
le Pr
éton
voye
l'hun
Relig
Le
un en
rique
pou
sieur
liers
nu d
& l
voir
leur
& le
& d
dale
mon
nir.

bes. Le President lui ayant fait ses excuses, l'humble Frere se jeta à ses pieds, & le supplia de ne point user de ces termes à l'endroit d'un pauvre Frere Laique Capucin, à qui il ne restoit autre chose qu'à pleurer les pechez qu'il avoit commis dans le monde, & à profiter du tems que Dieu lui donnoit pour en faire penitence. Après quoi il retourna à l'ouvrage que l'obéissance lui avoit enjoint, laissant le President & sa compagnie dans un étonnement merveilleux de ce qu'ils voyoient, & extrêmement édifiez de l'humilité & de l'obéissance de ce bon Religieux.

Lorsqu'il étoit à Cadix en attendant un embarquement pour passer à l'Amerique, où ses Superieurs l'envoyoient pour fonder une Mission, il y eut plusieurs gens de qualité, & des Chevaliers de distinction qui l'avoient connu dans le monde qui le vinrent voir, & lui offrir ce qui étoit en leur pouvoir. L'humble Religieux confus de leur politesse, se jeta à leurs pieds, & les supplia de l'oublier entierement, & de ne se souvenir des sujets de scandale qu'il leur avoit donné dans le monde, que pour l'aider à en obtenir le pardon de Dieu.

Il arriva à la Goire port de la côte de Caraque en Amerique, où Dieu avoit resolu de recompenser ses travaux. Il y tomba malade, & quelques jours avant sa mort, il trouva un certain Dom Jean Bravo de Acugna, Capitaine du vaisseau la Marguerite qui étoit son intime ami. Il le pria de donner à ses Compagnons Missionnaires un peu de vin d'Europe pour le S. Sacrifice; ce que le Capitaine fit très-volontiers. Mais étant venu quelques jours après au Couvent, il trouva que le Frere François venoit d'expirer. La perte d'un ami si cher le toucha vivement, il en étoit inconsolable; il s'adressa au Gardien des Franciscains chez lesquels le Frere François étoit mort; & le supplia de lui donner quelque chose qui avoit appartenu au défunt, afin de le garder comme une marque de son amitié. Mais le défunt étoit si pauvre, qu'il n'avoit que sa corde, son chapelet, ses sandalles, son bâton & une petite besace, & ces petits meubles avoient déjà été enlevés. Le Gardien pour ne pas mécontenter ce devot Capitaine, resolut de faire revêtir le cadavre d'une autre robbe, afin de pouvoir partager celle qu'on lui ôteroit à ceux qui demandoient de

sa dépouille. Pour cet effet, il fit sortir ceux qui étoient dans l'Eglise, & fit fermer les portes, & là en présence de la Communauté, du Capitaine d'Acugna, & de peu d'autres personnes, il fit apporter un habit, & se mit en devoir de dépouiller le cadavre pour avoir sa robe, & lui en mettre une autre. Mais, chose admirable! Le cadavre résista à cet échange, & quand on lui eût étendu les bras pour lui tirer sa robe, on trouva qu'il tenoit si fortement les bouts des manches avec les doigts, que quelque violence qu'on lui pût faire, il fut impossible de les lui faire lâcher.

Je sçai qu'on pourroit attribuer cette pression au mouvement naturel que l'extension des bras se trouvant allongez par l'extention, ceux des doigts doivent se raccourcir, & fermer la main; mais il faut convenir que la force que l'on employa à les ouvrir étoit suffisante pour les allonger, & leur faire lâcher prise. Il faut donc avoir recours à quelque autre cause, & on en fut persuadé, lorsque le Gardien s'étant avisé de commander au cadavre en vertu de la sainte obéissance, de se laisser dépouiller, le cadavre, comme s'il eut été animé, ouvrit aus-

fitôt les mains, & donna une preuve authentique de l'obéissance que l'ame qui l'avoit animé, avoit toujours cherie & pratiqué à la lettre, pendant qu'elle y étoit unie. On le dépouilla aisément, on le revêtit d'un autre habit, & on eut ainsi de quoi satisfaire à la dévotion de plusieurs personnes à qui on le partagea.

CHAPITRE III.

Seconde Mission des Capucins à Congo.

LE Procureur General de l'Ordre se trouva chargé de poursuivre auprès de la Congregation de la Propagande, l'envoi des Missionnaires que l'on demandoit, & dont on avoit un si pressant besoin à Congo. La Congregation trouva à propos d'y en envoyer quatorze; sçavoir, douze Prêtres, & deux Freres Laïques, & elle en laissa le choix au Procureur General, il n'eut pas de peine à les trouver. Il en porta les noms aux Cardinaux, & leur indiqua le Pere Denys Moreschi de Plaisance, pour être le Superieur de cette troupe, & Prefet Apostolique, s'il se trouvoit que le

Pere
Le
rons
autre
Milio
sujet
poste
coup
putati
noms
sez in
Provi
gne,
très-p
quel i
La
sances
pedie
1646.
Genes
Cadix
lune
res E
toute
ment
Le
me,
leur
en les
toute
leur v

Pere Bonaventure fût mort.

Le Pere Denys que nous nommons l'ancien, pour le distinguer d'un autre du même nom, qui alla à ces Missions après lui, étoit un excellent sujet, & très-capable d'occuper ce poste important, où il s'acquit beaucoup de gloire, & une très-juste réputation. Je ne rapporterai point les noms des autres; cela me semble assez inutile, ils étoient de différentes Provinces, tant d'Italie que d'Espagne, & tous d'excellens sujets, & très-propres au grand ouvrage auquel ils étoient appelés.

La Parente du Prefet, & les obéissances de ses Compagnons furent expédiées à la Congregation le 9. Août 1646. Les Italiens s'embarquerent à Genes, & arriverent heureusement à Cadix où le Pere François de Pampeune les attendoit avec les Missionnaires Espagnols, & où il avoit disposé toutes choses pour leur embarquement.

Le Roi d'Espagne Philippe quatrième, voulut contribuer aux frais de leur embarquement, non seulement en leur faisant fournir abondamment toutes les provisions nécessaires pour leur voyage, & les ornemens sacrez

Presens que
le Roi d'Es-
pagne fait
aux Mis-
sionnaires.

dont ils avoient besoin pour le service de l'Autel, mais en faisant publier un indult, par lequel il accordoit à ceux qui les transporteroient à Congo, la faculté d'acheter tel nombre d'esclaves qu'ils voudroient sur les côtes d'Afrique, & de les aller vendre à celles de l'Amerique qui lui étoient soumises, sans que les Assensistes les en pussent empêcher.

C'étoit un avantage si considérable pour ceux qui transporteroient les Capucins, qu'il y eut presse à leur offrir passage dans les meilleurs vaisseaux. Mais les Gentilshommes titrez, & Espagnols naturels sont toujours préferrez à tous les autres dans semblables occasions, quelques Gentilshommes Navarrois, compatriotes & amis du Frere François qui demeuroient à Cadix, furent préferrez à beaucoup d'autres qui se presentoient, & firent un bâtiment Anglois de trente-six pieces de canon pour ce voyage.

Le départ fut fixé au quatrième d'Octobre de l'année 1647.

Départ de
la seconde
Mission.

L'Evêque de Cadix qui étoit alors un Religieux de l'Ordre de S. François, celebra ce jour-là pontificalement la Messe, fit un beau discours sur le sujet de cette Mission, donna la benediction

benedi
embras
se pr
Mission
cession

Le
fut sur
lique
vive q
en étar
voyage
un Vic
deux
fut gne
embarc
ligieux
départ
bord d
& s'em

Heu
le vaiss
plus fav
donner
vrer sa

On
mois,
l'on vo
moitié
même

L'éq
posé de
T

bénédiction aux Missionnaires, les embrassa tendrement, & selon ce qui se pratique aux embarquemens des Missionnaires, il les conduisit en procession au port.

Le Pere Denys Prefet de la Mission fut surpris dans ce moment d'une colique violente, avec une goutte très-vive qui firent juger qu'il n'étoit pas en état d'entreprendre un si pénible voyage. On lui conseilla de nommer un Vice-Prefet, & de garder avec lui deux Religieux, en attendant qu'il fût guéri, & qu'il se trouvât un autre embarquement; mais ce genereux Religieux ne voulut point différer son départ d'un moment, il se fit porter à bord de la chaloupe par deux esclaves, & s'embarqua tout malade qu'il étoit.

Accident
arrivé au
Prefet.

Heureusement le vent changea, & le vaisseau fut obligé d'en attendre un plus favorable pendant dix jours, qui donnerent au malade le tems de recouvrer sa santé & ses forces.

On mit à la voile le 14. du même mois, & on porta sur les Canaries où l'on vouloit faire des provisions, & on mouilla à la grande Canarie le 24. du même mois.

L'équipage de ce vaisseau étoit composé de gens de différentes nations, &

de Religions différentes. Le Capitaine étoit Anglois, & de la Religion Anglicane. Il y avoit des Luthériens, des Anabaptistes, des Calvinistes, des Coaques & des Catholiques, & ceux-ci faisoient le plus petit nombre.

Les Heretiques observoient les Capucins, & ne pouvoient assez s'étonner de leur voir pratiquer une vie dure & austere, une assiduité continuelle à la priere, & aux œuvres de charité, leurs heures du jour & de la nuit employées aussi regulierement que si ils eussent été dans un Cloître; l'exactitude de leurs jeûnes, & de leur abstinence, & avec tout cela une affabilité, une douceur charmante, & une disposition continuelle à rendre service à tout le monde. Ils étoient humbles, patients, modestes, ils souffroient avec joye de petits affronts qu'on leur faisoit exprès pour les éprouver, sans que cela leur fit perdre, le moins du monde, la paix & la tranquillité qui paroissoient sur leur visage.

On ne peut croire combien la pratique constante de toutes ces vertus, inspira de respect pour eux à ceux que la diversité & l'opposition de Religion les avoit d'abord rendus méprisables: on s'accoutuma à les entendre parler

de Di
peine
gion
sur le
la gra
tique
les de
tion e
Le
cé l'E
que c
pût s'
qu'il
pû ro
à sa m
ciden
en fin
finime
des n
des C
Ce
le por
se dér
le vai
qui s'e
si peu
avoir
tomba
ment
d'appe
glen,

de Dieu, on les écouta ensuite sans peine quand ils traitèrent de la Religion, & Dieu répandit tant d'onction sur leurs paroles, qu'avant d'arriver à la grande Canarie, il y eut six Hérétiques qui reconnurent leurs erreurs, les détestèrent, & firent leur abjuration entre les mains du Pere Prefet.

Le Capitaine Anglois qui avoit succé l'Hérésie, fut tellement ébranlé, que quoiqu'il ne se rendit pas, il ne pût s'empêcher d'avouer plusieurs fois qu'il étoit vaincu, heureux s'il avoit pû rompre les liens qui l'attachoient à sa malheureuse Secte. Il arriva un accident au Pere Antoine Ternelli, qui en faisant éclater sa patience, servit infiniment à faire revenir les Hérétiques des mauvais sentimens qu'ils avoient des Catholiques.

Ce Pere se promenant un soir sur le pont, tomba dans une écoutille, & se démit le bras droit. Il y avoit dans le vaisseau un Chirurgien Catholique qui s'empressa de le lui remettre, il le fit si peu adroitement, que le blessé après avoir souffert de grandes douleurs, tomba dans un profond évanouissement, de sorte qu'on fut contraint d'appeler au secours l'autre Chirurgien, qui étant Hérétique, & irrité

Accident
arrivé à un
des Mis-
sionnaires.

contre le Pere, parce qu'il avoit beaucoup contribué à la conversion des six qui avoient fait leur abjuration, voulut s'en venger sur ce pauvre blessé. Il fallut déplacer ce que le premier Chirurgien avoit crû remettre en place, & recommencer tout de nouveau une douloureuse operation, dans laquelle, par un esprit de vengeance, il ne menagea en aucune façon le blessé, comme il l'auroit pû, & le devoit faire.

Il s'attendoit à lui entendre jeter des cris; mais il fut bien trompé, le blessé ne laissa pas échapper une parole d'impatience, & quoiqu'il sentît de très-vives douleurs, qui le firent même évanouir, il le remercia gracieusement quand l'operation fut achevée, & pendant qu'il fut obligé de garder le lit, il faisoit entrer dans sa cabane tous ceux qui vouloient écouter les instructions, & les catéchismes qu'il faisoit.

Ils arrivent
à la grande
Canarie.

On arriva enfin à la grande Canarie. Nos Missionnaires allerent d'abord au Couvent des Peres de l'Observance de S. François qui les reçurent avec joye, & toute la charité possible. L'Evêque du lieu vouloit les avoir dans son palais, ou au moins partager leur

troupe
Prefet
leur co
freres
tité de
rent te
les ave
Les
étoient
emba
leurs v
& les
instam
sât troi
avec o
& d'oi
permi
une M
& rép
de Co
avoit u
sionnai
nombr
prêche
cette
quand
combl
ils pou
ver le
Ils n
de Ne

troupe avec les Observantins ; mais le Prefet lui remontra humblement qu'il leur convenoit de demeurer avec leurs freres , & fit la même réponse à quantité de gens de considération , qui firent tous les efforts imaginables pour les avoir chez eux.

Les quatre Capucins Genoïs qui y étoient passez avant ceux-ci , avoient embaumé toute l'Isle de l'odeur de leurs vertus. Ce qui fit que l'Evêque , & les principaux du pays demanderent instamment au Prefet , qu'il leur laissât trois ou quatre de ses Compagnons , avec offre de leur bâtir un Couvent , & d'obtenir de la Cour de Rome les permissions nécessaires pour y fonder une Mission. Le Prefet fut inflexible , & répondit toujours que le Royaume de Congo , auquel ils étoient destinez , avoit un besoin trop pressant de Missionnaires , pour pouvoir diminuer le nombre de ceux qu'il y conduisoit. Ils prêcherent pendant leur séjour dans cette Isle , avec un fruit admirable , & quand ils furent prêts de partir , on les combla de toutes les provisions dont ils pourroient avoir besoin pour achever leur voyage.

Ils mirent à la voile le dernier jour de Novembre. A peu de distance de

Prise d'un
vaisseau
François.

Ilsle, ils trouverent un petit navire François; on l'attaqua aussi tôt, parce qu'il y avoit guerre alors entre la France & l'Allemagne. Il fut pris après un combat assez opiniâtre. On l'amarina, & on lui fit faire le voyage de Congo.

Ils eurent pendant vingt jours un vent des plus favorables, qui leur fit faire beaucoup de chemin, après quoi ils eurent des calmes qui durèrent quinze jours entiers. Le vent étant venu, ils poursuivirent leur route, & s'étant trouvez par l'estime à cent lieues des côtes d'Afrique, ils avoient lieu d'espérer d'achever leur voyage

Monstre
qu'on
prend sur
le vaisseau,
& ce qui en
arriva.

en peu de jours, lorsqu'un matin on vit sur la grande vergue, un monstre de la figure d'un gros vilain oyseau horrible à voir, ayant une grosse tête de chien armée de longues cornes, de longues & fortes griffes aux pieds, & de grandes ailes cartilagineuses, avec des crochets comme les chauves-souris.

L'équipage épouvanté ne sçavoit que penser, & que faire. Un Anglois plus hardi que les autres, le fit tomber sur le pont, le lia & le mit dans une forte cage de bois, avec des barreaux de fer. Là, il le nourrissoit avec de la

vian
le fa

M
dan
telle
vaisse
droit

le me
de; a

A
assur
se à
allan
point
faire

à la
soûte
tre c
turel
ench
cins

le G
résol
me l
parté

la cro
tit le
rems

prena
à la m
ga à se

viande, & prétendoit l'appriivoiser, & le faire voir en Europe à son retour.

Mais aussi-tôt qu'on eut ce monstre dans le vaisseau, le calme revint de telle maniere, qu'il sembloit que le vaisseau étoit cloüé dans le même endroit. Ce nouvel accident obligea tout le monde à prier Dieu chacun à sa mode; mais en vain.

A la fin un Gentilhomme Espagnol assura qu'il étoit arrivé la même chose à un vaisseau, dans lequel il étoit allant aux Indes, & qu'on n'avoit point trouvé d'autre expedient pour faire revenir le vent, que de le jeter à la mer, après l'avoir bien battu: il soutenoit qu'il y avoit dans ce monstre quelque chose qui n'étoit pas naturel, & que c'étoit l'effet de quelque enchantement. On consulta les Capucins qui ne purent approuver ce que le Gentilhomme proposoit; mais on résolut de passer outre. Le Gentilhomme le demanda à l'Anglois à qui il appartenoit, & s'étant muni du signe de la croix, il ouvrit la cage, en fit sortir le monstre, le battit assez longtemps à coups de plat d'épée, & le prenant avec une fourche, il le jeta à la mer, & aussi-tôt le vent commença à souffler à merveille.

Accident arrivé au navire François. Le navire François pensa périr sous la Ligne par un autre accident. Il fut abordé par un de ces poissons monstrueux, que les Espagnols appellent Pico, & qu'on connoît chez les autres Nations sous le nom d'Espadon, ou poisson à épée, ou à corne; on pourroit l'appeller la Licorne de la mer. En effet, il porte au bout de son museau une longue corne forte, & si pointuë, qu'elle peut percer le doublage d'un vaisseau, & le faire périr par la voye d'eau qu'elle y fait.

Comme ce poisson aborda le navire pendant la nuit, il n'y avoit que la partie de l'équipage qui étoit de quart qui fut éveillée. Mais le coup qu'il donna au vaisseau éveilla bientôt tout le monde. Il fit autant de bruit qu'un coup de canon, l'arrêta malgré la violence du vent qui enflait les voiles, & le tint dans cet état, jusqu'à ce qu'en se débattant, il cassa sa corne, dont la partie qui demeura dans le vaisseau, avoit près de quatre pieds de longueur, & étoit au gros bout de la grosseur de la jambe d'un homme. Ce fut un vrai bonheur qu'il ne pût la retirer, parce qu'elle boucha le trou qu'elle avoit fait; au lieu que s'il l'avoit retirée, elle auroit fait une voye d'eau, qui

auoit pû faire périr le vaisseau.

Ils se trouverent le 6. Mars 1648. à l'embouchure du Zaire, après cinq mois de navigation, & mouillèrent à deux lieuës de Pinda, & environ à trois lieuës de Sogno. Ils avoient observé étant à la vûe de terre un arc-en-ciel très-vif & très-bien coloré sur les manœuvres du vaisseau. Comme il n'étoit point tombé de pluie, il ne pouvoit être formé que par les vapeurs subtiles qui s'élèvent de la mer, sur lesquels les rayons du soleil faisoient les reflexions, & refractions nécessaires pour produire ces couleurs.

Le navire étant mouillé, le Capitaine prit avec lui dans la chaloupe deux Capucins, afin de se presenter ainsi bien accompagné, à l'Officier du Comte de Sogno qui commandoit en cet endroit. Ils en furent reçus fort gracieusement, & on envoya un Exprès à Sogno porter les lettres, & les nouvelles de l'arrivée des quatorze Missionnaires au Pere Jean de S. Jacques, qui étant malade dans l'hospice que ces Peres avoient à Sogno, députa son Compagnon le Pere Bonaventura de Sorento pour les aller recevoir. Il y fut, & après les avoir embrassez & complimentez, il les introduisit en

Ils arrivent
à Sogno le
6. Mars
1648.

Audience
du Comte
de Sogno.

procession dans la ville, la croix haute, accompagnez d'une multitude de peuples, & des gens que le Comte avoit envoyé pour les servir. Ils furent conduits à l'Eglise pour y rendre grâces à Dieu de leur heureuse arrivée, & furent très contents de voir les démonstrations de joye, & d'affection que tout le peuple leur témoignoit.

Ils furent le jour suivant à l'audience du Comte, qui les reçut en cérémonie, & avec beaucoup de bonté. Le Pere Denys le complimenta en Portugais, & le Comte lui répondit dans la même langue. Il exagéra beaucoup le besoin que ses Etats avoient de leurs services pour le soulagement des Fidèles, & pour la conversion des Idolâtres qui étoient aux frontières de ses Etats, & même dans beaucoup d'autres endroits où ils se tenoient cachés. Il leur dit que les besoins du Congo n'étoient point si pressés que ceux de ses Etats, où il leur promit toutes sortes de protection & d'avantages s'ils vouloient s'y fixer sans aller plus loin, il leur fit même comprendre qu'ils lui feroient de la peine, s'ils prenoient un autre parti.

Les Missionnaires étant venus en leur hospice, & raisonnant sur ce que le

Comte
ne fav
go, &
qu'il n
d'aut
un exp
de leur
nes, l
rien,
le Com
furent
ment
nouve
aux fo
Co
le Co
qu'il
que t
dans
pour
de la
moye
Etat
entre
avoit
qu'il
dente
trem
avoir
de C
pagn

Comte leur avoit dit , jugerent qu'il ne favoriseroit pas leur voyage à Congo , & qu'ils avoient lieu de craindre qu'il n'y mît des obstacles , ils en furent d'autant plus assurez , qu'ayant envoyé un exprès à Congo pour y donner avis de leur arrivée , il se passa trois semaines , sans qu'ils entendissent parler de rien , ce qui leur fit soupçonner que le Comte l'avoit retenu , de sorte qu'ils furent obligez d'en envoyer secretement un autre , & en attendant de ses nouvelles , ils s'employèrent avec zele aux fonctions de leur ministere.

Comme ils voyoient frequemment le Comte , il s'ouvrit enfin , & leur dit qu'il avoit de justes sujets de craindre , que sous prétexte de faire la Mission dans le Royaume , ils ne fussent venus pour concerter avec le Roi de Congo de la part du Roi d'Espagne , les moyens de le rendre maître de son Etat , que la paix qui avoit été faite entre lui & le Roi de Congo , ne lui avoit pas fait oublier les disgraces qu'il avoit eue dans la guerre precedente , qui avoit été terminée par l'entremise du Pere de Valence , qu'il avoit de violens soupçons que le Roi de Congo , d'accord avec celui d'Espagne , pensoit à l'attaquer par terre ,

pendant que les Castillans l'attaqueroient du côté de la mer, que ses soupçons étoient d'autant mieux fondez, que les Missions devant appartenir incontestablement aux Portugais, c'étoit le Roi d'Espagne qui les envoyoit comme il paroissoit par leurs patentes, & qu'il avoit beaucoup de mesures à prendre dans des conjonctures si délicates.

Ce discours ne laissa plus douter les Capucins, que le Comte n'eût retenu leur courrier.

Ils firent sçavoir au Capitaine Anglois qui les avoit apporté, les soupçons du Comte, & ils l'exhorterent à ne rien faire qui fût capable de les augmenter, & qu'il prît garde à lui.

Le Capitaine Anglois fit sa traite en moins de six semaines, & offrit son vaisseau aux Capucins qui voudroient retourner en Europe.

Le Pere Jean de S. Jacques qui avoit ruiné absolument sa santé dans ce pays, voyant le secours qui leur étoit venu, suivit l'avis du Pere Vice-Prefet, & résolut de repasser en Europe, pour tâcher de rétablir sa santé.

Le Pere Il s'embarqua à la fin d'Avril de la
Jean de S. même année avec un grand nombre

d'esclaves
rent pre
tourner
mauvais
beaucoup
où le C
claves.

Les
ment m
ges, r
sent av
re du C
ne l'on
Dieu,
son sain

Lors
naufra
en ram
crent a
tion, é
que s'il
rompu
feroit r

Voic
en usag
branch
chien &
des mē
du sang
fruits,
il arriv

d'esclaves & de passagers, qui voulurent profiter de cette occasion pour retourner en Europe. Ils eurent de très-mauvais tems, & arriverent avec beaucoup de peine au Cap Calbari, où le Capitaine acheva sa traite d'esclaves.

Jacques retourne en Europe.

Les Negres Calbari sont extrêmement noirs. Ils sont idolâtres, sauvages, méchans, & quoiqu'ils paroissent avoir eû autrefois quelque teinture du Christianisme, il semble qu'ils ne l'ont conservée que pour offenser Dieu, en blasphémant à tout propos son saint nom.

Lorsque quelque canot vient à faire naufrage, & à se briser à la côte, ils en ramassent les débris, & les consacrent avec quelque sorte de veneration, étant assez bêtes pour s'imaginer que s'ils ne le faisoient pas, ce canot rompu s'en vengeroit sur d'autres qu'il feroit rompre.

Superstition des Negres Calbari.

Voici une autre superstition qui est en usage parmi eux. Ils attachent aux branches des arbres de la chair de chien & d'agneaux, & mettent au pied des mêmes arbres, du vin de palme, du sang, de la farine des legumes, des fruits, & autres choses semblables, & il arrive quelquefois que ces offrandes

disparoissent, soit qu'elles soient enlevées par des Negres moins scrupuleux, soit que Dieu le permette pour les punir de leur idolâtrie. De quelque maniere que la chose se passe, il se fait un concours extraordinaire de gens qui vont admirer ce prétendu prodige, & qui font des danses & des fêtes à l'honneur de celui qui les a ainsi trompez.

Les Calbari conservent une image de relief, que les flots de la mer ont porté à leur côte après le naufrage de quelque vaisseau. Ils lui ont donné le nom de grand Jesus, & celui de petit Jesus à toutes les autres que la mer y a porté depuis. Marque évidente qu'ils ont eû quelque teinture de la Religion Chrétienne.

Pendant que le vaisseau Anglois faisoit sa traite à Calbari, le Pere Jean de S. Jacques vit une vieille femme qui portoit à son col des morceaux d'une chaîne de fer, qui pesoient vingt-cinq à trente livres. Une si étrange action le porta à s'informer du motif qui la portoit à la faire, & on l'assura que c'étoit une partie de la chaîne d'un esclave qu'elle avoit racheté, qu'elle la portoit jour & nuit, & qu'elle avoit résolu d'être enterrée

avec
lui ser
être f
toit.

En
Cap
Jacqu
ves m
eicon
pees
Moin
vie tr
plus h
crites
soient
ils se
simple
les c
soûille
au tra
super
leur p
tianis
re Jea
assez
bres.
dans
la Cor
Le
traite
dises

avec ces fers, dans l'esperance qu'ils lui serviroient dans l'autre monde pour être soulagée des peines qu'elle meritoit.

Emboi est le principal village du Cap de Calbari. Le Pere Jean de S. Jacques s'est convaincu par des preuves manifestes, qu'on y pratiquoit la circoncision, & qu'il y avoit des eglises de Monasteres, & de façons de Moines, qui sous les apparences d'une vie très-austere, cachotent les vices les plus horribles. Ces malheureux hypocrites se déchiroient le corps, & faisoient des playes & des ulceres, dont ils se couvroient pour en imposer aux simples, & couvrir sous ce prétexte, les crimes abominables dont ils se souilloient. On appercevoit pourtant au travers de toute l'obscurité de leurs superstitions, qu'il y avoit eû dans leur pays quelque teinture du Christianisme ou du Judaïsme. Mais le Pere Jean de S. Jacques ne demeura pas assez de tems pour dévoiler ces tenebres. C'est ainsi qu'il s'en explique dans la lettre qu'il écrivit sur ce sujet à la Congregation de la Propagande.

Le Capitaine Anglois y acheva sa traite d'esclaves, & d'autres marchandises du pays, & il étoit prêt de met-

tre à la voile, lorsqu'il s'apperçut que son vaisseau vieux & mal en ordre, n'étoit pas capable de faire le trajet qu'il y avoit de là à la nouvelle Espagne où il devoit aller vendre ses esclaves. Ce trajet en droiture est de dix-huit cens lieuës, sans esperance de pouvoir trouver aucun endroit pour se radoubier, d'attendre là le passage de quelque vaisseau, dans lequel il auroit pû mettre sa charge, c'étoit attendre en vain, & risquer de consumer ses vivres, & s'exposer en suite à devenir la proye de ces Negres Antropophages. Il y avoit un autre parti à prendre, qui étoit de tâcher de gagner la côte de Guinée; mais c'étoit une ressource fort douteuse. Il prit une resolution des plus desesperées, mit à la voile, & mit le cap sur l'Amerique.

L'Aumônier que les Armateurs de Cadix avoient mis sur ce vaisseau, étoit un Religieux Augustin Irlandois, il mourut au bout de quelques jours, & le Pere Jean de S. Jacques, quoique malade, se trouva chargé de faire son office. Il s'en chargea, & sut tellement gagner les bonnes grâces du Capitaine, qu'il lui permit de faire toutes ses fonctions, non seulement

pour les
les escl
l'Ameri
une pr
de très.

Il y a
qui avo
mi les
esclave
prete av
les lang
ques s'e
gner de
Jean car
ba mala
l'extrêm
averti,
tout ma
moribon
qu'il lui
tout le
se, le c
de le v
que.

Les v
res, &
ne pure
que le 2

Cette
Nord de
celle de

pour les Catholiques , mais aussi pour les esclaves Negres qu'on portoit à l'Amerique , & il le fit avec un zele , & une prudence à laquelle Dieu donna de très-grandes benedictions.

Il y avoit dans le vaisseau un Negre qui avoit succé l'Herésie de Calvin parmi les Hollandois , dont il avoit été esclave , on s'en servoit pour interpreter avec les Negres , dont il sçavoit les langues différentes , & les Heretiques s'en servoient encore pour éloigner de la Foi les esclaves que le Pere Jean catechisoit. Ce malheureux tomba malade , & fut bientôt réduit à l'extrémité. Le Pere Jean en ayant été averti , se traîna comme il put , & tout malade qu'il étoit , où étoit le moribond , & le pressa tellement , qu'il lui fit abjurer ses erreurs devant tout le monde , le reconcilia à l'Eglise , le confessa , & eut la satisfaction de le voir mourir en bon Catholique.

Les vents furent tellement contraires , & opposez à leur route , qu'ils ne purent aborder à l'Isle de Bon An que le 2. Fevrier 1649.

Cette Isle est à un degré & demi au Nord de la Ligne , & peu distante de celle de S. Thomé. Elle n'a qu'environ

cinq lieues de circonference. Les Portugais qui la découvrirent, lui donnerent ce nom, parce qu'ils y débarquerent le premier jour de l'an, elle n'a que cinq ou six cens habitans Blancs & Noirs qui font profession de la Religion Catholique; mais qui étoient privez depuis si long-tems des secours spirituels qui leur venoient de l'Isle de S. Thomé, quand les Corsaires Hollandois n'écumoient pas les côtes, qu'on pouvoit dire qu'ils n'avoient plus que le nom de Chrétiens sans en faire les œuvres, tant ils étoient déreglez, ils vivoient dans un libertinage affreux, les enfans n'étoient point baptisez, & la plûpart des Blancs vivoient comme leurs esclaves Negres, & avoient plusieurs femmes. Leurs esclaves étoient encore presque tous idolâtres comme dans leur pays.

Quoiqu'ils véussent dans un si grand desordre, dès qu'ils sçurent qu'il y avoit un Religieux dans le vaisseau qui étoit mouillé à leur rade, ils s'empresserent de le venir trouver, & le supplierent de leur donner les secours spirituels dont ils avoient un si grand besoin. Le Pere Jean de S. Jacques ne se fit pas prier, il mit à terre, & s'é-

D
tant assure
neur Por
que, il
dans l'E
devant,
& leur f
que sur
roient, c
leurs yeu
Il les ex
fessa un
& penda
ta, il tra
re, à les
leur adm
Il baptis
ou idolâ
Le ve
on mit
jours, &
l'Ameri
on arriv
ne; mai
se, qu
étoient
haute m
un bon
en moir
Portobe
traité,
débarqu

tant assuré de la protection du Gouverneur Portugais qui étoit bon Catholique, il fit assembler tout le peuple dans l'Eglise, & dans la place qui étoit devant, il parut le crucifix à la main, & leur fit une exhortation si pathétique sur leur malheureux état où ils étoient, qu'il tira de leur bouche & de leurs yeux des larmes & des sanglots. Il les exhorta à la penitence, en confessa un bon nombre, y dit la Messe, & pendant le peu de jours qu'il y resta, il travailla jour & nuit à les instruire, à les entendre en confession, & à leur administrer les Saints Sacremens. Il baptisa plus de deux cens enfans, ou idolâtres adultes.

Le vent étant devenu favorable, on mit à la voile au bout de trois jours, & l'on porta sur Carthage de l'Amerique. La traversée fut heureuse, on arriva à la vûe du port de Carthage; mais il survint une tempête affreuse, qui fit perir deux navires qui étoient dans la passe, & qui jeta en haute mer le vaisseau Anglois, qui par un bonheur extraordinaire, se trouva en moins de trente heures à la vûe de Portobello où il entra tellement maltraité, qu'à peine eut-on le tems de débarquer le reste des hommes qui

étoient dessus, qu'il coula bas avec le reste de sa charge. Il y étoit mort depuis Calbari quatre cent cinquante Negres, & cinquante Blancs. Telle fut la fin de cette entreprise.

Heureusement la flotte Espagnolle étoit prête à lever l'ancre pour aller à Cartagene. Le Pere Jean de S. Jacques y trouva quatre Religieux de son Ordre, que la Congregation de la Propagande avoit envoyé à Congo; mais qui étant arrivez à Loanda dans le tems que les Hollandois en étoient encore maîtres, n'avoient pû obtenir de passer au lieu de leur Mission, & qui après divers incidens, étoient enfin arrivez à Portobello.

La joye de cette heureuse rencontre fut reciproque. Dès que les Capitaines des vaisseaux sçurent que ces bons Religieux vouloient passer en Europe, & qu'ils souhaitoient ne se pas separer, il y eut de la dispute entre ces charitables Officiers à qui les auroit dans son bord. Ne pouvant s'accorder, le sort en décida, & le Pere Jean & ses quatre Compagnons eurent justement le navire où leur présence & leurs secours étoient les plus necessaires.

Ils arrivent Ils arriverent heureusement à Ca-

de
dix, & la
tre Espag
Province
de S. Jac
baptisé p
dans les
huit cens

Il faut
qui se pa

Le dépa
duit les c
ma les in
gno. Il p
troisième

rent les r
le tems c

tomberen
ce pays e

Le Pere
vivement

comme c'

rage, & e
& le salut

ble de l'al
gnons, &

il leur par
voient al

lui celle
où il y av

vriers Eva
Il reso

dix, & là, ils se separerent. Les qua- en Espagne
tre Espagnols se retirerent dans leur
Province d'Andalousie, & le Pere Jean
de S. Jacques dans la sienne. Il avoit
baptisé près de trois mille personnes
dans les Etats de Congo, & environ
huit cens depuis qu'il en étoit parti.

Il faut presentement revenir à ce
qui se passa à Sogno.

Le départ du navire qui avoit con-
duit les quatorze Missionnaires, cal-
ma les inquiétudes du Comte de So-
gno. Il permit qu'ils envoyassent un
troisième exprès à Congo, & ils reçurent
les réponses de leurs lettres dans
le tems ordinaire, & cependant ils
tomberent tous malades, tant l'air de
ce pays est contraire aux Européens.
Le Pere Denys leur Superieur fut plus
vivement attaqué que les autres; mais
comme c'étoit un homme plein de cou-
rage, & de zele pour la gloire de Dieu
& le salut des ames, rien ne fut capa-
ble de l'abattre. Il fortifia ses Compa-
gnons, & les ayant assemblez un jour,
il leur partagea les Contrées où ils de-
voient aller travailler, prenant pour
lui celle qui étoit la plus difficile, &
où il y avoit un plus grand besoin d'ou-
vriers Evangeliques.

Il resolut même de se mettre en

route le premier, laissant les autres dans l'hospice de Sogno, jusqu'à ce qu'ils fussent un peu plus remis, & plus en état d'entreprendre le pénible voyage de Congo.

Mais on le pressa si fortement de prendre avec lui ceux qui se portoient mieux, qu'il prit trois Compagnons; sçavoir, les Peres Charles de Taggia, & Antoine de Ternelli, & le Pere Joseph de Fernambouc.

Les Missionnaires
partent de
Sogno.

Ils partirent à la fin d'Avril, qui est la saison la plus incommode, non seulement à cause des chaleurs excessives qu'il y a pour lors; mais encore pour les pluies qui font croître les herbes, ou plutôt les roseaux qui couvrent les sentiers, & les rendroient impraticables, si on ne les écartoit avec les mains pour s'ouvrir le passage; mais sans pouvoir s'empêcher d'avoir les jambes écorchées par les taillans de ces roseaux.

Le Comteleur offrit les voitures du pays, qui sont des hamacs ou lits de coton attachez à une longue perche que deux hommes portent sur leurs têtes ou sur leurs épaules; mais ces fervens Religieux voulurent aller à pied, se contentant d'avoir des guides, & quelques esclaves pour porter leur petit bagage.

Mai
Comp
conno
leurs
Le
mal, f
Chiru
lut se l
pagno
manie
maine
gnées
Religi
les, q
il fut
mécha
Pere
tes de
Le
contin
rent a
aux F
lé Fur
Le
avant
miren
s'égare
& m
l'autre
Dans
s'adre

Mais la fièvre qui reprit les trois Compagnons du Pere Denys , leur fit connoître qu'ils avoient mal mesuré leurs forces à leur courage.

Le seul remede qu'on appliqua à ce mal , fut la saignée , & n'ayant point de Chirurgien Européen avec eux , il fallut se livrer aux Negres qui les accompagnoient , & se laisser taillader à leur maniere barbare , & tout-à-fait inhumaine. La fièvre & les frequentes saignées affoiblirent tellement ces trois Religieux , & sur-tout le Pere Charles , que ne pouvant plus se soutenir , il fut contraint de demeurer dans une méchante Libatte ou village avec le Pere Denys , destituez de toutes sortes de secours.

Le Pere Antoine , & le Pere Joseph continuerent leur voyage , & arriverent avec bien de la peine à un village aux Frontieres des deux Etats , appelé Tumagongo.

Le Pere Denys & son Compagnon Voyage des ayant un peu repris leurs forces , se quatre Camirèrent en chemin sans guides , aussi pucins très-s'égarerent-ils dans une épaisse forêt , penible.
& marcherent assez éloignez l'un de l'autre , ils ne sçavoient que devenir. Dans cette extrémité , le Pere Denys s'adressa à l'Archange S. Gabriel , en

qui il avoit une ancienne & particuliere dévotion, & Dieu exauça si promptement sa priere, qu'à peine l'eut il achevée, il se presenta à lui un homme inconnu qui le consola, & le conduisit par un sentier qui lui fit trouver son Compagnon, & peu de momens après ils se trouverent à Fumagongo, où leurs deux autres Compagnons s'étoient arrêtez. Ils chercherent ce bon guide qui les avoit conduits, & ne le purent trouver, ni sçavoir quand, & comment il les avoit quittez, de sorte qu'ils remercierent Dieu de l'assistance qu'il leur avoit donnée par le moyen de ce saint Archange.

Le Pere Denys sentit bien, que ni lui, ni son Compagnon n'étoient plus en état d'aller plus loin. Il envoya devant les deux autres Religieux, qui n'ayant pas la fievre tous les jours comme eux, pouvoient gagner S. Salvador, & leur envoyer du secours.

Ils partirent en pleurant, abandonnant ainsi leurs Compagnons. Ils arriverent à un village, où demouroit une Princesse appelée *Muana-a-Muturi*, c'est-à-dire, la fille du Roi, ils s'adresserent à elle pour avoir quelque secours; mais cet endroit étoit si misérable, qu'elle ne pût leur donner que quelques

quelque
bâge &
gres; i
les faire
où ils é
de leur
poule,
ment le
vre leur
ge, où
Roi avo
les servi

Ils fire
du chem
à S. Salv
re Prefe
la charit
Ordre,
le Roi a
voya des
mens, &
visite,
qu'ils av

La fie
jour sui
Sacreme
vant bi
Dieu. I
toute eff
& Dieu le
cette per
Ton

quelques cannes à sucre, un peu d'herbage & de legumes, & des citrons aigres; ce qui n'étoit gueres propre à les faire revenir de l'extrême foiblesse où ils étoient. Dieu inspira un Negre de leur donner le matin suivant une poule, ils la firent cuire, & cet aliment leur donna la force de poursuivre leur voyage jusqu'à un autre village, où ils trouverent des gens que le Roi avoit envoyé pour les conduire & les servir.

Ils firent plus commodement le reste du chemin, & arriverent le même soir à S. Salvador. Ils y furent reçus du Pere Prefet avec toute la cordialité, & la charité qu'on pratique dans ce saint Ordre, ils y trouverent des vivres, & le Roi averti de leur arrivée leur envoya des fruits & d'autres rafraîchissemens, & vint en personne leur rendre visite, & les consoler des fatigues qu'ils avoient essuyées.

La fièvre les reprit si violemment le jour suivant, qu'ils demanderent les Sacremens, & les reçurent comme devant bientôt aller paroître devant Dieu. Ils guériront pourtant contre toute esperance, en très-peu de tems, & Dieu les conserva pour travailler dans cette pénible Mission bien des années.

Il n'en fut pas de même du Pere Denys, il se trouva tellement épuisé, & la fièvre s'augmenta si fort, qu'il vit bien qu'il n'iroit pas plus loin.

Dans cette extrémité, il eut la consolation de voir arriver ses dix Compagnons qu'il avoit laissés à Sogno. Ils n'avoient pû se résoudre à le quitter, & comme leurs Confreres, qui demeuroient depuis long-tems dans le pays, leur avoient fait voir la nécessité où l'on étoit de se servir des voitures du pays dans les voyages, & sur-tout dans l'état où ils étoient, ils avoient accepté celles que le Comte leur avoit offertes, & étoient venus bien plus vite que ceux qui étoient partis les premiers.

Mort du
Pere Denys
& du Pere
Charles.

Ils assisterent donc leur Superieur dans ce dernier passage, lui administrerent les Sacremens, après quoi baissant amoureuxment son crucifix, il rendit l'ame à son Créateur. Tout le Peuple de la Libarte, & des environs accourut pour honorer ses funeraillles. Il fut enterré dans le village avec tout l'appareil lugubre que le pays pût fournir. Ce fut une grande perte pour la Mission; car c'étoit un grand Religieux, qui s'étoit acquis l'estime & la veneration de tous ceux qui l'avoient

connu. Il
conde tra
le tribut

Son C
Taggia
fut enten
déjà été
barque su
frigue, &
très-confi
mort des
derniers
crucifix.

Les dix
rez des de
Confreres
& arriver
vador, on
premiers.
presque t
si-tôt, &
trême, de
à se reme

Deux a
le Royau
que nos M
des, servi
mauvais c
bien leur
& difficile

Un cert

connu. Il fut le premier de cette seconde troupe de Missionnaires qui paya le tribut à la nature.

Son Compagnon le Pere Charles de Taggia le suivit deux jours après, & fut enterré auprès de lui. Il avoit déjà été Missionnaire en l'Isle de Tabarque sur la côte Septentrionale d'Afrique, & y avoit rendu des services très-considérables, il mourut de la mort des justes, après avoir reçu les derniers Sacremens en embrassant son crucifix.

Les dix Missionnaires s'étant acquittés des devoirs de charité envers leurs Confreres, continuerent leur voyage, & arriverent heureusement à S. Salvador, où ils furent reçus comme les premiers. Mais la fièvre qu'ils avoient presque tous les jours, ne les quitta pas si-tôt, & leur laissa une foiblesse extrême, dont ils furent bien long-tems à se remettre.

Deux accidens qui arriverent dans le Royaume de Congo, dans le tems que nos Missionnaires y étoient malades, servirent à leur faire connoître le mauvais caractère des Negres, & combien leur conversion étoit équivoque, & difficile.

Accidens
funestes ar-
rivez à
Congo.

Un certain Negre qui avoit été bap-

tisé étant enfant, & qui vivoit d'une maniere si scandaleuse, qu'on ne pouvoit le regarder comme Chrétien; s'avisa de s'ériger en Prédicateur, non pas des veritez qu'on lui avoit enseignées; mais des erreurs qui flattoient le plus les inclinations dépravées, & corrompues de ses compatriotes.

Il assuroit que le celibat des Prêtres étoit contraire à la Loi de Dieu, & que de vouloir réduire les hommes à n'avoir qu'une femme, étoit une politique des Européens, afin de pouvoir s'emparer plus aisément des autres Royaumes, après qu'ils les auroient dépeuplez par ce moyen. Qu'il falloit secouer ce joug insupportable, & prendre autant de femmes qu'on voudroit, afin de mettre au monde un grand nombre d'enfans, qui pussent défendre l'Etat des entreprises des Européens. Pour en donner l'exemple, il avoit un troupeau de concubines, avec lesquelles il se plongeoit dans les plus sales voluptez. Il tomba malade, & quoique pût faire le Missionnaire qui avoit soin de l'endroit où il demouroit, il ne voulut jamais se reconnoître, & mourut impenitent entre les bras de ses concubines. Quoiqu'il ne méritât pas la sépulture des Chrétiens, ses parens

DE
qui étoient
forcé dans l'
pas long
on entendit
épouvantabl
l'enfer y fut
vantez n'os
voir de quoi
ne cessa qu'a
re, & alors
le, & vit a
droit où le c
nitent avoit
versé. On c
environs, &
corps abomi
que les diab
par sa mauva
té, pour qu'
tems ce lieu
Dieu.

L'autre ac
funeste, un
chant à une
toient assemb
miserable ide
fausse Religi
cha afin d'in
commença d
tris, & à dis
leur disoit é

qui étoient puissans , l'enterrent par force dans l'Eglise ; mais il n'y demeura pas long-tems , dès la nuit suivante on entendit dans l'Eglise des bruits épouvantables. Il sembloit que tout l'enfer y fût assemblé. Les voisins épouvantez n'osèrent pas sortir pour aller voir de quoi il s'agissoit. Ce tintamarre ne cessa qu'avec le retour de la lumière , & alors le Peuple y courut en foule , & vit avec étonnement que l'endroit où le corps de ce pécheur impatient avoit été mis , étoit tout bouleversé. On creusa fort avant , & aux environs , & on ne trouva rien de ce corps abominable , ce qui fit croire que les diables , à qui il s'étoit livré par sa mauvaise vie , l'avoient emporté , pour qu'il ne souillât pas plus long-tems ce lieu consacré au culte du vrai Dieu.

L'autre accident ne fut pas moins funeste , un Missionnaire Capucin prêchant à une multitude de gens qui s'étoient assemblez pour l'entendre , un misérable idolâtre , & Ministre de la fausse Religion des Giagues , s'approcha afin d'interrompre le sermon , il commença d'abord à jeter de grands cris , & à dire que tout ce que le Pere leur disoit étoit faux , que c'étoit un

malheureux qui séduisoit les Peuples, après quoi prenant un ton de Prophète, il prononça anathème contre tous ceux qui abandonnoient l'ancien culte, & la Religion du pays pour suivre la Religion Catholique, qui imposoit à ceux qui s'y soumettoient un joug insupportable. Mais à peine avoit-il prononcé ces execrables blasphêmes, qu'un coup de tonnerre le réduisit en cendres.

Un châtiment si prompt, & si terrible, épouvanta toute l'assemblée; mais il n'empêcha pas quelques endurcis de dire, que ce genre de mort étoit doux & honorable, parce qu'étant venu dans ce monde par un semblable coup de tonnerre, il étoit juste qu'un autre coup le reportât jôûir des embrasemens de son pere.

C'est ainsi que ces malheureux aveugles volontaires, cherchent à se tromper en trompant les autres, & qu'ils donnent pour des réalitez & des veritez, ce que leur imagination blessée ou prévenue par le démon leur fait croire; afin qu'ils demeurent dans leur infidélité, & dans la cruelle servitude du démon.

Cependant le Pere Prefet voyant tous ses Missionnaires guéris, & en

état de
buer le
d'ardent
mieres
leur en
res Gab
Ternell
Peres
François
Marqui
naventu
Monte
Sundi
vie &
Comté
auprès
prêcher
de la v
ouvrier
qui vie
mort o
rempli
Le R
& pour
cette b
couple
royal,
ré pro
mando
à tous
autres.

état de travailler, songea à leur distribuer les Provinces de l'Etat, & après d'ardentes prieres pour attirer les lumieres du ciel sur la distribution qu'il leur en devoit faire, il nomma les Peres Gabriël de Valence & Antoine de Ternelli, pour le Duché de Batta; les Peres Bonaventure de Coreglia, & François de Vejas, pour le Duché ou Marquisat d'Ovando. Les Peres Bonaventure de Sorento, & Jérôme de Monte Sarchio, pour le Duché de Sundi, & les Peres Jean-Marie de Pavie & Seraphin de Cortone, pour le Comté de Sogno. Il retint les autres auprès de lui à S. Salvador pour aller prêcher aux environs, pour les besoins de la ville, & pour avoir toujours des ouvriers prêts pour remplir les places qui viendroient à vacquer, ou par la mort ou par la maladie de ceux qui les remplissoient.

Le Roi approuva cette distribution, & pour contribuer en quelque chose à cette bonne œuvre, il donna à chaque couple de Missionnaires un diplôme royal, dans lequel après s'être déclaré protecteur de ces Missions, il commandoit sous peine de desobéissance, à tous les Gouverneurs, Officiers, & autres, & à tous ses sujets de recevoir

les Missionnaires comme sa propre personne, les protéger, les servir & les écouter avec respect. Il ordonnoit aux Officiers de les aider à détruire tous les vestiges de l'idolâtrie, & de chasser de ses Etats tous ceux qu'on decouvriroit en être les auteurs ou Ministres, & de punir avec la dernière severité tous ceux qui oseroient insulter les Missionnaires, ou refuser de les entendre, déclarant que sa volonté étoit qu'il n'y eût dans tous ses Etats, que la seule véritable Religion chrétienne, Catholique & Romaine. Ce diplôme signé Dom Garcia Roi de Congo, est du 19. Septembre 1649.

Le Vicaire General, le siege Episcopal étant alors vaquant, y attacha un Mandement très pathétique. Et ainsi les huit Missionnaires partirent après avoir pris congé du Roi, & reçu la benediction du Vicaire General, & de leur Prefet.

CHAPITRE III.

Difficultez qu'il y a d'annoncer la Foi dans ce pays.

U Ne des plus grandes difficultez que les Missionnaires trouvent à prêcher l'Evangile dans ces pays bar-

bares
rentes
mi les
go. J'
de cer
très-di
les, &
dans u
difficu
les de
& dans
comme
tion d
côte d
Serreli

Les
fions d
les Ind
en app
qui ils
vrai D
pays où
core ét
occupa
de la l
gramm
laisser
moyen
lont po
des int
Les

baires, est de ne pas sçavoir les différentes langues qui sont en usage parmi les Peuples du Royaume de Congo. J'ai remarqué au commencement de cet ouvrage, que ces langues sont très-difficiles, qu'elles sont fort stériles, & qu'on en trouve de différentes dans une même Province. La même difficulté se trouve dans l'Orient, dans les deux Ameriques, dans la Guinée, & dans toute l'Afrique Occidentale, comme je l'ai fait voir dans ma Relation du Senegal, & dans celle de la côte d'Afrique, depuis la riviere de Serrelione, jusqu'au Royaume de Benin.

Les Peres Jesuites qui ont des Missions dans toute l'Amerique, & dans les Indes, ont aplani ces difficultez, en apprenant les langues des Peuples à qui ils doivent enseigner la Loi du vrai Dieu, quand ils arrivent dans un pays où aucun des leurs n'a point encore été; leur premier soin, & leur occupation la plus serieuse est l'étude de la langue du pays. Ils se font des grammaires & des dictionnaires qu'ils laisserent à leurs successeurs, & par ce moyen ils parlent eux-mêmes, & ne sont point exposez à être trompez par des interpretes ignorans ou infideles.

Les premiers Religieux Domini-

quains qui ont prêché l'Evangile aux Caraïbes, & aux autres Amériquains, ont commencé leurs fonctions par l'étude des Langues de ces Peuples. Nous avons des grammaires & des dictionnaires imprimez de ces langues, que les premiers ont composez, & qui ont été d'un grand secours à ceux qui les ont suivis. Ils en ont fait aussi des langues Orientales, & il me semble que le meilleur conseil qu'on puisse donner à ceux qui se consacrent aux Missions, c'est d'apprendre la langue des Peuples à qui ils doivent parler du Royaume de Dieu.

C'est dans ce seul point que les Capucins envoyez au Royaume de Congo, ont manqué. La charité, le zele, la patience, une vie austere, & les vertus les plus éminentes les ont toujours accompagnez. Ceux qui n'étoient pas Portugais, ont appris la langue Portugaise, qui, à la verité, est commune parmi les gens de distinction du pays, à la Cour du Roi, & à celles des Princes; mais que le menu Peuple n'entend point du tout, & n'a point envie d'apprendre. Ils auroient dû demeurer quelque tems en repos dans leurs couvens ou hospices, & s'appliquer uniquement & avec soin à l'étude

de la la
voient
des fruit

Mais
de prend
re étude.
rissent fa
gé de co
des cath
leur four
éprouvé
reculé l'e
rance,
rice.

Mon
dans le c
dans d'a
justifie le
dre la lib
de son C

Il est
Montpre
catechis
dans la
dans le R
négligé d
dictionna
moyen d
vellemen
truire, &
ture de

de la langue des Peuples qu'ils devoient instruire, & ils auroient fait des fruits merveilleux & étendus.

Mais leur zele ne leur a pas permis de prendre le tems necessaire pour cette étude. La perte de tant d'ames qui périssent faute d'instruction, les a obligé de courir à leur secours avec l'aide des catechistes, ou interpretes qu'on leur fournissoit; & ils n'ont que trop éprouvé combien ces interpretes ont reculé l'œuvre de Dieu par leur ignorance, leur infidelité & leuravarice.

Mon Auteur s'en plaint amèrement dans le commencement de ce livre, & dans d'autres endroits, & ce qu'il dit justifie le conseil que je viens de prendre la liberté de donner aux Religieux de son Ordre, destinez aux Missions.

Il est vrai que le Pere Antoine de Montpredon avoit fait un abrégé du catechisme, & l'avoit fait traduire dans la langue qui a le plus de cours dans le Royaume de Congo; mais il a negligé de faire une grammaire, & un dictionnaire de cette langue, par le moyen desquels les Missionnaires nouvellement arrivez, auroient pû s'instruire, & prendre du moins une teinture de cette langue, en attendant

que l'usage la leur eût rendu plus familière, & les eût mis en état de se passer d'interpretes.

Car combien de doutes ne proposent point ceux que l'on instruit sur les veritez qu'on leur enseigne ? Il ne faut pas s'attendre qu'ils se rendent d'abord à ce qui est contenu dans ce petit catechisme, il est même à propos qu'ils y forment des doutes, & qu'ils proposent leurs difficultez. Un Missionnaire qui sçait leur langue y répond bien plus vite, plus aisément, plus solidement, que quand il faut qu'il entende, & qu'il réponde par le moyen d'un tiers, qui abrege, qui confond, qui altere ce qui se dit de part & d'autre.

Les Negres, quoique grossiers & ignorans, sont des créatures raisonnables, ils veulent être éclairez & convaincus. Il ne faut pas s'attendre que leur conversion se fasse en un instant, & toujours par un miracle éclatant de la toute puissance de Dieu, qui tient en sa main les cœurs, & les tourne comme il lui plaît. Il est plus à propos de les convaincre. Je sçais que cette voye est plus longue; mais il faut convenir qu'elle est plus sûre, & que ceux dont les doutes ont été éclaircis,

sont bien
ont em
livrez
prévû
loient f
que pa
sentent
d'avoir
& retor
jugez,
vant. C
de quo
démon
importa
bien &
leur cor
neration
naires r
que qu
& sans
tes, qu
toujour
monde
éclairé
même,
tous, l
façons,
lui prop
Si ce
mes en
un prem

sont bien plus fermes dans la Foi qu'ils ont embrassé , que ceux qui s'y sont livrez tout d'un coup , & sans avoir prévu les consequences de ce qu'ils alloient faire ; car la tentation ne manque pas de venir , les doutes se présentent en foule à leur esprit ; faute d'avoir été éclairez , ils y succombent & retournent dans leurs anciens préjugés , & deviennent pires qu'auparavant. Cela n'arriveroit pas s'ils avoient de quoi répondre aux doutes que le démon leur suggere. Il est donc très-important que les Neophytes soient bien & solidement instruits , avant de leur conférer le Sacrement de la regeneration ; & c'est ce que les Missionnaires ne peuvent faire comme il faut ; que quand ils le font par eux mêmes , & sans s'en rapporter à des interpretes , qui pour abreger , ne repètent toujours que la même chose à tout le monde , au lieu qu'un Missionnaire éclairé , & qui peut instruire par lui-même , quoiqu'il dise la même chose à tous , la dit cependant en différentes façons , & selon la portée de ceux qui lui proposent leurs difficultez.

Si cela est vrai pour tous les hommes en general , cela doit passer pour un premier principe à l'égard des Ne-

gres dont l'esprit est extraordinairement changeant, peu arrêté au bien, porté au mal, enfoncé dans la chair, dont les préjugés sont aidez sans cesse par les mauvais exemples qu'ils ont continuellement sous leurs yeux, & dont les interpretes sont aussi attaquez que ceux qu'ils instruisent.

Les Capucins crurent d'abord que les interpretes leur seroient d'un puissant secours, parce qu'ils se voyoient par ce moyen en état de prêcher la foi tout en arrivant dans le pays; ils ont connu le contraire quand ils ont découvert les fraudes, & les supercheries de ces infideles interpretes.

Leur vœu d'une très-étroite pauvreté ne leur permettant pas de songer à amasser des richesses, ils ont toujours refusé ce que les Princes & les peuples leur offroient au-delà de ce qui leur étoit nécessaire pour leur nourriture de chaque jour. Ils faisoient des aumônes du surplus, contents du pur nécessaire qu'ils renfermoient dans des bornes très-étroites, ils ne pensoient jamais au lendemain. S'ils recevoient quelque chose de plus, c'étoit pour payer les salaires de leurs interpretes, & pour les nourrir. Ils s'en reposoient même sur eux pour recevoir les aumô-

nes qu'ils
ployer
vie; n
conten
tretien
tôt le
des Mi
vangile

Les
qu'on a
qu'on p
tains p
mier q
monno
tre de
cins n'y
me en
aux m
qu'elle
pretes
mônes
des Mi
avoient
bien q
confide

Ces
diment
re pour
leurs tr
ceux qu
digner

des qu'on leur faisoit, & pour les employer aux choses nécessaires à leur vie; mais ces avarés Ministres ne se contentant pas d'un salaire & d'un enterrien raisonnables, trouverent bientôt le moyen de s'enrichir aux dépens des Missionnaires, & à la honte de l'Evangile.

Les bouges ou petites coquilles qu'on apporte des grandes Indes, ou qu'on pêche à l'Isle d'Angolle, & certains petits morceaux de toile de palmier qu'on appelle *Impulci*, sont les monnoyes courantes du pays. Et ce titre de monnoye faisoit que les Capucins n'y vouloient point toucher; comme en Europe ils ne touchent jamais aux monnoyes de quelque métal, qu'elles soient, c'étoient leurs interpretes qui recevoient ces sortes d'aumônes pour les employer aux besoins des Missionnaires & aux leurs, & ils avoient soin de se partager toujours si bien que leurs emplois leur valoient considérablement.

Ces Judas d'Ethiopie disoient hardiment au peuple que c'étoit une honte pour la nation de ne pas répandre leurs trésors temporels en faveur de ceux qui venoient de si loin leur prodiguer les trésors spirituels de la Foi,

Avarice &
fourberies
des inter-
pretes.

que ce n'étoit pas avec une poignée de farine, une poule, un œuf, un fruit, ou une citrouille; qu'il falloit reconnoître les peines de ces Ministres de l'Evangile, qui retournent en leur pays donneroient une mauvaise idée du leur, & les feroient passer pour des gens avarés, ingrats, ou pauvres à l'excès.

Ils en vinrent jusqu'à ce point de malice, d'assurer que l'eau du Baptême, & les autres Sacremens n'avoient leur entière efficacité qu'à proportion de la reconnoissance que ceux qui les recevoient en marquoient par leurs présens, à ceux qui les administroient.

On ne scauroit s'imaginer quels désordres causoient les fourberies & l'avarice de ces méchans interpretes, & combien de gens négligeoient de faire baptiser leurs enfans ou de s'approcher des Sacremens; parce qu'ils n'étoient pas assez riches pour remplir la cupidité de ces interpretes, malgré les protestations que les Missionnaires ne manquoient jamais de faire quand ils entroient dans un village, qu'ils ne demandoient autre chose que leur simple subsistance de chaque jour. Mais leurs interpretes n'avoient garde de faire cette déclaration, elle leur auroit

été
le co
le d
pas
de r
Gou
ne f
paye
qu'il
ces
que
chell
tems
mett
Le
décor
nerie
& en
infide
avec
tromp
qu'il
prete
Vo
Lorsq
des g
Predi
avoit
& leu
vance
mourr

été trop préjudiciable ; ils disoient tout le contraire sans que le Religieux pût le découvrir , parce qu'il n'entendoit pas la langue. Il avoit même la bonté de recommander son interprete aux Gouverneurs des villages , parce qu'il ne sçavoit pas que ces Officiers les payoient grassement , selon l'ordre qu'ils en avoient du Roi ou des Princes de qui ils dépendoient , de sorte que ces avarés accumuloient des richesses , & les envoioient de tems en tems dans leurs maisons pour les y mettre en sûreté.

Le Pere Gabriel de Valence ayant découvert quelque chose des friponneries de son interprete , le renvoya & en prit un autre. Mais celui-ci aussi infidele que le premier , s'accorda avec lui , & tous deux de concert tromperent le bon Pere encore mieux qu'il ne l'étoit par son premier interprete , quand il étoit seul.

Voici une de leurs supercheries. Lorsqu'ils étoient avertis qu'il venoit des gens des villages pour assister à la Predication ou à la Messe , celui qui avoit été chassé alloit au devant d'eux , & leur representoit la rigide observance du Missionnaire qui se laissoit mourir de faim , & de misere , si ses

interpretes n'avoient soin de lui fournir les alimens necessaires. Il leur faisoit un long détail de ses fatigues, & concluait qu'il étoit juste qu'ils l'en recompensassent; mais qu'il s'offenseroit s'ils lui presentoient autre chose que des fruits & d'autres vivres, ce qui ne les exemptoit pas de pourvoir à ses autres besoins, en lui mettant entre les mains les bouges & les impuls, afin qu'il achetât ce qu'il savoit lui être nécessaire. Ces bonnes gens le faisoient volontiers, & donnoient abondamment à ce perfide, dans la pensée que le Missionnaire ayant tout ce qui lui étoit nécessaire, demeureroit plus agréablement avec eux, & les secoureroit dans leurs besoins spirituels.

Le Pere fut averti d'un autre tour d'avarice de son interprete. Ce malheureux ne laissoit entrer dans l'Eglise, que ceux qui lui payoient leur place, & empêchoit ceux qui ne pouvoient pas contenter son avarice, d'assister au catechisme & à la sainte Messe. Le Pere y mit ordre, & se tenant à la porte de l'Eglise, il y faisoit entrer tous ceux qui se presentoient, & afin que ses Confreres n'y fussent pas trompez, il en donna avis au Pere.

Prefet, afin qu'il en avertît ceux qui étoient dans les Provinces.

La coutume des Gouverneurs étoit de faire des présens à l'interprete, afin qu'il fût plus assidu auprès du Missionnaire qu'il servoit. Le même Pere ayant été assuré que le sien en avoit reçu d'assez considerables des Gouverneurs des villages où ils avoient été, lui demanda pour l'éprouver, combien il avoit reçu des Gouverneurs; qu'il lui nomma, celui ci répondit aussi-tôt qu'ils ne lui avoient donné que douze impulci chacun, ce qui ne faisoit qu'environ soixante, pendant qu'il étoit assuré qu'il en avoit reçu plus de trois cens, il poussa même l'avarice si loin, que le Pere lui ayant demandé deux de ces impulci pour faire un petit sac, il fut fort long-tems avant de les lui vouloir donner. Toutes ces circonstances l'ayant convaincu de l'infidelité de cet homme, il prit une resolution assez extraordinaire, ce fut d'en prendre plusieurs au lieu d'un, dans la pensée que la crainte d'être déclarez les uns par les autres, les rendroit plus attentifs à leur devoir, sans se souvenir qu'ayant été trompé par deux, il le seroit encore davantage, quand ils seroient en plus grand nombre.

Ces fourberies auxquelles il étoit impossible de remédier, pendant que les Religieux ne sçavoient pas assez la langue du pays pour s'expliquer eux-mêmes, firent prendre la résolution d'établir à Loanda un Seminaire de jeunes Religieux, qui s'exerceroient dans les langues du pays, & que l'on donneroit pour Compagnons aux anciens, qu'on destineroit dans les Missions particulières; mais on a été si long-tems avant de réussir dans cette entreprise, que nous aurons du tems de reste pour faire le détail des Missions particulières de ces Royaumes, & de ce qui s'y est passé.

CHAPITRE IV.

De la Mission des Peres Gabriel de Valence & Antoine de Ternelli dans le Duché de Batta.

Ces deux Religieux munis des pouvoirs de leur Prefet, & des Lettres Patentes du Roi, prirent la route du Duché de Batta, qui leur étoit assigné. Ils s'apperçurent bientôt de l'extrême besoin que ces pays avoient de leur ministère.

A peine eût-on avis de leur marche, que les villages entiers, composez de deux, trois, & jusqu'à cinq cens personnes, les venoient attendre sur leur chemin, & demandoient le Baptême pour leurs enfans qu'ils leur apportent, & les Sacremens de penitence & d'Eucharistie pour eux. De sorte qu'ils étoient obligez de s'arrêter en pleine campagne, & d'y demeurer deux ou trois jours pour satisfaire aux besoins spirituels de ces pauvres peuples affamez de la parole de Dieu. Quels fruits n'eussent-ils pas fait, s'ils avoient scû la langue du pays?

Ils arriverent enfin à Congo Batta; c'est ainsi qu'on appelle la ville capitale de ce Duché. Cette ville étant un lieu de commerce est assez fréquentée par les Portugais. Ils y trouverent un Prêtre seculier qui y demouroit depuis plusieurs années, que la vieillesse & une violente maladie tenoient au lit, & qui sembloit n'attendre que l'arrivée de ces deux Missionnaires, pour aller rendre compte de ses actions au souverain Juge. Il les reçut avec joye, benit le Seigneur de lui avoir envoyé ce secours inespéré, se confessa, reçut les derniers Sacremens, & mourut paisiblement entre leurs bras.

Voyage de
deux Mis-
sionnaires à
Batta.

Mort du
Curé de
Batta.

La nouvelle de leur venue s'étant bien vite répandue de tous côtez, on voyoit accourir de toutes parts des gens qui en étoient éloignez de vingt-cinq à trente lieues, qui venoient chercher le remede à leurs maux spirituels.

On doit croire que ces zelez Missionnaires, firent dans cette occasion tout ce que la ferveur la plus animée leur inspiroit. Ils employoient les jours entiers à prêcher & à catechiser, les nuits à confesser, & à résoudre les doutes, ils étoient sur les dents, aussi bien que leurs interpretes. A peine trouvoient-ils le tems de dire leur Breviaire, & de manger un morceau à la dérobée, & pour surcroît de chagrin, ils avoient affaire à des peuples si grossiers, qu'ils étoient obligez de leur dire cent fois la même chose, & de la tourner de cent manieres différentes, avant de la leur faire comprendre.

Quoique ce travail fût très-grand & très-ennuyant, ceux qui étoient venus d'un peu loin s'ennuyoient, & se plaignoient hautement d'attendre si long-tems ou la grace du Baptême, ou l'instruction particuliere dont ils avoient besoin, ou la Confession à laquelle il falloit

des di
Pour
mali
suran
nous
nous
der à
nous
Blanc
pour
Pe
dire
voir
de ce
prim
train
pour
O
bouc
répa
gant
pren
diso
fel
bap
peu
cre
cere
bou
l'ab
qu'

des disposer, avant que de les y admettre. Pourquoi, disoient ils, tant de formalitez, tant de demandes, tant d'assurances avant de nous donner ce que nous venons chercher de si loin, nous nous portons de nous-mêmes à demander à manger ce peu de sel, sommes-nous de moindre condition que les Blancs à qui on donne plus qu'à nous, pour nous faire tant attendre.

Pour entendre ce qu'ils vouloient dire par manger du sel, il faut savoir que comme il ne se trouve point de termes dans leur langue pour exprimer le Baptême, on avoit été contraint de se servir de cette expression pour le signifier.

Ce que c'est
que mangée
du sel.

On sçait que l'on met du sel dans la bouche du catechumene, avant de répandre l'eau sur sa tête en prononçant les paroles du Sacrement : ainsi prenant une partie pour le tout, on disoit qu'une personne avoit mangé du sel, pour signifier qu'elle avoit été baptisée. Il arrivoit de là, que ces peuples s'étoient imaginez que le Sacrement du Baptême consistoit dans la ceremonie de mettre du sel dans la bouche, sans se mettre en peine de l'ablution ou de l'infusion de l'eau, ce qu'ils exprimoient en leur langue par

ces mots, *curia mungua*, qui signifient manger du sel.

Les Missionnaires de Batta s'aperçurent les premiers de cet inconvénient ; voici comment. Il vint un jour dans leur Eglise un Congois, homme de consideration, qui leur rapporta avec beaucoup de complaisance qu'il venoit d'ouvrir la porte du Ciel à un enfant mourant en le baptisant, & qu'il étoit mort un moment après. Un des Missionnaires lui demanda comment il avoit fait, cet homme lui répondit, qu'il lui avoit mis un peu de sel dans la bouche, en prononçant ces paroles, je te baptise au nom du Pere, du Fils, & du S. Esprit.

Cette découverte obligea les Missionnaires à instruire leurs Peuples plus solidement qu'ils ne l'avoient été jusqu'alors, de la matiere & de la forme du Baptême, & afin d'éviter toute équivoque, ils changerent ces mots, *curia mungua*, en ceux-ci, *luzala languisi*, qui signifient l'action ou l'ablation sainte, & ils prirent un très-grand soin d'en bien instruire les Peuples, afin que dans un besoin pressant, ils pussent conferer le Baptême aux moribonds, sans commettre des fautes capables de le rendre nul.

Dom

Do
deme
fix li
simple
tale d
Dè
naire
ciers
ptem
presen
reside
l'envi
Les
avoie
son E
besoi
vir d
porte
plioie
Ce
trois
cretar
suite
creta
langu
de la
rent
Qu
Cong
demi
petit

Dom Emmanuel Duc de Batta ne demouroit pas à Congo Batta ; mais à six lieuës plus loin. Sa ville s'appelloit simplement Batta , & c'étoit la capitale de ses Etats.

Dès qu'il scût l'arrivée des Missionnaires , il leur dépêcha un de ses Officiers pour les inviter à venir promptement le trouver , leur faisant représenter le besoin que la ville de sa résidence avoit de leur présence , & l'envie qu'il avoit de les embrasser.

Les Missionnaires répondirent qu'ils avoient un très-grand desir de saluer son Excellence ; mais qu'ils avoient besoin de quelques gens pour leur servir de guides & d'escorte , & pour porter leurs hardes , & qu'ils le supplioient d'y vouloir donner ordre.

Cela ne manqua pas de s'exécuter : trois jours après on vit arriver le Secrétaire du Duc avec une assez grosse suite de gens & de porteurs. Ce Secrétaire qui scavoit en perfection la langue Portugaise , les complimenta de la part de son Maître , & ils partirent ensemble le jour suivant.

Quoiqu'il n'y eut que six lieuës de Congo Batta , on s'arrêta à une petite demie lieuë de la ville. On trouva une petite cabanne de branches de palmier,

& de gros roseaux, qui contenoit un petit vestibule, & deux petits reduits garnis chacun d'une claye un peu élevée de terre, avec des nattes dessus & autour pour servir de lits.

Logement
qu'ils trou-
verent sur
la route, &
traitement
qu'on leur
y fait.

Ce bâtiment avoit été fait exprès pour les Missionnaires, & en cela, on leur avoit fait autant d'honneur qu'on en en fait au Duc quand il voyage. Du reste, il ne bleissoit point par sa magnificence la pauvreté, & l'austérité dont les Capucins font une étroite profession; mais on l'avoit fait dans un endroit si bas, que toutes les eaux de pluies s'y rendoient.

Le Secrétaire y conduisit les deux Peres avec respect, leur souhaita un doux repos, & se retira après avoir fait deux ou trois profondes révérences.

Les Peres qui avoient eu la pluie sur le corps depuis qu'ils étoient partis de Congo Batta, étoient mouillés depuis les pieds jusqu'à la tête, & avoient besoin de feu pour secher leurs habits; ils demanderent du bois, & en attendant ils amassèrent de la terre pour hausser un peu le terrain au milieu de leur cabanne, & y faire une espece de petit foyer. Ils attendirent long-tems, & en vain, personne

ne songea ni à leur apporter du bois, ni de quoi souper, quoiqu'ils en eussent grand besoin. Ils se mirent à dire leur Breviaire comme ils purent sans lumière, & enfin accablez de lassitude & de sommeil, ils se couchèrent sur leurs petits grabats, & s'endormirent d'un sommeil, d'autant plus léger, que leur souper ne leur avoit point envoyé de vapeurs à la tête.

Le Secrétaire qui étoit très-poli, ne manqua pas de venir dès qu'il fut jour, s'informer de l'état de leur santé, & comment ils avoient passé la nuit. Les Peres lui répondirent avec politesse, que Dieu les avoit aidé à passer la nuit assez tranquillement, quoique las, mouillés, & ayant grand besoin de quelque nourriture, qu'ils vouloient bien croire que le Duc, qui les sçavoit si près de lui, n'avoit pas manqué de donner les ordres nécessaires pour leur faire envoyer des vivres, & que selon les apparences, on avoit oublié de les executer. Sçachez, mes Peres, leur répondit le Secrétaire, que le Duc mon Maître sçait parfaitement tout ce qu'il doit faire, & que s'il ne vous a pas envoyé des vivres, ce n'est pas par negligence, ni manque de considération pour vos

personnes , qui lui sont très-cheres ; mais pour suivre la coutume du pays. Moi-même qui vous parle , j'ai été traité de la même maniere la première fois que je vins à la Cour. Mais ceci suffit pour vous informer de nos coutumes.

Le Secretaire ne leur en imposoit point ; car c'est réellement la coutume du pays ; & cette mauvaise coutume y est si bien établie , que si leurs parens & leurs meilleurs amis viennent même de fort loin leur rendre visite , & qu'ils arrivent le soir chez eux , ils vont au-devant quand ils en sont avertis , les comblent de complimens , de caresses , d'offres de services , & de tout ce qui est en leur pouvoir , ils les introduisent dans leur maison , leur souhaitent un heureux repos & se retirent sans penser seulement à leur donner de l'eau à boire. Le lendemain matin on ne manque pas de venir s'informer de l'état de leur santé , on parle des affaires du tems , & de la famille , & si l'étranger passe la journée dans le même lieu , on ne songe que vers le soir , à lui présenter à boire & à manger.

Coutume Ce ceremonial est incommode ; mais
de quelques il l'est beaucoup moins que celui de

certaines sauvages, qui ayant reçu un étranger de leurs amis dans leur maison, l'y laissent seul pendant quelques momens, après quoi le Maître suivi de ses enfans, & de ses domestiques, tous armez de bons bâtons, entrent dans la chambre de l'étranger, & le bâtonnent d'importance, & ne cessent que quand l'étranger a gagné la porte. Alors on met les armes bas, on l'embrasse, on le caresse, on lui porte des rafraichissemens en abondance, on lui fait grande fête, & on lui dit qu'il a vû par ce petit échantillon, de quelle manière ils se comporteroient si ses ennemis le venoient attaquer.

Indiens à l'égard des étrangers.

Mais afin que mes Lecteurs ne croient pas que cet usage n'est que dans le Duché de Batta, voici un autre fait arrivé dans un autre lieu du Royaume de Congo.

Un Seigneur étoit à la tête de ses troupes prêt à donner bataille à ses ennemis. Il eut envie de se confesser avant d'en venir aux mains; il envoya prier un Missionnaire de venir le trouver pour lui rendre ce service. Le Pere partit aussi-tôt, & après une marche de quatre jours, il arriva au camp. Ce Seigneur le fit recevoir avec poli-

tesse, on lui donna une tabanne, & on le pria de se reposer, ce n'étoit pas de qu'il avoit besoin, il mourroit de faim; il fit sçavoir son besoin à celui qui l'avoit appelé, & le pria de lui envoyer quelques vivres. Il eut pour réponse un compliment des plus polis. On lui dit de la part de ce Seigneur qu'il étoit le très bien venu, qu'il se souviendrait toute sa vie du service qu'il vouloit bien lui rendre, qu'il lui en témoigneroit en toutes occasions sa parfaite reconnoissance, qu'il se reposât, & qu'il jouît d'un doux sommeil, qu'ils se verroient le lendemain, & conféreroient ensemble des affaires de sa conscience, & qu'on penseroit alors à pourvoir à ses besoins.

Après la déclaration que nous avons rapportée ci-dessus du Secrétaire du Duc de Batta, le Pere Gabriel & son Compagnon ne pouvoient faire autre chose que de prendre patience, & de s'y accoutumer, puisque telle étoit la Loi du pays. Ils attendoient pourtant encore quelque chose de la générosité du Duc pour subvenir au besoin qui les pressoit, lorsqu'on les avertit que le Duc paroïssoit.

Il étoit accompagné d'une Cour

très-n
qu'il
noier
sa tem
marqu
Il ren
ils av
trier s
le res
parce
ces qu
porta
men
bonn
prop
Etats
lui pr
Le
ctipt
avec
prêt
com
l'hon
il éto
ger
Etat.
Il
lettre
aux
plus
en é

très-nombreuse, & s'en détacha dès qu'il vit les deux Religieux qui venoient au-devant de lui; il les embrassa tendrement, & avec toutes les marques de la plus sincère affection. Il entra avec eux dans la cabanne où ils avoient passé la nuit, & y fit entrer son Secrétaire & son interprète, le reste de sa suite demeura dehors, parce qu'elle ne pouvoit contenir que ces quatre personnes. Le Pere Gabriel portant la parole, lui fit son compliment, & lui exposa fort au long les bonnes intentions du Roi pour la propagation de la Foi dans tous les Etats dépendans de sa Couronne, & lui presenta la lettre du Roi.

Le Duc l'ayant reconnue à la souscription, la porta sur sa tête, la baisa avec respect, & protesta qu'il étoit prêt d'obéir à tout ce que le Roi lui commanderoit, d'autant qu'ayant l'honneur d'être Chrétien comme lui, il étoit très-porté à étendre & protéger la Religion chrétienne dans son Etat.

Il se fit ensuite lire & interpreter la lettre du Roi, après quoi il demanda aux Missionnaires ce qu'il y avoit de plus pressant à faire pour les mettre en état de prêcher & d'instruire ses

Peuples. Ils lui répondirent que la chose dont ils avoient le plus besoin, étoit une Eglise où ils pussent faire les exercices de la Religion. Vous en aurez une incessamment, leur dit-il, & je ne m'en rapporterai à personne qu'à moi-même pour la construction, je suis Architecte, & vous verrez ce que je sçais faire, & j'espère que vous serez contents. Ils sortirent ensuite, & prirent le chemin de la ville. Le Duc eut la politesse de les conduire lui-même à la case qu'il leur avoit destinée, & les y laissa après les avoir assurés de toute son amitié & de sa protection.

Présens du
Duc de
Batta aux
Missionnaires.

Quelques momens après il leur envoya un regal, qui bien que très-frugal en lui-même, ne laissa pas d'être regardé comme un présent d'une grande distinction, & vraiment royal. Il consistoit en une poule, un petit sac de farine de mahis, un autre de farine de sarasin, & quelques morceaux de chair d'Elephant salé. Les Peres reçurent ce présent avec actions de grâces, & le menagerent tellement, qu'ils en vécurent pendant quelques jours.

Les Etats du Duc de Batta sont très-vastes & très-peuplez, & cela est juste, puisqu'après le Roi, il est le

premier Prince du Royaume , & si puissant , qu'il y a eu des Rois idolâtres qui lui ont fait hommage.

Avec tout cela , la ville de Batta qui est sa résidence , est très-peu de chose , & fort inférieure à celle de Congo Batta , & à quantité d'autres qui n'ont pas l'honneur d'être la résidence d'un Prince , qui est en quelque façon Souverain. Elle est déserte , n'a point d'habitans distinguez par leur naissance. Elle est pauvre , le commerce n'y fleurit point , & comment y fleuriroit-il , puisqu'on y vit d'une manière si serrée , qu'on pourroit dire que ses habitans sont autant de mendians.

Mais si elle est peu considérable du côté du commerce & des richesses , elle est très-remarquable par la quantité de vices qui y regnent , & qui y sont dans le souverain degré.

En cela les Peuples ne faisoient que suivre l'exemple que leur en donnoit leur Seigneur , qui bien qu'à l'exterieur il fit une profession déclarée du Christianisme , car il avoit été baptisé , pensoit de nos mysteres tout autrement qu'il n'en parloit.

Quoique pussent lui représenter les Missionnaires , il se passa plusieurs se-

maines avant qu'il songeât à leur faire bâtir une Eglise & une case pour les loger, celle où il les avoit mis n'étoit que par emprunt. Il n'y a pourtant rien de plus aisé que de faire des maisons en ce pays-là qui est tout rempli de bois, & où les bâtimens ne peuvent être plus simples, plus pauvres, & par conséquent plus aisez à construire.

A la fin ils se laisserent d'attendre. Ils gagnèrent quelques Negres, & avec leur secours, ils firent abattre les arbres dont ils avoient besoin, les transporterent à la ville, & sans l'aide du Prince, ils construisirent une grande case en maniere de halle pour leur servir d'Eglise, & une petite maison pour eux. La seule commodité qu'ils eurent, c'est que personne ne les empêcha de choisir & de prendre tout le terrain, qu'ils jugerent leur être nécessaire.

C'étoit dans ce lieu si indigne des Mysteres qu'on y celebroit, que nos Missionnaires faisoient le service divin, prêchoient & catechisoient le peuple, & faisoient leurs autres exercices religieux, avec une très-grande incommodité d'eux & de ceux qui les venoient entendre, d'autant qu'il

étoit impossible de leur distribuer si bien les heures, qu'il n'y en eût toujours un grand nombre de mécontents, ou parce qu'ils ne trouvoient pas de place dans l'Eglise, qui étoit trop petite, ou parce qu'étant venus de loin, leurs affaires les rappelloient chez eux, & ne leur permettoient pas de s'en absenter aussi long-tems qu'il étoit nécessaire, pour que leur tour vint d'être instruits ou confessez. Car n'étant que deux Missionnaires, l'un disoit la Messe sur les neuf heures, après avoir prêché ou fait le catéchisme, pendant que l'autre administroit le Baptême, ou écoutoit les confessions, & ce dernier étoit obligé d'attendre que le Duc vînt à l'Eglise pour lui dire la Messe; car ce Seigneur vouloit qu'on l'attendît, & il ne venoit jamais que long-tems après midi, soit par paresse, soit pour se faire distinguer.

Les Peres lui en firent souvent des plaintes, & lui remontrèrent que cela faisoit murmurer le peuple, qui se plaignoit de cette longue attente, & s'en retournoient chez eux sans avoir pû satisfaire à leurs devotions.

Le Duc leur donnoit de mauvaises excuses, & rejettoit la faute de son

retardement, tantôt sur ses valets de chambre qui ne l'avoient pas habillé plutôt, & tantôt sur ce qu'il étoit obligé de manger avant de venir à l'Eglise, y étant obligé pour ne pas tomber en foiblesse en entendant la Messe à genoux, comme c'est la coutume dans le pays.

Il avoit bien d'autres abus dans lesquels le peuple tomboit à l'exemple de leur Duc, & quand on les en reprenoit, ils répondoient hardiment qu'ils ne pouvoient point faire mal en suivant l'exemple de leur Prince, quelque grands qu'ils fussent. Les Missionnaires étoient obligez de fermer les yeux sur beaucoup de choses, & ils obéissoient en cela aux instructions qu'ils avoient reçus de Rome, de souffrir dans les commencemens beaucoup de choses, plutôt que de s'exposer à tout perdre par une trop grande rigidité, quoique juste.

Ils ne se lassoient pourtant pas de prêcher vivement contre ces abus, que nous ne déduirons pas tous ici en particulier, de peur d'ennuyer les Lecteurs.

Un des plus grands, & sur lequel les Peres ne pouvoient pas se taire, étoit la coutume constante de ces

peuples de n'avoir point de femme légitime; mais un troupeau de concubines plus ou moins nombreux, selon les facultez de chacun d'eux.

Sur ce pied là, le Duc en étoit bien mieux pourvû que les autres. Sa maison étoit un vrai Serail, où il s'abandonnoit aux plus sales voluptez au milieu de routes ses femmes, & d'un grand nombre d'enfans qu'il en avoit eu.

Les Missionnaires prêcherent hardiment; mais sagement, contre cet abus scandaleux, les peuples qui étoient en possession de cet usage, reçurent très-mal leurs reprehensions, & le Duc bien plus mal que ses sujets. Il se plaignit que des étrangers, nouveaux venus, & par conséquent, peu instruits des coutumes du pays, vouloient en introduire de nouvelles qui renversoient la liberté & les besoins de l'homme, en le voulant réduire à une seule femme. N'avoir qu'une femme, disoit-il, c'est une tyrannie de l'Eglise Romaine. Ses plaintes furent accompagnées de menaces, & s'il n'eût pas craint de déplaire au Roi, il se seroit porté à quelque résolution violente. Les Peres en furent plus redevables à la politique qu'à sa Religion.

Cependant ils tinrent ferme, ne se relâchèrent en rien, joignirent les mortifications aux prières continuelles qu'ils offroient à Dieu pour la conversion de ce Prince, & de ses sujets, & Dieu les exauça. Le Duc entra dans lui-même, & résolut de chasser ses concubines, & de prendre une femme légitime, & de contracter son mariage avec les cérémonies ordinaires de l'Eglise.

Il jeta les yeux sur une Princesse cousine du Roi de Congo, & choisit les deux Missionnaires pour traiter cette affaire, & en passer le contrat.

Mais il y avoit un autre abus dans le pays aussi pernicieux, & aussi enraciné que le premier. On y prenoit les femmes à l'épreuve, & on les gardoit dans la maison, non pas quelques jours; mais souvent bien des années, vivant avec elles comme maris & femmes, après quoi on les renvoyoit sans autre cérémonie, que de dire que leur humeur ne simpatisoit pas assez avec celle de leur prétendu mari, pour les engager avec elles toute leur vie.

C'étoit là le prétexte de ces peuples, & cet abus donna autant de peine aux Missionnaires que le premier.

Ces peuples vouloient bien être Chrétiens ; mais ils vouloient l'être à leur mode , & sans préjudice de leurs coutumes , quelque éloignées qu'elles fussent du Christianisme. Les Peres en vinrent pourtant à bout avec le secours tout-puissant de la grace de Dieu. Le Duc se départit de ses prétendus droits , & épousa la Princesse selon l'usage de l'Eglise , & son bon exemple fut imité de ses sujets , comme ils avoient imité les mauvais qu'il leur avoit donnez.

Mais au bout de quelques mois il devint amoureux d'une certaine jeune fille , & il en fut bientôt aimé. La Duchesse qui en eut connoissance , s'en plaignit amèrement , la jalousie lui grossissant peut-être les objets outre mesure , on vit évanouir la paix & la tranquillité qui étoient entre eux. Elle faisoit sonner bien haut l'honneur que le Duc avoit reçu en épousant une Princesse du sang royal , & ses mécontentemens allerent si loin , qu'elle s'absenta de la Cour , & quitta le Duc son mari.

Le Duc qui ne croyoit pas qu'elle prît jamais ce parti en fut allarmé ; car il craignoit l'indignation du Roi qui vouloit qu'une Princesse de son sang

fût respectée & traitée comme il convenoit à sa naissance, d'autant plus que le Duc n'avoit aucune plainte légitime à faire contre elle. Les Missionnaires furent priés par le Duc d'accommoder cette fâcheuse affaire, ils s'y employèrent de toutes leurs forces, & après avoir remontré au Duc le tort qu'il avoit, ils allèrent trouver la Duchesse, & sçurent tellement tourner son esprit, que sans que le Roi s'en mêlât, elle consentit de retourner avec son époux, après qu'il auroit donné sa parole d'honneur de la mieux traiter, & de ne plus voir la femme qui avoit été cause de ce désordre. Le Duc la donna, il promit tout ce qu'elle voulut exiger de lui, & même de ne lui rien témoigner du chagrin que sa retraite lui avoit causé. Il tint sa parole, la Duchesse revint, & le Duc la reçut comme si elle fût revenue d'une partie de promenade, & depuis cet accommodement, ils vécurent dans une étroite union, qui édifia tous leurs sujets, & qui fit beaucoup d'honneur aux Missionnaires qui en avoient été les auteurs.

Après quelques mois de séjour dans la ville de Batta, où nos deux Missionnaires avoient travaillé avec un

succès
donné
pen
une
d'all
peup
emp
merc
prom
qu'il
il or
pagn
des l
ses p
près
res,
vert
leur
écou
ordre
que
conn
pour
trie
sanc
N
tous
les d
tus d
l'us
de fe
les fe

succès infini dont nous venons de donner des preuves éclatantes, ils pensèrent qu'il étoit à propos de faire une tournée dans ce vaste Etat, & d'aller porter la Foi & l'Evangile aux peuples que leur éloignement avoit empêché de venir à Batta. Ils informèrent le Duc de leur projet. Il l'approuva, & pour y contribuer autant qu'il étoit en son pouvoir de le faire, il ordonna des gens pour les accompagner & les servir, & fit expédier des lettres à tous les Gouverneurs de ses places, avec des ordres très-express de bien recevoir les Missionnaires, les protéger, les mettre à couvert de toute insulte, obliger par leur exemple les Peuples à les venir écouter, & cela conformément aux ordres qu'il en avoit reçus du Roi, & que sa propre expérience lui avoit fait connoître être absolument nécessaires pour déraciner les restes de l'idolâtrie, & établir solidement la connoissance du vrai Dieu, & son culte.

Nos Missionnaires trouverent dans tous les lieux éloignés de la Capitale, les deux abus qu'ils avoient combattus dans la Capitale, je veux dire, l'usage d'avoir des concubines au lieu de femmes legitimes, & de prendre les femmes à l'épreuve.

Les Missionnaires vont visiter les quartiers éloignés du Duché de Batta.

Ils travaillèrent puissamment à les déraciner ; mais les raisonnemens les plus forts & les plus convainquans , n'auroient fait que blanchir sur ces cœurs durs , & sur ces esprits sans raison , s'ils n'avoient pas été appuyez de l'exemple de leur Duc. Ils se rendirent alors , & disoient , il faut que la chose soit juste & bonne , puisque notre Souverain s'y est soumis. Ce motif , comme on voit , convient très-bien à des gens ignorans , & sans reflexion.

La légèreté
& le caractère
des
Negres.

Aussi les Missionnaires n'avoient pas grande peine à les obliger à recevoir les veritez qu'ils leur prêchoient ; mais il en avoient une très-grande à les y fixer. Aussi n'y a t'il point dans tout le monde une nation plus volage , ils croient aujourd'hui , ils doutent le jour suivant , & ne croient plus le troisième jour , & si on ne leur rebat continuellement les mêmes choses , on se trouve aussi avancé après un mois d'instruction , que si on n'avoit pas encore ouvert la bouche pour les instruire.

Les Missionnaires , après leur avoir bien expliqué la présence réelle de Jesus-Christ dans le Sacrement de nos Autels , s'aviserent de l'exposer à la veneration publique. Cette ceremo-

nie
étoit
les
aur
se
leur
rabi
noie
rep
ver
nue
cho
lans
lieu
ples
com
de l
Reli
ven
nair
pli
nes
faud
xes
tout
pren
pays
eux
inter
dité
trop

ne produisit d'abord un bon effet, ils étoient ravis de se voir traitez comme les Blancs. Leur modestie dans ce tems auroit servi d'exemple en Europe. Ils se tenoient prosternez, ils disoient leurs prieres avec une ferveur admirable. Les plus grands pécheurs donnoient des marques publiques de leur repentir, il se fit de nombreuses conversions. Mais pour leur faire continuer une vie chrétienne, il faut autre chose que des Missionnaires ambulans. Il en faut de fixes dans chaque lieu un peu considerable, où les peuples circonvoisins puissent se rendre commodement pour écouter la parole de Dieu, & assister aux exercices de Religion qui s'y feroient; & que peuvent faire douze ou quinze Missionnaires dans un pays si vaste, & rempli de plusieurs millions de personnes, il en faudroit une centaine. Il faudroit établir des Missionnaires fixes dans plusieurs endroits, & surtout en avoir qui s'appliquassent à apprendre la langue ou les langues du pays, afin de parler & d'écouter par eux-mêmes sans s'en rapporter aux interpretes dont l'ignorance, la cupidité, & la méchanceté ne sont que trop connues.

Malgré les ordres du souverain, nos Missionnaires eurent bien à souffrir dans beaucoup d'endroits. Ces Peuples charnels ne pouvoient les entendre parler contre leurs vices favoris sans se moquer d'eux, leur tourner le dos, leur dire des injures, & sans la présence des Gouverneurs, ils leur auroient fait les derniers outrages, & les plus mauvais traitemens. Mais ils avoient affaire à des Religieux consummez dans la patience, dont le zele ardent pour le salut des Peuples, les mettoit au-dessus de tout ce qui pouvoit leur arriver de plus fâcheux, pourvû qu'ils les gagnassent à Jesus-Christ.

Quels reproches ne leur faisoit-on pas? Quelquefois on leur disoit en face, que la misere les avoit chassés d'Europe pour venir chercher à vivre en Afrique, & d'autres choses encore plus fâcheuses. Ceux qui étoient commandez pour les servir & pour porter les hardes & les ornemens de l'Eglise, étoient des fripons en titre d'office, qui les voloient impunément, & leur enlevoient la plus grande partie de ce qu'on leur donnoit pour leur subsistance, qui assurément ne pouvoit être plus frugale qu'elle étoit dans ce pays.

sauvage, pauvre & dénué des choses les plus nécessaires à la vie. Si le Prefet leur envoyoit quelque chose d'Europe, il n'en arrivoit jamais la moitié, & quand ils s'en plaignoient à ceux qui les conduisoient, & qu'ils leur faisoient entrevoir qu'ils pourroient s'en plaindre au Duc ou aux Gouverneurs, ces brutaux, après s'être moqué d'eux, les laissoient eux & leurs hardes au milieu des forêts, & s'enfuyoient comme des cerfs.

Malgré tous ces dégoûts, la foiblesse, & les frequentes infirmités dont ils étoient attaquez, ils acheverent leur tournée, & revinrent comme ils purent à Batta.

Mais ils y trouverent de nouveaux sujets de chagrin. Le Duc avoit oublié sa parole & les promesses solennelles qu'il leur avoit faites. Il avoit rappelé ses concubines, sa maison étoit redevenue un vrai Serail, il traitoit mal la Duchesse son épouse, & l'avoit reduite au desespoir.

La rechûte de ce Prince leur parut plus difficile à guérir que sa maladie précédente; & elle l'étoit en effet; ils lui parlerent en Apôtres, & il ne les écouta pas. La passion des femmes le possédoit entierement, & ne lui lais-

soit pas la liberté de faire la moindre reflexion. Que pouvoient-ils dans une si fâcheuse conjoncture? Ils prirent le parti d'avoir recours à Dieu, & de lui demander par des prières ferventes & continuelles, qu'il toucha encore une fois le cœur de ce Prince, & qu'il le ramenât à son devoir, & cependant ils s'appliquerent à empêcher que son mauvais exemple se répandant parmi le peuple, ils ne retombassent dans leurs anciens desordres, comme cela lui étoit déjà arrivé.

Démêlé des
Capucins
avec un
Curé.

Ils eurent dans le même-tems un autre sujet de chagrin. Le Vicaire General de S. Salvador envoya un Curé à Batta. C'étoit un Prêtre Seculier qui avoit déjà exercé cette charge dans d'autres endroits. Il se scandalisa d'abord de ce que les Capucins avoient introduit l'usage d'administrer les Sacremens, sans exiger aucune retribution, ou comme il disoit, aucune reconnoissance. Cet usage, quoique saint, & selon les constitutions Apostoliques, nuisoit à ses intérêts, le porta à leur dire avec politesse qu'ils pouvoient se reposer, & ne point tant se fatiguer, parce qu'il se sentoit assez de force pour s'acquit-

tes d
nister
te su
les C
l'ord
cours
décla
défer
tions
quoid
lifs.

Le
lente
le me
tant
tes
gent
& re
peu
pour
lieu
leur
quill
chos

O
ici d
être
Eccle
nie
relle
tuel

et de toutes les fonctions de son ministère ; mais s'étant apperçû que cette simple déclaration n'empêchoit ni les Capucins d'aller leur chemin à l'ordinaire, ni les peuples d'avoir recours à eux dans leurs besoins, il leur déclara en bonne forme, qu'il leur défendoit de continuer leurs fonctions, prétendant que leurs pouvoirs quoiqu'émanez du l'ape, étoient abusifs.

Le motif qui le portoit à cette violente maniere d'agir, étoit que tout le monde alloit aux Capucins, d'autant plus volontiers, que ces Pères refusant ce qui tient lieu d'argent dans le pays, se contentoient & recevoient avec action de grace, le peu de vivres qu'on leur donnoit pour leur subsistance journaliere, au lieu qu'ils n'osoient paroître devant leur Curé que les mains pleines de coquilles, de pieces d'impulci, ou autres choses de prix.

On ne juge pas à propos d'entrer ici dans une discussion qui seroit peut-être odieuse, ni d'examiner si ce bon Ecclesiastique commettoit une simonie, en exigeant des choses temporelles pour la distribution des spirituelles ; car il paroît juste que celui

qui sert à l'Autel, vive de l'Autel. De simples aumônes très-legeres pour la subsistance, ne suffisoient pas à un Prêtre qui vouloit vivre avec honneur, & comme il convenoit au caractère dont il étoit revêtu.

Les Capucins entrèrent prudemment dans ses raisons, ils l'allèrent trouver, & lui montrèrent amiablement les pouvoirs qu'ils avoient de prêcher par tout, d'administrer les Sacremens de Baptême, de Penitence, d'Eucharistie, d'Extrême-Onction, de Mariage, & d'enterrer les Fideles qui demandoient d'être enterrés dans leur Eglise, & comme ils virent que ce Curé ne se rendoit pas, ils lui offrirent de lui laisser entièrement le soin de la ville, & d'aller exercer leur zèle & leurs pouvoirs dehors, & même de recevoir en leur compagnie une personne de sa part, qui recevroit les coquilles, & les autres choses qui seroient payées par les peuples, comme draps curieux, & qui lui en rendroit compte, pourvu que quand ils jugeroient à propos de venir à Batta, il ne prétendît pas les en empêcher, ni les gêner dans l'exercice de leurs pouvoirs. Le Curé fut content, il demeura d'accord de

ces conditions , & les Peres partirent pour recommencer leurs Missions.

Après ces conditions si avantageuses pour le Seigneur Curé, dont les Missionnaires alloient faire la besogne , & lui amasser des coquilles & des impulei , ils partirent accompagnés de son receveur , & reprirent le chemin qu'ils avoient déjà tenu dans leur premiere tournée. Ils continuèrent leurs fonctions Apostoliques avec fruit ; mais le Pere Gabriel y succomba, il fut attaqué d'une fièvre double tierce si violente qu'elle le mit bientôt en danger de perdre la vie. Il obligea son Compagnon à continuer l'œuvre de Dieu , & se fit reporter à Batta , où il eut le bonheur de trouver un Marchand Portugais, qui ayant compassion de lui, lui donna un de ses esclaves pour le servir , & lui fit fournir à ses dépens , ce qui lui étoit nécessaire. Cet esclave le servit bien pendant que son maître demeura dans la ville ; mais dès que les affaires de son commerce l'obligerent de s'en éloigner , ce malheureux abandonna aussi le malade , qui étoit obligé de se lever , quand il pouvoit le faire , allumer du feu , & faire les alimens qui lui étoient nécessaires.

Seconde
tournée des
Capucins.

Son Compagnon ne fut pas long-tems sans tomber malade, les fatigues, la disette des vivres, la chaleur & l'intemperie du climat lui causèrent une fièvre continuë, avec une cruelle dysenterie. Il se vit obligé de se faire porter à Batta, & de se retirer auprès de son Confrere dans cette miserable cabane, où couche sur une simple natte, & dépourvûs de presque toute sorte de secours, ils ne pouvoient en esperer que de Dieu seul.

Les deux Missionnaires tombent malades, & viennent à Batta. Le Prince les vint voir plusieurs fois, & se montrant très-compassif-
 fant à leur misere, il leur promettoit les plus belles choses du monde; mais il n'y songeoit plus dès qu'il étoit à quatre pas de leur cabane. Ils n'avoient pour tout aliment qu'un peu de chair d'éléphant fumée, dont ils faisoient eux-mêmes du bouillon, mais quel bouillon, & quelle substance peut-on tirer d'une chair séchée à la fumée, & que l'on n'a fait sécher que quand elle étoit pleine de vers, & plus de demie corrompue; car c'est dans cet état que les Negres la trouvent bonne & tendre. Aussi dès que cette chair étoit amollie par l'eau, & échauffée par le feu, les vers y four-

mill
 qui
 pou
 se re
 rent
 peu
 des
 des e
 peut
 ces v
 gran
 dans
 pau
 qu'o
 rité
 listan
 Pa
 reçu
 au R
 tume
 So
 dura
 c'est
 état
 gner
 ne re
 & pe
 femr
 La
 sette
 ions

filloient, & elle rendoit une odeur qui faisoit bondir le cœur. Il falloit pourtant qu'ils s'en contentassent, ou se résoudre à mourir de faim. Ils eurent beau demander au Duc quelque peu de viande fraîche pour se faire des bouillons, ils n'en reçurent que des complimens & des promesses. On peut dire que s'ils avoient pu vivre de ces viandes creuses, ils auroient fait grande chere. Ils ne furent secourus dans cette extrémité que de quelques pauvres habitans, qui ayant besoin qu'on leur fit à eux-mêmes la charité, partageoient avec eux leur subsistance.

Pour surcroît de malheur, le Duc reçut ordre d'aller rendre hommage au Roi à S. Salvador suivant la coutume.

Son départ pour son voyage qui dura un an, dépeupla la ville; car c'est une loi que tous ceux qui sont en état de marcher, doivent accompagner le Prince dans cette occasion. Il ne resta à Batta que quelques infirmes & peu d'autres gens pour garder les femmes, les enfans & les vieillards.

La ville devint tout d'un coup déserte, les femmes de quelques distinctions se renferment dans leurs mai-

sons ; afin que leurs maris ou leurs galands n'ayent rien à leur reprocher à leur retour.

Cet abandon general les obligea d'écrire à leur Prefet , & après lui avoir représenté le malheureux état où ils étoient , & le peu de fruit qu'il y avoit à faire parmi ces peuples , le supplier de disposer de leurs personnes comme il le jugeroit à propos.

Mission au
Marquisat
d'Incussi.

Le Pere Prefet ayant reçu leurs lettres , & ayant bien considéré l'affaire devant Dieu , jugea à propos d'abandonner pour un tems la Mission de Batta , & de donner au Pere Gabriel le soin des ames du Marquisat de Incussi , & de donner au Pere Joseph de Fernambouc la Mission de Zomba , qui est aux Frontieres d'Incussi.

Il envoya le Pere Antoine au Comté de Semdi , & lui donna pour compagnons le Pere Antoine-Marie de Montpradon , & le Pere Jérôme de Mont-Sarchio.

Ils partirent dès qu'ils eurent reçu leurs ordres ; mais le Pere Gabriel de Valence qui n'étoit pas entierement guéri , retomba bientôt dans une fièvre continuë , lente à la verité ; mais qui lui ayant ôté absolument l'appe-

tit le mit si bas, que quand il entra dans la Province d'Incusi, il n'avoit plus que la peau colée sur les os, & ne pouvoit plus se soutenir. Le Pere Joseph voyant bien qu'il ne pouvoit aller loin, resolut de demeurer auprès de lui, pour l'assister autant qu'il lui seroit possible; mais ce zélé Missionnaire qui avoit bien plus à cœur le salut des ames que le soin de sa personne, n'y voulut jamais consentir, & après qu'il se fût confessé, & qu'il eût reçu de sa main les derniers Sacramens, il l'obligea de poursuivre le voyage que l'obéissance lui faisoit entreprendre. Ils se séparèrent donc après avoir répandu beaucoup de larmes, & le Pere Gabriel resta avec un Frere Laïque que le Pere Prefet avoit envoyé de S. Salvador, qui le vit expirer quelques jours après avec une serenité & une joye, qui n'est propre qu'aux predestinez.

Il mourut âgé de cinquante-six ans, après avoir donné des rares exemples d'un zele vraiment Apostolique en Afrique, & de toutes les vertus chrétiennes & religieuses dans tous les lieux où il s'étoit trouvé, & particulièrement d'une parfaite resignation à la volonté de Dieu, qui lui faisoit

souvent repeter ces paroles : que votre volonté se fasse , ô mon Dieu , & non pas la mienne.

CHAPITRE V.

De la Mission d'Ovando.

Cette Province est très-vaste ; elle avoit autrefois le titre de Royaume , quoique relevant de celui de Congo , auquel elle est à présent unie.

Elle étoit échûë au Pere Bonaventura de Carriglia , & au Pere François de Veas. Ils en prirent aussi tôt le chemin ayant pour interprete un certain Dom Calixte Zelore qui les avoit déjà accompagnés dans d'autres voyages , & dont nous serons obligez de parler avec éloges dans la vie de la Reine Zingha.

Ils arriverent à Ovando le 8. Septembre , & y furent reçus avec quelque apparence de joye par le Colunto ou Gouverneur , qui après les avoir fait loger dans une méchante case dépourvûë des choses les plus nécessaires , les fit attendre jusqu'au soir avant de leur envoyer de quoi souper.

Ce souper consistoit en un rat rôti pour chacun, & un peu de légumes demi-cuites à l'eau.

Cette Province se glorifioit d'être chrétienne, c'est à la présence des Missionnaires que ces Peuples devoient être redevables de porter cet auguste caractère.

Pour en juger, il suffit de sçavoir que dans toute cette Province, qui a quatre-vingts lieues de longueur, on y pratique ouvertement toutes les superstitions de l'idolâtrie, & qu'il n'y avoit pas un seul homme qui fût marié-selon les regles de l'Eglise. L'impudicité y regnoit au souverain degré. Chaque maison étoit un serail rempli de concubines & d'enfans illégitimes, dont les Peres ne prenoient aucun soin.

Le Comte d'Ovando, qui étoit Seigneur de cette Province, avoit pour sa part un peu plus de deux cens concubines.

On solempnisoit dans le village où le Comte faisoit sa résidence, un de ces sacrifices profanes, lorsque les deux Missionnaires y entrèrent. Tout le Peuple, le Comte à la tête, y étoit occupé. Cela l'empêcha de leur donner audience; mais il voulut bien dire

Etat déplorable du Comté d'Ovando.

un mot à leur interprète qu'ils lui enverroient, qui lui présenta les lettres du Roi, & lui expliqua en abrégé, à cause de la circonstance présente, les pouvoirs & les desseins des Missionnaires.

Le Comte y répondit par un compliment qu'il leur envoya faire, qu'ils étoient les bien-venus qu'ils pouvoient compter sur sa protection, & qu'il leur accordoit son consentement, que la crainte de déplaire au Roi arrachoit de la bouche du Comte, pendant que son cœur en étoit bien éloigné.

Cependant en vertu de ce consentement les deux Missionnaires commencèrent leurs fonctions, & amassant le peuple du village & des lieux voisins, qu'ils avoient fait avertir de leur arrivée, ils prêcherent & montrèrent avec force le malheureux état où ils étoient, leur ingratitude envers Dieu, qui ne laissoit pas de les combler de biens, quoique leur vie sensuelle, déréglée & impudique méritât des châtimens éternels. Leurs discours étonnerent bien du monde; plusieurs se repentirent, avoüèrent leurs crimes, en eurent honte, s'en corrigèrent, & donnerent des marques de conversion.

Ils étoient en partie redevables de ces bons succès à la fidélité & au zèle de leur interprète , qui en traduisant leurs paroles y sçavoit donner le poids & l'autorité dont elles avoient besoin. Le succès en fut si considérable , qu'en peu de jours ils donnerent le Sacrement de la regeneration à plus de quatre cens personnes , enfans & adultes , qui se confessèrent , pleurerent leurs fautes passées , & promirent de vivre en véritables Chrétiens ; & en donnerent des preuves en chassant leurs concubines , & en prenant une seule femme selon les Loix de l'Eglise.

Premiers
succès de la
Mission.

Mais le nombre de ces heureux convertis fut bien petit , en comparaison de ceux qui demeurèrent dans le péché , dans l'endurcissement , dans le crime , & sur-tout dans les pratiques abominables de l'idolâtrie & dans le concubinage.

Ces malheureux , non-seulement ne se rendoient pas aux veritez éclatantes que les Peres leur prêchoient ; mais ils s'en mocquoient , les tournoient en ridicule , & soutenus par celui qui devoit protéger la Religion , comme il l'avoit promis , ils attaquoient nos mysteres en public , &

les blâmoient d'une maniere très-outrageante.

Les Missionnaires abandonnent le village d'Orarido.

Les Missionnaires après avoir prêché, & avoir long-tems attendu, sans s'appercevoir d'aucun signe de conversion, voyant au contraire que le mal croissoit, aussi-bien que l'insolence, secouèrent la poussiere de leurs pieds, selon le conseil de l'Evangile; abandonnerent le village, & allerent porter la lumiere de l'Evangile dans d'autres lieux.

Il est vrai qu'ils trouverent par tout les mêmes désordres, la pluralité des femmes y étoit d'un usage fixe & immémorial, & les superstitions de l'idolâtrie établies & pratiquées d'une maniere à ne pouvoir pas esperer de les déraciner. En voici un exemple.

Les deux Missionnaires s'étant séparés, afin de visiter un plus grand nombre de villages; le Pere François de Veas entra dans un dont il trouva toutes les cases remplies de ces abominations qui précèdent les sacrifices solennels des idoles. Il en eut le cœur percé, & comme il étoit porteur des ordres du Roi, son zele s'enflamma, & il commençoit à rompre & à détruire ces funestes préparatifs, lorsque tout d'un coup en vit sortir de la

forêt prochaine une grosse troupe de ces idolâtres qui s'y étoient retirez pour ne pas craindre la justice du Roi, qui vinrent sur lui les armes à la main; criant comme des désesperez qu'il falloit venger dans le sang de cet Européen les outrages qu'il faisoit à leurs dieux.

Le Pere les voyant approcher, se mit à genoux, & levant les yeux au Ciel, il offrit à Dieu sa vie pour le salut de ces aveugles volontaires en attendant le coup de la mort, lorsqu'une main invisible arrêta tout d'un coup ces furieux; & les empêcha de le massacrer. Ils se contenterent de le charger d'injures, & lui protesterent que s'il continuoit d'insulter leurs dieux, ils obligeroient le Gouverneur de le chasser du pays.

Cet accident fit connoître au Pere François de Veas qu'il ne falloit pas toujours se laisser aller à son zele & à son tempéramment qui étoit trop ardent, il changea de maniere, il prit le parti de la douceur, & de les convaincre par la raison. Il prêcha avec zele; mais il fut plus réservé, il ne mit plus la main sur leurs simulacres, & Dieu benit tellement ses travaux, qu'il ouvrit les yeux à quantité de ces

Dieu par
un miracle
sauve la vie
à un Missi-
sionaire.

Peuples, leur fit reconnoître leurs erreurs. Ceux qui après avoir été baptisés, étoient retombés dans l'idolâtrie, revinrent au giron de l'Eglise par une nouvelle profession, ils brûlèrent eux-mêmes les simulacres de leurs fausses divinités, & devinrent de bons Chrétiens. Ceux qui n'avoient pas reçu le Baptême, le demandèrent avec instance, & le reçurent. La grace accompagna la prédication du Missionnaire, & ce village & ceux des environs furent entièrement convertis.

Après une course de quelques mois, les deux Missionnaires se réunirent, afin de reprendre ensemble les mesures les plus convenables pour l'œuvre de Dieu dans les autres lieux de cette vaste Province, lorsque le Comte d'Ovando les envoya chercher avec empressement; les priant de se rendre sans retardement auprès de lui, yû le pressant besoin qu'il avoit de leurs conseils.

La cause de ce rappel fut que la Reine Zingha étoit entrée inopinément dans ses Etats avec une puissante armée.

Cette Princesse étoit mécontente du Comte à cause de quelques discours peu respectueux qu'il avoit te-

Guerre entre le Comte d'Ovando

aud'elle, & pour quelques autres raisons qui ne sont pas venues à la con-
noissance de mon Auteur. Elle avoit
fait une ligue avec les Hollandois,
qui étoient alors en guerre avec les
Portugais, & qui s'étoient engagez
sous certaines conditions, à la re-
mettre en possession du Royaume
d'Angolle qu'elle prétendoit lui ap-
partenir. Elle étoit alors avec son ar-
mée dans le territoire de Coanza, af-
sez près de Massagano. Elle avoit fait
un gros détachement qu'elle avoit en-
voyé à Ovando avec ordre de dé-
truire entierement cette Province, &
d'y commettre toutes les hostilités
imaginables.

Le Comte n'étoit pas en état de
s'opposer à ce déluge d'ennemis, il
n'avoit qu'un assez petit nombre de
milices, & n'avoit pas le tems d'en
assembler davantage. Les Missionnai-
res ne purent lui donner de meilleur
conseil dans cette extrémité, que de
recourir à la miséricorde de Dieu par
la pénitence, afin d'en obtenir les se-
cours qui lui étoient si nécessaires.
Quelques bons Chrétiens; mais en
petit nombre, suivirent leurs conseils.
Le Comte, & tout le reste se confiant
sur le caractère de Chrétiens, qu'ils

avoient reçus par le Baptême ; mais dont i s s'étoient rendus indignes par leur apostasie & leurs autres crimes, prirent les armes & allerent au-devant de leurs ennemis, qui étoient plutôt les executeurs de la justice divine, que les troupes de la Reine Zingha.

Le Comte
perd la ba-
taille & la
vie.

Le Comte partagea ses troupes en trois corps, la bataille se donna, il fut tué dans le combat, & ses troupes entierement défaites. Quelques fuyards en ayant apporté la nouvelle à Ovando, tout ce qui y restoit de Peuples prit aussi-tôt la fuite, abandonnant avec une précipitation extraordinaire leurs maisons & leurs biens pour sauver leurs personnes.

Il ne demeura dans cette ville, qui alloit être désolée, que les deux Capucins, & un Negre, à qui la peur ôta le moyen de suivre les autres. Il entra dans l'Eglise où les Peres s'étoient retirez, & se cacha sous l'Autel.

L'Eglise qui n'avoit qu'une simple muraille de terre & de paille, n'étoit pas en état de faire aucune résistance ; aussi les Peres ne s'y étoient retirez, que pour être immolez au pied de l'Autel. Ils y attendirent la mort pendant trois jours, qu'ils employèrent à s'y préparer par de ferventes prieres. Ils

n'av
Cal
cor
gne
pris
dan
fort
re,
tag
l'or
bes
pou
A
men
qui
gra
sur
fol
pill
tou
don
& y
gen
mo
de
leu
tro
cae
&
Ur
en

n'avoient plus leur interprete Dom Calixte Zelote, il avoit pris les armes comme les autres, il avoit accompagné le Comte, & il étoit demeuré prisonnier de guerre. Nous avons dit dans le volume précédent quel est le sort ordinaire des prisonniers de guerre, l'esclavage ou la mort est leur partage, & leur esclavage ne dure, pour l'ordinaire, que jusqu'à ce qu'on ait besoin de leur sang & de leur chair pour faire un sacrifice ou un repas.

Au bout de trois jours un détachement entra dans la ville. Les Officiers qui le conduisoient y voyant une si grande solitude, & craignant quelque surprise, empêcherent d'abord leurs soldats de se débander pour courir au pillage. Mais voyant qu'elle étoit tout-à-fait abandonnée, ils la leur abandonnerent. Ils entrèrent dans l'Eglise, & y trouverent les deux Capucins à genoux, qui attendoient le coup de la mort. Ils se contenterent cependant de les maltraiter de paroles, & de leur donner quelques legers coups. Ils trouverent le jeune Negre qui étoit caché sous l'Autel, ils l'en tirerent, & se mirent en devoir de le massacrer. Un de ces Peres l'exhortoit de mourir en Chrétien, pendant que l'autre de-

Les Capucins sont pris & enchaînez.

mandoit à ces barbares la vie de ce jeune homme, & il fut assez heureux pour l'obtenir. Ils brisèrent l'Autel, & rompirent un coffre qui renfermoit les ornemens sacrez, qu'ils foulèrent aux pieds avant de les mettre en paquets pour les emporter. Ils mirent des fers aux mains des deux Capucins & du Negre, & les conduisirent à la Reine. Elle s'étoit avancée, & étoit alors campée à quatre milles d'Ovando.

Ils virent par tout le chemin des marques d'une entière désolation, & de la cruauté des Giagues, dont l'armée de la Reine étoit composée. Ils trouvoient des bandes de soldats, qui au lieu de butin, étoient chargez de membres humains embrochez dans des bâtons qu'ils portoient sur leurs épaules. La plupart, chemin faisant, mangeoient la chair humaine toute crüe, dont le sang leur couvroit le visage & la poitrine, selon la coutume barbare des Giagues.

Ils sont présentés à la Reine, & bien reçus.

Ils arriverent enfin au pavillon de la Reine, qui n'étoit qu'une cabanne grossièrement faite de jonc & de branches d'arbres. Elle y étoit à demi couchée sur un beau tapis, ayant auprès d'elle son bouclier, son arc & ses flé-

ches, &
pauvres O
Les
raconte
tout tr
mis à fa
ra peu
té, ell
& de
qu'ils a
coutum
necessit
de se m
leur Lo
fessât d
Chrétie
fection
Portug
ces Per
langue
Elle leu
soir,
point
qu'elle
aucun
des Ch
pect qu
re & à
Roi du
Elle
des cho

ches, avec ses Gardes & ses principaux Officiers.

Les cruautéz qu'ils avoient entendu raconter de cette Princesse les rendit tout tremblans, quand ils furent admis à sa présence; mais leur peur dura peu. La Reine les reçût avec bonté, elle leur dit de ne rien craindre, & de ne point s'épouvanter de ce qu'ils avoient vû, que telle étoit la coutume des Giagues, dont l'extrême nécessité l'avoit obligé de se servir, de se mettre à leur tête, & d'observer leur Loi à l'exterieur, quoiqu'elle professât dans le cœur la Loi sainte des Chrétiens, dont elle avoit succé l'affection avec le lait. Elle leur parla en Portugais, & parut ravie de ce que ces Peres lui avoient parlé dans cette langue qu'elle sçavoit en perfection. Elle leur fit ôter leurs fers, les fit asséoir, & leur dit que s'ils n'avoient point été massacrez, c'étoit parce qu'elle avoit donné ordre de ne faire aucun outrage aux Prêtres du Dieu des Chrétiens, qu'elle sçavoit le respect qu'on doit porter à leur caractère & à l'autorité dont le Vicaire du Roi du Ciel les avoit revêtus.

Elle s'entretint long-tems avec eux des choses de la Foi, du salut éternel.

& des moyens d'y arriver, & ne pouvoient s'empêcher de leur découvrir les sentimens de son cœur, l'estime qu'elle faisoit de leur Religion, & l'ardent desir qu'elle avoit de la professer, quoiqu'à l'exterieur elle donnât lieu à ses sujets d'en juger autrement.

Elle leur fit donner un logement assez commode; mais ils y trouverent des soldats Giagues qui vomissoient à tous momens des blasphêmes contre le Dieu des Chrétiens, & qui étoient continuellement occupez à rôtir de la chair humaine, dont ils les invitoient de manger pour se moquer d'eux.

Les Peres sortirent de cette cabane, & le firent sçavoir à la Reine qui eut la bonté de les faire loger assez près d'elle, afin d'avoir plus de commodité de les entendre parler de Dieu. Elle avoit soin de leur envoyer des vivres, c'est-à-dire, de la viande cuite, par les Officiers qui lui étoient les plus attachez, & comme elle sçavoit la repugnance invincible qu'ont les Chrétiens de manger de la chair humaine, & qu'ils pourroient s'abstenir de manger, crainte d'être trompez, elle envoyoit exprès à la chasse dans la forêt, & leur envoyoit les cerfs & les sangliers qu'on tuoit.

En écha
Peres ne p
Instruire
te Religio
nuyoit poi
tat de ses
jeunesse le
elle auroit
mit, & qu

Ils dem
après de
dire tout c
Ovando.
la permissi
nil de vin
ché, &
Elle le re
ment, qu
rare dans
dans un re
voya un p
choses de
refuserent
fia la Reine
pinion qu
détachem
qu'ils n'av
ce qu'ils
ames. Au
tement à l
d'assurer

En échange de tant de bontez, les Peres ne perdoient point de tems sans instruire des Mysteres de notre sainte Religion. Elle de son côté ne s'envoyoit point de les entendre, & si l'état de ses affaires ou les passions de la jeunesse le lui avoient permis alors, elle auroit effectué ce qu'elle leur promit, & qu'elle executa dans la suite.

Ils demurerent ainsi quelques jours auprès de la Reine, qui leur fit rendre tout ce qu'on leur avoit enlevé à Ovando. Ils y firent un voyage par sa permission, & retrouvèrent un baril de vin d'Europe qu'ils avoient caché, & dont ils lui firent présent. Elle le reçut d'autant plus agréablement, que le vin d'Europe est très-rare dans le pays, & particulièrement dans un tems de guerre. Elle leur envoya un présent d'esclaves & d'autres choses de prix, que ces bons Peres refuserent honnêtement, ce qui édifia la Reine qui se confirma dans l'opinion qu'elle avoit conçue de leur détachement, & de leur vertu, & qu'ils n'avoient d'autre vûe dans tout ce qu'ils faisoient, que le salut des ames. Aussi se recommanda-t'elle fortement à leurs prieres, & les chargea d'assurer le Souverain Pontife, que

dès qu'elle auroit terminé la guerre & recouvré son Royaume, elle embraseroit la Religion Chrétienne, & feroit venir des Capucins auprès d'elle.

Elle le fit en 1655. comme nous le dirons dans la suite, & demanda en particulier ces deux bons Religieux; mais ils étoient retournés en Europe.

Leur voyage du camp de la Reine jusqu'à S. Salvador.

La Reine leur permit de se retirer à S. Salvador quand ils voudroient. Ils prirent l'occasion d'un Officier du Roi de Congo, qui étoit venu de la part de son Maître saluer la Reine, & lui apporter des presens. Cet Officier étoit accompagné de quarante personnes, la plupart esclaves porteurs. Leur voyage dura vingt jours, pendant lequel ils souffrirent tout ce qu'on peut souffrir sans mourir. Ils pensèrent plusieurs fois être dévorés des bêtes féroces, & périrent en traversant les rivières; mais ce qui les incommoda le plus, ce fut la disette des vivres: Elle fut extrême. Ils trouverent le pays tellement ruiné & brûlé, qu'il n'y avoit plus de racines, ni de feuilles aux arbres. Ils cherchoient en vain des reptiles; le feu les avoit tous consumés. Il est vrai qu'ils marchèrent pendant assez long-tems au mi-

D
lien des
poutris
pas ser
pièces
deux P
détestal
faim. L
les seco
racle da
rent à
ment de
nes & l
chemin
à se gue
Au h
les por
qu'il a
pas enc
Tels
succès
do, de
purent
leur P
mée, l
rien en
Dieu l
glemer
à laque
chez,
nouve
l'occali

lieu des restes des cadavres à demi pourris, dont les Negres ne faisoient pas scrupule de prendre les meilleures pieces, & de les manger; mais les deux Peres ayant horreur de ces mets détestables, aimoient mieux souffrir la faim. La main toute-puissante de Dieu les secourut souvent comme par miracle dans cette extrémité; ils arrivèrent à S. Salvador les jambes tellement déchirées & ulcerées par les épines & les roseaux qui couvroient les chemins, qu'ils furent plusieurs mois à se guerir de ces blessures.

Ils arrivent
bien mal-
traitez à S.
Salvador.

Au bout de quatre mois leur zele les porta à prendre le chemin du Marquisat d'Incussa, quoiqu'ils ne fussent pas encore entièrement guéris.

Tels furent le commencement, le succès & la fin de la Mission d'Ovando, dont les malheureux Peuples ne purent être convertis. La perte de leur Prince, la déroute de leur armée, la ruine entière de leur pays, rien enfin ne pût les faire changer. Dieu les laissa dans leur fatal aveuglement pour les punir de l'idolâtrie, à laquelle ils étoient si fortement attachés, qu'ils méritèrent encore un nouveau châtimement en 1656. En voici l'occasion.

Le Prince qui avoit succédé au Comte, qui avoit été tué dans la bataille dont nous venons de parler, se révolta, & refusa ouvertement de venir prêter foi & hommage au Roi, comme il y étoit obligé.

Le Roi traita avec la Reine Zingha qui étoit à la tête de son armée toujours victorieuse des Negres, & l'engagea de punir ce Rebelle, & cette Princesse dont le nom seul jettoit l'épouvante par tout, entra une seconde fois dans le Comté d'Ovando. Le Comte qui ne se trouvoit pas en état de lui résister, prit la fuite avec tout son Peuple; mais il n'alla pas loin sans être pris avec sa femme, son fils & les principaux de sa Cour. La Reine ordonna qu'en punition de leur révolte, ils fussent tous marquez au visage avec un fer chaud comme des esclaves. Ce châtiment est plus honteux & plus insupportable aux gens libres, & de cette condition, que la mort même; mais très-utile pour tenir en bride ces Peuples légers, inconstans, & portez naturellement à la désobéissance & à la révolte.

Par bonheur il se trouva à la suite de la Reine deux Capucins, qui firent tant auprès de cette Princesse,

Revolte du
Comte
d'Ovando
punie par la
Reine Zingha.

que l'on fit
cette

Ce
& Fra
sions

quif
min. l

de qu
ce à
le nor
bre 16

Il
ques é
ples

Chré
ils eur

près
qu'un
superf

les vi
toit u

quée
roissoi

une in
que ce

leur de
pte de
re &
sionna
surpass

que la Comtesse, & le jeune Prince son fils, furent exempts de recevoir cette marque d'infamie.

Cependant les Peres Bonaventuro & François, ayant obtenu les permissions nécessaires pour aller au Marquisat d'Incussa, en prirent le chemin. Il n'est éloigné de S. Salvador que de quarante lieues. C'est une Province à laquelle la ville capitale donne le nom; ils y arriverent le 30. Decembre 1649.

Ils crurent d'abord entrevoir quelques étincelles de la Foi dans ces Peuples, qui effectivement paroissent Chrétiens à l'exterieur; mais quand ils eurent examiné les choses de plus près, ils reconnurent que ce n'étoit qu'un mélange affreux de toutes les superstitions de l'idolâtrie, & de tous les vices qui l'accompagnoient. C'étoit une idolâtrie réelle; mais masquée, qui avec quelque chose qui paroissoit bon à l'exterieur, contenoit une infinité d'abus & de désordres, que ces imbecilles prétendoient qu'on leur devoit passer, & leur tenir compte de ce qu'ils vouloient bien se dire & s'avouer Chrétiens. Les Missionnaires virent bien que le travail surpassoit leurs forces; il falloit des

Les Peres Bonaventuro & François vont prêcher dans le Marquisat d'Incussa.

Religion d'Incussa.

*Nequam est
natio eorum
& natura-
lis malitia
ipsorum.
Sap. 1.*

miracles pour convertir ces Peuples,
& ils n'osoient pas se flater que Dieu
en feroit en faveur de ces obstinez,
de qui on pouvoit avec verité, dire
ce qui est marqué dans le Livre de la
Sagesse: que c'étoit *une Nation mé-
chante, & à qui la malice étoit natu-
relle.*

Ils crurent que la premiere chose
qu'ils devoient faire, étoit de décou-
vrir quels étoient les veritables senti-
mens du Marquis, Seigneur de cette
Province, & ils n'eurent pas beau-
coup de peine à se convaincre, que
quoiqu'il parût Chrétien à l'exterieur,
qu'il marquât avoir de bons sentimens,
aimer la Religion, en souhaiter l'avan-
cement, le progrès & la pureté; il
avoit des sentimens & des vûes toutes
opposées. Il étoit plongé dans toutes
les ordures de la chair, & si attaché au
culte des idoles que ses oreilles
étoient absolument fermées aux cho-
ses de la Foi. C'étoit une ame perdue,
sa Cour & ses Peuples, le suivoient à
l'envie dans tous ses déreglemens.

Il est vrai que le Marquis, & à son
imitation les Seigneurs & le Peuple
reçurent avec honneur les deux Mis-
sionnaires; ils admiroient leur manie-
re

re de
sur-tou
le leur
leur p
dessus
pour s
dissimu
actions
ter par
loit ve
noître
Chréti
irrésolu
sans p
doient
moins
nombr
teur, l
doit ai
prendre

Cela
res de
avoient
ple, ils
ils bar
présent
consola
quelqu
lumiere
mande

Mais

T.

re de se vêtir si pénible & si austère, sur-tout dans un pays aussi chaud que le leur ; leur sobriété & leurs jeûnes leur paroissent quelque chose au-dessus de la nature ; ils les épioient pour sçavoir s'il n'y avoit point de dissimulation & d'hypocrisie dans leurs actions, ils venoient même les écouter par curiosité ; mais quand il en falloit venir à quelque chose qui fit connoître qu'ils étoient véritablement Chrétiens, les plus polis paroissent irrésolus, & quoique convaincus, & sans pouvoir répliquer, ils demandoient du tems pour se résoudre. Les moins polis, qui faisoient le plus grand nombre, se moquoient du prédicateur, lui tournoient le dos, & on perdoit ainsi toute esperance de les voir prendre le chemin de la vérité.

Cela n'empêcha pas les Missionnaires de faire leur métier, comme ils avoient permission d'assembler le Peuple, ils prêchoient, ils catéchisoient, ils baptisoient les enfans qu'on leur présentait ; ils eurent eux-mêmes la consolation de donner le Baptême à quelques adultes qui se rendirent aux lumières de l'Evangile, & qui le demandèrent.

Mais quand selon les ordres du Roi,

que l'on paroïssoit respecter infiniment dans le pays, ils en voulurent venir à la destruction des *Chimpassi* ou temples des faux dieux, ils trouverent des obstacles de la part des grands, qui disoient que les raisons d'Etat ne permettoient pas qu'on en vînt à ce point là.

S'ils n'avoient bien connu le fond des cœurs du Peuple, ils en auroient baptisé à milliers; car ils se faisoient honneur de recevoir le caractère de Chrétiens; mais ils vouloient que ce fut sans préjudice de l'idolâtrie à laquelle ils ne paroïssent point du tout disposés de renoncer, & comme les Missionnaires ne pouvoient point accorder deux choses si opposées, leur auditoire diminua insensiblement, & à la fin ils se trouverent seuls dans la cabanne qui leur tenoit lieu d'Eglise.

Entretien
des Missionnaires
avec le
Marquis
d'Incussa.

Ils s'en plainquirent au Marquis, & le supplierent d'interposer son autorité d'une maniere douce & efficace; afin que suivant les ordres du Roi, le Peuple se rendît plus assidu aux instructions & au catéchisme. Ils l'assurent que le moyen le plus convenable de les y engager, étoit d'y assister lui-même en personne, aussi-bien qu'aux autres exercices du Christianisme, puisqu'il en faisoit profession. Ils le

presserent par des raisons si vives, si claires, & si convaincantes, qu'il leur parut prêt à se rendre, à chasser les concubines, & à s'engager dans un mariage legitime selon les loix de la sainte Eglise.

Mais il se repentit dans le moment de s'être si fort avancé. Peres, leur dit-il, ce que vous exigez de moi est un pas bien difficile à faire à un homme de ma qualité, dont la grande naissance est respectée dans tout le Royaume, & chez les Etrangers. Ce seroit un affront pour moi, si je cessois d'entretenir un nombre de femmes correspondant à mes richesses; que cependant si le Roi lui donnoit pour femme une Princesse de son Sang, il l'épouserait selon les regles qu'ils lui prescrivoient, & qu'il donneroit au Roi les marques les plus positives de son obéissance touchant les rits Européens qu'il vouloit introduire dans son Royaume.

Cette réponse entremêlée de tant de circonstances, fit connoître aux Missionnaires que l'esprit & le cœur de ce Prince étoient encore bien éloignés de ce qu'ils souhaitoient de lui, & qu'il y avoit peu de compte à faire sur les bonnes paroles qu'il leur avoit souvent données.

Ils crurent que ce qu'il y avoit de meilleur à faire , étoit de recourir à Dieu par de ferventes prieres , afin d'obtenir de sa bonté qu'il amollît le cœur du Marquis , & qu'il éclairât son esprit , & cependant travailler sans relâche à instruire ses sujets , & à empêcher que les exemples détestables que le chef leur donnoit , ne fissent impression sur eux.

Un des Missionnaires tâche en vain de détruire l'idole de la campagne

Il y avoit à deux lieues d'Incussa un village où l'on rendoit un culte superstitieux à l'idole , que l'on supposoit être le gardien & le protecteur des femailles. Le Pere Bonaventure voulut détruire ce simulacre , & pour cet effet , il prit son tems , pendant que son Compagnon prêchoit à une nombreuse assemblée , d'y courir avec l'interprete , & quelques Negres bien intentionnez , se persuadant que son voyage ne seroit pas en vain , & qu'arrivant à l'impourvû dans ce lieu pendant que les habitans en étoient absens , il executeroit sans peine & sans risque son dessein. Mais soit que les Gardiens du Chimpassi en eussent été avertis par quelque voye humaine ou par le démon , soit que le voisinage des Missionnaires les tint dans une défiance continuelle de ce qui pouvoit arri-

ver
plus
tro
arm
pou
ple
cre
L
guit
toit
leur
van
cho
simu
ne c
a cre
& q
& le
mula
pier
de le
leur
Roi
mula
qu'on
lâtrie
soit à
d'ex
Ce
Mini
grasse

ver à leur idole, le Pere ne la trouva plus quand il y arriva. En sa place il trouva le Ganga & les autres gardiens armez, & prêts à tout entreprendre pour deffendre leur idole & son temple, qui le menacerent de le massacrer, s'il entreprenoit quelque chose.

Le Pere se voyant decouvert, feignit de ne pas penser à ce qui les meritoit dans un si grand mouvement, & leur dit paisiblement, que le pays se vantant d'être Chrétien, c'étoit une chose horrible qu'ils rendissent à un simulacre vain & inutile, le culte qu'ils ne devoient qu'au seul vrai Dieu qui a créé toutes choses, qui les conserve, & qui seul fait germer leurs semailles, & les fait mûrir; au lieu que leur simulacre a moins de pouvoir qu'une pierre, qui n'en a aucun. Il continua de les prêcher vivement, & à la fin leur fit entendre que la volonté du Roi étoit que l'on détruisît tous les simulacres, qu'on abattît leurs temples, qu'on déracinât tout ce regardoit l'idolâtrie, & que leur Gouverneur s'exposoit à un rude châtiment, s'il manquoit d'exécuter les Edits du Roi.

Ces menaces irritèrent à l'excès ces Ministres du démon, qui subsistent graslement par les offrandes que les

Peuples apportoitent à leur idole, vinrent comme des furieux, & hurlant comme des desesperez les armes à la main sur le Pere, qui se croyant à sa dernière heure, se recommanda à Dieu, lui offrant sa vie pour le salut de ces misérables. Cependant il s'échappa de leurs mains sans sçavoir comment cela étoit arrivé, & s'en retourna à Incussa.

Il trouva en arrivant que son Compagnon étoit dans le même embarras qu'il venoit d'éviter par une protection singulière de Dieu.

Le Pere François ayant achevé sa prédication, s'en alla mettre le feu à la cabanne où l'on honoroit un idole. Quoiqu'il l'eût fait avec prudence, & d'une manière à n'être pas découvert, il le fut pourtant par le Ganga ou Ministre de ce faux dieu, qui par ses cris & ses hurlemens rassembla bientôt une multitude d'idolâtres, qui vinrent tous furieux pour venger dans le sang du Missionnaire, l'injure faite à leur idole. Le Missionnaire voulut leur épargner le nouveau crime qu'ils alloient commettre en le massacrant, il prit le parti de la retraite; mais il s'engagea dans les détours de ces hayes dont ils environnent leurs villages,

qui sont de vrais labyrinthes, dont il faut sçavoir bien les routes pour s'en tirer. Il ne les sçavoit pas, il se croyoit perdu sans ressource; lorsque tout d'un coup il se vit secouru par un grand nombre de fideles, qui repousserent vivement les idolâtres, & le ramenerent triomphant à son Eglise.

Si un Missionnaire doit être toujours prêt à répandre son sang pour les veritez de la Foi qu'il annonce, il ne doit pas de gayeté de cœur s'exposer au martyre, & le chercher. Il faut l'attendre humblement de la bonté de Dieu, s'en croire indigne, & se conserver, afin d'être plus long-tems en état de prêcher l'Evangile, & de convertir les infideles. C'est un article des prudentes instructions que la Congregation de la Propagande donne aux Missionnaires qu'elle envoie dans les pays des infideles.

Après ces deux accidens, les Missionnaires ne laisserent pas de continuer leurs exercices ordinaires, & de presser le Marquis & la Cour de Congo de mettre tout de bon la main à l'extirpation des simulacres qui entretenoient l'idolâtrie, & empêchoient le progrès de l'Evangile.

Le Marquis y sembloit porté à l'ex-

terieur ; mais il protegeoit en secret les Ministres des idoles , & quand les Missionnaires lui en portoient leurs plaintes , il les payoit de bonnes paroles , & d'excuses frivoles , & les vices & l'idolâtrie triomphoient toujours impunément.

Ils en écrivirent au Pere Prefet , résidant à S. Salvador , qui leur ordonna que l'un d'eux vînt à la Cour pour représenter de vive voix ces désordres , pendant que l'autre demeureroit à Incussa , & continueroit ses fonctions Apostoliques le mieux qu'il pourroit.

Le Pere Bonaventure
va à la
Cour.

Le Pere Bonaventure arriva heureusement à Congo. Il fut très bien reçu du Roi , à qui le Pere Prefet le presenta. Le Roi fut très-sensiblement touché du récit qu'il lui fit de l'état où étoit la Religion dans ce pays malheureux , & il alloit prendre des résolutions violentes contre le Marquis , & ses sujets rebelles. Mais les deux Peres lui remontrèrent que la Religion Chrétienne ne s'établissoit pas par les armes , & qu'il suffisoit pour le présent qu'il écrivît fortement au Marquis , & qu'il usât de menaces. Le Roi eût de la peine à leur accorder ce point , parce qu'il paroissoit que son autorité & ses ordres étoient mé-

prise
toien
& fi
dans
qu'il
ses E
tiens
pein
tous
chass
trie
ter l
le m
de c
ceux
Le
mal
le Pe
tit de
que l
tout
mula
& or
Fran
écriv
prese
xecut
Le
chem
ple d
appes

prises, & que les refractaires meritoient châiment. Il se rendit à la fin, & fit expedier de nouvelles lettres, dans lesquelles après avoir déclaré qu'il vouloit qu'il n'y eût dans tous ses Etats, que la seule Religion Chrétienne, il ordonnoit au Marquis, sous peine de désobéissance, de détruire tous les simulacres des idoles, de chasser tous les Ministres de l'idolâtrie, d'obliger ses sujets à venir écouter les Missionnaires, de leur porter le même respect qu'à sa personne, & de châtier avec la dernière severité ceux qui y contreviendroient.

Le Pere Bonaventure étant tombé malade, le Prefet envoya en sa place le Pere Joseph de Fernambouc. Il partit donc, muni de nouveaux pouvoirs que le Roi lui donna, de détruire par tout ce qu'il trouveroit encore de simulacres, & de temples des idoles, & on envoya par un Exprès au Pere François de Veas les lettres que le Roi écrivoit au Marquis, afin qu'il les lui présentât, & qu'il lui en demandât l'exécution.

Le Pere Joseph ayant trouvé sur le chemin qui conduit à Zombo un temple d'idoles, il y mit le feu sans être aperçu de personne; mais la flamme

& la fumée étant vûës par les gardiens de ce temple, qui n'en étoient pas fort éloignez, ils y accoururent en faisant des cris horribles, qui amasserent bientôt grand nombre d'idolâtres qu'ils excitèrent à la vengeance.

Dom Bonaventure natif de S. Salvador, homme de Lettres, & très-zélé pour le Christianisme, s'étoit joint au Pere Joseph, & lui servoit d'interprete. Sa coutume étoit de précéder le Pere, & d'arriver avant lui aux villages où il devoit prêcher, afin de faire sçavoir la venue du Missionnaire, & d'assembler le Peuple pour écouter l'exhortation.

Ces idolâtres l'ayant trouvé, ne douterent point que ce ne fût lui qui avoit mis le feu à leur temple, & le chargerent de tant de coups de bâtons, qu'ils le laisserent pour mort sur la place, après quoi ils se retirerent pour n'être pas déconverts. Mais le blessé étant revenu à lui, prit comme il put le chemin du village, & ayant trouvé à l'entrée une grande croix de bois que les premiers Chrétiens y avoient plantée, il se mit à genoux, il fit sa priere, & trempant son doigt dans son sang, il écrivit ces mots sur la croix, ici fut massacré Maître Dom Bonaven-

Accident
arrivé à
l'interprete
du pere Jo-
seph.

ture pour la deffense de la vraye & sainte Foi. Après quoi il entra dans le village, & se fit panser.

Le Pere Joseph qui le suivoit trouva bientôt les vestiges de son sang, sans sçavoir d'où elles venoient. Etant arrivé à la croix il y fit sa priere, & lût ce qui venoit d'y être écrit. On peut juger quelle douleur lui causa la perte de son ami dont il envioit le bonheur. Il entra dans le village tout consterné de se trouver seul dans un pays dont il n'entendoit presque pas la langue; mais il fut consolé quand il vit son ami venir audevant de lui, la tête bandée & tout couvert de sang, & de meurtrissures. Ils s'embrassèrent tendrement, & se conterent leurs aventures.

Ils demurerent quelques jours dans le village, l'interprete y recouvra en partie la santé; mais les cicatrices de ses playes, ne se fermerent jamais entierement, & il souffrit des douleurs de tête, & des défaillances dont le Seigneur lui a tenu compte.

Pendant que ces choses se passaient, le Pere François de Veas ne demouroit pas les bras croisez. Il eut bien des occasions d'exercer son zele; en voici quelques-unes. Ayant appris que

Le Pere
François
brûle un
grand nom-
bre d'ido-
les.

le Pere Joseph le venoit joindre, il par-
tit d'Incussa pour s'aboucher avec lui
avant qu'il y entrât. Il apprit dans le
chemin qu'il y avoit presque sur sa
route un certain Ministre des idoles
nommé *Ganga-Angamba*, qui avoit
un nombre d'idoles, par le moyen
desquels il trompoit le Peuple, & en
retiroit de grosses retributions. Il alla
à ce village, & fit publier les Edits
rigoureux que le Roi avoit fait contre
ces sortes de gens. Ces Edits & la pre-
sence du Missionnaire firent trembler
le Ganga, il se cacha, & abandonna
son temple & ses idoles.

Le Missionnaire prêcha vivement
contre les superstitions de l'idolâtrie,
contre les Ministres des simulacres,
contre ceux qui y avoient recours, &
contre ceux qui les protegeoient, quoi-
qu'ils se fissent honneur de se dire
Chrétiens, quand il s'aperçût que la
plus grande partie de son auditoire
étoit convaincuë, il partit, prit le che-
min du temple, suivi de tous ceux qui
l'avoient écouté, soit qu'ils fussent
convaincus ou non, & sans craindre
les démons nichez dans ce lieu infame,
il y entra avec l'intrepidité d'un Mi-
nistre du vrai Dieu. Il le trouva plein de
simulacres qui environnoient l'idole.

principal, qu'on honoroit comme le dieu tutelaire du pays. Il le prit avec tous les autres, les jetta dehors, & en ayant fait une grande pile avec du bois, & les instrumens dont on se servoit dans ces sacrifices profanes, il y mit le feu. Les idolâtres fremissoient de rage, & disoient que le Ciel alloit faire tomber quelque châtiment affreux pour punir ceux qui offensoient ainsi leurs dieux, pendant que le Pere chantoit de son mieux le Pseaume 67. *Exurgat Deus & dissipentur inimici ejus.*

Il se trouva pourtant un de ces idolâtres assez hardi pour arracher du feu la statuë principale; mais le Pere la reprit, la fit lier avec une corde, la foula aux pieds, & après l'avoir traînée par tout le village, il fit allumer du feu, la réduisit en cendres, & les fit jeter au vent.

Il se trouva par le chemin un vieillard impotent, appuyé sur des bequilles, & presque moribond, qui employoit les restes de sa voix éteinte à exciter les spectateurs à venger l'honneur de leurs dieux, & voyant que personne n'osoit se risquer à retirer du feu quelques restes de ces simulacres, il pleuroit aussi amèrement que s'il eût perdu son fils unique, & of-

froit à celui qui auroit voulu se hasarder à satisfaire sa devotion, une chèvre qu'il avoit, & qui étoit le seul bien qui lui restoit.

Voici un autre fait qui prouvera encore mieux le penchant extraordinaire que ces Peuples ont à l'idolâtrie.

Effets de
l'idolâtrie
dans une
femme.

Une femme Chrétienne reveroit en secret une idole qu'elle avoit prise pour conserver la vie de son fils, & le préserver de toutes sortes de malheurs. Le Pere François en ayant été informé, l'alla trouver, & lui remontra vivement l'énormité de son crime; mais il ne pût rien gagner sur elle; desorte qu'il résolut d'user du pouvoir que le Roi lui avoit donné. Il fit donc enlever l'idole, & la fit réduire en cendres, & cette malheureuse idolâtre qui se paroit du nom de Chrétienne, vint furtivement ramasser les cendres & quelques méchans restes de son idole, qu'elle reporta chez elle, & à qui elle continua de rendre les honneurs divins, comme si le prétendu esprit du faux dieu qu'elle adoroit, se fut venu nichier dans ces restes brûlez, & dans les cendres de son simulacre.

Le milieu de l'Eglise d'Incussa étoit occupé par des tombeaux élevez avec

quelc
pauv
les
publi
penit
occas
tiens
après
faite
détru
ter le
prop
xecu
des
funt
trav
gran
n'en
rede
le R
M
atte
les
Cap
n'en
prie
pou
une
ple
un
még

quelque sorte de magnificence, vû la pauvreté du pays, qui renfermoient les corps de certains concubinaires publiques qui étoient morts dans l'impénitence. Ces sepulchres étoient une occasion de scandale aux vrais Chrétiens. Les Peres François & Gabriel, après avoir bien réfléchi sur cette affaire délicate, jugerent à propos de détruire ces sepulchres, & de transporter les restes des cadavres dans un lieu profane. Ils se mirent en devoir d'exécuter leur projet, y étant allé avec des ouvriers; mais les parens des défunts étant survenus, empêcherent le travail, & maltraiterent les ouvriers à grands coups de bâtons, & si les Peres n'en eurent pas leur part, ils en furent redevables après Dieu, aux Edits que le Roi avoit publiés.

Mais le Roi ayant été averti de cet attentat, vouloit condamner à la mort les auteurs de cette revolte, si les Capucins demeurans à S. Salvador n'eussent interposé leur credit, & leurs prieres pour leur obtenir la vie, & pour changer leur peine de mort en une autre plus supportable. Cet exemple d'une justice severe, fit cependant un très-bon effet. Plusieurs qui avoient méprisé les exhortations des Mission-

naires revinrent à eux-mêmes, quitterent la vie scandaleuse qu'ils mennoient, chasserent leurs concubines, se contenterent d'une seule femme qu'ils épouserent selon les Loix de l'Eglise, & demeurèrent pour un tems des Chrétiens passables.

Mais ce tems fut court. Une femme de condition crût avoir lieu de se plaindre de la conduite de son mari. Elle l'abandonna. Soit que les raisons de la femme fussent bonnes ou mauvaises, les personnes nobles, & à leur exemple le peuple, dirent que la Loi Chrétienne n'étoit pas bonne; puisqu'elle autorisoit le désordre de leurs femmes, & leur donnoit lieu de les quitter quand une jalousie mal fondée leur montoit à la tête. Quoique ce raisonnement fut très-faux, il leur servit de prétexte pour reprendre, comme de concert, toutes leurs concubines, & les Missionnaires eurent le chagrin de voir évanouir dans un moment tout le fruit d'un travail qui leur avoit coûté infiniment. Tel est le genie de ces Peuples.

Ce qui arriva au Pere Antoin- Dans le même tems le Pere Antoin-
ne Tervelli fut envoyé par le Pere
re Antoine Prefet au Duché de Sundi. Il passa en
à Mattari. y allant par Mattari. Cette contrée ap-
partenoit à une Dame alliée du Roi,

qui étoit une excellente Chrétienne, & très-pieuse. Elle avoit été instruite par le Pere Antoine-Marie de Montpradon, & avoit conquis une estime singulière pour les Capucins. Elle reçut celui-ci avec beaucoup d'honneur, le logea bien, pourvût abondamment à sa subsistance, & l'envoyoit chercher souvent pour l'entendre parler de Dieu, & pour lui exposer l'état de sa conscience.

Un jour qu'ils étoient occupez à une de ces Conférences spirituelles, ils entendirent un grand bruit dans la place. Le Pere Antoine sortit aussitôt pour empêcher le desordre qu'il croyoit donner lieu à ce bruit, mais au lieu de ce qu'il s'imaginoit, il trouva un Magicien qui avoit assemblé une grosse troupe de gens, en présence desquels il se vantoit de guérir un homme frenetique par la force de ses enchantemens. Dès que le Pere parut, l'assemblée se dissipa; le sorcier s'enfuit & laissa tous les outils de son métier avec le malade, qui étant bien lié, n'avoit garde de s'enfuir. Le Pere prit ces instrumens diaboliques, les brisa, fit apporter du bois & du feu, & les fit brûler, & engagea quelques Chrétiens à rapporter ce malheureux à sa case, & à

le rendre à ses parens, afin qu'ils en prissent soin.

Il retourna, après cette expedition trouver la Dame qu'il trouva fort affligée de cet accident, elle s'en accusoit comme si elle en avoit été cause par sa negligence. Le Pere la consola & l'exhorta à bannir de ses terres ces Ministres de Satan, & à faire châtier, selon les Edits du Roi, ceux qu'elle pourroit découvrir qui exerceroient cet art diabolique, ou qui y auroient recours.

Il se sépara enfin de cette pieuse Dame qui fit tous les efforts imaginables pour le retenir dans ses terres; ce qu'il ne pût lui accorder à cause des ordres qu'il avoit de son Supérieur. Elle lui donna des provisions pour son voyage, & des gens pour porter ses hardes, & pour l'accompagner, auxquels elle ne manqua pas de recommander qu'ils le servissent exactement.

Mais ces malheureux étoient idolâtres dans le cœur, & n'oublièrent rien pour chagriner le Pere dans tout son voyage. Tantôt ils l'abandonnoient au milieu des forêts; parce qu'il ne pouvoit pas aller si vite qu'eux; tantôt feignant qu'ils avoient entendu des bêtes féroces ils montoient sur des arbres, & disoient

au Pere qu'il y montât aussi s'il vou-
loit sauver sa vie, & comme il n'étoit
pas accoutumé comme eux à ces exer-
cices, ils se moquoient de lui. Quoi-
qu'ils eussent été payez par la Dame
dont nous venons de parler, il fallut
que le Pere leur donnât encore une
partie des hardes qu'ils portoient. Il
ne pût sauver de leurs mains que les
ornemens sacrez. Il arriva enfin au vil-
lage où ils le devoient conduire, &
eut après tant de desagrémens la con-
solation que le Peuple de ce lieu, &
des environs, le vintent trouver avec
empressement, l'écouterent, se recon-
cilièrent avec Dieu, firent baptiser
leurs enfans, & même plusieurs adul-
tes demanderent le Baptême, & le re-
çurent après qu'il leur eût donné les
instructions nécessaires.

Ayant achevé sa Mission en ce lieu,
il demanda au Gouverneur des gens
pour le conduire & pour porter ses
ornemens, & ce qui lui servoit. Le
Gouverneur lui donna quatre hommes
forts & vigoureux; mais brutaux à l'ex-
cès, qui se mirent à courir selon leur
coutume, dès qu'ils furent chargez,
& laisserent le Pere & son interprete
bien embarrassés, parce qu'ils ne pou-
voient les suivre. Etant à la fin arrivez

au sommet d'une haute montagne, ils trouverent leurs paquets au milieu du chemin, & ne virent plus leurs gens: que pouvoient ils faire dans un lieu sauvage, environné de précipices, & de cavernes de bêtes feroces.

Dieu les tira de cet embarras. Pendant qu'ils se reposoient, ils furent abordez par un Officier que le Marquis de Pango envoyoit audevant du Pere, qui les ayant trouvé dans cette triste situation, s'en retourna vers son Maître, & revint les chercher en diligence avec les gens nécessaires pour leur service.

Le Marquis reçut le Missionnaire avec honneur, le logea, pourvût à sa subsistance, & traita avec lui des affaires de sa Mission, & de celles de sa conscience.

De Pango il alla à Sundi, residence ordinaire du Duc de ce nom, où il trouva deux Religieux de son Ordre, avec lesquels il travailla pendant deux mois. Mais le Pere Gabriel étant mort à Incussa, il eut ordre du Père Prefet de s'y rendre, & d'y continuer la Mission.

Il y retourna par le même chemin qu'il en étoit venu, & trouva le pays dans une entiere désolation. Les bourg

& les villages étoient entièrement dépeuplez, parce que le Duc de Sundi, obligé d'aller à la Cour rendre l'hommage ordinaire au Roi, & n'y étant allé qu'avec une très-grosse suite, tous les Peuples, chez lesquels il devoit passer, avoient abandonné leurs maisons, & s'étoient sauvez dans les forêts & sur les cimes des montagnes avec ce qu'ils avoient pû emporter de leurs biens & de leurs provisions, la coutume de ces pays barbares étant que les Princes qui vont à la Cour, pillent tous les lieux où ils passent.

Le Marquis de Pango fut ravi de le voir encore une fois, il le reçut à merveille; le fit reposer, & le fit bien traiter, & quand il en partit avec les hommes qu'il lui donna, il l'accompagna pendant quelques lieues, & le mit entre les mains d'un de ses cousins qui étoit un Seigneur magnifique, & plein de si bonnes manieres, & de tant de politesse, qu'on ne croiroit jamais en devoir tant trouver dans un pays si barbare, ce qui fait voir qu'il faut toujours excepter les gens de condition, quand on parle des deffauts communs à tout le peuple.

Il y a auprès de Zombo un gros bourg fort peuplé dont le Duc de Bat- [Miracle
opéré par le

On peut pourtant dire que ce qui empêcha le progrès de l'Evangile dans ce pays, ce fut la guerre qu'un certain Seigneur excita pour se rendre maître du Marquisat d'Incussa, qu'il prétendoit lui appartenir.

Guerre civile à Incussa.

Comme il ne se trouvoit pas assez fort, il eut recours à un Roi idolâtre dont il se fit tributaire, afin d'en être secouru; de sorte qu'ayant par ce moyen rassemblé une armée considérable, tous ceux d'Incussa qui n'étoient pas capables de prendre les armes pour la défense de leur Seigneur légitime, furent obligés de s'enfuir, & de se cacher dans l'épaisseur des forêts & dans les montagnes les plus escarpées. Les Missionnaires se servirent de cette occasion pour prêcher la pénitence à ces Peuples rebelles à Dieu. Ils les assurèrent que c'étoit l'unique moyen de désarmer la justice de Dieu, dont ils ne pouvoient éviter les coups, qu'en s'humiliant devant lui, & qu'en reprenant la vie Chrétienne qu'ils avoient si lâchement abandonnée par leur retour scandaleux au concubinage & à l'idolâtrie; mais ils ne gagnèrent rien sur ces cœurs endurcis.

La guerre fut vive; il y eut bien des combats, la fortune favorisa tantôt

tôt l'un & tantôt l'autre parti, sans que cela produisît autre chose que la désolation generale de tout le pays.

Les Missionnaires se voyant inutiles dans le pays, demanderent à leur Supérieur d'être rappelés, & ils l'obtinrent. Le Marquis en parut fâché; mais ils le connoissoient trop bien pour se laisser abuser par son extérieur. Ils partirent, & se rendirent dans la Province de Pemba, où les Peres François de Veas & Jérôme de la Puebla, travailloient avec un succès extraordinaire.

CHAPITRE VI.

De la Mission de Pemba.

LA Province de Pemba n'est éloignée de S. Salvador, que d'environ quarante lieues. C'étoit une des plus Catholiques du Royaume de Congo. Elle a conservé dans son entier le dépôt de la Foi, depuis qu'il lui a été confié par les premiers Missionnaires qui y ont porté l'Evangile.

Eloge des
Peuples de
Pemba.

Les Provinces d'Imbuilla & d'Imbuella qui lui sont contiguës, méritent le même éloge avec justice. Les

Peuples de ces trois Provinces sont des Chrétiens zelez, & fideles à remplir les engagements de leur Baptême, & cette uniformité de sentimens les unit tellement ensemble, qu'elles semblent n'être qu'un même Peuple.

Le Pere Prefet qui étoit averti exactement de tout ce qui se passoit dans ces différentes Missions, jugea à propos d'envoyer du secours aux Peres François & Jérôme, & choisit pour cela les deux Peres Antoine & Joseph.

Les deux premiers qui y avoient travaillé, dès leur arrivée dans le pays, avoient recueillis les fruits de leurs travaux Apostoliques très-abondamment, étant puissamment aidez dans tout ce qu'ils entreprenoient pour la gloire de Dieu, par le Prince Dom Alvare, fils de Dom Pierre second du nom, & frere de Dom Garcia, qui remplissoit si dignement le trône de Congo, & qui lui avoit donné cette Province avec le titre de Marquis.

Le Prince gouvernoit ses sujets en veritable Prince Chrétien, en leur rendant une justice exacte, en faisant observer à la lettre les Edits du Roi son frere; mais ce qui est d'une plus grande consequence, en leur donnant

lui-même de continuelles exemples des plus solides vertus, de sorte qu'il n'y avoit personne qui fût assez téméraire pour donner dans aucun excès, ni dans le moindre libertinage.

Une des choses qu'il avoit le plus à cœur, étoit l'éducation des enfans & de la jeunesse, conformément aux intentions du Roi; il avoit fait publier des Edits rigoureux, qui obligeoient les peres & les meres d'envoyer leurs enfans aux écoles que les Missionnaires avoient ouvertes, où on élevoit ces jeunes plantes avec un très grand soin dans les lettres, la Religion, les bonnes mœurs, & la politesse qui convient si bien aux personnes Chrétiennes.

Les Peres Antoine & Joseph étant arrivez à Pemba, se chargerent entre autres soins, de celui des Congregations spirituelles, que l'on y avoit établies à l'exemple de celles de S. Salvador, & ils y firent des fruits d'autant plus importants, que sçachant en perfection la langue du pays, ils s'expliquoient beaucoup mieux qu'en se servant d'interpretes.

La connoissance de la langue fut cause qu'on les destina à faire une tournée dans les Comtés d'Imbuilla &

d'Imbuella. Ils s'y rendirent en diligence ; mais leurs forces ne répondant pas à leur courage & à leur zele , le Pere de Fernambouc fut attaqué d'une fièvre maligne , qui le reduisit en peu de jours à l'extrémité. Il étoit de Fernambouc dans le Bresil. Ses parens l'ayant envoyé étudier à Salamanque , il fit de grands progrès dans les sciences ; mais s'étant dégoûté du monde , il embrassa la vie crucifiée qu'on mene dans l'Ordre des Capucins. Il se présenta dans la suite au Commissaire des Missions du Congo , qui le reçut avec joye , & l'envoya avec la seconde bande des Missionnaires qui vinrent à Congo.

Sa guérison étant tout-à-fait desespérée , on lui dit qu'il falloit se préparer à la mort ; il reçut cette nouvelle avec joye , remercia celui qui la lui apportoit , & ayant fait une confession generale , qui édifia infiniment son Confesseur , il reçut les derniers Sacremens , & mourut avec un visage content , en recitant le premier verset du Pseaume 121. *Latus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domum Domini ibimus.* Il fut pleuré de ses Confreres , du Prince , de la Cour & de tout le Peuple , auxquels ses émi-

mentes vertus l'avoient rendu très-chér.

La douleur qu'en conçut le Père François de Veas, le fit tomber dangereusement malade, il fut servi avec des soins empressez par le Frere Jérôme de la Puebla Laïque, qui donna avis de cet accident au Père de Tervelli, qui parcouroit la Province, & qui malgré la saison fâcheuse & les mauvais chemins, vint sur ses pas pour assister son Confrere, & qui y trouva le Père Louis de Pistoye, qui étoit venu de Pemba pour le même sujet.

Le malade guérit en apparence; car depuis ce tems-là il fut toujours si foible, qu'il ne pouvoit supporter la moindre fatigue, il retomba quelque tems après, & mourut comme nous allons le dire.

Son zele & sa charité le soutenoient pourtant, & il prêchoit & catechisoit avec toute la force dont il étoit capable, sachant le mal qu'il souffroit, afin qu'on ne l'empêchât pas de travailler, & ce fut ce qui lui causa une rechute qui l'emporta.

Le Marquis de Pemba fut obligé dans ce tems-là de prendre les armes pour aller châtier certains rebelles qui

demeuroient sur les frontieres de ses Etats, & qui non seulement refusoient de lui payer les redevances accoutumées; mais qui s'étoient mis en armes pour se défendre, & pour faire le dégât dans ses Etats.

Ce Prince ayant assemblé ses troupes, voulut qu'avant toutes choses, on se disposât à cette juste guerre par les exercices de pieté convenables; il en donna lui-même l'exemple. Ayant mis ordre aux affaires de sa conscience avant de se mettre à la tête de ses troupes, & afin que les secours spirituels ne lui manquassent pas dans l'occasion, il engagea le Peré François de l'accompagner dans cette guerre. Dieu lui en donna un heureux succès, il battit les rebeles, les obligea à lui rendre obéissance, & à payer les redevances accoutumées; mais il eut beaucoup à souffrir dans cette expedition, la saison étoit extrêmement pluvieuse, & à peine trouvoit-on dans les campagnes quelques fruits & quelques racines.

Le Marquis animoit ses gens par ses discours & par son exemple, & jusqu'à ce qu'ils fussent de retour à Pemba, lui & ses gens passoient les nuits en pleine campagne, dor-

mant sur la dure , & exposez à toutes les injures de l'air.

Le Pere François ne pouvoit assez admirer la fermeté du Marquis, qui ne se faisoit jamais bâtir de cabanne, lorsqu'on n'en pouvoit pas bâtir pour tout le monde; qui vivoit comme le moindre de ses sujets, & qui s'exposoit comme les plus braves aux plus grands dangers.

Le Missionnaire voulut l'imiter, quelque instance que fit le Marquis de ne le pas faire; mais son courage ne s'accordant pas avec ses forces, déjà extrêmement abbatuës, il retomba malade, son crachement de sang le reprit avec tant de violence, qu'il le jeta dans une extrême foiblesse, & dans un dégoût si grand de toutes choses, que ne pouvant plus se soutenir, le Marquis fut obligé de le faire porter à Pemba sur les bras de ses esclaves. Quelque chose qu'on lui pût faire, il fut impossible de le soulager. Il mourut de la mort des justes, extrêmement regretté de tout le monde à cause de ses excellentes qualitez. Ses travaux Apostoliques avoient eu tant de succès, qu'en cinq années il avoit baptisé six mille personnes.

On regardoit comme une espece de

miracle, de ce qu'allant très-souvent dans des lieux où les bêtes féroces avoient dévoré dix-huit personnes dans une seule année, entre lesquelles il y avoit un parent du Prince, il n'en avoit jamais reçu de dommage, non plus que ses Confreres.

CHAPITRE VII.

Mission du Duché de Sundi.

LA Province de Sundi est vaste, elle est honorée du titre du Duché, elle est éloignée d'environ cent lieues de S. Salvador, & elle confine avec des pays idolâtres, ce qui y entretient le culte des faux dieux, & les superstitions de l'idolâtrie.

Cette Province échût au Pere Bonaventure de Sorento, & au Pere Jérôme de Monte-Sarchio. Ils y furent très-bien reçus par la Duchesse en l'absence du Duc, qui étoit allé au-delà du Zaire. Cette Dame, qui étoit très-pieuse, leur donna du terrain, & les permissions nécessaires pour bâtir une Eglise & une maison, & pour exercer librement toutes les fonctions de leur ministère, & promit de les soutenir.

dans l'exécution des ordres du Roi.

Cela n'empêcha pas que le Pere Bonaventure de Sorento, s'étant mis en devoir de briser les statues des faux dieux, qu'il jettoit ensuite dans un grand feu, & de ruiner leurs temples, les Payens armez ne fondissent sur lui, & après l'avoir chargé de coups, & blessé en plusieurs endroits, ne le traînaient par les pieds l'espace d'un demi mille sur les épines, les pierres, & les troncs d'arbres; le chargeant d'injures pendant qu'il benissoit Dieu. Il a avoué depuis que jamais il n'avoit été aussi content qu'il l'étoit pendant ce cruel supplice, qu'il avoit déjà éprouvé une autrefois à Banza bourg du même Duché, où les gardiens d'un Chimpassi l'ayant pris lorsqu'il se disposoit à le détruire, se jetterent sur lui; le maltraiterent de coups de pieds & de bâtons, & l'ayant traîné par les pieds fort long-tems, le laisserent enfin tout couvert de sang & de blessures.

Pendant qu'il étoit dans des exercices si laborieux & si dangereux, il fut rappelé à S. Salvador par son Supérieur, parce que le Roi l'avoit choisi pour aller de sa part à Rome.

Ce Prince après lui avoir expliqué

ses intentions, lui donna deux lettres. L'une étoit pour le Pape, auquel après lui avoir rendu grâces des secours spirituels qu'il en avoit reçus, il lui demandoit le Jubilé pour tout son Royaume, & le supplioit de lui envoyer quelques Evêques, & un bon nombre de Capucins, dont la vie pauvre & laborieuse les rendoit bien plus propres à s'accoutumer de la pauvreté de son pays, que tous les autres Ecclesiastiques.

La seconde étoit adressée au General des Capucins, & au Chapitre general s'il se trouvoit assemblé, comme il arriva. Cette lettre étoit pleine des éloges qu'il donnoit aux Missionnaires Capucins, qui étoient dans ses Etats; il rapportoit les grands biens qu'ils y avoient fait, & prioit le General & le Chapitre de lui envoyer le plus grand nombre de Religieux qu'ils pourroient, attendu le besoin extrême que son Royaume en avoit, & les fruits que l'on devoit espérer de ces zelez Missionnaires.

Ces deux lettres étoient dattées de S. Salvador le 12. Decembre 1649. Le Pere Bonaventure partit aussi-tôt, & arriva à Loanda le 24. du même mois. Il eut le bonheur d'y trouver une ca-

Le Pere Bonaventure
est envoyé à
Rome.

ravelle, qui alloit mettre à la voile pour le Bresil; on l'y reçut avec joye, & on partit.

Le vaisseau étoit chargé de neuf cens esclaves, tellement pressés qu'ils étoient les uns sur les autres, aussi furent-ils atteints d'une maladie épidémique, qui en emporta deux cens cinquante. Une perte si considérable mit le Capitaine au desespoir; il voulut se tuer, & auroit exécuté cette cruelle résolution, si le Pere Bonaventure ne l'en eût empêché. Le voyage fut heureux à cela près, & on arriva aux côtes du Bresil le penultième jour de Janvier de l'année 1630.

Le Pere Bonaventure trouva un embarquement pour l'Europe; c'étoit un bon vaisseau, il n'y avoit point d'esclaves comme dans celui qui l'avoit apporté d'Afrique. Il étoit richement chargé de marchandises, & il y avoit quantité de passagers qui donnerent bien de l'occupation à ce zélé Missionnaire.

Il y avoit entre les autres un très-riche Marchand, qui avoit dans le navire une grosse partie de sucre. Cet homme étant tombé malade, & réduit presque à l'extrémité, ne songeoit pas aux affaires de sa conscience. Cel-

Il part du
Bresil pour
revenir
en Europe.

Mort terrible d'un
usurier.

les qui regardoient ses intérêts l'occupoient tout entier. Il fit son testament, après quoi le Pere Capucin le sollicita fortement de songer à sa conscience, puisque le moment étoit arrivé qu'il alloit paroître devant Dieu, & recevoir son jugement final.

Le pere avoit été averti que cet homme étoit un usurier du premier rang, qui ne prêtoit son argent qu'à soixante pour cent d'intérêt, & des assurances du capital & des intérêts. Mais il eut beau prêcher, ce malheureux ne voulut rien écouter. Tout fut inutile pour le porter au repentir & à la restitution; il expira en criant, mon bien, mes effets, tout est perdu, je meurs damné.

Cette mort jeta l'épouvante dans tout le navire; un grand nombre de pécheurs se convertirent, firent des confessions générales, & executerent fidelement tout ce que le Pere Missionnaire exigea d'eux. Il tomba lui-même malade d'une foiblesse de nerfs si grande, qu'il ne pouvoit ni se soutenir ni se remuer. Les services qu'il avoit rendus dans le vaisseau, firent qu'on eut un très-grand soin, & qu'il étoit assez bien remis quand il arriva à Lisbonne le 30. Mars.

Il y demeura quelque tems pour s'acquitter des commissions dont on l'avoit chargé. Il s'embarqua de nouveau le dernier jour d'Avril, & arriva à Rome le 8. Juin de la même année. Il arrive à Rome.

Il eut aussi-tôt une audience du Pape, c'étoit Innocent X. Il lui présenta la lettre de Dom Garzia Roi de Congo, & lui fit un détail abrégé de l'état de la Religion dans ce pays. Le Pape fut content de son récit, le gracia beaucoup, & lui promit tout ce que le Roi demandoit.

Il eut ensuite une longue audience des Cardinaux de la Congregation de la Propagande, à qui il rendit un compte exact, & bien en détail de l'état du Royaume de Congo, des progrès que l'Evangile y avoit faits, & de ceux qu'on en devoit esperer, quand il y auroit un nombre suffisant d'ouvriers Evangeliques.

Il leur donna ensuite par écrit les doutes dont les Missionnaires l'avoient chargez, & les supplia de les résoudre au plutôt, afin qu'il pût retourner sans délai à sa chere Mission.

Les Cardinaux abregèrent en cette occasion les lenteurs ordinaires de la Cour de Rome. M. Fagnani qui étoit

Secrétaire de la Congregation lui donna les résolutions de tous les doutes qu'il avoit proposez. Je les rapporterai en Italien & en François à la fin de cette Relation, pour ne pas interrompre le fil de l'Histoire.

Le Pere
Bonaventur
re retourne
à Congo.

Ce fut avec ces nouvelles instructions que la Congregation & ses Supérieurs le renvoyerent à Congo avec le Pere Hyacinthe de Vetralla, que l'on nomma Prefet de la Mission à la place du Pere Bonaventure d'Alessio, à qui on donna la commission d'aller prêcher l'Evangile, & de fonder des Missions dans le Royaume de Mico.

On lui joignit encore le Pere Antoine de Lisbonne, & le Frere Nicolas de Nardo Laique.

Ils arriverent heureusement à Lisbonne; mais les Officiers du Roi de Portugal refuserent de laisser embarquer le Pere Bonaventure & le Frere Nicolas, sous prétexte qu'ils étoient sujets du Roi d'Espagne. Il fallut donc qu'ils revinssent sur leurs pas; mais ayant trouvé à Marseille le vaisseau du Capitaine Jean Rodriguez Caldorone, ils y furent reçus avec joye par ce Capitaine grand ami des Capucins. Le Frere Nicolas continua sa route en

Italie, & le Pere Bonaventure prit en sa place le Frere Gilles d'Anvers Laïque.

Ils partirent de Marseille, & arriverent heureusement à Angolla, d'où ils se rendirent à S. Salvador où le Pere Bonaventure demeura jusqu'en l'année 1655. que la Mission ayant reçu d'Europe une troupe de Religieux, il eut permission de repasser en Europe avec le Pere Bonaventure de Sienne. Ils n'eurent garde de se faire connoître à Lisbonne où ils débarquerent, après ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant. Ils prirent promptement la route de Rome, d'où les Cardinaux de la Congregation de la Propagande pleinement informez du merite du Pere Bonaventure, de sa sagesse & de ses rares talens, l'envoyerent dans les Missions de Georgie & de Mingrelie. Il avoit baptisé pendant son séjour en Afrique, plus de douze mille personnes, à la verité la plupart enfans, qui étant morts dans leur innocence, lui sont redevables de la gloire qu'il leur a procurée par le Baptême.

Il faut à present revenir à ce qui se passa à Congo, depuis le départ du Pere de Sorento.

C'étoit le Pere Seraphin de Corto-

ne qui avoit soin de la Mission du Comté de Sogno. Il fut envoyé à Loanda pour quelques affaires par le Prefet, qui substitua en sa place un autre Pere Bonaventure de Correglia. Celui-ci arriva à Sogno dans le tems que le Roi & le Comte étoient rentrez en guerre. Comme il venoit de Congo, le Comte craignit ou feignit de craindre qu'il ne fût chargé de quelque commission secreete pour le faire assassiner, ou pour faire soulever ses sujets. Ses Ministres l'entretenoient dans cette terreur panique, & regardoient de mauvais œil les Capucins & les autres Religieux qui vouloient approcher de la personne de leur Souverain. Ils lui disoient sans cesse que les Religieux étoient les espions & les émissaires du Roi, qu'il devoit s'en défier & les chasser de son Etat, de sorte que le Pere nouvellement arrivé fut long-tems sans pouvoir obtenir audience, & quand il l'eut, ce fut avec une extrême froideur, & sans aucune des politesses accoutumées. Le Comte le taxa d'être un espion plutôt qu'un Missionnaire, & parla du Roi d'une maniere indigne, jusqu'à le traiter de Tyran qui vouloit usurper ses Etats, après quoi il tourna le dos

Troubles
dans le
Comté de
Sogno.

au Pere, en disant qu'il feroit bien repentir le Roi, & ceux qui prendroient son parti.

Les Peuples étoient entrez dans les sentimens de leurs Princes, de sorte qu'il y avoit une aigreur infinie entre eux. Le Gouverneur de la Province de Chioûa qui est du domaine de Sogno, battit quelques troupes du Roi, & ayant fait couper la tête aux prisonniers, il envoya au Comte toutes ces têtes comme une marque de sa victoire, & un present qui lui devoit être fort agréable. Le Comte en fut très-content, & avant de récompenser les soldats qui s'étoient trouvez dans cette action, il voulut qu'ils représentassent en sa presence un combat, tel qu'ils l'avoient donné aux troupes du Roi. Il choisit pour le lieu du combat la place qui est devant l'Eglise des Capucins. Le combat feint se donna, il fut suivi des louanges & des récompenses que le Comte donna à ses soldats, après quoi il ordonna que les têtes des prisonniers fussent mises en pyramide autour de la grande croix qui étoit au milieu de la place, & qu'on les y laissât pourrir; menaçant de les envoyer au-delà du Zaire à des barbares Antropophages, si quelqu'un

avoit la hardiesse d'y toucher. Le Pere Bonaventure eut une douleur sensible de cette impieté sacrilege; il se donna de grands mouvemens pour obtenir du Comte la permission d'enterrer ces têtes, comme étant des têtes de Chrétiens, & ne la pouvant obtenir, il les fit enlever pendant la nuit, & les enterra dans son Eglise.

Les Capucins mal-
traitez par
le Comte.
La raison.

Le Comte l'ayant appris, entra dans une furieuse colere, & fit dire au Missionnaire qu'il eût à exhumer ces têtes sur le champ, & à les reporter au lieu d'où il les avoit enlevées. Le Pere s'excusa de le faire, & protesta qu'il aimoit mieux perdre la vie que de faire une action si indigne d'un Chrétien. Cette réponse étant rapportée au Comte, il envoya une troupe de soldats qui briserent la muraille de l'enclos du Couvent, y entrèrent avec violence, y firent bien du desordre, & firent des menaces terribles au Pere s'il n'obéissoit promptement aux ordres du Comte. Le Pere demeura ferme, & menaça ces soldats des foudres de l'Eglise, qu'ils avoient mérité pour avoir violé l'immunité Ecclesiastique, il leur parla avec tant de force, que confus & tremblans, ils s'en retournerent vers leur Maître, & lui rappor-

terent
résolu

Le
re di
nie,
il fit
Peup
de l'
soit,
re co
tiens
mort
confi
les p
violo

C
Com
solda
l'Egl
repe
aupar
nou
vou
com
assist
cont
nair
L
peri
qu'i
te q

terent ce qui leur étoit arrivé, & la résolution du Missionnaire.

Le jour suivant le Pere Bonaventure dit la Messe, & après qu'elle fut finie, sans quitter les ornemens sacrez, il fit un discours fort pathétique au Peuple, dans lequel après avoir parlé de l'indigne action que le Comte faisoit, en voulant priver de la sepulture ecclesiastique des têtes de Chrétiens, qui n'avoient pas été mis à mort pour crime, il expliqua en quoi consistoit l'immunité Ecclesiastique, & les peines qu'encouroient ceux qui la violoient.

Ce discours ayant été rapporté au Comte, il envoya sur le champ des soldats qui entrèrent violemment dans l'Eglise, déterrerent ces têtes, & les reporterent au lieu où elles étoient auparavant, & comme si c'eût été un nouveau triomphe pour le Comte, il voulut qu'on en célébrât la fête par un combat comme le précédent, où il assista, & où il dit bien des choses contre le Roi, & contre les Missionnaires.

Le Pere Bonaventure qui étoit Supérieur de la Mission de Sogno voyant qu'il n'y avoit rien à attendre du Comte qui s'endurcissoit de plus en plus,

délibéra avec ses Confreres sur ce qu'il y avoit à faire dans cette fâcheuse circonstance, & toutes choses étant murement pesées, il fut resolu de déclarer que le Comte & ses adherans avoient encouru l'excommunication.

En conséquence le Pere Superieur ayant dit la Messe le jour suivant, étant devant l'Autel revêtu des ornemens sacrez, il fit le recit au Peuple de tout ce qui étoit arrivé, des mouvemens qu'il s'étoit donnez pour l'empêcher, & après avoir exaggeré l' affront qui avoit été fait à la Majesté divine dans son temple, il déclara que le Comte, ceux qui l'avoient conseillé, & ceux qui avoient executé ses ordres avoient encouru l'excommunication; qu'ils étoient separez de la Communion des Fideles, privez des Sacremens, & de toutes les graces de l'Eglise, & de la sepulture ecclesiastique s'ils ne se reconnoissoient pas, & qu'ils ne fissent la reparation & la penitence convenable.

Le Comte de Sogno est excommunié par les Missionnaires.

Edit du Comte de Sogno contre les Capucins.

Cet acte de juridiction Ecclesiastique outre le Comte; il y répondit par un Edit qu'il fit publier, par lequel il déclaroit les Capucins perturbateurs du repos public, ennemis de l'Etat, auteurs & émissaires du Roi; qui

avoient
ses P
doit
griev
res,
dans

Il
que t
Relig
ment
procl
office
pas un
que c
bient
re, q
la nu
des ra
au ha
sauva

Il
nes q
Com
tre. C
de fo
foston
gulie
fém
zimit
repre
eux

avoient conjuré sa perte & celle de
les Peuples, & comme tels, il deffen-
doit à tous ses sujets, sous de très-
grièves peines, de frequenter ces Pe-
res, ni d'entrer dans leur Eglise, &
dans leur Convent.

Il n'en fallut pas davantage pour
que tout le Peuple abandonnât ces bons
Religieux; leur Eglise devint absolu-
ment deserte, personne n'osoit en ap-
procher. Ils sonnoient la Messe & les
offices à l'ordinaire, il ne s'y trouvoit
pas une ame, & comme ils ne vivoient
que d'aumônes journalieres, ils furent
bientôt reduits à une si grande diset-
te, qu'ils étoient contraints de sortir
la nuit de la ville, & d'aller chercher
des racines à la campagne pour vivre,
au hazard d'être dévorez par les bêtes
sauvages.

Il se trouva cependant des person-
nes qui se hasarderent de parler au
Comte, pour le porter à se reconnoî-
tre. Celui qui s'y employa avec plus
de force & de succès, fut Dom Chri-
stome, son frere, homme d'une sin-
guliere pieté; qui approchant plus ai-
sément du Comte à cause de la pro-
ximité du sang qui étoit entre eux, lui
représenta si vivement l'état malheu-
reux où il étoit tombé par l'excommu-

nication, qu'il eut le bonheur de l'accomplir à son devoir.

Entre les raisons qu'il lui dit pour le persuader, il le fit souvenir de ce qui étoit arrivé au port de Pinda dans le tems que les Hollandois étoient en guerre avec les Portugais. En voici l'histoire qui étoit connue de tout le monde.

Histoire
singulière
de l'Evêque
de S. Thomé.

L'Evêque de S. Thomé, qui étoit en même-tems Evêque de tout le Congo, vint pour faire la visite à S. Salvador. Les Peuples seduits par les Hollandois se présenterent en grand nombre sur le rivage, & l'empêcherent de débarquer. Le Prélat leur fit parler & ne gagna rien sur ces esprits trompez par les Heretiques, il les menaça de l'excommunication, & ils s'en moquerent.

Le Prélat qui joignoit une grande sagesse à un grand zele, ne voulut en venir à ce châtiment, que quand il auroit épuisé tous les autres moyens. Il fit des prieres extraordinaires, & se sentit inspiré de faire connoître à ces mutins, ce que c'étoit que l'excommunication. Il se fit porter dans un canot assez près du rivage, pour être entendu de ceux qui le vouloient empêcher de débarquer. Il leur parla en

pere, & en Evêque, & pour leur faire voir le pouvoir extraordinaire de l'excommunication, il en prononça les paroles terribles contre un grand arbre verdoyant, & couvert de feüilles, qui étoit assez près du rivage, & dans le moment toutes les feüilles tomberent, & l'arbre parut sec jusque dans ses racines. Tout le Peuple trembla à la vûe de ce prodige, le Prélat les voyant consternez, leur dit qu'après avoir vû l'effet prodigieux de l'excommunication sur un arbre qui n'avoit point d'ame, & qui étoit incapable d'offenser son Créateur, ils alloient voir ce qui lui arriveroit, quand il auroit levé les censures dont il l'avoit frappé. Il leva l'excommunication & lui donna sa benediction, & aussi-tôt l'arbre poussa des feüilles nouvelles en si grande quantité & si promptement, qu'il parut couvert de feüilles, & aussi verdoyant qu'il étoit avant qu'il eût été maudit.

Ces deux prodiges changerent tellement les cœurs de ces Peuples, qu'ils s'écrierent tous d'une voix qu'il falloit le recevoir comme leur Prélat & leur pere, & sur le champ ils le prièrent de descendre, & le reçurent

avec tout l'honneur & le respect qui étoit dû à sa personne, & à son caractère.

Cet événement, dont Dom Chrisostome fit le récit à son frere, lui fit faire les reflexions convenables. Il fit parler d'accommodement aux Missionnaires, qui ne demandant autre chose que le retour d'un pécheur de cette consequence, y donnerent les mains de tout leur cœur. Le Pere Bonaventure qui avoit déclaré son excommunication, s'absenta à dessein de Sogno; afin de ne pas augmenter son chagrin, & de lui ôter le prétexte de ne pas se reconcilier avec Dieu.

Le Comte
demande
l'absolution
des censu-
res, & l'ob-
tient.

Le Comte vint donc à la porte de l'Eglise, s'y prosterna aux pieds du Pere Jean-Marie de Pavie, & lui demanda son absolution. Le Pere l'embrassa tendrement, lui donna l'absolution des censures; le fit entrer dans l'Eglise, & par cette action il remedia au scandale qu'il avoit donné à tout son Peup'e.

Mais on ne pût jamais l'engager à se confesser. Il ne pût jamais se résoudre à accorder pour préliminaire de sa confession, qu'il chassât ses concubines, & qu'il se repentît d'avoir consulté les Devins sur le sort de la guer-

se qu'il faisoit au Roi de Congo.

On fit tout ce qu'on pût pour le porter à la penitence. Tout fut inutile, il tomba malade, & mourut impenitent. Il meurt impenitent.

Ses sujets ne manquerent pas dès qu'il fut mort de s'assembler, & de demander aux Missionnaires qu'il fût enterré avec les ceremonies ecclesiastiques dans le tombeau de ses ancêtres, qui étoient morts Chrétiens. Nouvelles broüille-

Ce tombeau est auprès de l'Eglise de S. Michel: c'est un grand Cimetiere environné d'un mur de planches, qui n'a servi qu'aux Princes Chrétiens; car avant que les Seigneurs de Sogno eussent reçu le Baptême, l'usage du pays ne permettoit pas qu'on les enterrât. On exposoit leurs cadavres à la campagne, & ils servoient de nourriture aux bêtes feroces, & on croyoit que cela étoit plus décent que de les laisser manger aux vers.

Les Seigneurs du pays vinrent donc demander aux Missionnaires que le corps du Comte fût enterré dans le Cimetiere de ses ancêtres avec les ceremonies ordinaires de l'Eglise.

Les Missionnaires refuserent de le faire, & remonterent qu'après avoir mené une vie si scandaleuse, & être

mort impenitent, il s'étoit lui-même séparé de l'Eglise, & que par conséquent il ne méritoit pas que l'Eglise prît soin de ses funeraillles.

Cette résolution excita de grands murmures, & mit les Capucins en danger d'être chassés. Mais comme il y avoit parmi les Seigneurs & le Peuple un grand nombre de gens sages & pieux, ils appaisèrent ceux qui l'étoient moins, & après quelques nouvelles tentatives qu'on fit inutilement auprès des Peres, pour les engager à se relâcher en faveur du Comte, on prit la résolution de l'enterrer dans ce Cimetiere, sans y appeller les Missionnaires & pour le bien de la paix. Les Missionnaires feignirent de ne pas s'en appercevoir, & laisserent porter le corps à la sepulture; mais sans croix, sans lumieres, sans eau benîte; en un mot, comme celui d'un Payen.

Sepulchre Les sepulchres des Comtes de Sogno sont de profondes fosses que l'on creuse dans ce Cimetiere, dont on revêt le fond & les côtes d'un mur de brique, & quand le corps y est placé avec ses armes, & les autres marques de sa dignité, on couvre le sepulchre avec une grosse & épaisse pierre, sur laquelle on grave le nom & la qualité

du défunt, son âge & le tems de sa mort.

On apporte ces pierres de fort loin par le Zaire. On les tire d'une carrière où elles se délitent naturellement, & on en trouve de telle grandeur, & de telle épaisseur que l'on en souhaite.

La coutume du pays est que le jour de la commemoration des Trépassés, on va après la Messe faire les absoutes ordinaires sur chaque tombeau. Après ce qui étoit arrivé au Comte, les Capucins n'avoient garde d'aller faire des prières sur son tombeau. Il y avoit de l'inconvenient d'en faire sur les autres & d'obmettre celui-là; ils prirent le parti d'abreger ces ceremonies, & de n'en faire qu'une generale, pour tous ceux qui étant morts en bons Chrétiens, en pouvoient profiter auprès de Dieu, & firent sagement.

Aussi-tôt après la sepulture du Comte, les Electeurs s'assemblerent pour lui donner un Successeur. Quoique Dom Chrisostome son frere fût très-digne de remplir sa place, ils lui donnerent l'exclusion, sous prétexte qu'il pouvoit ressembler à son frere, & élurent Dom Michel de Silva, son cousin germain. Ce Prince étoit bon Catholique, & donna d'abord une idée

Dom Michel de Silva est élu Comte de Sogoo.

Bonnes &
mauvaises
qualitez de
ce Prince.

favorable de sa sagesse & de son attachement à la Religion, & du désir qu'il avoit de la voir bien établie dans ses Etats. Il se servit des Capucins pour faire la paix avec le Roi. Rien n'étoit plus prudent que sa conduite. Il gouvernoit ses Peuples plutôt en pere qu'en Souverain. Son exemple excitoit tout le monde à la vertu; mais il n'étoit pas exempt des vices qui sont comme naturels aux gens de sa couleur. Il aimoit les femmes avec une passion si grande, qu'en moins de deux ans il se dégoûta de la sienne; il introduisit dans son palais un troupeau de concubines, & à la honte du mariage qu'il avoit contracté en face d'Eglise, il déclara une de ses concubines Comtesse & son épouse.

Cette Princesse maltraitée & abandonnée, se retira & se cacha. Le Comte s'en tint tellement offensé, que ne pouvant s'en venger sur elle, parce qu'il ne l'avoit pas, il déchargea sa colère sur ses parens, les chassa, confisqua leurs biens, fit raser leurs maisons, & détruire tous leurs biens, & les reduisit à la dernière misere.

Les Missionnaires tâcherent d'apporter le remede convenable à ce désordre, & comme ils connoissoient le

fond
bon
ne d
sion
fisser
fet
l'effi
dans
dre
qu'i
chaf
reçu
se,
ses p
Prim
dev
rôse
ble
leur
part
dom
tien
acco

De

I

fond du cœur de ce Prince, qui étoit bon & qui les écoutoit volontiers, ils ne doutèrent point que quand sa passion seroit un peu rallentie, ils ne le fissent revenir à lui. Cela arriva en effet; Dieu donna de la force & de l'efficacité à leurs paroles. Il rentra dans lui-même, il eut honte du désordre où il étoit tombé, & du scandale qu'il avoit donné à ses Peuples. Il chassa ses concubines, fit revenir & reçut avec honneur sa légitime épouse, répara les torts qu'il avoit fait à ses parens, & vécut depuis comme un Prince Chrétien, & très-attaché aux devoirs de sa Religion. Il mourut en 1650. dans les sentimens d'une véritable pénitence, & eut pour Successeur Dom Paolo de Silva, qui au départ de mon Auteur, n'avoit encore donné que des marques d'un Chrétien parfait, & d'un Souverain très-accompl.

CHAPITRE VIII.

De la Mission du Royaume de Matamba auprès de la Reine Zingha.

IL est tems de parler de la Mission qui fut établie au Royaume.

de Matamba , dont la Reine Zingha étoit en possession , & qu'elle avoit formé par sa valeur , après avoir été dépouillée de celui d'Angolle , qu'elle prétendoit lui appartenir.

Il avoit été résolu , comme nous l'avons dit ci-devant , que l'ancien Pere Prefet iroit fonder cette nouvelle Mission , il y étoit plus propre qu'aucun autre, non-seulement parce qu'il sçavoit en perfection la langue du pays ; mais encore parce qu'il étoit très-bien instruit des coutumes & des manieres de ces Peuples , & qu'ayant déjà traité de plusieurs affaires avec cette Princesse , il en étoit connu & estimé.

Les affaires des Missions demandoient en même-tems qu'on envoyât quelques Missionnaires à Rome , & ce furent les Peres Bonaventure de Sorrento , & Bernardin de Sienne , qui furent chargez de cette commission.

Il se trouva aussi dans le même tems , que les Peres Bonaventure de Correglia , qui avoit rendu de si bons services dans le Comté de Sogno , & Antoine de Tervelli , qui avoit été employé dans la Province de Dandé , ayant achevé le tems porté par leurs obéissances , demandèrent de s'en retourner en Europe , ce qu'on ne

pût leur refuser. Ils se rendirent pour cet effet à Loanda, pour y chercher un embarquement. Ils y apprirent qu'on leur avoit rendu de mauvais services à la Cour de Portugal, que leur conduite y avoit été blâmée, & qu'on les y avoit fait passer pour des partisans des Espagnols, avec lesquels les Portugais avoient encore des differends très-considerables. On avoit répandu en Portugal que les frequens voyages des Capucins d'Europe en Afrique, & d'Afrique en Europe, n'étoient pas sans mysteres, & que sous prétexte de prêcher l'Evangile, ils convroient des desseins & des intrigues au désavantage de la Nation. Les politiques avoient fait là-dessus de grands raisonnemens, qui interessoient beaucoup la réputation & la droiture de ces bons Religieux.

Ces deux Peres se trouvant à Angolle crurent qu'il étoit à propos d'éclaircir ces faux bruits avant de passer en Europe. Ils s'adresserent à Dom Louis Martin de Sousa Capitaine general & Gouverneur d'Angolle, qui ayant fait toutes les perquisitions necessaires pour être bien assuré de leur bonne conduite, de leur fidelité, & des services qu'ils avoient rendus dans le pays,

leur expedia le certificat, dont voici la traduction.

Certificat
du Gouver-
neur gene-
ral d'An-
golle.

Nous Louis-Martin de Sousa Cicero, Conseiller au Conseil de Sa Majesté, Commandeur de Sainte Marie d'Arione, Gouverneur & Capitaine General du Royaume d'Angolle, ses Provinces & ses conquêtes.

Attestons que quand nous sommes venus à ce Gouvernement, nous avons trouvé dans les Chrétientés situées aux Frontieres de cet Erat, les Peres Bonaventure de Correglia, & Antoine de Tervelli Prédicateurs & Missionnaires Capucins, qui avec d'autres Religieux de leur Ordre y avoient été envoyez par la Congregation de la Foi; qui en conformité de leurs commissions & de leurs instructions, sont demeurez dix ans dans ces Missions, avec un très grand fruit des ames, & un notable accroissement de la Religion Chrétienne, pendant lesquels ils ont souffert de très grandes incommoditez, & ont été exposez à tous les dangers où se peuvent trouver ceux qui demeurent avec des Barbares, attachez comme sont ceux-ci, à leurs erreurs, sans que ces Peres aient eû d'autre vûë, que de les conduire au port du salut éternel. Tous les Reli-

gieux qui portent ce saint habit sont extrêmement aimez de ces Barbares & de leurs Princes, quoique d'ailleurs très-cruels & obstinez dans leurs erreurs, non-seulement à cause de la doctrine qu'ils prêchent; mais encore à cause des grands exemples qu'ils donnent d'austerité, de pauvreté, d'humilité; & d'autres vertus qui font que les Barbares demandent avec instance des Religieux de cet habit. Et de plus il est constant qu'ils ont baptisé un très-grand nombre de ces Payens, & qu'ils desservent avec zele & édification les Eglises qui ont été bâties par les Seigneurs de ces pays. Nous avons eu souvent des avis certains de ce qu'ils ont fait pour le service de Dieu, l'avancement de la Foi, & le salut des âmes; les progrès de notre sainte Religion dans ces vastes pays, ne peuvent être plus grands, si on a égard à leur petit nombre, & aux grandes fatigues qu'il leur faut essuyer, ce qui fait qu'ils succombent & qu'ils ne peuvent plus y résister, & comme nous sçavons toutes ces choses par nous-même, nous attestons qu'elles sont vraies, & c'est ce qui nous a obligé de donner le présent certificat auxdits Peres Bonaventure & Antoine,

que nous jurons sur les saints Evangiles, & que nous avons signé de notre propre main, & apposé le cachet de nos armes, afin qu'ils soient respectez & connus pour tels qu'ils sont véritablement & selon leurs mérites. Signé Dom Louis-Martin de Sousa le 20. Avril 1655.

Les Peres munis de ce certificat, qui justifioit d'une maniere si authentique leur conduite, s'embarquerent & mirent à la voile le 28. Avril de la même année, & en trente jours ils arriverent à la Baye de tous les Saints dans le Bresil; c'est la ville & le port le plus considerable de cette vaste Province.

Ils y demurerent environ deux mois au Couvent de saint Antoine, qui appartient aux Recollets qui ont fondé une nouvelle Province dans ce nouveau monde, indépendante de celle de Portugal.

La flotte qui devoit aller en Portugal étant prête à mettre à la voile, ils demanderent passage au Viceroy qui s'en retournoit en Europe. Il le leur accorda très-volontiers, & ordonna à Antoine Fernandez de les recevoir sur son bord. Ce Capitaine qui commandoit le vaisseau Amiral de soixante

Ils passent
en Europe.

dix pieces de canons, sur lequel le Vice-roi devoit s'embarquer, les yrecut avec joye. La flotte que ce vaisseau escortoit étoit composée d'un grand nombre de vaisseaux marchands chargez de sucre, de tabac, de bois de teinture & autres riches marchandises.

A peine eurent-ils doublé le cap de saint Antoine, qu'ils s'apperçurent qu'ils avoient à leurs trouffes deux Corsaires Hollandois, qui ayant été avertis de leur départ, les côtoyoient ou les suivoient en queue, afin d'enlever ceux qui s'écarteroient du gros. Heureusement la flotte se trouva au vent des Corsaires, & quoiqu'ils fussent bons voiliers, & conduits par d'excellens hommes de mer, ils ne purent réussir dans leur projet, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivez à la hauteur des Illes Tercerres.

On solemnisoit alors dans tous les vaisseaux la fête du grand Patriarche saint François d'Assise, & on n'épargnoit pas les coups de canons, lorsqu'on fut attaqué tout d'un coup d'une tempête violente qui dura cinq jours, & qui sépara toute la flotte. Lorsqu'elle fut passée, & que la brume se fut dissipée, l'Amiral chercha à rassembler ses vaisseaux. Il en vit trois qui alloient

Tempête
qui sépare
la flotte.
Combat
contre les

de conferve, il porta deffus, & fut bien furpris que c'étoient les deux Hollandois, qui pendant la tempête avoient enlevé un de fes bâtimens, & le remorquoient après eux. Comme il n'étoit pas en état d'aller attaquer ces deux vaiffeaux qui étoient auffi forts que le fien; il prit chaffe & tâcha de joindre les vaiffeaux de fa flotte, qui fe réuniffoient les uns avec les autres. Les Hollandois qui n'étoient point chargez & meilleurs voiliers que lui, le joignirent & l'attaquerent vivement, il fallut fe battre. Le combat dura trois heures entieres, & ne fut point favorable aux Corfaires, ils y perdirent du monde, & furent maltraitez. Le vaiffeau Portugais le fut bien moins, & ne perdit perfonne. Les ennemis s'éloignerent pour fe raccommoder, & quand on ne pensoit plus à eux, ils revinrent à la charge, & on recommençoit le combat, lorsqu'un vent impétueux, dont les Hollandois n'avoient pas l'avantage, pouffa les Portugais dans le port d'Andra ville, capitale des Ifles Tercerres.

Les deux Miffionnaires y débarquerent, & furent cordialement reçus chez les Peres Observantins qui y font établis. Ils apprirent qu'il y avoit un

vaisseau Anglois prêt à mettre à la voile pour les côtes d'Espagne. Ils se présentèrent au Capitaine qui les y reçut, & leur promit de les mettre à terre le plus près qu'il pourroit du détroit, si les vents le lui permettoient. Les vents s'y opposerent, ils entrèrent dans le Tage, débarquerent à Lisbonne, d'où ils se rendirent à Cadix.

Ce fut là que nos deux Missionnaires se séparèrent, le Pere Antoine de Tervelli s'en retourna dans la Province d'Arragon dont il étoit, & le Pere Bonaventure de Correglia fut prié de servir d'Aumônier sur un vaisseau de guerre d'une escadre qui alloit donner la chasse aux Corsaires de Barbarie. Le détail de cette campagne est inutile ici. Nous dirons seulement qu'étant de retour à Cadix, il y tomba malade, & y mourut saintement, comme il avoit vécu.

Nous avons dit ci-devant qu'il y avoit une Province dépendante du Comté de Sogno nommée Chiova. Elle est petite; mais fort laborieuse; on en avoit donné le soin au Pere Jean-Marie de Pavie. Cet excellent Missionnaire y étoit dans le tems des guerres cruelles qui étoient entre le Roi de Congo & le Comte de Sogno, & il y travailla.

Eloge du
Pere Jean-
Marie de
Pavie.

avec un zèle, une fermeté & une confiance dignes d'un Apôtre ; il marchoit presque toujours les pieds nus & sans sandalles, & quand il les avoit tellement blessez & écorchez qu'il ne pouvoit plus se soutenir, il ne laissoit pas d'aller où l'appelloit le besoin des Peuples qui s'étoient sauvez dans l'épaisseur des forêts ou sur les sommets des montagnes les plus escarpées, se faisant attacher avec des cordes, par le moyen desquelles on le tiroit au haut de ces précipices effroyables, où il n'y a que des Negres ou des singes qui puissent grimper.

Il consumma trois années entieres dans ce penible exercice, sans rien relâcher des austeritez de sa regle, n'ayant d'autre consolation, que de retirer ces ames abandonnées du péril où elles étoient de se perdre pour jamais.

Il retourna ensuite à Sogno, & de là étant rappelé à St. Salvador, dont on l'avoit fait Supérieur, il s'appliqua à introduire les exercices spirituels à Polongola bourg peu distant de Congo, & y fit des fruits merveilleux.

Le Pere Antoine se trouvant prêt de mourir en 1662. le nomma Vice-Prefer de la Mission, & il en reçut les Patentes de Rome en 1664. On peut

dire de lui que c'étoit un homme accompli. Il joignoit à un zele très ardent une douceur charmante, toujours prêt à faire plaisir, rien ne l'alteroit; il étoit également aimé & respecté des Européens & des Ethiopiens. Il conserva toujours la paix & l'union avec les autres Missionnaires Seculiers & Reguliers, & entretenit une étroite union avec ceux de la Compagnie de Jesus. S'étant trouvé aux environs de Pinda, il eut le bonheur de rencontrer une troupe de ces Peres & d'autres Religieux, qui avoient été pris sur un vaisseau Portugais par les Hollandois; ces Corsaires les mirent à terre dans un lieu desert, & très-éloigné des habitations, où ils seroient peut-être pèris de misere sans l'heureuse rencontre qu'ils firent de ce bon Pere qui les consola, les assista & les conduisit jusqu'à S. Salvador.

Il étoit homme de condition, fils du Comte Mandelli de la premiere noblesse de Pavie. Ce Seigneur ayant appris la résolution où étoit son fils de passer aux Missions de Congo, fit tout ce qu'il pût pour l'empêcher; mais il surmonta genereusement tous les obstacles qu'on mit à l'execution de son dessein, il passa en Afrique, & après un

féjour de dix-huit années de travaux continuels, il y mourut plein de jours & de mérites en 1667.

Le Pere Antoine-Marie de Montpradon qui étoit à Sogno y étant tombé malade, on fut obligé de le faire transporter dans un hamac à S. Salvador. Ses Mobiri ou porteurs employèrent vingt jours dans ce voyage que l'on fait ordinairement en douze jours, & le firent tant souffrir que ce fut une espece de miracle qu'il ne mourut pas dans la route. Il y arriva pourtant en vie, & recouvra sa santé; & aussi-tôt il fut envoyé à Sundi où le Pere Jérôme de Monte-Sarchio travailloit avec bien de la peine & du succès.

Mauvais
traitemens
qu'ils reçurent des
Negres de
Sundia.

Comme il ne sçavoit pas encore bien la langue du pays, il n'étoit pas en état de secourir beaucoup son Confrere; mais il s'y appliqua de toutes ses forces, & pendant qu'il l'étudioit, il travailloit à réparer la maison & l'Eglise, & à cultiver le jardin dont ils auroient tiré la meilleure partie de leur subsistance, si les Negres voleurs par nature & par inclination, ne leur avoient pas enlevé les fruits de ses travaux. Ces malheureux venoient pendant la nuit, pilloient le jardin, visitoient la maison d'un bout à l'autre,

& en
soit f
prio
aux v

Le
des c
& co
en c
croy
que
nez
qu'e
mes.

C
aifér
qu'o
gues
pe,
deu
grap
à-un
save
pou
qua
sez.

L
info
fit p
nes
dan
obe

& emportoient tout ce qui leur plaisoit sans que le Pere s'y opposât ; il les prioit seulement de ne point toucher aux vases & aux ornemens sacrez.

Les Negres sont extrêmement avides des choses qui viennent d'Europe , & comme ils sont trop ignorans pour en comprendre la manufacture , ils croient qu'elles se font par art magique , & quand ils les ont bien examinées , ils disent qu'il n'est pas possible qu'elles viennent de la main des hommes.

Ce pays chaud & humide produit aisément & abondamment tout ce qu'on plante ou qu'on sème. Les vignes qu'on y a transplantées d'Europe , du Bresil & des Canaries portent deux fois l'année , & de très-grosses grappes ; mais le raisin ne vient jamais à une parfaite maturité , & n'a pas la saveur de celui d'Europe. Il y arrivera pourtant comme dans l'Amerique , quand les seps se seront plus naturalisez au pays.

Le Gouverneur de Sundi ayant été informé de ces trop frequens pillages , fit prendre un de ces voleurs nocturnes , & l'ayant convaincu il le condamna à la mort ; mais les Capucins obtinrent sa grace à force de prieres.

Ce ne fut pas pour long tems. Ce méchant homme ayant été surpris en adultère avec la femme de son propre frere, & n'attendant plus que la mort, trouva le moyen de s'échapper & de se soustraire à la justice des hommes; mais il n'échapa pas à celle de Dieu. Il fut surpris par un Eléphant qui lui ouvrit le ventre avec ses deffenses. Sur quoi on observa une chose fort singuliere, qui fut que quand ces animaux qui ne vivent que d'herbes, de fruits & de feüilles ont tué un homme ou une bête, ils couvrent le cadavre de pierres & de branches, comme pour lui donner la sépulture, au lieu que celui qui avoit tué ce miserable mit le cadavre en pieces, qu'il jetta dans les champs avec sa trompe, comme s'il l'eût jugé indigne de la sepulture.

Le Pere Antoine-Marie éprouva dans le même pays la protection singuliere de sainte Catherine Vierge & Martyre, en qui il avoit une confiance particuliere.

Il alloit prêcher à un village sur la frontiere de Loango accompagné de quelques Mobiri qui portoient ses ornemens sacrez. Ils furent surpris dans le chemin d'une grosse pluie, & soit que ses porteurs fussent fatiguez ou

Miracle de
sainte Ca-
therine en

qu'ils
mirent
rent
éloig
& da
dévo
D
Dieu
vint
les
aban
fit si
rive
du v
rue
inut
peu
per
qui
l
naï
cou
ma
sed
rie
qu
for
sui
ch
l'e
ch
foi

qu'ils ne le servissent pas volontiers, ils firent d'un-
nèrent leurs charges à terre & s'enfui- Capucin.
rent, laissant le Pere seul encore bien
éloigné du village où il vouloit aller,
& dans un lieu desert où il pouvoit être
dévoré des bêtes.

Dans cet embarras il s'adressa à
Dieu & à sa Patrone, & aussitôt il
vint une femme qui chargea sur sa tête
les fardeaux que les Mobiri avoient
abandonnez, & sans lui rien dire, lui
fit signe de la suivre. Il la suivit, ils ar-
riverent bientôt aux premières cases
du village, elle se déchargea & dispa-
rut, de sorte que le Pere la chercha
inutilement pour la remercier de la
peine qu'elle avoit prise, ce qui le
persuada que c'étoit sa sainte Patrone
qui lui avoit rendu ce bon office.

Il prêcha avec un succès extraordi-
naire dans ce village, il y baptisa beau-
coup de monde, & entre autres un
malheureux qui étoit obsédé ou pos-
sédé d'un démon qui le rendoit fu-
rieux. A peine eut-il reçu le Baptême,
que revenant à lui comme d'un pro-
fond assoupissement, il s'écria, où
suis-je, suis-je encore le même? Quel
changement étonnant a fait en moi
l'eau du Baptême? Je me sens tout
changé, je ne souffre plus, Dieu en
soit loué.

Il est impossible de dire les périls où ce zélé Missionnaire s'exposa pour la gloire de Dieu & le salut des ames. Il affrontoit sans crainte, le crucifix à la main, des troupes d'idolâtres, qui les armes à la main deffendoient leurs temples & leurs idoles. Sa présence les mettoit en fuite, après quoi il brisoit les simulacres infames de leurs fausses divinitez, & les brûloit avec leurs temples.

Ses voyages continuels & ses fatigues inouïes lui causerent à la fin une si grande foiblesse, & tant d'autres infirmités, que le Pere Prefet fut obligé de le faire revenir à S. Salvador, où il arriva en compagnie du Duc de Sindi, & d'aller de là chercher un embarquement à Loanda. Le Vice-Prefet lui donna des lettres pour Rome, afin d'obtenir de la Congregation un bon nombre de Missionnaires, que la Reine Zingha demandoit avec instance pour elle & pour ses Etats.

Il s'embarqua avec le Frere Felix de Villari Laïque dans un navire qui alloit au Brésil, qui étoit si vieux, & si mal équipé, qu'à peine furent-ils en pleine mer que les voyes d'eau qui s'ouvrirent de tous côtez, & qu'on ne pouvoit étancher, leur firent croire

qu'ils étoient à leur dern ere heure.

Dans cette extrêmité, ls se confes-
ferent, & recoururent à Dieu de tout
leur cœur, & ils furent exaucez. Les
voyes d'eau se fermerent d'elles-mê-
mes, ils eurent un tems à souhait, ils
arriverent dans la riviere de Janeiro, &
ils connurent encore plus évidemment
qu'ils n'avoient fait, la protection de
Dieu, puisqu'ils seroient coulez bas
en y entrant, sans les bâtimens qui les
accosterent & qui les soutinrent sur
l'eau, jusqu'à ce que le vaisseau fut dé-
chargé.

Ils passerent de là à la Baye de tous
les Saints, & ensuite à Fernambouc,
où il y avoit une flotte de quatre-
vingts gros vaisseaux, qui se dispo-
soit à mettre à la voile pour le Portu-
gal. L'Amiral Dom Petro Giagues fut
ravi de donner passage à deux Mission-
naires, & les voulut avoir dans son
bord, aussi Dieu sembla le recompen-
ser de sa charité en lui donnant le plus
beau tems, & le plus heureux voyage
dont on eût encore ouï parler.

Ayant mis pied à terre ils se sépare-
rent, le Frere Felix s'en retourna en sa
Province d'Arragon, & le Pere An-
toine-Marie ayant trouvé là le Frere
Leonard de Nardo, ils s'embarquerent

sur un vaisseau Genoïs qui les débarqua à Genes, après s'être bravement échappé d'un Corsaire de Barbarie qui avoit envie de le prendre.

Ils arriverent enfin à Rome où le Pere Antoine ayant rendu compte au Pape & à la Congregation de la Propagande de l'état des Missions, & des instances de la Reine Zingha qui demandoit un bon nombre de Capucins pour travailler à la conversion de ses Peuples; ces Eminences crurent qu'il n'y avoit personne plus en état de cette entreprise que ce même Pere. Ils lui firent expedier les Patentes de Prefet de la Mission qu'ils résolurent d'établir à Matamba. Il trouva aisément des Religieux qui s'offrirent d'aller partager avec lui les travaux de cette Mission; il se rendit avec eux à Lisbonne; mais les Ministres du Roi de Portugal firent naître tant de difficultez à son embarquement, qu'il fut obligé de s'en retourner à Rome.

CHAPITRE IX.

*Fondation du Couvent des Capucins à
Angolla.*

Les Missionnaires Capucins n'avoient point de Couvent à S. Paul d'Angola qui est la Capitale du Royaume de ce nom, ce qui leur étoit extrêmement incommode, vû que c'est le Port où l'on débarque le plus ordinairement quand on vient d'Europe, & où l'on s'embarque quand on s'y en retourne. Les soupçons mal fondez qu'on avoit conçus contre eux depuis la guerre qu'il y avoit eu entre les Portugais & le Roi de Congo, après que les Hollandois avoient été chassés d'Angolle, en étoient la cause. On supposoit encore que ces Peres étant la plupart Espagnols ou nez sujets de cette Monarchie, travailloient à unir leurs compatriotes avec les Congois, afin de chasser les Portugais du Royaume d'Angolle, & le faire tomber entre les mains des Espagnols. Ces idées étoient entièrement fausses; mais il fallut du tems pour les effacer de l'esprit des Portugais. On en vint heureusement à

bout. Le Gouverneur general & la plupart des Assesseurs de son conseil sentirent le besoin qu'ils avoient des Capucins pour l'établissement de la Religion dans les pays barbares qu'ils avoient conquis, & pour faire revivre la pieté & la maintenir dans la Capitale qui en avoit un besoin extrême. Ils résolurent d'appeler les Capucins. Le Gouverneur general écrivit de sa main au Prefet qui étoit à S. Salvador, & il soucrivit encore à celle qui lui fut écrite au nom de la ville, & signée de Dom Francisco Melo de Acugna, Dom Bartolomeo Paisbaglione, Dom Poo-lo Berbelle de Acugna, Dom Antonio Dias Vas de Costa, & Dom Emmanuel Ribera. Ils demandoient par ces lettres que les Capucins vinssent s'établir à S. Paul d'Angola, leur promettoient une Eglise & un Couvent, & d'autres avantages.

Ces lettres étant arrivées à Congo, le Prefet en conféra avec ses Religieux & les communiqua au Roi, & tous furent d'avis d'accepter ce qu'on leur offroit, d'autant plus que leur résidence en ce Port faciliteroit leurs embarquemens, & seroit encore un moyen toujours prêt pour entretenir la paix & la bonne correspondance
entre

entre les deux Royaumes.

Une chose arrêtoit le Prefet. Ses patentes ne lui donnoient d'autorité que sur le Royaume de Congo, & il n'y étoit point fait mention de celui d'Angolle; on surmonta cette difficulté par la reflexion qu'on lui fit faire, que les Royaumes d'Angolle, de Matamba & plusieurs autres faisoient anciennement partie de celui de Congo, & que la dénomination du principal renfermoit les autres.

On lui fit faire attention que l'occasion qui se présentoit ne reviendrait pas toujours, qu'il étoit de l'intérêt de la Mission & de la gloire de Dieu d'avoir un poste dans cet endroit par les raisons que nous avons marquées ci-devant, & que dans une affaire de cette importance, il ne falloit point différer d'accepter l'offre qu'on lui faisoit.

Il se rendit à ces raisons, il accepta l'Eglise & le Couvent, en remercia le Gouverneur general & ses Assesseurs, & fit partir sur le champ le Pere Seraphin de Cortone, & le Frere Francois de Licodia pour se rendre à Angolle.

Ils y arriverent au commencement de l'année 1550. Ils y furent parfaitement bien reçus du Gouverneur, de

Fondation
du Couvent
des Capu-

cins à An-
golle en
16,0.

Les Aſſeſſeurs , & de quantité d'autres perſonnes. Mais ils trouverent auſſi bien des gens qui ne les regardoient pas de bon œil , & dont les langues envenimées ne pouvoient rien dire qui ne fût à leur deſavantage.

Je ne ſçai par quelle fatalité il arriva que perſonne ne ſongea à les loger à leur arrivée , de forte qu'ils furent contraints de paſſer la première nuit ſous un porche , & d'aller occuper le lendemain un petit recoin qu'on leur donna dans l'Hôpital où ils eurent beſoin de toute leur patience , ſe voyant abandonnez de tout le monde , & ſouffrant beaucoup, ſans que cela tirât aucune plainte de leur bouche.

Succès des
Prédica-
tions du Pe-
re Seraphin.

Le Pere Seraphin ayant prêché quelques ſermons , il eut un tel ſuccès que la jaloſie & l'envie de quelques perſonnes ſe reveillèrent & ſ'augmentèrent infiniment. Ce fut encore pis quand il prêcha le Carême de la même année , & ſur-tout les Prières de Quarante-Heures que l'on fait dans ce ſaint tems. Il ravit tout le monde , il fit des conversions auſquelles les plus habiles Prédicateurs n'étoient jamais arrivez. On vit des reconciliations ſurprenantes , des reſtitutions fréquentes & très-considerables. Les p-

cheurs les plus endurcis se dévoû-
rent à la Penitence, firent des Confes-
sions generales, ôterent les sujets de
scandale qu'ils donnoient, la ville pa-
rut toute changée. Les plus animez
contre les Capucins devinrent leurs
meilleurs amis & leurs panegyristes. On
s'empressa de leur bâtir une Eglise &
un Couvent, le Gouverneur voulut en
être le Fondateur, il y eut presse à
leur donner le terrain necessaire pour
cet édifice.

Les Capucins acceptèrent ce qu'on leur
donna ; mais ce ne fut qu'après avoir
protecté par un acte public, qu'ils ne
l'acceptoient que comme un prêt qu'on
leur faisoit, qui ne leur en assureroit pas
la propriété qui demeureroit toujours
toute entiere aux propriétaires qui
pourroient y rentrer quand bon leur
sembleroit, sans que les Capucins
presens, & ceux qui y viendroient
après eux y pussent trouver à redire,
attendu que selon les Constitutions de
leur Ordre, ils n'ont que le simple
usage des choses qu'on leur prête, &
ne peuvent jamais en prétendre la
propriété, de quelque maniere que ce
puisse être.

L'Eglise nouvelle fut consacrée à
Dieu sous l'invocation de saint Antoi-

ne de Padouë, Protecteur & Compatriote des Portugais. Les Capucins y établirent deux Congregations, l'une d'hommes & l'autre de femmes sous la protection de saint François d'Assise, auxquels ils prescrivirent certaines regles, afin qu'en travaillant assidûment à leur propre sanctification, & aux œuvres de charité envers le prochain, ils aidassent par leurs prières & leurs bons exemples à déraciner les abus qui s'étoient glissez dans la ville, qui y étoient en grand nombre & fort enracinez.

Ce ne fut pas seulement contre les abus & les vices que le Pere Seraphin eût à combattre ses envieux; les ennemis secrets de son Ordre lui firent une guerre bien plus dangereuse; ils renouvelèrent les anciennes plaintes qu'on avoit fait contre eux; ils firent courir des libelles diffamans, où on taxoit ces Peres d'être les espions & les émissaires des Espagnols & du Roi de Congo. Ils publierent que c'étoit manquer de prudence de se fier à eux, de les introduire dans la capitale, où sous prétexte de dévotion & de réforme, ils se rendroient maîtres des esprits & des consciences, ils exciteroient quelque révolution dangereuse

dans l'Etat. On fit passer ces mauvais écrits jusqu'à la Cour de Portugal où le Gouverneur general n'eût pas peu de peine à justifier les Capucins, & sa propre conduite à leur égard. Il en vint pourtant heureusement à bout. Ces mauvais bruits se dissipèrent, les défiances disparurent, & le Pere Seraphin par sa prudence, sa patience, sa charité & sa bonne conduite, ramena les plus obstinez.

Entre ceux-là il y avoit un Négociant étranger qui avoit acquis de grands biens dans le commerce du pays. Ce n'étoit point l'ennemi secret des Capucins, il les attaquoit à découvert & sans aucun ménagement. Cet homme étant tombé dangereusement malade, ouvrit les yeux sur le déplorable état où son injuste passion l'avoit jetté; il envoya chercher les Capucins, & en présence de quantité de gens qu'il avoit fait assembler, leur demanda pardon des calomnies qu'il avoit publiées contre eux, se déclara coupable, leur restitua autant qu'il étoit en son pouvoir, la réputation qu'il leur avoit voulu ôter, & les pria que pour marque du pardon qu'ils lui accordoient, ils ne l'abandonnassent point, & qu'il pût mourir entre leurs bras.

Le Pere Seraphin l'ayant embrassé tendrement, & lui & son Compagnon ne le quitterent plus, & lui rendirent en cette occasion tous les services que ses amis & ses propres domestiques negligeoient de lui rendre. Il se reconcilia avec Dieu, reçût les Sacremens, & mourut en bon Chrétien.

Un autre de leurs calomniateurs ne fut pas si heureux. Le Gouverneur general lassé des calomnies continuelles que cet homme débitoit, & qui retomboient indirectement sur son Gouvernement, le fit arrêter, & le fit poursuivre criminellement, il fut convaincu & condamné à perdre la vie à une potence. Il trouva le moyen de s'échapper, & de s'embarquer pour passer en Amerique. Mais s'il échappa la justice des hommes, il n'échappa pas celle de Dieu. Le vaisseau où il étoit fut pris par un Corsaire Hollandois, qui contre la coutume de cette Nation, le tailla en pieces avec tout le reste de l'équipage.

Le reste de leurs ennemis se dissipa peu à peu. J'en pourrois rapporter plusieurs histoires; mais elles pourroient ennuyer le Lecteur; il suffit qu'il sçache que le Gouverneur general & les Assesseurs écrivirent au Con-

seul Royal à Lisbonne, & justifierent si pleinement les Capucins de ce qu'on avoit débité contre eux, que le Roi approuva ce que le Gouverneur general avoit fait en leur faveur, leur permit de demeurer à Loanda, & de s'établir dans tout le Royaume, à condition pourtant que quand ils y arriveroient, ils se présenteroient en personne au Gouverneur, afin qu'on n'y introduisît aucun Religieux Espagnol ou autre, à moins qu'il n'y fût passé avec un passeport de la Cour de Lisbonne.

Ces differends étant apaisés, les deux Missionnaires s'appliquerent avec soin à faire fleurir la piété dans cette ville & aux environs. Pour cet effet ils établirent dans leur Eglise la Confrairie du saint Rosaire de la très-sainte Vierge. Le Pere General des Dominiquains leur en avoit donné une très-ample permission, non-seulement pour la ville d'Angolle; mais aussi pour tous les lieux où ils établirent leurs Missions, pourvu qu'il ne se trouvât point de Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs. Cette dévotion produisit des fruits merveilleux. Mais ils eurent à combattre un autre abus qui leur donna bien plus de pei-

ne. La jalousie si naturelle aux Portugais, avoit introduit que les femmes un peu au-dessus du plus bas peuple ne sortoient jamais de leurs maisons, & ne venoient à l'Eglise que le seul jour de Pâques; cela étoit cause qu'elles vivoient dans une ignorance affreuse de la Loi de Dieu & de leurs devoirs; elles n'avoient ni les secours des prédications & des instructions, ni l'usage des Sacremens; elles paroissoient plutôt des Gentilles que des Chrétiennes.

Les femmes sont instruites.

Le Pere Seraphin prêcha vivement contre cet abus, & il eut le bonheur de le détruire. Les maris permirent à leurs femmes d'aller à l'Eglise, d'y assister à la Messe & aux Prédications, avec certaines formalitez de bienséance qui les mettoient à couvert de toute intrigue; & les plus revêches avouèrent depuis, qu'ils trouvoient dans leurs femmes instruites, ce qu'ils n'y voyoient pas quand elles avoient vécu dans l'ignorance, & éloignées de la participation des saints Sacremens.

Congregation de S. Bonaventure pour la jeunesse.

Le même Pere institua encore une autre Congregation sous le titre de saint Bonaventure, elle n'étoit que pour les jeunes gens. Il fit bâtir un Oratoire séparé & joignant l'Eglise,

où la jeunesse qui se faisoit inscrire s'assembloit les Vendredis & les jours de Fêtes. Le Pere leur y faisoit des discours familiers, & à leur portée, leur enseignoit la pratique de l'Oraison Mentale, & en leur faisant reciter le Rosaire par cœur, leur expliquoit les mysteres, & les détournoit par ce pieux artifice de se trouver dans les lieux où ils auroient corrompu leur innocence.

Cette institution eut de si grands succès qu'elle s'étendit dans le Bresil, & produisit un notable changement dans la jeunesse, qui se répandit aussi dans le reste du peuple.

La permission que les maris donnerent à leurs femmes de venir à l'Eglise introduisit un autre abus; ce fut un luxe extraordinaire dans leurs habits. Comme il n'y avoit rien de réglé sur ce point, elles y vouloient paroître à l'envie les unes des autres magnifiquement habillées. Elles coûtoient à leurs maris des dépenses très-considérables, elles n'étoient jamais assez parées, & les plus belles étoffes d'Europe ne satisfaisoient pas leur vanité. Elles se fardoient, & avoient inventé certains tours de cheveux enrichis de perles & de pierreries, qui étoient autant de

Luxe des
femmes re-
primé.

filets pour prendre les cœurs des hommes ; elles appelloient *parté* ces sortes de coëffures. Le Pere Seraphin prêcha vivement contre cet abus , & en vint à bout. A la fin d'une de ses prédications , on lui remit jusqu'à quarante de ces *parté* , qu'il fit brûler publiquement , & depuis cet heureux moment , elles devinrent plus modestes , ne parurent à l'Eglise que couvertes de grands voiles , & édifierent tout le monde.

Ce zélé Missionnaire ne se contentoit pas de tous ces exercices qui auroient occupé plusieurs Religieux , il crut qu'il falloit encore faire tous ses efforts pour convertir les Heretiques que le commerce attiroit à Angola. Le plus fameux & le plus obstiné étoit un certain nommé Cassanio né à Slusenghein en Allemagne. C'étoit un Calviniste outré , homme d'ailleurs sçavant , subtil & vehement dans la dispute. Il étoit le chef & le plus habile de tous ceux de sa Secte. Le Pere Seraphin l'entreprit , il eut des Conférences secrettes avec lui , il en eut ensuite de publiques , & le convainquit si parfaitement de la valeur , de la nécessité & du nombre des Sacremens , de l'existence du Purgatoi-

Conversion
d'un Hère-
tique.

re, de la necessité de la penitence, de la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & de la primauté de l'Eglise Romaine, que cet homme éclairé des lumieres d'en haut renonça à toutes ses erreurs, & voulut en faire l'abjuration publique dans l'Eglise en présence d'un peuple infini qui y avoit accompagné le Gouverneur general & le Conseil. Après quoi il signa sa Confession de Foi, dont il fit faire trois copies authentiques qu'il remit entre les mains de Dom Salvatore Correa, alors Gouverneur general de la ville, & du Pere Seraphin. Cette abjuration qui fut un triomphe pour la Religion Catholique, se fit dans l'année 1653.

Il y avoit déjà sept ans que le Pere Seraphin travailloit dans cette vigne du Seigneur avec des peines inouïes & des succès extraordinaires, lorsque des Religieux de son Ordre arriverent d'Europe en 1654. & lui apporterent des patentes de la Congregation de la Propagande, qui l'institutoit Prefet & Fondateur de la Mission que le Pere Antoine de Montpradon avoit demandée au nom de la Reine Zingha pour le Royaume de Matamba. Cette entreprise étoit ex-

Le Pere
Seraphin
est nommé
Prefet de la
nouvelle
Mission de
Matamba.

trêmement difficile ; car quoique cette Princesse donnât de grandes espérances de se convertir , elle étoit à la tête d'un peuple le plus féroce , le plus vicieux & le plus attaché au Paganisme qu'il y eût en Afrique. Tout étoit à craindre de ces furieux Antropophages. Aussi dès que cette nouvelle se fût répandue dans la ville , le Gouverneur , le Conseil & tout le peuple qui honoroient & qui aimoient tendrement le Pere Seraphin , s'opposèrent à son départ , & quoiqu'il pût dire pour les persuader qu'il étoit obligé d'obéir à ces ordres , ils protestèrent qu'ils ne le laisseroient point s'exposer aux violences de ces Peuples brutaux , dont leur Reine ne seroit pas en état de le préserver , ils y ajoutoient des raisons d'Etat , & disoient que si le Pere venoit à être massacré , il faudroit bien de nécessité venger sa mort , & entrer dans une guerre dont les suites pourroient être fatales à la Nation.

Comme toutes ces raisons ne touchoient point le Pere Seraphin qui vouloit aller où l'obéissance l'envoyoit , on trouva enfin un expédient , qui fut d'envoyer quelques-uns de ces Religieux vers cette Reine ,

& que lui demeureroit dans la forteresse de Massangano qui est sur les frontieres des deux Etats, afin de voir quel succès auroient ces premiers Députés, & les secourir ou les aider par lui-même selon les occurrences. Le Pere Seraphin ne pouvant obtenir autre chose, envoya quelques-uns de ses Confreres à Matamba, & il demeura en attendant de leurs nouvelles dans la Forteresse.

Ce séjour dans ce lieu ne fut pas inutile. Outre qu'il mit un bon ordre parmi les Portugais qui y étoient établis, il extirpa les superstitions & l'idolâtrie que les Ministres des idoles y entretenoient au grand scandale & à la honte de la Religion Chrétienne, qui feroit peu de progrès dans le Royaume de Matamba, pendant que ces malheureux y soutiendroient l'idolâtrie.

Ainsi après avoir mis tout en usage, & fort inutilement pour convertir ces misérables, il se servit du pouvoir que lui avoit donné le Gouverneur general, il fit arrêter tous ces Ministres impies, & il usa de tant d'adresse qu'il ne lui en échappa pas un seul.

Il eut avec eux de frequentes Con-

Le Pere Seraphin va à Massangano.

Il fait arrêter les Ministres des idoles.

ferences, il en convertit quelques-uns, & obtint pour ceux-là la permission de demeurer dans le Royaume; mais il fit transporter à Loanda ceux qui demeurèrent obstinez, d'où on les exila au Bresil pour expier dans les travaux de ce pays là les fautes qu'ils avoient commises en Afrique.

Pendant son séjour à Massangano, il alla prêcher dans les Provinces voisines, & jusqu'à la Cour du Roi d'Angolla Aarii. Il alla de là à Embacca, qui est la principale Forteresse des Portugais en ce Royaume, & il y tomba tellement malade, qu'on fut obligé de le reporter à Massangano. Sa mauvaise santé & les affaires de sa Mission l'obligerent de passer en Europe, il en donna avis à la Reine Zingha, qui depuis que les Capucins étoient entrez dans ses Etats, avoit résolu d'envoyer un d'eux pour son Ambassadeur à Rome & à la Cour de Portugal. Elle vouloit faire une paix stable avec ce Prince, & elle vouloit en même-tems reconnoître le S. Siege, & en obtenir un nombre suffisant de Missionnaires Capucins pour instruire ses Peuples des Loix du vrai Dieu. Comme elle connoissoit le mérite & la sagesse du Pere Seraphin, elle crut qu'elle ne

pouvoit confier le soin de ces deux grandes affaires à une personne qui s'en acquittât mieux que lui. Elle l'invita de venir à la Cour; elle l'instruisit de ses intentions & lui donna les lettres de créance, & les autres lettres qu'elle écrivoit dans ces deux Cours. Voici la traduction de celle qu'elle écrivit au Pape.

Notre saint & bienheureux Pere.

Puisque Dieu nous a fait la grace de reconnoître Votre Sainteté pour notre Pere & le Chef universel de son Eglise, & le Vicaire de Notre-Seigneur J. C. en terre; nous avons choisi le Pere Seraphin de Cortonne Capucin, nommé Prefet de la Mission en notre Royaume de Matamba, pour vous aller baiser les pieds en notre nom, & vous rendre l'obéissance que nous vous devons. Le même Dieu qui a eû la bonté de m'éclairer, m'oblige de reconnoître les grandes obligations que j'ai à Votre Sainteté, de m'avoir pourvû & mes Peuples des zeles & vigilans Ministres qu'elle nous a envoyez pour nous conduire dans les voyes du salut. Ils ont déjà régénerez par les eaux du Baptême toute ma

Lettre de
la Reine
Zingha au
Pape.

Cour, & nous avons fait bâtir des Eglises pour y faire le service divin, il nous reste à la supplier de continuer de nous honorer de sa protection en nous envoyant un plus grand nombre de Missionnaires du même Ordre, pour étendre la Foi dans notre Royaume. Nous vous supplions aussi de nous accorder les Indulgences dont nous avons besoin, & votre sainte & puissante benediction. Je vous demande ces graces humblement prosternée à vos pieds. Pour le reste des affaires dont nous avons chargé notre présent Ambassadeur de traiter avec Votre Sainteté; nous nous en remettons entièrement à lui.

Donné à Matamba le 8. Septembre 1657.

Votre très-humblé & très-obeïssante fille Donna Anna Reine.

La Reine écrivit d'autres Lettres aux Cardinaux de la Congregation de la Propagande, & les pressa fort vivement de lui envoyer un bon nombre d'ouvriers Evangeliques, qui fussent tirez de l'Ordre des Capucins.

Le Pere Seraphin ayant reçu ces lettres & ses instructions, se rendit

au mois de Juillet de l'année suivante 1658. à S. Paul de Loanda, & s'embarqua sur un vaisseau Anglois, que Dom Louis-Martin de Sousa, ci-devant Gouverneur general d'Angolle avoit freté pour le porter au Bresil. Il témoigna beaucoup de joye d'avoir en sa compagnie le Pere Seraphin, & son Compagnon le Frere Jérôme de la Puebla.

Ce voyage qui fut d'abord assez heureux, eut une fin très-malheureuse. Ils étoient presque à la vûe des côtes du Bresil, qu'ils rencontrèrent un Corsaire Hollandois, qui ayant reconnu que le vaisseau étoit Anglois, l'attaqua aussitôt fort vivement. Ces deux Nations étoient alors en guerre. Le vaisseau Anglois se deffendit fort mal, son artillerie étoit mal postée, & pointée si haut, que tous les boulets passaient par dessus le vaisseau Hollandois sans le toucher. Dom Martin de Sousa, qui étoit un brave Officier, crût qu'il y avoit de la trahison. Il se jeta sur le pont avec deux de ses cousins, & tous les Catholiques qui s'étoient embarquez avec lui, il anima l'équipage par son exemple, rétablit le combat, & pendant plusieurs heures tint la victoire en ba-

Le Pere Seraphin est pris par les Hollandois.

lance. Mais le feu des Hollandois ayant toujours été supérieur, & les canons mieux servis, ils mirent hors de combat la plus grande partie de l'équipage.

Dom Louis reçut un coup de mousquet dans la poitrine, les deux cousins furent blesez grièvement; le Frere Jérôme le fut en une main & au genouil, & les Hollandois étant venus à l'abordage, enleverent le navire. Ils firent passer dans le leur ceux qui n'étoient pas blesez, & jetterent tout le reste dans le fond de calle, où ils les enfermerent. Le Gouverneur general qui avoit été dépouillé comme les autres, fut porté dans la chambre de poupe, & pansé avec beaucoup de soin par les Chirurgiens Hollandois.

Le Pere Seraphin & son Compagnon trouverent dans cette obscure & puante prison, deux Peres Jesuites & cinq Religieux Francisquains que ces pirates avoient pris le jour précédent.

Dom Louis s'étant trouvé fort mal, pria l'Officier Hollandois qui commandoit dans le vaisseau, de lui faire venir le Pere Seraphin, il l'obtint aussi-tôt. Ce Pere rendit au blezé des assistances si charitables, que l'Hol-

landois le prit en affection , & à la priere qu'il lui fit de faire venir son Compagnon , il l'obtint sur le champ & d'une maniere très-gratieuse.

Cependant ces pirates se trouvant embarrassés d'un grand nombre de prisonniers qu'ils avoient , & sur-tout des blessés , ils résolurent de les jeter à la mer. Cette cruelle resolution étant venue à la connoissance du Pere Seraphin , il employa toute sa Rhétorique pour les en dissuader , & au bout de deux jours , il obtint d'eux qu'ils les mettroient dans quelque Isle déserte sur la côte. Cela fut exécuté , ils les mirent sur une Isle qu'on appelle la baye de la Trahison , sans autres provisions qu'un peu de biscuit qui étoit plus propre à les faire périr de faim , en prolongeant un peu leur vie , qu'à les nourrir. Dom Louis y fut mis comme les autres.

Les prisonniers sont abandonnez dans une Isle déserte.

Mais ils trouverent sur cette Isle une si grande quantité de crabes de mer , qu'ils en eurent assez pour vivre.

Dom Louis mourut au bout de trois jours dans des sentimens très-chrétiens. Il fut assisté dans ce dernier moment par le Pere Seraphin & tous les autres Religieux , qui l'enterrent dans une

fosse qu'ils creuserent comme ils purent dans le sable. Les crabes ne l'y laisserent pas long-tems. Ces animaux y accoururent en si grand nombre qu'en moins de quarante heures ils dévorèrent toutes les chairs & ne laisserent que les os, aussi nets que ceux d'un squelette.

Le port le plus voisin de cette Isle desorte, étoit celui de Paraiba, où les Portugais ont une Forteresse considerable. Il falloit pour y arriver passer une grosse riviere dont l'embouchure étoit si dangereuse, que les bâtimens étoient contraints de s'éloigner de terre, & de prendre beaucoup en mer pour la dépasser.

Entreprise
courageuse
d'un Mate-
lot.

Dieu inspira à un Mate'ot qui étoit du nombre de ces malheureux abandonnez d'y aller à la nage. L'entreprise ne pouvoit être plus dangereuse, non-seulement à cause de la distance qu'il y avoit & de la force du courant; mais encore à cause des Requiens & autres poissons voraces qui se trouvent en quantité sur les côtes. Il partit cependant, & accompagné des vœux & des prières de ceux dont il tentoit la délivrance, il arriva heureusement à terre, & ayant donné avis de ce qui se passoit au Gouverneur de la Forte-

resse ; cet Officier envoya aussitôt un bâtiment les chercher. Tout le Peuple accourut sur le rivage, les reçut comme des gens protegez de Dieu d'une maniere singuliere. On lui en rendit graces, & on leur donna les soulagemens dont ils avoient grand besoin.

Le Pere Seraphin & son Compagnon prirent aussitôt le chemin de Fernambouc, qui est éloigné de Paraiaba de quarante lieues. Ils arriverent à un certain lieu qui est la residence du General de cette côte. Ils en furent fort bien reçus. Il les obligea de se reposer quelques jours chez lui, après quoi il leur donna une bonne escorte de soldats pour les conduire à Fernambouc.

Y étant arrivez, ils firent le recit de leurs aventures à Dom André Vidal de Negrero President de ce Gouvernement, qui fit faire de magnifiques funerailles à Dom Louis de Sousa, dont le Pere Seraphin prononça l'oraison funebre avec cette eloquence qui lui étoit naturelle, qui fut applaudie de tout le monde.

Il passa de Fernambouc à Lisbonne, où il s'acquitta des commissions dont il étoit chargé, & entre autres, il obtint du Roi un Reglement favorable

Le Pere
Seraphin
arrive à
Fernambouc.

pour les Missionnaires qui viendroient s'y embarquer pour passer en Afrique. Ce fut là qu'il se separa de son Compagnon le Frere Jérôme de la Puebla, qui s'en retourna dans sa province d'Arragon, pendant que lui s'étant embarqué de nouveau, poursuivit son voyage à Rome où il arriva heureusement.

Le Pere
Seraphin
arrive à
Rome. Il a
audience du
Pape.

Le Pape lui donna une audience publique, dans laquelle il lui présenta la lettre de la Reine Zingha, & lui exposa les besoins du Royaume de Matamba, les bonnes intentions de la Reine, & les demandes qu'elle faisoit à Sa Sainteté.

Le Pape & la Congregation lui accorderent gracieusement tout ce qu'il demandoit, & auroient jetté les yeux sur lui pour le renvoyer cultiver cette nouvelle vigne du Seigneur, si ses indispositions frequentes & son extrême foiblesse n'avoient obligé ses Supérieurs de supplier le Pape de lui accorder le loisir de recouvrer sa santé. Le Pape trouva leur demande raisonnable. Ils l'envoyerent dans la province de Toscane dont il étoit, & le firent Supérieur d'un Couvent; mais les maux s'augmentant au lieu de diminuer, il y mourut plein de jours &

de mérites, ayant donné jusqu'aux derniers soupirs des marques éclatantes de toutes sortes de vertus, & d'une observance la plus régulière.

Nous remettons à parler de la Reine Zingha dans un autre endroit où nous en traiterons si amplement, que les curieux seront satisfaits, après que nous aurons dit quelque chose du Pere Jérôme de Monte-Sarchio, qui a donné dans ces Missions des exemples en grand nombre des plus rares vertus.

La première des Provinces dont cet homme Apostolique fut chargé fut celle de Sogno.

Ce que nous avons dit ci-devant de la pluralité des femmes devoit suffire pour prouver combien cet abus est enraciné chez ces peuples. Voici un fait qui servira à confirmer cette vérité.

Le Pere Jérôme ayant été averti qu'un des principaux du pays étoit malade, l'alla voir pour le porter à songer sérieusement à sa conscience. Il le trouva environné d'une troupe de concubines. Il le pressa de se défaire de ces femmes, qui bien loin de lui rendre service dans l'état où il étoit, ne lui servoient que d'obstacles

invincibles pour se reconcilier avec Dieu, & obtenir misericorde. Le malade lui répondit que ces femmes lui étoient nécessaires dans l'état où il étoit, & que s'il vouloit se reduire à ne prendre qu'une seule femme, il n'en trouveroit pas une seule qui voulût prendre la qualité de sa femme dans l'état où il étoit réduit à cause des consequences.

Cette réponse ayant fait connoître au Missionnaire combien cet abus étoit enraciné chez ces Peuples, il se sentit inspiré de Dieu de promettre la santé à ce malade, s'il vouloit promettre à Dieu une sincere conversion.

Le desir de guérir, ou plutôt la grace du Seigneur qui opera dans ce moment sur son cœur, lui fit promettre tout ce que le Pere exigea de lui. Sous cette promesse le Pere fit sur lui un signe de croix avec un crucifix qu'il portoit ordinairement, & aussitôt il se trouva mieux, & dans très-peu de tems il se leva entierement guéri. Il en remercia, comme il devoit, le Seigneur, publia par tout ses bontez, & accomplit exactement ce qu'il lui avoit promis.

Le Pere Jérôme ayant été appelé de Sogno à S. Salvador par le Pere Antoine

Antoine de Montpradon son Prefet, il arriva au village de *Funté* dans le tems que tous les habitans étoient enfevelis dans leur plus profond sommeil. On entendit dans ce moment des cris épouvantables, qui annonçoient que les ennemis venoient mettre tout à feu & à sang, & qu'ils étoient tout proche. Ces cris reveillerent tout le monde, & jetterent tant de terreur dans les esprits que tous, sans excepter le Gouverneur, prirent la fuite, abandonnant leurs maisons, se sauvant par des chemins qui n'étoient point pratiqués, & jettant la terreur & l'épouvante dans tous les lieux où ils passoient.

C'étoit un artifice du démon, afin que le Missionnaire ne trouvant personne à qui prêcher, fût obligé de passer outre. En effet quand le jour fut venu, on n'entendit parler ni de guerre ni d'ennemis, on envoya après les fuyards, on les rassura; ils revinrent, & bien loin que le démon gagnât quelque chose par cet artifice, le Pere voyant la nécessité que ce peuple avoit d'être instruit, y demeura plusieurs jours, en instruisit & en baptisa environ deux mille.

Ce fut ce même Pere qui établit la

Mission à Sundi. C'est un Duché considerable & la troisieme Province du Royaume, elle est située le long du Zaire.

Le Pere Jérôme y fut d'abord avec le Pere Bonaventure de Sorrento quelque tems. Il y demeura seul dans la suite; mais ne pouvant supporter la pesanteur de ce fardeau, il demanda du secours, & on lui envoya le Pere Antoine Marie de Montpradon.

Le Pere Jérôme eut d'abord des peines extraordinaires avant de venir à bout de bâtir une Eglise & un hospice. Quoique l'une & l'autre ne fussent que de mauvaises cabannes composées de menus bois, de bouë & de paille, le peuple étoit si peu porté à écouter la parole de Dieu, qu'il ne se présentoit personne qui leur prêtât la main pour les aider. Un accident qui fut funeste au pays, leur fut favorable, non-seulement pour leurs bâtimens; mais encore pour engager ces peuples à les écouler.

Il s'éleva tout d'un coup en l'air d'épaisses nuées de sauterelles, elles cachèrent le soleil. Quand elles eurent menacé bien des endroits, elles s'abbattirent à Sundi, & en peu de momens elles firent un ravage effroyable.

dans les campagnes & dans les forêts.

Les peuples épouvantez vinrent trouver les Capucins, & les prièrent d'apporter quelque remède à ce mal qui alloit en produire un autre encore plus grand, c'est-à-dire, la famine.

Les Peres leur dirent qu'il falloit faire penitence de leurs crimes, y renoncer tout de bon, & retourner à Dieu, & qu'à cet effet il falloit faire une procession générale pour obtenir de Dieu d'être délivrez de ces insectes. Tout le peuple y consentit, il n'y eut qu'un Européen qui s'étoit établi à Sundi pour le commerce, qui se mit à blâmer hautement la résolution qu'on venoit de prendre. Il dit à cette occasion cent choses qui marquoient qu'il avoit très-peu de Religion.

Cependant la procession se fit & eut l'effet qu'on en pouvoit attendre. Les sauterelles disparurent, dès le matin suivant on n'en vit pas une; mais ce peuple ingrat ayant négligé d'en rendre à Dieu les actions de grâces qu'il lui devoit, les sauterelles revinrent de nouveau. Ce fut un triomphe pour cet impie Européen, qui insultoit les Peres & le peuple sur leur confiance mal fondée.

Le Pere Jerôme ne le pût souffrir, il assembla de nouveau le peuple, lui fit un discours pathétique sur ce nouveau fleau de la justice de Dieu, il les toucha, les fit crier misericorde, & se tournant plein de foi le crucifix à la main vers l'endroit où les sauterelles paroissoient en plus grande quantité, il y donna la benediction avec le crucifix, maudit ces méchans animaux, & leur commanda de la part de Dieu de se retirer hors du Duché, & de n'y plus revenir. Prodige étonnant & dont il y eut autant de témoins qu'il y avoit de peuples; ces animaux obéirent sur le champ, ils s'éleverent en l'air & transportez par un grand vent qui s'éleva en même-tems, ils se retirèrent du Duché de Sundi, & on fut un grand nombre d'années sans en entendre parler.

Dom Pierre Duc de Sundi ayant été averti de cette action merveilleuse, voulut voir le Religieux dont Dieu s'étoit servi pour la faire. Il l'envoya prier de le venir trouver au lieu où il se trouvoit alors, parce qu'il étoit occupé à recevoir ce qui lui étoit dû au-delà du Zaire où sa présence étoit absolument nécessaire.

Le Pere Jerôme partit aussi-tôt avec

les gens qu'on lui donna. Il arriva que se trouvant surpris de la nuit, ils entrèrent dans les premières cases qu'ils trouverent sur la route. Les conducteurs du Pere lui cederent par respect la plus grande, & l'y laisserent seul; car pour eux ils se délasserent selon leur coutume, en chantant & dansant une partie de la nuit.

Le Pere s'endormit d'abord, tant il étoit fatigué; mais il se reveilla peu après sentant une oppression de poitrine si violente, qu'il crût aller mourir. Cependant comme il avoit le jugement sain & l'usage de la voix, il fit tant d'efforts qu'il se leva sur ses genoux, & passa le reste de la nuit en prieres. Il vit, quand il fit jour, qu'il étoit dans un temple d'idoles, dont toutes les murailles étoient couvertes de ces vains simulacres, & des tablettes ou vœux que ces malheureux peuples offrent à ces fausses divinitez, il appella ses gens, brisa tous ces simulacres, y mit le feu & partit.

Le Duc le reçût avec des marques d'honneur & de cordialité toutes particulières. Ils parlerent de la grande affaire du salut, & le Duc parut disposé à faire tout ce que le Pere demandoit de lui; mais il remettoit toujours

sous de mauvais prétextes , à faire une confession generale que le Pere lui demandoit.

A la fin le Pere Jérôme découvrit que la raison de ces remises , étoit que le Duc avoit auprès de lui neuf concubines qu'il aimoit avec passion. Ce nombre étoit modeste pour un si grand Seigneur , & vû l'usage du pays ; mais il n'étoit pas moins criminel.

Le Pere Jérôme lui en parla si fortement qu'il l'obligea à la fin de lui promettre d'en chasser huit & de n'en retenir qu'une ; mais qu'il ne vouloit point épouser selon les formes de l'Eglise. Car c'est un abus chez ces Peuples , dont ils sont tous entêtez , qu'il n'y a point de peché quand on a la discretion de se contenter d'une seule.

Conversion
du Duc de
Sundi.

Le Pere tint ferme , & lui dit qu'il ne pouvoit se reconcilier avec Dieu , ni recevoir de lui l'absolution de ses pechez qu'en prenant une seule femme , & l'épousant en face d'Eglise. Il en vint enfin heureusement à bout. Le Duc se confessa , épousa une de ses femmes , reçût les Sacremens ; de là en avant il donna des marques d'une sincere conversion. Il conçût une estime singuliere pour le Pere , & ne vou-

soit point le quitter. Mais le Pere lui ayant representé le besoin que ses Etats avoient qu'il y allât annoncer la parole de Dieu, le Duc consentit à cette séparation.

Le dessein du Pere étoit de retourner à Sundi en droiture. Il fut averti sur la route qu'il y avoit des villages qui avoient besoin de sa présence; il y alla, il entra dans un dont les peuples se disoient hautement Chrétiens, quoiqu'ils en profanassent le sacré caractere en adorant un idole de bois qu'ils préféroient au vrai & seul Dieu.

Cette impiété excita tout le zele du Pere Jérôme, il prêcha vivement contre lui, & quoique les peuples qui virent bien qu'il en vouloit à leur idole fussent venus sur la place armez de pierres & de bâtons pour deffendre leur faux dieu, il l'empoigna à la fin du sermon, le brisa & le reduisit en cendres. Cette action de vigueur épouvanta ces peuples, les pierres & les bâtons leur tomberent des mains, ils se mirent tous à pleurer amèrement & attendirent que le Pere fût parti pour recueillir les charbons & les cendres qu'ils garderent comme de précieuses reliques. Le Pere voyant

Le Pere Jérôme fait brûler un idole de bois.

qu'il n'y avoit rien à faire pour le présent se retira, remettant à un autre tems la conversion de ces faux dévots,

Il va à Boenza, ce qu'il y fit. Il alla de là à Boenza où il étoit appelé par le Seigneur de cette contrée, dont le domaine qui étoit très-considérable, s'étendoit des deux côtes du Zaire.

Il ne pût retenir ses larmes voyant en arrivant la multitude de simulacres que ce peuple aveugle adoroit publiquement.

Il courut aussi-tôt un bruit que le Pere n'étoit venu que pour mettre en cendres tous ces simulacres. Le peuple irrité dit hautement qu'ils prendroient les armes & se revolteroient contre leur Prince puisqu'il ne les protegeoit pas, & qu'il permettoit qu'un étranger opprimât leur liberté & abolît le culte de leur ancienne Religion.

Ces menaces intimiderent ce Seigneur, & il tâcha de persuader au Pere Jérôme qu'il étoit à propos d'user de dissimulation dans une affaire de cette conséquence où il risqueroit de laisser la vie entre les mains de ces peuples furieux. Le Pere ne put s'empêcher de lui reprocher que ce respect humain ne lui convenoit point dans

le p
tole
mê
qu'e
glor
qu'e
aux
L
fant
ave
ner
lâtr
fero
pou
ler,
se ta
C
ren
vive
n'êt
je ta
aux
ches
cont
vou
faut
ligio
racte
mels
vain
le fa

le poste où Dieu l'avoit placé ; qu'en tolérant ces abus il attireroit sur lui-même la vengeance divine , d'autant qu'étant le chef d'un peuple qui se glorifioit d'être Chrétien, il souffroit qu'à ses yeux ils offrissent de l'encens aux idoles.

Le Prince voulut s'excuser en disant qu'il étoit obligé de vivre en paix avec ses sujets , & de ne leur pas donner occasion d'avoir recours aux idoles qui étoient leurs voisins , qui feroient ravis d'avoir cette occasion pour entrer dans son Etat & le désoler, qu'il falloit dissimuler, souffrir & se taire.

Ces mauvaises raisons n'ébranlèrent point le Pere Jérôme , il prêcha vivement contre les idoles. Si vous n'étiez pas Chrétiens , leur disoit-il , je tâcherois de vous ouvrir les yeux aux lumières de l'Evangile , & ne toucherois à vos simulacres qu'avec votre consentement ; mais puisque vous vous glorifiez d'être Chrétiens , il faut vous empêcher d'outrager la Religion dont vous avez reçu le sacré caractère. Les Edits du Roi y sont formels , détruisez donc vous-mêmes vos vains simulacres , ou je serai obligé de le faire.

Le Prince qui craignoit de déplaire au Roi, cherchoit en même-tems des expédiens pour ne pas irriter ses sujets, & ne pas s'attirer la disgrâce de son Souverain. Il proposa au Pere Jérôme de ne pas faire ces exécutions en public; mais que puisqu'il vouloit absolument brûler tant de simulacres, il le fit dans des lieux cachez, & surtout qu'il n'entreprît point de le faire dans l'enceinte des villes, parce que, disoit ce Prince timide, mes sujets sont persuadez qu'aussi-tôt qu'on touchera aux simulacres de leurs dieux, le ciel s'en vengera par des châtimens épouvantables. D'ailleurs, & c'étoit encore une des raisons de ce Prince, si vous persistez dans votre dessein, vous ferez cause que la ville deviendra déserte, & que tous mes sujets, ou s'en iront ailleurs, ou se revoltent contre moi, & qu'il valoit mieux prendre les voyes de douceur & d'accommodement.

Le Pere Jérôme fut cependant averti que le Prince avoit donné des ordres secrets à tous ceux qui avoient des idoles de les cacher, ce qui obligea ce zélé Missionnaire de sortir aussi-tôt de sa cabanne armé d'un gros bâton, & de parcourir toutes les rues

en mettant en pieces toutes les idoles qu'il rencontroit, après quoi retournant sur ses pas, il ramassa tous ces débris de dieux, en fit une haute pyramide & y mit le feu.

Le peuple en courroux sortit en foule de leurs maisons les armes à la main, criant qu'il falloit vanger dans le sang de cet étranger l'injure faite à leurs dieux. Dans cette occasion il fut abandonné de son interprete & de ceux qui l'accompagnoient, il crut être à son dernier moment, il se mit à genoux, embrassa tendrement son crucifix en priant Dieu de pardonner à ces peuples, & de recevoir son sang pour la remission de ses fautes & des leurs.

Il attendoit le coup de la mort lorsque Dieu qui avoit résolu de se servir de ce fervent Missionnaire dans d'autres occasions, toucha le cœur du Prince qui accourut avec ses gens à son secours. Non-seulement il empêcha qu'il ne fût frappé; mais il parla d'une manière si efficace au peuple en lui remontrant l'énormité du crime qu'ils avoient voulu commettre, & les châtimens terribles que le Roi en feroit s'il en étoit informé, qu'il les obligea de se prosterner aux pieds du Pere, & de lui demander pardon. Ce

bon Religieux le leur accorda aisément, & leur prêcha si vivement l'horreur des idoles, qu'il les convertit. Il leur donna ensuite sa benediction, & les fit rentrer dans eux-mêmes & dans leur devoir.

Il a été exposé plusieurs fois à de semblables accidens en parcourant la Province de Sundi, qui étant frontiere des pays idolâtres, participoit plus qu'aucune autre à leurs impietez.

Il arriva une fois que voulant détruire un idole qui avoit la figure d'un cheval, le peuple s'en irrita à un tel point que le Gouverneur même du village voulut le ruer; mais voyant le simulacre par terre rompu en morceaux, & que le Pere sans s'étonner continuoit de prêcher contre ces indignes superstitions, il s'arrêta. Un de ces habitans plus dévoué que personne au culte des démons s'avança les armes à la main, dans le dessein de lui ôter la vie. Le fervent Missionnaire sans s'étonner poursuivre le discours qu'il avoit commencé contre les idoles & leurs adorateurs, & cet homme qui excitoit les autres à la vengeance quelques momens auparavant fut tout d'un coup si changé, qu'il de-

vint le deffenseur de celui dont il alloit être le bourreau.

Ce qui faisoit plus de peine au Pere Jerôme, c'est que les idolâtres rejettoient sur ses interpretes toutes les découvertes qu'il faisoit, ce qui les mettoit souvent en danger d'être massacrez; de sorte que pour avoir des gens qui voulussent s'attacher à lui, & lui rendre ce service, il étoit obligé d'user d'adresse pour les disculper devant le peuple. Quelquefois il les reprenoit severement devant tout le monde de ce que par leur negligence il ignoroit beaucoup de choses qu'ils sçavoient, & dont il devoit être averti. Il les menaçoit d'en écrire à la Cour & de les faire châtier. Par ce moyen ingenieux il les délivroit des reproches auxquels ils étoient souvent exposez; mais il ne les délivroit pas de la crainte qu'ils avoient d'être massacrez. Quand il les menoit à quelque execution d'idoles où il y avoit du danger, ils l'abandonnoient alors, s'enfuyoient ou se cachotent, & disoient pour excuse qu'ils n'avoient pas comme lui, l'envie d'être Martyrs.

Ces difficultez l'obligerent à s'adonner tout de bon à l'étude de la langue Abonda qui est la plus universelle

du Royaume de Congo. Il s'y rendit si habile qu'en 1650. il n'eût plus besoin d'interpretes, il les remercia & les renvoya chez eux, & alors il catechisoit par lui-même, & avança bien plus l'œuvre de Dieu que quand il étoit obligé d'avoir des truchemens.

Il laissa son Compagnon à Sundi & s'en alla visiter les bourgs les plus éloignez, qui ne voyant des Prêtres que très-rarement, vivoient d'une maniere qui faisoit honte au caractère de Chrétien que la plupart avoient reçu. Ils vivoient plutôt en bêtes qu'en créatures raisonnables.

Il eut le bonheur de convertir dans les montagnes de Neanda-Congo un nommé Dom Alphonse & son fils, ils détestèrent les superstitions auxquelles ils s'étoient laissez entraîner, ils renoncèrent à la pluralité des femmes, se marièrent selon les Loix de l'Eglise, & leur exemple qui fut suivi de quantité de gens du même pays, y produisit un changement très-édifiant.

De là il passa à Mussunda, Esquilio, Enimbo, Congola, Esseno, Massingha & autres qui soupiroient depuis long-tems après la venue d'un Missionnaire, de sorte qu'il voyoit à ses pieds jusqu'à cinq & six cens personnes de

tout âge , qui humblement prosternez lui demandoient le Baptême. Il falloit les instruire auparavant & leur faire dérester les erreurs du Paganisme , dans lesquels les Ministres du démon les entretenoient. En voici une des plus considerables.

Il y avoit à Effeno capitale d'une Province de même nom un *Chitomé* Singhilla, ou Ministre du démon qui se disoit le Dieu de la terre , & qui en avoit tellement persuadé tous les peuples, qu'ils se feroient fait un grand scrupule d'en douter.

Quand ce trompeur vouloit tenir ses assises, il s'asseoyoit sur une grande pierre , & faisoit asseoir sur une autre semblable la principale de ses concubines. Ces deux pierres qu'on regardoit comme sacrées , étoient au milieu de la grande place. Dans cette situation Dom Gregoire Seigneur de la Province à la tête de tout son Peuple venoit se prosterner devant ce fourbe , l'adoroit , lui offroit de l'encens , lui faisoit des présens. Tout le peuple suivoit l'exemple du Seigneur , & le Chitomé se trouvoit comblé de biens. Après qu'il avoit reçu leur hommage , il les prêchoit & leur enseignoit les rites & les observances qu'ils devoient

à sa prétendue divinité , & ensuite tout le monde alloit boire de l'eau d'un petit ruisseau qui étoit assez près des deux pierres. Ces pierres & le ruisseau étoient gardez avec soin. On étoit persuadé que si on touchoit aux pierres , & qu'on les remuât de leur place , le ruisseau tariroit aussi tôt & ne donneroit plus d'eau , & que le pays seroit accablé de toutes sortes de malheurs.

Le Pere Jérôme eut pitié de l'aveuglement de ce peuple , & après de ferventes prières , il crut qu'il falloit en commencer la conversion par celle du Chitomé ; il l'entreprit , & après plusieurs Conférences, il le convertit , lui fit renoncer à ses erreurs , & le baptisa. Et pour faire voir à ces peuples qu'il n'y avoit rien à craindre de ces pierres , il les fit changer de place , & le ruisseau sembla donner plus d'eau qu'il n'en avoit donné.

Il avoit passé quelque tems dans cette ville où ses prédications avoient eu un très-grand succès , & il étoit prêt d'en partir lorsqu'il se blessa si grièvement au pied droit , qu'il lui fut impossible de se mettre en chemin. Son séjour ne fut pas inutile. Il instruisit tous les peuples des environs

qui y accouroient, & dès qu'il n'y eut plus à faire, sa playe se trouva guérie.

Il partit d'Esseno, & étant arrivé à une pauvre cabanne au milieu d'un desert, il fut obligé de s'y arrêter. Il entendit pendant la nuit le son d'une Engomba ou grosse trompette dont on se sert dans les armées, & dont les Magiciens se servent aussi pour convoquer les peuples à leurs assemblées. Il se leva aussi-tôt, & arriva avec ses gens au lieu où le son de la trompette le guidoit. Il y trouva une nombreuse assemblée de gens qui environnoient un Ganga Professeur en Medecine qui s'étoit mis en devoir de guérir une pauvre vieille femme qui combattoit encore foiblement contre la mort.

Le Ganga & toute l'Assemblée prirent la fuite dès que le Pere parut. Il n'y eut presque que la malade qui resta. Elle étoit nuë étendue sur la terre, le visage & tout le corps couvert de bouë & de poussieres de differentes especes. Le Pere la fit conyrir le mieux qu'il fut possible, & puis lui fit un discours sur la necessité de reconnoître un seul Dieu, & sur la fausseté & l'inutilité du culte des idoles, & les tromperies de ce fourbe qui les abusoit.

Après quoi il fit le signe de la croix sur la malade à qui Dieu rendit la santé sur le champ. Ce miracle fut bientôt divulgué de tous côtez. Les peuples accoururent pour voir & pour écouter le serviteur de Dieu, qui fit dans ce lieu une abondante moisson d'âmes qui se convertirent.

Il y a dans la Province de Nsanga un village appelé Nsamsalé. Le Pere Jérôme y étant arrivé trouva deux abus qui lui firent bien de la peine. Le premier étoit que les peuples de cette Province, quoique presque tous baptisez, adoroient la mere du Seigneur de la Province, parce qu'elle s'appelloit *Quin-guari-anza*, c'est-à-dire dans leur langue la mere du monde.

Le second fut que l'air étant très-ferein on entendit tout d'un coup des tonnerres épouvantables qui durèrent, sans discontinuer, l'espace d'un quart d'heure. Comme cela étoit extraordinaire dans la saison où l'on étoit, le Pere en fut surpris, & ne pût s'empêcher de le témoigner, sur quoi un des assistans lui dit; Ne vous étonnez pas mon Pere, c'est le Singhille Surintendant de la pluye qui travaille à la faire venir à l'instance de quelqu'un qui lui a demandé cette grace, sans

quoï toutes nos moissons vont être perduës par la secheresse qui désolé nos campagnes.

Cet avis tira les larmes des yeux du zélé Missionnaire qui voyoit que ces peuples, quoique Chrétiens, donnoient encore à corps perdu dans les superstitions des infideles. Son zele s'enflamma à la vûe de quantité de gens, qui séduits par ce malheureux Singhille *Nganga Sassi*, demandoient de la pluye au démon au lieu de la demander au vrai Dieu. Il fendit la presse, il alla au lieu où étoit le Magicien, marcha avec mépris sur les figures magiques que cet homme avoit tracées sur la terre, lui arracha ses cornets & le reste de son attirail, les brisa en pieces, & invoquant à haute voix le secours du ciel, il leur fit un discours, à la fin duquel il les fit mettre à genoux & reciter avec lui l'Oraison Dominicale & la Salutation Angelique, qui furent à peine achevez, que Dieu envoya une pluye abondante qui fit reverdir toutes les plantes & produisit une très-belle moisson.

Nous avons parlé ci-devant de Dom Gregoire Seigneur de la Province d'Esseno. Ce Prince depuis sa conversion étoit très-zelé pour éten-

Sedition
contre le
Comte
d'Eseno.

dire la Religion dans ses Etats. Il avoit aidé au Pere Jerôme à détruire plus de six mille idoles. Les Ministres de ces fausses divinitez exciterent une sedition presque generale contre leur Souverain ; plus de vingt mille hommes prirent les armes & marcherent à Eseno capitale de l'Etat, dans la resolution de massacrer le Prince & toute sa famille, & de détruire la ville.

Le bruit s'en étant répandu causa une épouvante generale. Dom Gregoire n'avoit que quatre cens hommes de garnison qui ne pouvoient pas résister à la puissante armée des rebelles. Il en parla au Pere Jerôme qui l'exhorta à recourir à Dieu dans ce pressant besoin, & à se mettre sous la protection de la sainte Vierge. Le Prince le crut, il reçut les Sacremens, & donna à sa femme un rosaire, lui enjoignant de le reciter jour & nuit avec ses enfans & sa famille. Il sortit après cela de la ville avec le peu de troupes qu'il avoit, marcha aux ennemis avec confiance, les joignit, les attaqua, & les défit entierement par un miracle éclatant de la puissance de Dieu.

En effet, quelques prisonniers qui étoient dans le camp des rebelles as-

Souverain
l'arm
majest
croix
ce qu
relle
belles
leurs
autre
ment
route
le cha
côté
homme
Ce
le Pr
brass
action
Vierg
nouv
y ajo
tre c
ordo
roien
que
le Ro
Ce
dans
Jerôm
pour
bons

forerent qu'ils avoient vû à la tête de l'armée une femme inconnue d'une majesté incomparable, qui avoit une croix d'or à la main qui lui marquoit ce qu'il devoit faire, & qui jettoit une telle épouvante dans les cœurs des rebelles, que les bataillons tournoient leurs propres armes les uns contre les autres, se massacrant impitoyablement de telle maniere, que presque toute cette grande armée demeura sur le champ de bataille, au lieu que du côté du Prince il n'y eut que sept hommes tuez.

Victoire
miraculeu-
se du Prin-
ce d'Esseno
sur les su-
jets revol-
tez.

Cette victoire miraculeuse confirma le Prince dans la Foi qu'il avoit embrassée. Il en rendit de solennelles actions de grâces à Dieu & à la sainte Vierge, après quoi il fit publier de nouveau les lettres du Roi de Congo, y ajouta des peines très grièves contre ceux qui y contreviendroient, & ordonna que les peuples s'assembleroient dans les Eglises trois fois chaque semaine, & qu'ils y reciteroient le Rosaire de la sainte Vierge.

Cette victoire ayant remis la paix dans la Province d'Esseno, le Pere Jérôme la parcourut toute entière pour y affermir les peuples dans les bons sentimens où il les avoit mis, &

passa ensuite dans celle de Concebella.

Le Seigneur de cette Province, quoique Feudataire du Roi de Micoeco, prend le titre de Roi, & outre cette qualité, il se dit encore Seigneur des eaux & Surintendant des elemens.

Un si puissant Seigneur meritoit bien que le Pere Jerôme se fit annoncer avant de paroître en sa présence, il jugea même qu'il étoit à propos qu'il tâchât de gagner ses bonnes grâces par quelques présens. Il lui envoya donc quelques raretez d'Europe, qui quoique de très-peu de valeur en elles-mêmes, avoient la grace de la nouveauté, & par cet endroit sont très-estimées chez les Negres.

L'Envoyé du Pere trouva le Roi occupé à faire faire justice de quelques-uns de ses sujets, qui s'étoient soulevés contre lui à la sollicitation d'un Singhille ou enchanteur qui demouroit dans son Etat. Il avoit condamné ces rebelles à être mis à mort, & leurs corps abandonnez au peuple pour en faire un festin.

Le présent du Pere Jerôme fut si agréable au Roi, que pour lui en témoigner sa vive reconnoissance, il fit

lever
mine
étoit
un m
Pere
roit
un d
pter
noiss
atten
ques
qu'il
Le
coute
sens
des.
Roi
ble,
sente
coute
hom
lui e
donc
tente
que l
deut
on l
tiere
vone
men
prière

lever la peau du bras d'un de ces cri- au Pere Je-
minels par un bourreau pour voir s'il rôme.
étoit assez gras, & d'une chair qui fût
un morceau digne de la bouche du
Pere. L'ayant trouvé tel qu'il le déli-
roit, il envoya le criminel au Pere par
un de ses Officiers, le priant d'acce-
pter cette legere marque de sa recon-
noissance, & qu'il en fit bonne chere en
attendant qu'il lui donnât d'autres mar-
ques de son affection, & de la joye
qu'il avoit de le voir dans ses Etats.

Le Pere Jerôme n'avoit pas ac-
coutumé de recevoir de tels pré-
sents, ni de se nourrir de telles vian-
des. Il reçut pourtant le présent du
Roi avec toute la politesse imagina-
ble, & dit à l'Officier qui le lui pré-
sentoit, que quoique ce ne fût pas la
coutume des Chrétiens de manger des
hommes, il recevoit celui que le Roi
lui envoyoit, & en feroit un usage
dont le Prince auroit lieu d'être con-
tent, & qu'il l'en iroit remercier dès
que le Prince lui voudroit faire l'hon-
neur de lui donner audience. Comme
on laissa au Pere une liberté toute en-
tiere de faire de son prisonnier ce qu'il
voudroit, il le fit panser soigneuse-
ment, le fit guérir, l'instruisit, le ba-
ptisa, & le mit avec un Marchand.

Portugais de ses amis.

Il eut audience du Roi de Concobella avec tous les agrémens; & quoique ce Prince fût idolâtre, aussi-bien que tout son peuple, la revolte qui venoit d'arriver à la sollicitation des Singhiles l'auroit détaché aisément des superstitions des idolâtres, si le Pere Jérôme qui s'étoit déjà fort insinué dans ses bonnes grâces ne fût tombé malade si dangereusement, qu'on fut obligé de le reporter à Sundi, où Dieu lui ayant redonné la santé il continua ses courses apostoliques dans le dessein de pénétrer dans le Royaume de Micocco.

Dieu favorisa ses entreprises, & fit des miracles éclatans pour confirmer la Foi qu'il prêchoit, il guérit le neveu du Seigneur de Lembo qui alloit expirer. Cette guérison miraculeuse convertit celui en faveur de qui le miracle avoit été opéré, & l'oncle, & plusieurs autres se convertirent aussi.

Il ne fut pas si heureux aux villages de Eleba & de Binza. Les habitans de ce dernier le voulurent massacrer, & ils auroient exécuté leur dessein criminel s'il ne se fût retiré dans la maison du Seigneur qui appaisa le peuple, & qui conseilla au Pere de se re-

tirer

tirer sans bruit, & de remettre à un autre tems à prêcher l'Evangile à ces gens-là.

Il arriva sur le bord du Zaire. Il envoya donner avis de sa venue au Roi de Concobella, & le prier de lui envoyer des gens pour l'aider à passer le fleuve.

Concobella capitale de ce Royaume est bâtie sur le bord Septentrional du Zaire. Elle a près de trois milles de longueur, elle est extrêmement peuplée; elle est dans un pays assez fertile, & dans une situation agréable.

Le Roi lui envoya des gens qui lui firent passer la rivière. Il fut reçu & complimenté au nom du Roi en entrant dans la ville, tout le monde l'environnoit, on s'empressoit pour voir le *Ganga Bianco* ou le *Baquilla*, c'est-à-dire le Prêtre Blanc. On admiroit ses habits, sa chaussure, on vouloit le toucher, les meres le faisoient voir comme une chose extraordinaire à leurs enfans. On le conduisit dans une maison que le Roi lui avoit fait préparer, où ce Prince lui envoya des vivres & des rafraîchissemens. Toute la ville témoigna une joye extraordinaire de son arrivée par le bruit des tambours, le son des trompettes, &

Reception
que le Roi
de Conco-
bella fait au
Pere Jeto-
me.

les danſes qui durerent toute la nuit.

Dès que le jour parut, le Roi en perſonne lui vint rendre viſite, l'embraſſa & lui dit que ſa réputation voloit de tous côtez, & l'obligeoit de faire pour lui ce qu'il n'avoit jamais fait pour perſonne. Ces avances firent croire au Pere que ſon voyage ne ſeroit pas inſtructueux. Après d'aſſez longs compliments, le Roi lui découvrit qu'il avoit une fluxion ſur les yeux qui lui en faiſoit craindre la perte. Le zélé Miſſionnaire lui dit que rien n'étoit impoſſible à Dieu; mais qu'avant de penſer à la guérifon du corps il falloit ſonger ſérieuſement à celle de l'ame, & prenant là-deſſus occaſion de lui parler de Dieu, il lui fit un diſcours ſi touchant & ſi convainquant, que le Roi ſe jettant à ſes pieds lui demanda le Baptême. Le Pere ne jugea pas à propos de le lui accorder avant de l'avoir parfaitement inſtruit, ni auſſi de le lui refuſer abſolument. Il le lui promit après qu'ils auroient eû quelques conférences pour l'y mieux diſpoſer. En ſe quittant le Pere lui dit d'eſpérer en Dieu, & lui fit le ſigne de la croix ſur les yeux, & le Roi l'aſſura que la douleur qu'il ſentoit aux yeux étoit beaucoup diminuée.

Le Pere Jerôme eut une audience publique du Roi selon le cérémonial de la Cour. Il fut reçu avec une distinction particuliere ; il entretint ensuite le Roi en particulier des choses de la Foi, & obtint de lui qu'il renoncât entièrement à l'idolâtrie & à la pluralité des femmes. Ce Prince outre un grand nombre de concubines avoit cinq femmes principales, il choisit la troisième parce que les autres ne voulurent point se convertir. Il fut baptisé avec elle, après quoi il l'épousa selon les formes de l'Eglise, & à peine eut-il été baptisé que le mal qu'il avoit aux yeux disparut entièrement, ce qui n'aida pas peu à le confirmer dans la Foi dont il venoit de faire profession.

Le Roi de
Concubella
est baptisé.

Un jeune Prince son neveu suivit son exemple, se fit instruire, & reçut le Baptême. Mais tous les autres Seigneurs & le reste du peuple déclarèrent qu'étant des guerriers accoutumés à manger de la chair humaine & à jouir de plusieurs femmes, ils ne pouvoient se soumettre à une loi qui étoit si opposée à leurs usages.

La reconnoissance que le Roi eût de sa guérison alla si loin, que non content de vouloir retenir le Pere Jerôme auprès de lui en lui donnant un

établissement considérable à la Cour ; il voulut encore lui donner sa fille aînée en mariage.

Le Pere le remercia, & lui dit que son état ne lui permettoit pas de songer jamais à aucun mariage, qu'il étoit Prêtre & Religieux, & que ceux qui avoient ces caracteres faisoient vœu d'une continence perpétuelle.

On pouvoit excuser cette méprise dans un Prince qui ne venoit que de sortir des tenebres de l'idolâtrie, & qui étoit d'un pays où il est bien difficile de se passer de femmes.

L'offre que le Roi avoit faite au Pere Jérôme, & l'estime que le Chef Souverain des Chrétiens avoit pour lui, firent croire aux principaux Seigneurs de la Cour qu'il falloit qu'il fût parent du Pape, & qu'ils acquereroient un grand honneur dans le monde s'ils pouvoient s'allier avec lui, de sorte qu'il y eut presse à lui offrir des filles & des nièces pour être ses femmes : on peut croire que le Missionnaire ne succomba pas à cette tentation.

Il demeura assez long-tems à la Cour de Concobella, y confirma le Roi & la Reine & le Prince dans la Foi, les instruisit à fond de la Religion, & voyant qu'il perdoit son tems à prê-

cher le reste du peuple, il pria le Roi d'écrire à celui de Micocco, afin d'en obtenir la permission d'entrer dans ses Etats, & de lui présenter ses respects.

Le Roi écrivit & reçut une réponse très-polie. Le Pere Jérôme se disposoit à faire le voyage de Micocco, lorsqu'il arriva à Concobella un certain malheureux envoyé, comme on a lieu de le croire, par le Gouverneur d'Elaba; mais qui feignoit d'avoir été obligé de se retirer de cette ville pour quelque affaire, qui publia par tout qu'il connoissoit depuis long-tems *le Ganga Bianco*, c'est-à-dire, le Pere Jérôme, qu'il étoit Portugais, que c'étoit un scelerat de profession, un enchanteur qui avoit été convaincu d'avoir fait mourir deux fils du Roi de Congo, qu'il avoit été Marchand & avoit fait banqueroute, qu'il avoit changé d'habit & se cachoit sous cet habit emprunté qu'il portoit pour éviter de tomber entre les mains du Roi & de ses créanciers.

Calomnie
atroce con-
tre le Pere
Jérôme.

Quoique cette imposture fût des plus grossières, elle ne laissa pas de faire impression sur l'esprit du peuple. Le Roi le fit arrêter, & il eut l'effronterie de soutenir en la présence du Roi & du Pere tout ce qu'il avoit dit. Le

Roi qui étoit bien convaincu du contraire étoit prêt de le condamner à mort. Mais le Pere interceda pour lui, & lui obtint le vie & la liberté, & sans donner la moindre marque d'alteration il lui dit: Mon ami, Dieu vous le pardonne, allez vous-en en paix.

Cette bonté lui attira de grandes loüanges. Cependant comme cette calomnie avoit fait beaucoup d'impression, & qu'elle pouvoit être passée jusqu'à la Cour de Micocco, le Roi conseilla sagement au Pere Jérôme de n'y point aller dans cette circonstance, & de s'en retourner à Congo, afin de donner un démenti plus solennel à l'imposteur.

Le Pere suivit son conseil, & prit le chemin de Sundi. Il trouva en passant à Lembo, que le jeune homme qu'il avoit guéri & baptisé étoit retombé malade & étoit à l'extrémité, & il apprit que ce malheureux oubliant bientôt ce qu'il avoit promis à Dieu avoit repris ses concubines. Il l'alla voir, & fit tous ses efforts pour le porter à la penitence, il n'en put venir à bout, & ce malheureux mourut dans son péché & impénitent.

Désordre
du Duc de
Sundi.

Dom Raphaël Duc de Sundi, quoique Chrétien, vivoit dans un concubi-

nage public avec une certaine femme appelée Tambu , c'est-à-dire , piège de chasseur. Cette conduite déréglée scandalisoit tous ses sujets. La Duchesse sa legitime épouse en étant outrée s'étoit retirée chez ses parens qui étoient de la premiere noblesse du pays, ils prenoient le parti de la Duchesse ; & étoient prêts d'en venir aux armes.

Le Père Jérôme étant arrivé dans cette circonstance parla au Duc avec cette sainte liberté qui convient si bien à un Ministre du vrai Dieu , & le toucha. Il parla ensuite à la Duchesse ; mais il la trouva tellement irritée qu'elle ne vouloit rien écouter jusqu'à ce qu'on eût fait mourir cette femme , & en ce cas elle demandoit qu'on lui bâtît une maison contiguë à l'Eglise ; où elle demeureroit avec ses gens & ses gardes, où le Duc la pourroit venir voir quand il le jugeroit à propos.

Ce parti n'accommodoit point le Duc , il fallut chercher d'autres expédiens. La Duchesse se sentant appuyée de ses parens vouloit absolument la vie de la Tambu concubine de son mari , & le Duc n'avoit garde d'y consentir à cause des consequences. Le Père Jérôme se donna tant de mouve-

Accommodement du Duc & de la Duchesse de Sondi.

mens qu'à la fin il fit convenir les deux parties intéressées, que la Tambu seroit exilée au-delà du Zaire & mariée en ce pays-là, & que le Duc & la Duchesse promettoient au pied de l'Aurel d'oublier tous leurs dégoûts passez, & de vivre ensemble dans la paix & dans l'union la plus étroite. Cela fut fait. Le Duc ramena son épouse chez lui, & leur accommodement réjouit & édifia toute leur Cour & tous leurs peuples, autant que le desordre du Duc avoit scandalisée.

Voici une autre circonstance qui fera voir combien la Religion de ces peuples est foible, chancelante, & presque toujours masquée.

Le Duc de Sundi fut obligé d'aller à la Cour du Roi de Congo son Souverain, en l'année 1653. il y conduisit la Duchesse son épouse avec un équipage des plus superbes & des plus nombreux, selon la coutume du pays.

Il y a apparence qu'il avoit laissé l'intendance de ses affaires & de sa maison au Pere Jérôme qu'il aimoit & estimoit infiniment.

Le Pere avoit appris par certaines voyes qui ne sont pas venues à la connoissance de mon Auteur, que le Duc quoique Chrétien, & même très-zelé

pour l'extirpation de l'idolâtrie, avoir conservé beaucoup de penchant pour la Religion de ses ancêtres. Cette découverte lui fit bien de la peine : d'ailleurs la conduite du Duc y paroissoit si opposée qu'il crût qu'avant d'ajouter entièrement foi à ce qu'il avoit découvert, il falloit en chercher des preuves. Dans cette vûë il chercha si bien dans la maison du Duc qu'il trouva enfin un lieu secret rempli de petites idoles, de tablettes & d'autres choses qui marquoient évidemment que le Duc rendoit encore un culte sacrilege aux fausses divinitez du pays. Il brisa toutes ces choses, les fit brûler, & purifia la maison avec de l'eau benîte.

Mais voici une autre chose qui n'étoit pas de moindre importance. Il apprit sûrement & à ne pouvoir pas en douter, que quand les Ducs de Sundi revenoient de la Cour du Roi, ils ne manquoient jamais de passer par un village appelé *Gimbo Amburi* qui est entre S. Salvador & Sundi. Un Gangâ idolâtre, un Magicien, & un des plus scelerats de cette bande infernale y demouroit, & se faisoit payer au nom du démon son maître un tribut considérable ; après qu'on lui avoit offert de l'encens, & reconnu par plu-

seurs autres actions de même espece le pouvoir souverain que l'idole de ce Ganga avoit sur les Ducs de Sundi, dont il se disoit le protecteur, & sans lequel les sujets se revolteroient & ne payeroient point les subsides qu'ils doivent à leurs Souverains. C'étoit le même Ganga qui étoit le receveur de ces subsides.

Il y avoit auprès du village un grand palmier recommandable par son antiquité & venerable à tout le pays, parce qu'il étoit consacré au démon prétendu protecteur des Ducs, de leurs familles & de leurs revenus.

Quand les Ducs passaient par ce village, ils se rendoient au pied de cet arbre avec leur première femme, & ils y trouvoient le Ganga accompagné de sa femme principale. Là après les complimens convenables, il y avoit un duel feint entre ces quatre personnes, le Duc se battoit contre le Magicien, & la Duchesse contre la Magicienne. La coutume vouloit que le Duc & la Duchesse fussent vaincus, ils restoit étendus par terre, le Magicien & sa femme les fouloient aux pieds pour marque de leur victoire, & qu'ils avoient acquis sur eux le droit que les vainqueurs acquierent

sur leurs prisonniers, qui deviennent leurs esclaves. Après quoi ils les barbouilloient de bouë & de poussière depuis la tête jusqu'aux pieds. Pour se tirer des mains de ces scolarats il falloit composer avec eux, leur faire de grands présens, & reconnoître en leurs personnes le pouvoir souverain du démon. La scene finissoit par d'heureux présages que le Ganga prononçoit en faveur du Duc, & pour lui en donner des assurances, il lui mettoit à la main un tison de son feu, lui recommandant & à sa femme de le tenir allumé pendant six jours & six nuits, à faute de quoi ils devoient s'attendre que le démon irrité de leur négligence, les chargeroit de toutes sortes de malheurs.

Cela n'avoit rien d'extraordinaire quand ces peuples gémissoient sous le joug de l'idolâtrie; mais les Ducs ayant été baptisez, ne devoient plus se soumettre à cet esclavage honteux, & si opposé à la liberté qu'ils avoient acquise en devenant Chrétiens. Ils s'y étoient pourtant soumis, & Dom Raphaël comme les autres, & on l'attendoit à Gimbo Amburi pour cette détestable cérémonie.

Le Pere Jérôme en écrivit au Roi, & le supplia d'employer toute son au-

torité pour empêcher que le Duc ne commît cette impiété. Le Roi lui répondit fort gracieusement, mais cependant d'une manière qui ne le satisfit pas entièrement. Il crût devoir aller faire les représentations en personne, il alla en toute diligence à la Cour. Il trouva que le Duc en venoit de partir. Il parla au Roi & en obtint une lettre, par laquelle il mandoit au Duc que sur ce que lui diroit de sa part le Pere Jérôme, il lui ordonnoit de s'y conformer.

Le Pere partit de S. Salvador, & fit une si grande diligence qu'il joignit le Duc avant qu'il arrivât à Gimbo Amburi. Il lui présenta la lettre du Roi, & après lui avoir fait quelques reproches sur ce qu'il avoit trouvé dans sa maison à Sundi, il lui deffendit absolument de la part de Dieu & du Roi de passer par Gimbo Amburi. Il lui remontra si vivement l'énormité de l'action qu'il y commettrait, que le Duc fut touché, & promit de ne point se trouver à cette honteuse cérémonie.

Les Courtisans en ayant eû avis murmurèrent beaucoup, & la Duchesse plus que tous les autres, dans la crainte que le Ganga irrité ne fit de grands maux au Duc & à tout l'Etat.

Le Pere Jérôme crut qu'il falloit les guérir de cette terreur panique, il laissa le Duc en chemin, arriva devant lui à Gimbo Amburi, maudit le palmier qui secha à l'heure même, & la malediction étant aussi tombée sur le Ganga & sur sa femme, ils moururent tous deux en peu de momens.

L'accident arrivé à l'arbre & au Ganga confirma le Duc dans sa Religion, il se repentit de son apostasie secrète, & devint un Prince pieux, & tout dévoué à la Loi du vrai Dieu, dans laquelle il persévera jusqu'à la mort.

Le Pere Jérôme continua ses courses & ses travaux jusqu'en l'année 1668. que se trouvant accablé de maladie & de vieillesse, il alla prendre congé du Duc de Sundi, & ensuite du Roi de Congo.

Ces Princes pleurerent amèrement son départ, & la perte qu'ils faisoient en perdant ce saint Religieux. Il arriva après une Mission de près de vingt années & des travaux infinis à Arezzo en Toscane, où il mourut comme un saint en 1669.

Nous finissons ici son éloge que nous avons beaucoup abrégé pour ne pas ennuyer les Lecteurs, pour venir

à la quatrième Mission que les Capucins envoyèrent à Congo.

CHAPITRE X.

Troisième Mission des Capucins au Royaume de Congo.

Nous avons dit ci-devant, que le Roi de Congo Dom Garzia avoit envoyé les Peres Ange de Valence & Jean-François Romain en qualité de ses Ambassadeurs au Pape. Le Souverain Pontife Innocent X. les reçût avec la dignité convenable à leur caractère, & leur accorda avec plaisir tout ce qu'ils lui demanderent au nom de ce Prince. Il résolut d'envoyer un secours considérable d'ouvriers apostoliques dans cette nouvelle vigne, & d'en sacrer un Evêque de S. Salvador, qui seroit en même-tems le Métropolitain de tout le pays. Il fit notifier cette résolution au Procureur general des Capucins résidant à Rome.

Ce Pere ayant eû une audience particulière de Sa Sainteté, l'assura qu'il étoit en état de lui fournir tel nombre de Religieux qu'elle jugeroit à propos. Mais il la supplia d'excuser ses Confreres

res d'accepter la dignité Episcopale dont elle vouloit honorer un d'eux, l'assurant qu'elle étoit trop opposée à l'humilité dont leur Ordre fait une profession particuliere. Il lui representa les inconveniens qui, en pourroient arriver, & qu'ils étoient plus propres à servir sous les ordres des Evêques, qu'à regler les affaires d'un Diocèse, & à se trouver à la tête d'un Clergé.

Le Pape fut édifié de la modestie de ce sage Religieux & de ses Confreres au nom desquels il parloit, & nomma pour Evêque un Prêtre Seculier d'un grand merite & d'une saine doctrine, qui après avoir employé ses biens à fonder un College pour y élever des sujets pour servir les Missions où le S. Siege les voudroit envoyer, brûloit de zele de s'y consacrer lui même.

Cette nomination fut alors suspendue, parce que le Cardinal Albernos qui étoit alors chargé des affaires du Roi d'Espagne en ayant été averti, présenta au Pape un Bref que Clement VIII. avoit accordé au Roi d'Espagne Philippe III. qui étoit alors Roi de Portugal, par lequel ce Souverain Pontife lui avoit accordé la nomination des sujets qu'il conviendrait élever aux Evêchez de tous ses Etats. Cet-

te affaire demeura surcise par *interim*, & la Congregation de la Propagande ne songea qu'à choisir des sujets pour les Prefectures du Royaume de Congo & pour celui de Benin où elle vouloit établir une Mission du même Ordre.

Elle n'eut pas de peine à se déterminer sur le choix qu'elle devoit faire. Les deux Ambassadeurs avoient toutes les qualitez nécessaires pour ces emplois, ils connoissoient les pays, ils en sçavoient les langues, ils étoient déjà faits au pays, & étoient infiniment plus propres que pas un autre à remplir ces postes.

Les Peres
Jean-Fran-
çois de Ro-
me & Ange
de Valence
Prefets de
Congo &
de Benin
en 1648.

La Congregation présenta au Pape pour Prefet de la Mission de Congo le Pere Jean-François de Rome, & pour la Prefecture de celle du Royaume de Benin le Pere Ange de Valence. Sa Sainteté les confirma par ses Brefs du 16. Juin 1648. & leur donna tous les pouvoirs qu'elle a accoustumée de donner en semblables occasions.

La Mission de Benin étoit un établissement nouveau que le Roi de Portugal avoit demandé pour ce Royaume où il avoit des établissemens considérables. On sçait que ce Royaume est situé dans l'angle que fait la côte de

Guinée avec l'Ethiopie Occidentale. Cet Etat est vaste & fort peuplé, & on entre tous les ans un grand nombre d'esclaves dont le Brésil & les autres pays de l'Amérique ne se peuvent passer. Nous aurons occasion d'en parler dans un autre ouvrage.

On avoit d'abord destiné quatorze Capucins pour y accompagner le Prefet le Pere Ange de Valence. Ce nombre fut ensuite réduit à huit, sçavoir six Prêtres & deux Freres Laiques.

Les deux Prefets partirent de Rome avec leurs troupes, & se rendirent à Genes où ils devoient s'embarquer pour passer en Espagne.

Le Capitaine Paul Marabatto qui commandoit un grand vaisseau nommé la Reine Esther leur offrit genereusement de les conduire non-seulement en Espagne; mais encore à Benin & à Congo, pourvû que le Roi d'Espagne lui accordât les mêmes avantages qu'il avoit accordez aux vaisseaux qui avoient transporté les autres Missionnaires. Les Missionnaires s'embarquerent le onze Septembre 1648. mais dans le tems qu'on alloit lever l'ancre, on eut avis qu'une Escadre Françoisse attendoit le vaisseau Genoï pour l'enlever, de sorte que les Missionnaires

furent obligez de se débarquer.

Ce contre-tems obligea le Pere Ange de Valence de s'embarquer sur un vaisseau qui conduisoit en Espagne l'Archevêque de Palerme ; il arriva à Valence avec son Compagnon & prit aussi-tôt la route de Madrid, afin de préparer ce qui seroit necessaire pour l'embarquement d'une si nombreuse troupe de Missionnaires. La suite fit voir combien cette précaution étoit sage.

M. Jules Rospigliosi y étoit alors Nonce du Pape, & fut depuis Pape sous le nom de Clement IX. Il reçut avec bonté le Pere Prefet & le présenta au Roi à qui il donna le Bref de Sa Sainteté. Sa Majesté l'ayant écouté lui dit ces propres paroles : Quand ce que vous nous proposez ne seroit pas aussi agréable au Pape que nous voyons qu'il l'est, il nous suffiroit de sçavoir qu'il s'agit de la gloire de Dieu pour nous engager à vous accorder tout ce que vous nous proposez.

Le Pere Prefet eut encore d'autres audiences du Roi, dans lesquelles il lui parla fortement de la nomination de l'Evêque que le Pape avoit choisi pour l'Eglise de Congo, & il répondit si pertinemment à tout ce que le Con-

seil d'Etat objecta au contraire, que le Roi consentit que celui qui avoit été nommé par le Pape fût sacré. Mais ce zélé Ecclesiastique impatient de se consacrer au service de Dieu dans les Missions, ne se trouva plus à Rome quand le consentement du Roi y arriva, il étoit parti pour les Missions de Perse.

Les affaires des deux Missionnaires ne se terminerent pas si aisément. Le Conseil du Roi y forma de grandes difficultés; les raisons d'Etat, les conséquences, la politique se présentèrent tour à tour sur la scène, & donnerent bien de l'exercice au Pere Ange de Valence; mais son genie supérieur, ses manieres simples & naturelles, ses raisons toujours bonnes & convainquantes persuaderent tellement le Duc de Abrante & Dom Gabriel de Almida Secretaires d'Etat, qu'après avoir eû dans l'espace de huit mois que dura cette affaire trois rescripts signez de la main du Roi, auxquels le Conseil d'Etat formoit toujours de nouvelles oppositions, il obtint à la fin un Diplome royal adressé aux Officiers de la Chambre de la Contractation de Seville donné à Madrid le 11. Août 1649. par lequel le Roi leur ordonnoit de fournir au Pere Ange de Valence, & à ses

quarante-trois Compagnons tout ce qui leur seroit nécessaire pour leur ministère, & pour le voyage qu'ils alloient entreprendre, comme il avoit été pratiqué ci-devant pour le Frere François de Pampelune.

Outre ces graces, le Roi permettoit encore aux Capitaines des vaisseaux qui les transporteroient en Afrique d'y acheter & d'y charger tel nombre d'esclaves qu'ils jugeroient à propos, & de les aller vendre dans les Provinces de l'Amérique dépendantes de sa Couronne.

Ces graces faciliterent aux Missionnaires les moyens de s'embarquer & de continuer leur voyage.

Cependant le Capitaine Marabotto Genoïs ayant été assuré que l'escadre Françoisë lassée de l'attendre s'étoit retirée, mit à la voile avec les Missionnaires qui étoient demeurés à Genes. Leur voyage, quoique pénible, ne dura que dix-sept jours. Ils arriverent à Cadix, & aussi-tôt ils se partagerent dans les Couvents des environs pour y subsister plus commodement.

Les deux Prefets s'y étant rendus, virent bien qu'il n'étoit pas possible qu'ils pussent s'embarquer tous sur un même vaisseau. Les deux Missions se

séparèrent, & se mirent chacune sur un vaisseau qui partirent de compagnie le 8. Février 1651. & arrivèrent ensemble au bout de huit jours à la grande Canarie, d'où ils partirent après avoir pris les rafraîchissemens dont ils avoient besoin pour le reste de leur voyage.

Les deux vaisseaux se séparèrent en quittant les Canaries. Celui qui portoit le Pere Ange & les Peres Missionnaires de Benin s'approcha des côtes d'Afrique, & celui qui portoit le Pere Jean-François de Rome & les Missionnaires de Congo tira au Sud jusqu'à la hauteur du Cap de Bonne Esperance, d'où se ralliant à la terre il remonta au Nord jusqu'à Pinda, où il mouilla le 29. Juin de la même année.

L'arrivée de tous ces Peres rejoûit beaucoup leurs Confreres qui étoient à Sogno. Ils les allerent recevoir avec les cérémonies accoutumées.

Les Missionnaires arrivent à Sogno le 29. Juin 1651.

Le Pere Jean François nouveau Prefet envoya devant lui trois des moins fatiguez à S. Salvador. Le Pere Janvier de Nole qui étoit Vice-Prefet de la Mission les présenta au Roi qui les reçut avec de grandes marques de distinction & de reconnoissance du ser-

Le Roi de Congo recevoit le Prefet avec honneur.

vice qu'ils rendoient à sa personne & à ses Etats par le nombreux secours qu'ils lui amenoient. Le Vice-Prefet lui dit que ses Compagnons attendoient les ordres de Sa Majesté pour venir à Congo, & s'employer dans toute l'étendue de son Royaume à secourir ses bonnes intentions, & les pieux desseins qu'il avoit d'y faire fleurir la Religion Catholique, & à la faire triompher de l'idolâtrie. Le Roi lui répondit très-gracieusement, lui envoya des vivres & des rafraîchissements, & lui rendit une visite privée.

Jusque là les choses alloient le mieux du monde; les nouveaux Missionnaires croyoient qu'ayant surmonté heureusement les tempêtes de l'Océan ils alloient jouir d'une paix profonde, & n'auroient d'autres guerres à soutenir que contre les vices & les restes de l'idolâtrie.

Ils se trouvoient bien loin de leur compte, & apprirent que la terre a ses tempêtes comme la mer, & qu'elles sont quelquefois plus dangereuses & plus à craindre.

Calomnie
contre les
Capucins.

Certains envieux du crédit que les Capucins avoient auprès du Roi publièrent que ce grand nombre de Capucins nouvellement arrivez d'Espa-

gne, n'étoient rien moins que ce qu'ils paroissent être à l'exterieur, que c'étoient des Officiers de guerre travestis envoyez par le Roi d'Espagne, qui sous prétexte de venir prêcher la Foi venoient pour allumer le feu d'une guerre civile dans le Royaume, y exciter une revolte generale, se joindre à tous les mécontents, détrôner le Roi & faire du Royaume un Etat dépendant de la Castille. On publioit même des lettres qu'on supposoit écrites par les Gouverneurs des Places éloignées, qui marquoient qu'il étoit venu chez eux des Blancs inconnus qui n'étoient point Portugais, qui sous prétexte du négoce, qu'on voyoit bien n'être pas leur but, parloient très défavantageusement de la conduite & de la personne du Roi, blâmoient ses manieres, & disoient hautement que sa maniere violente d'introduire la Religion Chrétienne dans ses Etats n'avoit jamais été pratiquée par les Apôtres, que c'étoit une véritable tyrannie.

Ces impostures, quoique grossieres & sans fondement, allarmerent le Roi & son Conseil. Sous prétexte d'audience on fit venir les trois Capucins nouvellement arrivez, plusieurs

fois au palais. Le Roi les interrogea comme s'ils eussent été réellement convaincus des crimes qu'on leur imputoit. On les fouilla exactement jusque sous leurs habits. Leurs ballots furent arrêtez à Pinda & à Sogno, leur hospice de S. Salvador fut visité bien des fois avec une extrême exactitude, leurs livres, leurs papiers furent enlevez, portez au palais, vûs, lûs, examinez, & comme on ne trouva rien qui favorisât en quoique ce soit, la calomnie débitée contre eux, le Roi & son Conseil se trouverent extrêmement embarrassés. On assuroit que le grand nombre de ballots qu'ils avoient apportez étoient pleins d'armes & de poudre, qu'il y avoit de l'argent pour lever des troupes. Tels étoient les discours des ennemis de ces Peres. Le Roi donna ordre qu'on apportât tous ces ballots à S. Salvador, & qu'ils fussent mis en sûreté dans son palais.

Il est vrai qu'ils avoient apporté avec eux des ballots. Le Roi d'Espagne les avoit fait pourvoir abondamment de tout ce qui leur étoit nécessaire, soit pour le service divin & l'ornement des Eglises, il y avoit des tableaux, des images, des habits pour les Religieux

ligieux, une quantité considérable de remèdes, des instrumens de Chirurgie, des livres, & même des provisions de bouche, & les meubles convenables aux hospices qu'il falloit établir dans les Provinces du Royaume. Cela remplissoit un grand nombre de ballots. Le Pape & la Congregation leur avoient fait des présens, & leur en avoient donné pour le Roi, la Reine & les Princes du pays. Toutes ces choses avoient excité la jalousie & la cupidité de leurs ennemis. En attendant l'arrivée des ballots, & les éclaircissemens que l'on cherchoit de tous côtez, on leur deffendit de sortir de leur hospice, & ils furent tout d'un coup abandonnez de tout le monde, & de leurs meilleurs amis.

Pour ne pas croupir dans l'oïveté, ils se mirent à creuser une citerne dans leur jardin. Ce travail fut le sujet d'une nouvelle accusation, on dit que c'étoit pour cacher la poudre qu'ils avoient apportée.

Quoique ce mauvais préjugé tombât de lui-même, la citerne fut vuïdée jusqu'à trois fois. On fouilla le fond & les environs, & on ne trouva rien, & on vit combien l'imagination de ces Peuples étoit folle & ex-ravagante.

Le Pere Prefet étoit toujours à Sogno où les affaires de sa Mission le demandoient. Pendant son absence on enleva tout ce qui étoit dans l'hospice de S. Salvador, afin de mieux examiner si on ne découvreroit rien qui pût fortifier les accusations qu'on avoit formées contre eux.

A la fin les choses s'éclaircirent, le Roi fut convaincu de leur innocence, & fut honteux de s'être laissé surprendre par des impostures si grossieres. Mais il ne vouloit point témoigner qu'il étoit fâché de s'être laissé tromper.

On donna avis au Pere Prefet de l'état des choses. Il écrivit au Roi que dans peu de jours il auroit l'honneur de lui faire la reverence à S. Salvador. Le Roi fit dire aux Capueins qui étoient dans sa ville qu'il permettoit à leur Prefet de venir, & qu'il le feroit recevoir à la maniere accoustumée, & qu'il lui donneroit une audience publique, s'il la lui faisoit demander d'une certaine maniere.

On ne conseilla pas au Prefet de venir à ces conditions. Il étoit revêtu d'un caractère qui approchoit de bien près de celui d'un Nonce du Souverain Pontife, & il étoit chargé de présenter au Roi une couronne qu'il lui

envoyoit, & de la lui mettre sur sa tête. On negocia sur ce pied là, & on eût beaucoup de peine. Il falloit employer bien du tems & bien des raisons. A la fin le Roi se rendit; il envoya un de ses Officiers inviter le Prefet de venir à la Cour, il le fit recevoir avec honneur, & lui donna audience le même jour; mais il y fut introduit tout seul, contre l'usage ordinaire, ce qui marquoit que le Roi n'étoit pas encore entièrement revenu de ses préventions, ou qu'il avoit des dessein dont il ne vouloit point avoir beaucoup de témoins.

Le Pere Prefet lui fit un détail succinct du voyage qu'il avoit fait par son ordre, lui rendit compte de la tendresse que le Pape avoit pour Sa Majesté, & de la disposition où il étoit de l'obliger dans toutes les occasions qui se présenteroient. Il lui dit qu'il lui envoyoit une couronne qu'il avoit benite avec solennité, qui lui donnoit un rang distingué entre tous les Monarques Chrétiens, & qu'il lui avoit donné ordre de la lui mettre sur la tête en son nom, après quoi il lui présenta le Bref de Sa Sainteté.

Le Roi le reçut avec respect, l'ouvrit, & sur le champ se le fit lire &

Audience
que le Roi
de Congo
donne au
Pere Prefet.

interpréter. Nous en donnerons la copie à la fin de cet ouvrage. Il en écouta la lecture avec attention, mais quand il s'aperçut que le Pape se contenoit de déclarer qu'il le reconnoissoit comme Roi de Congo, sans y rien ajoûter qui concernât la succession de ses enfans à la Couronne, il entra dans une colere furieuse, qui fit qu'il se répandit en de grosses injures contre le Prefet son Envoyé à Rome, qu'il traita de traître & d'ingrat, l'accusant de n'avoir pas suivi les ordres & les instructions, dont la succession de ses enfans faisoient la partie la plus considerable. Le Prefet lui répondit modestement que la chose n'avoit pas été faisable dans ce tems-là, que le Pape n'avoit pas jugé à propos de renverser les Loix fondamentales de l'Etat qui donnent à ses sujets le droit d'élire leur Roi, qu'il y avoit lieu d'espérer que quand son Etat seroit entierement soumis à la Foi par ses bons exemples & par la protection qu'il continueroit aux Missionnaires, le Pape prendroit les mesures convenables pour le contenter sur cet article. Il ne voulut rien écouter. Il dit avec emportement, qu'en cela & en toutes autres choses, il n'avoit pas besoin de

Pape, qu'il connoissoit ses forces, & qu'il en avoit assez pour mettre sa Couronne sur la tête de son fils, & pour faire repentir ceux qui sembleroient s'y vouloir opposer, & comme le Prefet tâchoit de l'appaiser par les raisons qu'il lui disoit, il continua à le maltraiter de paroles, & enfin se levant, il lui tourna le dos & le fit chasser de son palais.

Ces manieres indignes d'un Roi mortifierent extrêmement le Prefet, qui n'avoit rien fait qui les lui pussent attirer. Mais ce Prince colere & emporté n'en demeura pas là, & quoiqu'il eût été jusqu'alors un bon Chrétien & un zélé Catholique, il crut que pour se venger du Pape il falloit faire banqueroute à la Religion. Il le fit d'une maniere la plus scandaleuse. Il éleva des autels aux idoles, il introduisit dans son palais un troupeau de concubines, & s'abandonna avec elles aux plus sales voluptez. Il méprisa les choses les plus saintes, blasphéma le nom de Dieu, & fit massacrer avec une cruauté inouïe, tous ceux qu'il s'imagina qui pouvoient avoir des prétentions à la Couronne. En un mot, il alluma un feu dans ses Etats, qui les auroit consumez si la bonté de Dieu

n'en avoit empêché la désolation.

Sa colere & son indignation tomberent principalement sur les Capucins. Ils furent obligez de se renfermer dans leur hospice sans oser en sortir, ni faire aucune fonction de leur Ministère. Ils lui firent demander la permission d'aller prêcher dans les Provinces. Bien loin de l'obtenir, il leur fit dire que quand il les auroit tous entre ses mains, il verroit ce qu'il en feroit, de sorte qu'abandonnez de tout le monde, sans secours & sans protection, ils se trouverent réduits dans une misere affreuse, quelques-uns tomberent malades, & ne purent obtenir qu'on leur donnât les remèdes qu'ils avoient apportez d'Europe. Toutes leurs caisses étoient au palais du Roi, ils ne subsistoient que des aumônes que quelques Portugais établis à S. Salvador pour le commerce, leur faisoient de nuit, & avec de grandes précautions, de crainte de s'attirer de mauvais traitemens de la part du Roi. Cette seconde persecution qui suivit de bien près la première fut incomparablement plus cruelle.

Jusqu'alors les balots que les Capucins avoient apportez d'Europe n'avoient point été ouverts. On les gar-

doit dans le palais du Roi. Il avoit une extrême envie de voir ce qu'ils renfermoient ; mais il craignoit de n'y rien trouver qui pût favoriser les impostures qu'on avoit débitées contre eux. A la fin pourtant la curiosité l'emporta sur les raisons de politique, qui l'avoient empêché de les faire ouvrir. Il les fit apporter, & les fit ouvrir en présence seulement de ses Ministres les plus attachez. Il espéroit d'y trouver des armes à feu, & il n'auroit fallu qu'un fusil ou une paire de pistolets pour faire condamner les Capucins comme coupables de la trahison dont on les accusoit. On n'y trouva rien qui en approchât, & le Roi & ses Ministres demeurèrent extrêmement confus.

Il y avoit entre autres choses une boîte qui renfermoit la Couronne que le Pape envoyoit au Roi, & dont il avoit ordonné au Prefet de le couronner en son nom. Elle n'étoit que d'argent ; mais elle étoit enrichie de pierreries de grand prix, & son travail étoit excellent. Ils trouvèrent une autre enisse, sur laquelle on avoit écrit, présent que le Pape envoie au Roi de Congo, elle étoit remplie de quantité de choses curieuses, & d'un prix considerable.

Le Roi ne trouvant rien dans tous ces bilots qui pût convaincre les Capucins des crimes qu'on leur imputoit, commençoit à se repentir des mauvais traitemens qu'il leur faisoit. Ce sont de bons Religieux, leur disoit-il, on m'a irrité contre eux mal à propos. Je veux leur rendre mon amitié, & les justifier dans l'esprit de mes peuples. Il y a lieu de croire qu'il parloit comme il pensoit, & que la persécution auroit fini dès ce moment, lorsqu'un de ses Ministres lui dit qu'il ne falloit pas aller si vite dans une affaire de cette consequence, que les Lettres du Pape étoient peut-être supposées, & que les présens qui les accompagnoient ne venoient que des Espagnols, pour faire recevoir avec moins de soupçon ces Officiers de guerre déguisez en Capucins, qui ne demandoient avec tant d'empressement la permission de se répandre dans les Provinces, que pour y aller exciter des troubles dont l'Etat étoit menacé. Qu'il falloit considerer que tous ces prétendus Religieux étoient venus d'Espagne en droiture, sans avoir pris les passeports de Portugal comme on en étoit convenu. Ces raisons, & beaucoup d'autres semblables, remirent encore une fois l'esprit

volage & chancelant de ce Prince dans ses premières dispositions. Tout ce que ses plus sages Ministres purent obtenir, fut qu'avant d'en venir à des résolutions violentes contre les Capucins, on écrirait au Viceroy & au Conseil d'Angolle, pour leur donner avis de ce qui se passait, & voir quels seroient leurs sentimens sur cette affaire.

Le Roi écrivit les deux lettres, & les envoya par un Exprès à Loanda. Le Viceroy ouvrit celle qui lui étoit adressée, & comme il connoissoit depuis long tems l'esprit fourbe, dissimulé, changeant, cruel, & intéressé des Negres, il jugea aisément que tout ce qu'on mettoit sur le compte des Religieux étoit une calomnie grossière pour avoir lieu de s'emparer de ce qu'ils avoient apporté d'Europe.

Le Conseil fit beaucoup de difficultés avant d'ouvrir celle qui lui étoit adressée. On l'ouvrit à la fin, & toute la réponse qu'on y fit, fut qu'il ne lui convenoit point d'entrer dans une affaire où il paroïssoit tant de mauvaise foi & de passion.

On travailloit cependant sans relâche à S. Salvador à chercher des expédiens pour appuyer les calomnies con-

tre les Missionnaires, on enleva deux Negres qui les servoient, on les appliqua plusieurs fois à la question pour tirer de leur bouche que la cisterne que les Capucins avoient creusée dans leur jardin étoit pour y enterrer le corps du Roi, & qu'en attendant qu'il eût été massacré, ces Peres s'en servoient pour cacher leurs armes à feu & leurs munitions de guerre. Ces deux malheureux soutinrent constamment l'innocence des Peres pendant les affreux tourmens qu'on leur fit souffrir, & furent à la fin relâchez.

Il arriva cependant un accident qui fut très sensible au Roi. Le feu prit à son palais, & quelque diligence qu'on pût faire, il fut réduit en cendres avec tous les meubles, les marchandises, les provisions, en un mot tous les biens de ce Prince. Cette perte qui étoit considérable en elle-même déconcerta le Roi. Mais ce qui le surprit encore davantage, fut que les ballots des Capucins, quoique négligés ne reçurent pas le moindre dommage, & furent conservez par une espece de miracle au milieu de l'embrasement qui consuma tout le reste.

Un des Officiers de Sa Majesté, meilleur Chrétien & plus homme de

bien qu'il n'est ordinaire d'en trouver dans ce pays, prit occasion de cet incendie pour remonter au Roi que les mauvais traitemens qu'il avoit fait aux Missionnaires attireroient infailliblement les vengeances de Dieu sur lui, & sur sa famille, que ce qui venoit d'arriver étoit comme le prélude des menaces que lui avoit fait autrefois ce grand serviteur de Dieu le Pere Jean Paina de la Compagnie de Jesus, qui en prêchant devant lui lui avoit dit ces paroles terribles. *O Roi, ô Roi de Congo, quels malheurs, quels châtimens pendent sur ta tête. Le tems viendra, & ce tems est proche. Il tombera sur la tête de ton fils en punition des crimes de son pere, il perdra le Sceptre, la Couronne & la vie dans une bataille.*

Le Roi s'étant souvenu de cette terrible prédiction, & frappé du dommage que l'incendie venoit de lui causer, rentra dans lui-même, les jugemens de Dieu le frapperent vivement, il pleura son apostasie & tous les autres crimes qui l'avoient suivi, & il résolut de se reconcilier tout de bon avec Dieu. Ce qui lui faisoit plus de peine étoit la honte d'être obligé de reconnoître l'innocence des Religieux qu'il avoit traités si inhumainement,

& comme la faute avoit été publique, il falloit que la réparation le fût aussi; il avoit peine à se résoudre à cette démarche qui sembloit interresser son honneur.

Pair du
Roi avec
les Capu-
cins.

Les Capucins furent avertis des dispositions où il étoit, & comme ils ne cherchoient que la conversion sans aucun retour sur eux-mêmes, ils lui firent proposer divers expédiens, par le moyen desquels on lui épargneroit, autant qu'il seroit possible, la honte des fautes qu'il avoit commises.

Il s'y prêta de bonne grace, & bien plus aisément qu'on ne se le promettoit.

On demeura d'accord que les Capucins lui demanderoient une nouvelle audience publique, la liberté de sortir de leur hospice comme auparavant, & la restitution de ce qui leur avoit été sequestré.

Tout cela fut accordé, & mon Auteur se trouve, dit-il, obligé de louer en cette occasion le véritable retour du Prince, qui fit plus qu'on ne lui avoit demandé.

Il reçut les Capucins en corps en présence de toute sa Cour. Il leur fit des honneurs & des caresses extraordinaires, il déclara qu'on l'avoit trom-

pé, & qu'il avoit eu tort de prêter l'oreille à leurs calomniateurs, qu'il les reconnoissoit pour des gens de bien & d'honneur, très-innocens de tout ce qu'on avoit dit contre eux, qui l'avoient servi fidelement dans tout ce dont il les avoit chargez, qu'il les regardoit comme des amis très-attachez à sa personne & à sa famille, & au bien de ses sujets, dont il vouloit procurer les veritables avantages en soutenant de toutes ses forces & par son exemple la Foi du seul & veritable Dieu qu'ils prêchoient avec tant de zele. Il leur promit encore que le soir même tous leurs ballots leur seroient fidellement reportez à leur hospice. Il confirma ses promesses par un jurement solennel, & fit reconduire avec honneur les Capucins jusque chez eux.

Tout ce qu'il avoit promis s'exécuta ponctuellement. Les Peres se virent dans une paix, après laquelle ils avoient long-tems soupiré. Ils reçurent des visites du Roi & de toute la Cour. On s'empressa de frequenter leur Eglise, on leur fit des aumônes abondantes, & les choses reprirent leur premier train comme avant la persecution.

Le Roi détruisit les autels profane

qu'il avoit élevé, il chassa ses concubines, se reconcilia avec la Reine, & on le trouvoit souvent prosterné le visage contre terre qui pleuroit son apostasie.

Il s'agissoit de le reconcilier avec l'Eglise qu'il avoit scandalisée publiquement. On ne jugea pas à propos d'exiger de ce Prince que ce fût en public. On crût que sa contrition, dont il donnoit des marques éclatantes, devoit lui tenir lieu de quelque chose. Il se confessa, & il se reconcilia à l'Eglise en particulier, d'autant que le nouveau Prefet avoit apporté de Rome une permission particuliere de benir le Royaume, & de le relever de toutes les censures que les particuliers pourroient avoir encouruës.

Les sauterelles dé-
solent le
Royaume.

Il arriva dans le même-tems que des nuages épouvantables de sauterelles couvrirent tout le Royaume. Ce terrible fleau de Dieu qui menaçoit d'une désolation générale, fit rentrer bien des pécheurs dans eux-mêmes. Les peuples disoient hautement que l'apostasie du Roi, & la persécution qu'il avoit suscitée aux Capucins en étoient les causes. Les Ecclesiastiques de Congo s'assemblerent, & il fut résolu de faire des processions & des prières ex-

traordinaires pour chasser ces insectes qui dévoroient tout. On marqua un jeûne de trois jours & de grandes processions. Le Roi s'y trouvoit à la tête dans un habit de penitence, & son exemple excitoit les moins devots à faire comme lui. Jamais on n'avoit vu tant de gens s'approcher du tribunal de la penitence, & avec tant de marques d'une sincere contrition.

Le quatrième jout, qui étoit un Dimanche, on dressa un Autel au milieu de la grande place. On y celebra les saints Mysteres, & quand ils furent achevez, on lut le Bref de Sa Sainteté, & le Pere Janvier de Nole en l'absence du Pere Prefet qui s'étoit absenté exprès, donna la benediction Papale à tout le peuple, & à tout le Royaume, avec l'Indulgence Pleniere en forme de Jubilé.

Après cette cérémonie on conduisit le Roi à l'Eglise des Capucins, où le même Pere lui mit sur la tête, au nom de Sa Sainteté, la couronne benite qu'il lui avoit envoyée. Cette éclatante cérémonie qui le mettoit au rang des Monarques que l'Eglise reconnoît en cette qualité, fut suivie d'un *Te Deum*, des décharges de l'artillerie, & des cris de joye,

avec lesquels le Roi fut reconduit à son palais.

Après cette cérémonie tout le Clergé Seculier & Regulier de la ville s'étant assemblé dans la grande Eglise, en sortit processionnellement, & se partagea en plusieurs pelotons dans les campagnes, pour exorciser & maudire les sauterelles. Cette action eut tout le succès qu'on en pouvoit attendre. Une infinité de témoins, & entre les autres, un Prêtre Seculier de très-sainte vie nommé Dom Emmanuel Rodriguez, assura avoir vu ces animaux s'élever en l'air comme des nuages épais, & se précipiter dans le Zaire, & dans les rivières de Danda & de Benga, de sorte que tout le pays en fut délivré, pour ainsi dire, dans un même moment.

Cette faveur du Ciel étoit trop évidente & trop considérable pour que le Roi n'en témoignât pas à Dieu une reconnaissance particulière & publique. Il le fit en publiant dans toutes les terres de son obéissance un Edit, par lequel il ordonnoit que l'on reçût partout avec respect, & que l'on professât uniquement la Foi & la Doctrine que les Capucins enseignoient. Il ordonna par le même Edit à tous les Gouver-

neurs de ses Provinces, de ses villes, bourgs & villages, qu'ils appuyassent de toutes leurs forces les Peres Missionnaires, qu'ils les protegassent, & qu'ils leur donnassent tous les secours dont ils auroient besoin. Ils mirent aussi tôt la main à l'œuvre, ils se répandirent de tous côtez & trouverent beaucoup à travailler. L'apostasie du Roi avoit fait un nombre infini d'apostats, les Ministres des idoles étoient revenus dans l'Etat, & le culte des fausses divinités s'étoit rétabli sur les ruines de la Religion chrétienne aussi fortement qu'il l'étoit avant qu'on eût pensé à y prêcher l'Evangile; car ces peuples, comme nous l'avons remarqué plus d'une fois, ont un penchant étonnant pour l'idolâtrie, & quelque bien convertis qu'ils paroissent à l'extérieur, ils demeurent toujours attachez dans le cœur à leurs anciennes superstitions, & dès qu'ils croient le pouvoir faire impunément ils y retournent, & sont ravis quand leur Prince leur en montre le chemin.

Le zèle des Missionnaires soutenu de l'Edit, & de la conversion du Roi, fit des merveilles. Les idoles & leurs temples furent de nouveau abattus, &

brûlez, les Seigneurs & les peuples revinrent au giron de l'Eglise, les Eglises furent ouvertes & rétablies, & les Missionnaires eurent la consolation de rassembler & de purifier par la pénitence leurs anciens troupeaux.

Les choses étoient en cet état, lorsque sur la fin de l'année 1652. on eût avis par des lettres de Loanda que le Pere Hyacinthe de Varella y étoit arrivé, avec le titre de Préfet des Missions de Congo.

Nouveau
trouble
dans la Mis-
sion.

Cette nouvelle à laquelle on n'avoit pas lieu de s'attendre, surprit extrêmement tous les Missionnaires qui étoient dans le Royaume.

Pour éclaircir ce fait, il est bon de remonter plus haut, & se ressouvenir que quand le Pere Bonaventure de Sorrento passa en Europe en 1649. par ordre de Dom Garzia Roi de Congo, entre les commissions dont il étoit chargé pour la Cour de Rome, il y en avoit une du Roi de Micocco qui demandoit au Pape des Missionnaires Capucins pour prêcher la Foi dans ses Etats.

La moisson spirituelle paroissoit certaine, & très-ample dans ce Royaume, attenda la puissante protection que le Roi promettoit à la Religion. Cela

obligea le Pere Bonaventure d'Alessio de s'offrir à la Congregation pour y aller quand elle le jugeroit à propos. La Congregation accepta ses offres, & lui donna le titre & l'autorité de Prefet de cette nouvelle Mission, dans le même tems qu'elle donna le même titre & la même autorité au Pere Hyacinthe de Vatrella pour le Royaume de Congo.

Ces deux Prefets ayant amassé des Compagnons, s'embarquerent & arriverent à Lisbonne où ils furent arrêtés par ordre de la Chambre Royale, en vertu d'un Decret par lequel il étoit défendu à tous les Religieux étrangers, & notamment à tous ceux qui étoient nez-sujets de la Couronne de Castille de passer dans les Domaines & les Conquêtes que celle de Portugal avoit outre mer, de sorte que quelque diligence qu'on pût faire, le Pere Bonaventure de Sorrento & son Compagnon le Frere Leonard de Nardo Sicilien ne purent obtenir la permission de passer en Afrique.

Ce ne fut pas même sans peine que le Pere Hyacinthe de Vatrella, & son Compagnon le Pere Antoine de Lisbonne, obtinrent la permission d'y passer, en vertu d'un ordre exprès du

Roi de Portugal du 20. Septembre 1651. Le Pere Bonaventure lui remit le Bref du Pape, & les autres expéditions dont il étoit chargé, & s'en retourna en Italie; mais en passant à Marseille il trouva le Capitaine Dom Jean Rodrigo Calderone qui lui donna passage sur son navire, qui le conduisit secretement à Pinda, comme nous l'avons dit ci-devant.

Le Roi de Congo reçut avec beaucoup de joye l'avis de l'arrivée du Pere Hyacinthe de Vatriella à Loanda. Il aimoit ce Religieux, & il étoit persuadé qu'étant instruit comme il étoit des manieres du pays, il pourroit vivre avec lui d'une maniere plus agréable qu'avec les nouveaux venus. Il lui écrivit de sa propre main une lettre des plus honnêtes, par laquelle il l'invitoit de venir incessamment consoler par sa presence un pauvre Roi (ce sont ses propres termes,) qui l'aimoit tendrement, qui avoit besoin de son secours, & qui l'attendoit avec impatience. Il la lui envoya par un Exprès qui eut ordre de faire toute la diligence possible.

Le Pere Hyacinthe étoit malade d'une grosse fièvre quand il reçut la lettre du Roi, elle servit beaucoup à

diminuer son mal. Il fit réponse au Roi, & dès qu'il se trouva en état de marcher, il se mit en chemin malgré les oppositions de ses amis, qui craignoient une rechute qui auroit été plus dangereuse que le premier mal. Le Roi qui en fut averti envoya des ordres sur toute la route pour faire réparer les chemins, & leur donner dix pieds de largeur. Les chemins de tous ces pays, comme nous l'avons dit autre part, ne sont que des sentiers étroits où deux hommes ne peuvent pas passer de front. Soit dans les bois ou dans les campagnes, ils sont remplis de grosses herbes, fortes, dures, à feuilles tranchantes, qui coupent les jambes, le visage & les mains des voyageurs, & qui étant couvertes de rosées abondantes qui tombent inmanquablement toutes les nuits, mouillent les passans depuis la tête jusqu'aux pieds, & qui leur causent presque toujours la fièvre, des coliques & des dissenteries.

Le Roi avoit écrit dans le même tems au Duc de Bamba son gendre, & lui avoit commandé d'aller au-devant du Pere Prefet, & de lui rendre tous les services & tout l'honneur qu'il feroit à sa propre personne.

Reception
que le Duc
de Bamba
fait au Pere
Prefet.

Le Duc envoya un de ses Officiers aux Frontieres de son Etat pour être averti de l'arrivée du Pere. Par malheur pour cet Officier il apprit que le Pere ne devoit arriver que dans dix jours. Il s'arrêta en chemin, & cependant le Pere arriva. Le Prince en fut averti & très-fâché contre son Officier. Il le condamna à perdre la tête, & il l'auroit fait executer s'il ne s'étoit pas tenu caché chez un de ses amis, & pendant qu'il fut dans cet asile, le Pere demanda sa grace, & l'obtint. En ce pays-là les fautes se payent chèrement ou par la mort, ou par l'esclavage.

Le Duc ayant appris que le Pere étoit arrivé à la frontiere, assembla promptement cinq cens hommes, & fit une diligence extraordinaire pour le rencontrer. Il le joignit à quelques lieues de la ville sur le bord de la riviere de *Lufum*. Il le reçut avec beaucoup de respect, & lui demanda pardon de ce que par la faute de son Officier, il ne l'avoit pas reçu plus loin. Il fit dresser promptement une grande cabanne de branches avec un Autel, sur lequel le Pere celebra le saint Sacrifice de la Messe, c'étoit le jour auquel l'Eglise celebre la Visitation de

la sainte Vierge, & une autre petite cabanne où le Pere & lui se reposèrent & dînerent.

Lorsqu'il fut tems de partir, il offrit son hamac au Pere, & ne pouvant l'obliger à s'en servir, il ne voulut pas aussi par politesse s'en servir & l'accompagna à pied; mais s'apercevant que la fièvre avoit repris le Pere, il le força de se mettre dans son hamac, & il prit le devant pour le recevoir à la porte de la ville.

Le hamac est une voiture douce & commode; mais il faut y être accoutumé. Les porteurs marchent si vite, que ceux qui ne sont pas faits à leur allure en sont incommodés, cela obligea le Pere de faire marcher ses porteurs plus doucement, de sorte qu'il étoit trois heures de nuit quand on arriva à Bamba. Le Duc le reçut à l'entrée de la ville, le complimenta de nouveau, & le pria d'accepter le logement qu'il lui avoit fait préparer dans son palais. Le Pere s'en excusa, & le pria de trouver bon qu'il allât loger à l'hospice de son Confrere le Pere Antoine de Tervelli, qui étoit le Missionnaire de ce quartier.

La fièvre l'ayant quitté au bout de sept jours, il se crut en état de conti-

nuer son voyage. Il alla remercier le Duc des politesses & des présens qu'il lui avoit fait pendant son séjour. Le Duc l'avoit visité souvent, & n'avoit pas manqué de lui rendre tous les honneurs dûs à son caractère & à son mérite. Il étoit résolu de l'accompagner jusqu'aux confins de son Etat. Le Pere le pria de ne pas prendre cette peine; mais il ne pût l'empêcher de le conduire jusqu'à une lieue de la ville. Le Duc lui donna des porteurs avec une nombreuse escorte, & les vivres nécessaires pour le voyage. Le Pere Antoine l'accompagna avec un Officier que le Roi avoit envoyé exprès pour le servir pendant sa marche.

A quatre journées de Bamba on trouva le second fils du Roi, qui étoit venu par ordre de son pere avec un grand train pour recevoir le Pere. Ce jeune Prince embrassa plusieurs fois le Pere au nom du Roi, lui fit des présens de rafraîchissemens, & se tint toujours à son côté pendant le reste du voyage, qui dura encore trois journées. Et comme l'humilité du Pere souffroit beaucoup des honneurs qu'on lui rendoit, le Prince lui disoit que tel étoit l'ordre exprès du Roi son pere, & qu'on n'en pouvoit jamais faire assez

affez à un Ministre du vrai Dieu.

Toutes les classes de la Doctrine chrétienne le vinrent recevoir à trois milles de la ville, & lui firent compliment sur son arrivée.

Le Roi parut peu après. Il étoit suivi de toute sa Cour & d'une infinité de peuple. Dès qu'il aperçût le Pere Prefet il descendit de son hamac, doubla le pas, & quand il l'eut joint il l'embrassa trois fois, baisa sa main & son habit autant de fois, & lui fit un compliment de bien-venue le plus tendre & le plus obligeant qu'on se puisse imaginer.

Alors toute la suite du Roi se prosterna le visage contre terre en poussant des cris de joye, & remerciant Dieu de leur avoir renvoyé leur Pere spirituel après un voyage si long & si dangereux.

On entra ainsi dans la ville au son des cloches & de tous les instrumens, & des cris de joye du peuple. Le Roi conduisit le Pere Prefet à la grande Eglise où l'on chanta le *Te Deum*, après quoi le Roi s'apercevant qu'il avoit peine à se soutenir tant il étoit foible, le fit porter à son Couvent, deffendant à tout le monde d'aller troubler le repos dont il avoit be-

soin après tant de fatigues.

Le Pere Hyacinthe de Varella avoit apporté les Patentes de Rome qui l'établissoient Prefet Apostolique de la Mission de Congo , parce qu'on supposoit que le Pere Bonaventure d'Alessio étoit allé exercer la même charge dans le Royaume de Micocco ; mais ce Pere étoit mort. Le Pere Hyacinthe offrit au Pere Janvier de Nole de se démettre de sa charge en sa faveur ; mais cet humble Religieux la refusa.

On demeura donc d'accord , que conformément aux provisions de Rome , & à l'inclination du Roi qui le souhaitoit ardemment le Pere Hyacinthe de Varella fût reconnu Prefet de la Mission de Congo , & le Pere Janvier de Nole se disposa à aller résider à Angolla où tout le monde le souhaitoit & le demandoit. C'étoit un expedient honnête pour l'éloigner de la Cour , où malgré la reconciliation, il n'étoit pas agréable depuis les différends dont nous avons parlé ci-devant.

Audience
privée du
Prefet.

La maladie du Prefet l'empêchoit de sortir & d'avoir une audience publique du Roi. Ce Prince le visitoit assez souvent , & souhaitoit fort qu'il

lui remit le Bref du Pape qu'il avoit apporté. Il voulut bien qu'une visite de cérémonie qu'il rendroit au malade passât pour une audience publique. Il vint au Couvent accompagné de toute sa Cour. Le malade sans se lever de son lit lui fit les complimens qu'il lui auroit fait dans son palais, & lui présenta le Bref du Pape.

Le Roi le reçut les genoux en terre, le baïsa avec respect, le porta à son front, & commanda à un de ses Secretaires de le lire & de le lui expliquer. Il ne pût retenir ses larmes entendant les termes pleins d'affection & de tendresse dont le Souverain Pontife se servoit, & il s'écria que le Pape étoit véritablement son pere, puisqu'après les crimes énormes qu'il avoit commis, il le traitoit avec tant de douceur & tant de cordialité, je m'en rendrai digne, disoit-il, & rien au monde ne sera capable de me faire écarter de ce je dois à un si bon pere qui répond si obligeamment à mes lettres, qui me promet toutes les assistances spirituelles dont mes Etats peuvent avoir besoin, qui nous accorde à tous les Indulgences du Jubilé universel, & qui charge un Prélat de sa Cour de toutes les affaires que nous

y pourrons avoir. En effet le Pape avoit nommé pour Commissaire de toutes les affaires du Royaume de Congo le Pere Maître Jérôme Lanneci homme recommandable par ses vertus, par les charges importantes qu'il avoit exercées, & par le zèle qu'il avoit pour la propagation de la Foi.

Le Roi après la lecture du Bref se jeta encore le visage contre terre, confessa avec larmes les excès dans lesquels il étoit tombé, & remerciant avec affection le Pere Bonaventure & le Pere Janvier qui avoient été ses Ambassadeurs auprès du Souverain Pontife de ce qu'ils avoient fait pour lui, & de ce qu'ils avoient bien voulu cacher ses deffauts, il déclara que ces deux fideles Ministres l'avoient servi avec une affection & une exactitude dont il leur seroit éternellement obligé & à tout leur Ordre, dont à l'avenir il vouloit se servir dans toutes les affaires qui regarderoient sa conduite spirituelle & celle de ses Etats.

Pour ne pas ennuyer le Lecteur nous ne donnerons ce Bref & sa traduction qu'à la fin de l'ouvrage avec les autres dont nous avons parlé ci-devant.

On commença aussi-tôt après cette audience à disposer les choses pour faire gagner le Jubilé à tout le Royaume. Le Roi voulut que la publication du Jubilé fut accompagnée d'un Edit qu'il donneroit en conséquence, par lequel il commanderoit à tous ses sujets de se disposer à recevoir cette grâce en se rendant exactement aux Eglises pour y entendre les exhortations que les Curez & les Religieux y feroient pour les y disposer.

Il résolut encore que le Vicaire général de l'Evêché, le siege étant alors vacant, concerteroit avec les Missionnaires tout ce qui seroit jugé nécessaire pour obtenir cette grâce, & gagner le Jubilé.

Cet Edit étoit d'autant plus nécessaire, que ces peuples, comme nous l'avons dit dans d'autres endroits, sont entièrement dépendans de la volonté de leurs Princes. Ils sont bien quand ils le leur commandent, & qu'ils leur en donnent l'exemple, & tombent dans les plus grands excès quand ils y voyent tomber leurs Souverains. La mesure de leur Foi & de leur Religion est celle du Roi. Sans cela les Pasteurs & les Missionnaires les plus zélés, les plus exemplaires, les plus infatiga-

Caractères
des Negres.

bles perdent leur tems & leurs peines.

Les œuvres satisfactaires, comme les jeûnes & l'aumône, n'étoient pas pratiquables dans un pays tel que le Congo. Aussi Sa Sainteté avoit-elle remis à la prudence des Supérieurs Ecclesiastiques les œuvres de penitence & de satisfaction qui devoient être pratiquées par les fideles pour se rendre dignes de cette grace. Après une mûre délibération on ne songea point à faire jeûner des gens qui meurent de faim le plus souvent, ni à exiger des aumônes de gens qui ont presque tous besoin qu'on leur en fasse.

On se contenta de les obliger d'assister à quatre processions solennelles qui se feroient dans la ville capitale avec tout l'appareil que le pays le pouvoit permettre. Le Clergé Seculier & Regulier y assista en corps, le Roi & toute la Cour s'y trouva, & on fut très édifié de la pieté que ce Prince y fit paroître. Tout le monde s'approcha des Sacremens. Il y eût des reconciliations & des restitutions qu'on n'osoit pas attendre. En un mot, la ville changea de face, Ninive pécheresse devint Ninive penitente.

L'exemple du Roi, de la Cour &

de la capitale se répandit dans les Provinces du Royaume, & excita les peuples à la penitence. Mais les Missionnaires qui s'étoient répandus de tous côtez, jugerent prudemment qu'ils avoient besoin d'instruction avant de les admettre à la participation de cette grace.

Cela fut cause que le Jubilé fut différé, sur-tout dans les lieux éloignez de la capitale, qui étant voisins des pays idolâtres avoient des liaisons avec ces malheureux, & sous le nom de Chrétiens pratiquoient à peu près les mêmes superstitions, & y étoient tellement accoutumés, qu'ils n'en avoient pas le moindre remords de conscience.

Les vices les plus ordinaires chez ces peuples étoient l'impudicité, l'idolâtrie, la superstition, le vol, la cruauté. Il falloit avant toutes choses leur ouvrir les yeux sur ces crimes énormes, leur y faire renoncer; & les porter à une sincère penitence. Ils s'y employèrent de toutes leurs forces, & furent puissamment aidez du Roi dans cet œuvre si saint & si difficile. La piété du Prince & son zèle éclatoient d'une manière qui charmoit tout l'état ecclésiastique. La Foi

& la Religion firent de grands progrès pendant les trois années que le Roi vécut dans ces bons sentimens.

Mais sa legereté naturelle ne lui permit pas de demeurer plus long-tems dans une si heureuse disposition. Il reprit ses anciens soupçons, les défiances passées s'emparerent de nouveau de son esprit; il s'imagina que les Capucins se servoient des correspondans qu'ils avoient à Rome pour avertir le Pape de toutes ses actions, & comme il faisoit souvent des choses bien éloignées de ses devoirs de Chrétien & de Souverain, il se mit en tête que les Capucins travailloient à le faire priver de la Couronne pour la porter sur la tête d'un autre Prince.

* Nouvelle
persecu-
tion contre
les Capu-
cins.

Il arriva dans ce même tems que le Pere Jean-François de Rome qui avoit été son Ambassadeur, & dont il s'étoit servi utilement dans plusieurs négociations importantes tomba malade à Massangano où il étoit Missionnaire. Sa maladie après avoir duré long-tems fut jugée incurable dans le pays à cause des chaleurs excessives du climat. Les Medecins Portugais lui conseillerent de repasser en Europe, l'assurant que son air natal étoit l'unique remede que l'on pouvoit appor-

ter à son mal. Ce bon Religieux en demanda la permission au Pere Prefet qui étoit son Supérieur, celui-ci crût qu'il étoit à propos d'en parler au Roi, afin de ne pas augmenter ses ombrages, s'il le laissoit partir sans cette précaution.

Il n'en fallut pas davantage pour persuader ce Prince inquiet & soupçonneux de la réalité de ses imaginations. Je vois clairement, lui dit le Roi, que vous avez conjuré ma perte, & que la maladie prétendue du Pere Jean-François n'est qu'un prétexte pour couvrir les mauvais desseins que vous avez formez contre moi & contre ma famille; mais il n'en ira pas ainsi, j'y mettrai bon ordre, & vous vous en appercevrez bientôt. Après ces paroles il fit chasser honteusement le Prefet de sa présence & de son palais.

En effet, il commença aussi-tôt à maltraiter non seulement les Missionnaires; mais encore tous ceux qui avoient quelque chose à traiter avec eux. Il fit arrêter toutes leurs lettres, tant celles qu'ils écrivoient, que celles qu'on leur écrivoit de Bamba, de Loanda & des autres endroits du Royaume; il fit prendre & charger

de coups de bâtons les Negres qui servoient dans le Couvent. Il exila leur Interprete, & en ayant trouvé un autre qui voulut bien remplir ce poste, le Roi le fit mettre dans une affreuse prison, sans que qui que ce soit osât parler en sa faveur. Il envoya enlever tout ce qui étoit dans le Couvent sans y laisser ni la farine, ni le vin, ni l'huile, qui étoient destinez pour le saint Sacrifice de l'Autel. Il est vrai qu'il n'osoit faire fermer l'Eglise. Des raisons de politique l'en empêcherent, & les Peres la laissèrent toujours ouverte, non seulement pour conserver l'immunité ecclesiastique; mais encore pour ne pas priver les personnes pieuses qui avoient accoutumé de s'y rendre de cette consolation. Il est vrai que pour ne pas augmenter les soupçons mal fondez du Roi, ils ne traïtoient en particulier avec personne hors de l'Eglise. Ils se virent ainsi bientôt abandonnez de tout le monde. On les fuyoit parce qu'on craignoit la colere du Prince. Ils se trouverent réduits à une extrême misere, ils s'en consolèrent devant Dieu, & lui offroient leurs plus ferventes prieres, afin qu'il lui pût éclairer ce Prince & le ramener à son devoir.

Il apprit que deux Dames , dont l'une étoit du Sang Royal , & l'autre parente de la Reine au second degré , venoient fréquemment à l'Eglise des Capucins. Il feignit d'avoir découvert qu'elles n'y alloient que pour prendre les mesures convenables pour lui ôter la vie & la Couronne. Sur ce simple soupçon sans preuve , sans témoins , sans interrogatoire , en un mot , sans aucune forme de justice , il les fit enlever , les fit mettre en prison & confisqua tous leurs biens. Il en fit autant au Marquis de Pemba son parent faisant publier par tout que ces trois personnes avoient conjuré contre lui , & lui vouloient ôter la vie. Il envoya des troupes qui pillèrent sous le même prétexte le Duché de Bamba , & qui y commettoient des désordres tout à fait indignes de la Majesté Royale , & du caractère de Chrétien qu'il portoit.

Le Pere Bernardin Missionnaire Capucin faisoit alors la Mission dans ce Duché. Il avoit fait arrêter & mettre en prison conformément aux Edits du Roi , un certain Ministre des idoles qui s'étoit acquis un grand crédit parmi ces Peuples par ses enchantemens. Il avoit perverti une infinité de gens ,

& portoit un préjudice très-considérable à la Foi & à la Religion. Ce misérable qui avoit été autrefois fort avant dans la confiance du Roi, ne manqua pas de lui écrire une longue lettre, dans laquelle il lui parloit des défordres que la nouvelle doctrine des Missionnaires caufoit dans ses Etats, & il l'assuroit que ces Peres étoient les Emissaires des Etrangers qui se préparoient à envahir ses Etats s'il n'y mettoit ordre promptement, d'autant plus qu'il étoit assuré qu'on levoit des troupes à Angolle, & qu'on se préparoit à l'attaquer.

Dès que le Roi eût reçu cette lettre, il l'envoya aux Agens qu'il avoit à Angolle, afin qu'ils la fissent voir au Viceroi & au Conseil, ne doutant point qu'elle ne produisît beaucoup de chagrin aux Capucins si la chose étoit vraie, ou que du moins elle ne les rendît suspects au Viceroi & à son Conseil.

La chose arriva en partie comme il l'avoit pensé; car quoique cette calomnie grossière ne fit pas l'effet que le Prince en attendoit, les politiques du Conseil d'Angolle ne laissèrent pas de dire que cet avis n'étoit pas tout-à-fait à mépriser, qu'il étoit à propos

d'examiner de plus près les démarches de ces Religieux étrangers, qui étant tous sujets du Pape ou du Roi d'Espagne pourroient avoir plus d'inclination pour leurs Princes naturels que pour la Couronne de Portugal dont ils avoient négligé de prendre les passeports comme on étoit convenu, & étoient venus en droiture d'Espagne ou d'Italie en si grand nombre, qu'il sembloit qu'ils vouloient attaquer le Royaume plutôt que l'instruire. Et comme les politiques sont féconds en imaginations & en raisonnemens, on éplucha tellement toutes les actions de ces Peres qu'il n'y en eût gueres sur laquelle on ne trouvât à redire & à soupçonner, desorte que les anciennes défiances reparurent tout de nouveau. Tout le monde abandonna ces Peres de peur de se rendre suspect au Gouvernement en les fréquentant. Les aumônes qui les faisoient subsister cessèrent, ils se trouverent bientôt dans une extrême disette. Ils seroient morts de misere s'ils n'avoient été secourus par des gens de bien, qui même étoient obligez de prendre de grandes précautions pour n'être pas découverts dans cette bonne œuvre. La persécution devint ge-

nerale dans les deux Royaumes.

Le Pere Prefet qui étoit à S. Salvador avoit mis tout en œuvre pour faire revenir le Roi, & il n'en avoit pu venir à bout. Il sembloit que ses démarches aigrissent ce Prince au lieu de l'appaiser. Il avoit fait demander plusieurs fois audience sans la pouvoir obtenir; il avoit fait présenter des placets & des memoires, on n'y faisoit point de réponse. Il s'ennuya à la fin d'être si long-tems inutile avec un si grand nombre de Missionnaires qui pouvoient être employez autre part, & travailler utilement à la vigne du pere de famille. Il fit demander comme une dernière grace au Roi la permission de se retirer avec ses Confreres des terres de son obéissance. Le Roi répondit qu'il disposeroit d'eux quand il jugeroit à propos, & que cependant ils ne fussent pas assez hardis pour prendre la fuite, d'autant qu'elle ne tourneroit qu'à leur confusion, vû les mesures qu'il avoit prises pour les en empêcher, & les ordres qu'il avoit donnez pour cela. Aussi les Capucins étoient-ils trop sages pour tenter une pareille entreprise, ils se contentent de se tenir renfermez dans leur Couvent, & d'y répandre leur cœur

devant Dieu pour le porter à faire cesser cette nouvelle persécution quand il le jugeroit à propos.

Cet heureux moment arriva enfin. Un Officier du Roi considérable par sa naissance, par ses charges, par ses services, par son âge & par la confiance que le Roi avoit en lui, trouva un jour l'occasion de lui parler en faveur de ces Peres. Il le fit d'une maniere également respectueuse & touchante. Il lui représenta que ces Religieux lui avoient rendus des services importans, qu'ils l'avoient fait connoître dans les Cours de l'Europe, que les Papes si reservez d'ailleurs dans la distribution de leurs faveurs, les avoient prodiguez pour lui, qu'en lui envoyant une couronne & le caractère auguste de Roi, c'étoit un acheminement à rendre le sceptre hereditaire dans sa maison, qu'il n'avoit rien demandé qu'il ne l'eût obtenu par le credit que ces Missionnaires ont dans les autres Cours, qu'ils l'avoient toujours servi avec une fidelité à toute épreuve, que c'étoit reconnoître très-mal leurs services & leur dévoûement que d'en agir avec eux comme il faisoit, que la Religion en souffroit, & qu'après tant de peines

& de travaux infinis l'idolâtrie alloit prendre le dessus s'il ne changeoit pas de conduite. Il lui fit connoître visiblement que Dieu étoit irrité, & que ses fréquentes rechutes lui attireroient infailliblement tout le poids de sa colère, qu'on en voyoit déjà les préludes par les secheresses extraordinaires, les sauterelles, les maladies épidémiques & quantité d'autres calamitez qui affligeoient le Peuple, & qui le portoit à prendre des résolutions violentes qui pourroient dégénérer dans une revolte generale, dont on voyoit les étincelles de tous côtez.

Ce discours dont le Roi voyoit la verité, l'étonna & l'ébranla. Il poursuivit & lui fit remarquer que toutes les lettres qu'on avoit surprises ne marquoient rien moins que des desseins formez contre sa personne & contre sa famille. Qu'il y alloit de sa réputation de ne pas demeurer plus long-tems dans ces erreurs.

Ce discours prononcé par un homme qui lui étoit véritablement attaché, fit sur l'esprit & sur le cœur du Roi tout l'effet qu'on en pouvoit espérer; il en fut ému, à ce qu'on dit, jusqu'aux larmes. Une mauvaise hon-

te le retenoit. Il chargea cet Officier de voir le Pere Prefet & de ménager un accommodement où sa gloire ne pût être interressée, & pour le faire plus sûrement, il voulut que l'ajustement qui suivroit fût comme une espee de Reglement de police & de discipline qui fût pour tous les Ecclesiastiques Seculiers & Reguliers.

Cet Officier étant venu trouver le Prefet lui exposa l'ordre qu'il avoit reçu du Roi, & lui fit voir de quelle conséquence il étoit pour son Ordre & pour la Religion de prendre le Roi dans ce bon moment. Le Prefet en demeura aisément d'accord; mais il lui dit qu'il lui étoit bien fâcheux & à tous ses Confreres de se voir tous les jours exposez à des avanies sans en pouvoir découvrir d'autres sujets que les calomnies que les ennemis de la verité débitoient contre eux, & que le Prince croyoit sans se vouloir donner la peine de les examiner ou d'entendre les Parties interressées, & que les condamnant sans les entendre il ne vouloit pas leur accorder la permission de sortir de ses Etats, qui paroïssoit être l'unique moyen de n'être plus exposez à la persecution de leurs ennemis. L'Officier ayant repliqué & fait

voir au Prefet que de leur présence dépendoit la conservation de la Religion & le salut du Roi que sa legereté mettoit si souvent à deux doigts de sa perte, le Prefet demeura d'accord de s'en rapporter à sa prudence, & que pourvû que l'honneur de la Religion & de ses Ministres fût à couvert, il accepteroit tel parti qui lui seroit proposé.

On negocia sur ce pied-là, & l'accordement fut conclu. Le Roi renvoya au Couvent des Capucins les Negres serviteurs qu'il en avoit fait enlever, & leur fit donner quelque chose en échange des tourmens qu'il leur avoit fait souffrir, & fit inviter le Pere Prefet de venir à la Cour. Il y vint, le Roi le reçût très-gracieusement, le pria d'oublier le passé & de reprendre ses fonctions, & d'ordonner à ses Confreres de suivre vivement l'œuvre de Dieu qu'ils avoient si heureusement commencé, lui promettant qu'il les soutiendrait de toute son autorité, & qu'il iroit au-devant de tout ce qui pourroit leur être utile ou leur faire plaisir.

Il fit plus qu'on n'attendoit de lui. Le Dimanche suivant il se rendit dans la grande place environné de toute sa

Cour, & s'y étant assis dans son trône, il dit qu'il se trouvoit dans l'obligation d'avouer que les Capucins l'avoient servi fidèlement dans toutes les commissions qu'il leur avoit données, qu'il étoit fâché d'avoir crû pendant quelque tems les calomnies que leurs ennemis avoient débitées contre eux sans sujet, qu'il s'en repentoit, qu'il leur rendoit ses bonnes grâces, & jura que dans toutes les occasions qui se présenteroient, il leur donneroit des marques de son affection & de sa reconnoissance.

On croyoit qu'en consequence d'une démarche si solennelle on pourroit obtenir la liberté & la vie du Marquis de Pemba & des deux Dames dont nous avons parlé ci-devant. On fit tout ce qu'on pût pour cela, ce fut inutilement. La jalousie d'Etat ne lui permit pas de connoître l'innocence de ces trois personnes. Elles languissoient depuis un an dans un dur exil. Pour se délivrer des sollicitations qu'on lui faisoit en leur faveur, il leur fit couper la tête.

Ce Prince avoit de grandes qualitez; un genie supérieur, de vrais talens pour le gouvernement, beaucoup d'esprit; mais il étoit léger, inconsé-

tant, soupçonneux, & en matiere d'Etat il se laissoit emporter à la cruauté & ne connoissoit personne. Il y avoit vingt ans qu'il regnoit, lorsqu'il tomba dans une maladie dangereuse. La crainte de perdre la Couronne l'occupoit dans ces derniers tems plus que celle de perdre son ame. Il eut recours aux Ministres des idoles pour sauver sa vie, & il mourut entre leurs bras dans l'idolâtrie le plus marquée en 1660. laissant un exemple terrible des jugemens de Dieu.

Mon Auteur fait ici un long détail de tous les Missionnaires de son Ordre qui sont morts dans le pays jusqu'en l'année 1660. Je le ferois après lui si je ne craignois d'ennuyer les Lecteurs qui veulent de la nouveauté & des choses plus interessantes; mais je les prie de trouver bon que je dise un mot du Pere George de Gialla Flammant de nation, qui après avoir beaucoup travaillé dans ces pays barbares, y trouva enfin la couronne d'un glorieux martyr.

Martyre du
Pere George
de Gialla.
la.

Il parcouroit le Duché de Batta où il tâchoit de renverser toutes les marques de l'idolâtrie. Il arriva à Ampampo gros bourg de ce Duché, dont le peuple, quoique baptisé, étoit en-

core extrêmement dévoué au culte des idoles. Il y trouva un temple qui étoit un véritable Pantheon qui renfermoit tous les simulacres de ces fausses divinités. Il y entra avec ceux qui étoient avec lui, & fracassa toutes ces statues & y mit le feu, chantant à haute voix, selon la coutume des Missionnaires, le Pseaume *Exurgat Deus & dissipentur inimici ejus*. Le feu fut bientôt aperçu du Ministre du temple, qui outré de colere, poussa des hurlemens qui firent accourir tous les habitans. Leurs dieux qui brûloient & qu'ils ne pouvoient secourir les porterent au désespoir. Le Ministre s'arma d'un gros bâton nouëux & secondé des autres, ils écartèrent dans un instant la foible escorte du Pere, & se jettant sur lui, ils le chargerent de tant de coups qu'il demeura étendu par terre à demi mort. Ils l'auroient achevé sur la place, si un des principaux du lieu ne leur avoit fait tomber les bâtons des mains, en les assurant que le Roi s'en ressentiroit & les puniroit selon toute la rigueur de ses Ordonnances.

Ce même homme fit enlever le moribond, & le fit porter dans une cabanne où un Prêtre Seculier qui se

trouva là par hazard le visita, lui administra les Sacremens, & le vit expirer.

Les habitans de Batta ayant appris cette mort, enleverent le corps & l'enterrerent dans l'Eglise de la Mission, & ayant appelé le Pere Jerôme de Monte-Sarchio, on fit un procès verbal de la vie, des travaux & de la mort de ce zélé Missionnaire.

Le Roi qui fut averti de cette mort funeste, en témoigna beaucoup de regret. Il étoit dans ses bons momens où il protegeoit les Missionnaires & la Religion de toutes ses forces. Il ordonna d'abord que le Ministre du temple fût mis en prison avec tous ceux qui s'étoient trouvés à ce massacre, qu'on les fît mourir, & que le Bourg fût détruit & brûlé.

Les Missionnaires mirent tout en œuvre pour obtenir le pardon de ces malheureux. Ils le lui demanderent au nom du défunt, que des témoins présens à sa mort assurèrent qu'il avoit chargé les assistans de la demander de sa part à Sa Majesté; mais tout ce qu'on pût obtenir fut que la peine de mort fut commuée en celle de l'esclavage à titre de rachat, c'est-à-dire, qu'ils ne furent point estampés comme

les esclaves qui ne peuvent pas se racheter.

Ce fut pendant cette dernière persécution que les Capucins s'établirent à Massangano forteresse & ville considérable pour le pays que les Portugais ont sur le bord Septentrional du fleuve Coanza. Le Prefet trouva à propos d'y envoyer le Pere Jean-François de Rome, que le Roi de Congo avoit envoyé à Rome, & que le Pape avoit chargé de la couronne qu'il envoyoit à ce Prince. Nous avons remarqué qu'il lui avoit fait un crime de ce que le Souverain Pontife n'avoit pas dérogé dans son Bref à la Loi du pays qui rend le Royaume électif, au lieu que le Roi vouloit qu'il le déclarât hereditaires à ses enfans. Ce delfaut avoit outré ce Prince contre ce Religieux, & quelque chose qu'on lui eût pû dire, il n'avoit jamais pû souffrir ce bon Religieux. Il fallut l'éloigner de sa présence & le faire sortir de ses Etats. On l'envoya à Massangano, & on lui donna pour Compagnon le Pere Antoine de Lisbonne qui avoit deux freres établis dans cette ville, esperant que la protection qu'ils étoient sûrs d'y trouver contribueroit à faciliter l'établissement que

l'on projettoit d'y faire.

En effet ils y furent bien reçus, & en moins de huit jours le Gouverneur de la Place leur accorda un terrain raisonnable assez près de la grande Eglise où ils bâtirent en peu de tems une petite Eglise & un hospico pour les Religieux qui y devoient demeurer, & pour ceux qui alloient au Royaume de Matamba.

Ces deux premiers Missionnaires ne manquèrent pas d'exercer leur zele dès qu'ils furent établis, & de reveiller la pieté des Fideles qui étoit bien languissante dans ce pays. Ils y établirent les dévotions que l'on pratique en Europe avec tant de fruit, & par leur moyen ils avoient lieu d'espérer de faire changer de face à cette ville toute dévouée aux plaisirs ou à l'acquisition des biens de la terre, sans penser à ceux du Ciel.

Un des abus les plus criants étoit que les femmes ne venoient jamais à l'Eglise, soit pour assister à la Messe ou aux prédications. Elles demeuroient chez elles, & vivoient comme si elles n'eussent pas été Chrétiennes. Cet abus étoit passé en Loi, & comme les femmes sont vaines de quelque couleur qu'elles soient & quelque pays

pays qu'elles habitent , les femmes Portugaises ; les Noires mariées à des Portugais , & celles des Negres de quelque consideration ne vouloient point paroître à l'Eglise qu'elles n'eussent tous les ajustemens qu'elles croyoient leur convenir & les pouvoir faire aller de pair avec Donna Anne femme de Dom Paul Robelle Gouverneur de la ville. D'ailleurs elles ne manquoient pas de démangeaison de paroître en public ; car la solitude de leurs maisons les ennuyoit très-fort , mais le deffaut d'ajustemens , & surtout de certaines grandes cappes très-riches & très-cheres que leurs maris n'étoient pas toujours en état de leur donner , parce qu'il les falloit faire venir d'Europe à grands frais , les retenoit au logis où elles ne donnoient aucun repos à leurs maris. Elles faisoient entrer l'obligation d'aller à l'Eglise dans les demandes importunes dont elles les fatiguoient tous les jours. Les maris à la fin s'en prirent aux Peres , & leur firent un crime de l'ardeur que leurs femmes avoient de se trouver à l'Eglise.

Le Pere Jean-François crût pouvoir ménager toutes choses , c'est-à-dire , obliger les femmes à assister à l'Egli-

se, & les empêcher d'importuner leurs maris en persuadant à l'épouse du Gouverneur de moderer le luxe de ses habits, & de venir à l'Eglise vêtue d'une manière si simple que les autres femmes pussent l'y suivre sans aucune honte de n'être plus habillées plus magnifiquement. Cette Dame qui avoit une pieté solide y consentit de bonne grace, elle quittoit quand elle venoit à l'Eglise ses habits somptueux, & elle donna en cela un exemple de moderation & de reforme qui fut admiré de tout le monde, & que les autres femmes ne purent s'empêcher d'imiter. La paix fut remise dans les maisons, mais les ennemis que les Petes s'étoient faits, ou plutôt les envieux du concours extraordinaire de Dames qui alloient à leur Eglise, causerent de grandes plaintes. On y mêla malicieusement les intérêts de l'Etat, & on dit que les nouveantez qu'ils introduisoient, eux qui étant Etrangers ne devoient penser qu'à suivre les coutumes établies dans la Nation, pouvoient avoir des suites funestes qu'il falloit empêcher. Ces plaintes & ces raisonnemens ne se renfermerent pas dans la ville & dans la Province, on en écrivit à Rome à la Congregation

de la Propagande qui donna ordre au Pere Jean-François de repasser en Italie. Il y porta sa justification, & elle y fut si bien reçue, & sa conduite tellement approuvée, que la Congregation le voulut engager à retourner au Royaume de Benin pour y rétablir la Mission commencée qui y avoit cessée.

Le Cardinal Capponi Prefet de cette Congregation écrivit deux lettres du 23. Juin 1655. au nom du Souverain Pontife, l'une au Roi d'Ovéri & l'autre au Roi de Benin, dans lesquelles il leur marquoit que le Pape avoit reçu favorablement les instances qui lui avoient été faites de leur part, de leur envoyer des Ouvriers Evangeliques, outre les premiers qui leur avoient été déjà envoyez, leur promettant que s'ils recevoient, comme ils devoient, les Messagers celestes qui s'exposoient à de si grands dangers pour leur annoncer la véritable & unique voye du salut, le Pape ne manqueroit pas de leur fournir tous les moyens pour y arriver.

Le Pere Jean-François ayant reçu toutes ses expéditions avec ces deux lettres, assembla douze Compagnons, & se rendit avec eux à Lisbonne. Il se

présenta avec eux au Conseil d'outre-mer, où son memorial pour obtenir le passage ayant été examiné avec la severité ordinaire de ce Tribunal, il fut dit qu'on n'accorderoit le passage qu'à quatre Religieux, du nombre desquels on excluait formellement le Pere Jean-François. Il souffrit sans se plaindre cette confusion. Il nomma pour Prefet en sa place le Pere Ange-Marie d'Asaccio de la Province de Corse, & lui donna trois Compagnons, un desquels fut le Pere Bonaventure de Florence, & il reprit avec les autres le chemin d'Italie.

Il arriva à Rome en 1656. dans le tems que la peste y faisoit de grands ravages. Il obtint avec beaucoup de peine la permission de se consacrer au service des pestiferez, & il le fit avec tant de charité, qu'il gagna lui-même la maladie dont il fut emporté après avoir rendu des services très-longs & très-importans dans les Missions d'Afrique, où son nom sera à jamais en benediction.

Le Pere Bernardin Hongrois de nation, mais aggregé à la Province Romaine, étoit Missionnaire dans le Royaume de Congo depuis un nombre d'années. Il étoit aimé & distin-

gué du Roi, lorsqu'il tomba dans sa disgrâce pour avoir détruit & brûlé certains simulacres des faux dieux qui étoient en grande veneration dans le pays. La chose alla si loin, qu'il fut obligé de se retirer, avec le consentement de ses Superieurs, dans le Comté de Sogno, où ses vertus & son mérite lui gagnerent bientôt l'estime & l'affection, non-seulement du Comte Souverain de cette Province & de tous les habitans; mais même des Hollandois qui avoient un Comptoir dans le pays. Tout le monde le regardoit comme un homme extraordinaire. Sa réputation répandue de tous côtez, penetra jusque dans le Royaume de Loango. Un Portugais qui le connoissoit très-particulierement, & qui étoit le chef du Comptoir que ses Compatriotes avoient dans cet Etat en parla au Roi, & fit venir à ce Prince l'envie de voir & de connoître cet homme merveilleux, & d'entendre de sa bouche les veritez de la Religion Chrétienne. Ce Prince qui étoit homme d'esprit, gémissoit sous le joug du Paganisme, & souhaitoit de connoître le vrai Dieu. Il envoya deux jeunes Princes, qui étoient le second & le troisième de ses enfans à la Cour du

Comte de Sogno, & leur recommanda, sur toutes choses, de faire connoissance avec le Pere Bernardin, de meriter son amitié & de l'écouter, & que si ses raisons leur paroissent convaincantes, de lui demander le Baptême, & de le recevoir de sa main. Il leur ordonna encore de remarquer bien en particulier dans un journal tout ce qu'ils verroient ou apprendroient des coûtumes & des manieres de ce Religieux.

Ces deux jeunes Princes executerent fidèlement les ordres du Roi leur pere. Ils se firent instruire & reçurent le Baptême, & étant retournez à la Cour de leur pere, ils lui firent un détail si avantageux de la doctrine du Pere Bernardin, de sa probité, de ses manieres d'agir; que le Roi impatient de l'avoir auprès de lui, écrivit au Viceroi de Loanda, afin que par son moyen il pût avoir ce Pere. Ses lettres étoient de l'année 1663. Le Viceroi communiqua ces lettres au Pere Jean-François-Marie de Pavie Supérieur de la Mission de Loanda, qui voyant une porte si heureusement ouverte pour l'Evangile dans ce Royaume, écrivit aussi-tôt au Pere Bernardin de s'en aller au plutôt, & de ne pas différer d'un moment.

Le Royaume de Loango faisoit autrefois partie de celui de Congo. Il en a relevé dans la suite ; mais il y a bien des années qu'il est indépendant. Il est très-considérable , il commence au Cap sainte Catherine par les deux degrés de Latitude meridionale , & finit à la rivière de Loango-Louise qui est par les cinq degrés de la même Latitude , ce qui lui donne trois degrés ou soixante & quinze lieuës de côte Nord & Sud. Son étendue Est & Ouest dans les terres depuis le Cap Negre jusqu'aux montagnes de Bachameala est d'environ cent lieuës. On les appelle quelquefois les montagnes de l'Ivoire à cause de la quantité d'Eléphans qu'on y trouve. Il est séparé du Royaume de Congo par le Zaire & par les Royaumes de Cacconda & d'Angoi qui sont très-peu considérables , & qui n'ont été remarquables jusqu'à présent, que par l'aversion que les Peuples de ces deux Etats ont pour la Religion Chrétienne , & leur attachement à l'idolâtrie.

Les Rois de Loango avoient été dans les mêmes dispositions. On peut dire que ce Facteur Portugais fut le premier instrument dont Dieu se servit pour ouvrir les yeux au Roi , en lui faisant

naître l'envie de voir ce fameux Prédicateur de l'Evangile le Pere Bernardin.

Nous apprendrons de lui-même le succès de son voyage & de ses prédications , en donnant la traduction d'une lettre qu'il en écrivit à son Supérieur quelque tems après être arrivé auprès du Roi. La voici.

Lettre du
Pere Bernar-
din.

Dès que je fus arrivé à Malemba, qui est à trois journées de la ville de Boavie ou Loango capitale du Royaume , j'envoyai donner avis de mon arrivée au Roi , & attendre les ordres suivant la coutume. Le Roi m'envoya dire que j'étois le bien venu , & que je continuasse mon voyage. Le courier qui m'apporta cette nouvelle étoit suivi de bien près des deux jeunes Princes que j'avois baptisez , que le Roi leur pere envoyoit au-devant de moi avec une grande suite de gardes & de serviteurs , afin qu'ils m'accompagnassent jusqu'à la Cour. Je ne puis exprimer les honnêtetez & les politesses qu'ils me firent , leurs soins empressez afin de me soulager dans la marche , & que je n'y manquasse de rien. Nous arrivâmes le troisième jour à la vûe de la ville dont nous n'étions qu'à une petite lieue , quand

nous rencontrâmes une grosse troupe de joueurs d'instrumens qui firent de leur mieux pour me donner des marques de leur joye. Ils se mirent à la tête de toute notre troupe. Un Officier parut ensuite ; il conduisoit une grosse Compagnie de Mousquetaires qui se partagerent en deux troupes qui marchaient sur les ailes, & qui faisoient des fréquentes décharges de leurs armes. Nous arrivâmes ainsi aux palissades de la ville, d'où le Peuple sorti en grand nombre m'environnoit, poussant des cris, & donnant des marques d'une joye extraordinaire. Un page du Roi vint me prier de la part de son Maître d'entrer dans une case que l'on avoit faite exprès, & de m'y reposer jusqu'à ce que le Roi eût envoyé l'ordre de me faire entrer dans la ville & à la Cour, souhaitant que personne ne me vît avant lui. C'étoit une marque de distinction. Mais il ne fut pas possible de contenter entièrement le Roi ; car le peuple, qui malgré les gardes, environnoit cette case, eût bientôt percé ses faibles murailles, & contentoit tout à son aise la curiosité qu'il avoit de me voir.

Environ une heure après le soleil

couché, le Roi envoya ses Officiers pour m'introduire à l'audience. Je fus porté jusques dans les chambres du Roi accompagné des cris de jöye du peuple & salué par des décharges continuelles de mousqueterie.

On me conduisit ensuite dans une espee de chapelle qu'on avoit bâtie dans l'enceinte du palais. J'y trouvai un Autel, devant lequel je me mis à genoux pour remercier Dieu de ses faveurs, & du vaste champ qu'il sembloit ouvrir à son Evangile.

Le Roi arriva dans ce moment, il étoit couvert d'un grand manteau d'écarlatte, il me salua, m'embrassa tendrement, & me dit que j'étois le bien venu. Je lui fis mon compliment, auquel il répondit d'une manière fort spirituelle, il paroissoit âgé de plus de soixante ans, grand, bien fait, affable, civil & poli plus qu'on ne se le peut imaginer. Nous eûmes une assez longue conversation, après laquelle il voulut me conduire au logement qu'il m'avoit fait préparer auprès de la Chapelle. Je le priai de me permettre d'aller passer la nuit chez le Facteur Portugais à qui je l'avois promis, il y consentit avec peine, il m'y fit conduire par ses Officiers, & escorter par une

Compagnie de Mousquetaires, il m'y envoya des vivres & des rafraichissemens, les ruës étoient remplies de peuple qui donnerent des marques de leur joye par des danſes, des chanſons, des cris de joye & des décharges de mousqueterie qui durèrent la plus grande partie de la nuit.

Je vous avouë que cette reception me combla de tant de joye, que je ne pûs retenir mes larmes. Je louai Dieu de tout mon cœur, & le ſuppliai d'achever l'ouvrage qu'il avoit commencé.

La matinée ſuivante je fus conduit à la Cour, je ſaluai le Roi qui me reçut avec une politesse infinie; après quoi j'allai à la Chapelle pour préparer l'Autel, & ce qui étoit neceſſaire pour célébrer les ſaints Myſteres. J'y avois fait porter ma Chapelle. Le Roi y vint pendant que nous y travaillions, & mit la main à l'œuvre comme les autres. Il fit couvrir les murailles avec de groſſes toiles peintes qu'on n'eſtimeroit pas beaucoup en Europe; mais qui le ſont beaucoup dans le pays.

Le Roi me demanda pluſieurs fois d'être baptisé. Je louai ſon zele & ſa ferveur; mais je lui fis comprendre

que dans une affaire de cette importance une personne comme lui ne devoit rien faire qu'après avoir été pleinement instruit. Il goûta mes raisons. Je celebrai les saints Mysteres, où les deux Princes qui étoient baptisez & quelques autres Chrétiens Européens assisterent avec une modestie que le Roi imita de son mieux avec toute sa Cour.

Je commençai dès le même jour d'avoir des Conférences avec le Roi & avec la Reine. Je répondis aux doutes qu'ils me propoisoient, il sembloit que ce fût quelque intelligence qui les leur suggeroit. Dieu me fit la grace de les éclaircir & de les convaincre, & au bout de huit jours les voyant instruits & fermes dans la Foi de nos Mysteres, je les baptisai & je les mariaï selon le rit de la sainte Eglise. Je baptisai trois jours après leur fils aîné & ensuite les gens de la Cour, de sorte qu'à l'heure que je vous écris il y a plus de trois cens personnes de la maison du Roi & de la Reine qui ont reçu le Baptême, & qui s'acquittent des devoirs du Christianisme avec une pieté & une regularité très-édifiante.

Le peuple est plus difficile & plus revêche, l'exemple du Roi, qui

solemnise les Dimanches & les Fêtes de l'Eglise avec ferveur & une dévotion exemplaire, ne les touche que foiblement. Ils se moquent même des ordres qu'il a donnez de ne pas travailler ces jours-là, & de se rendre à l'Eglise pour assister aux instructions que j'y fais; mais je ne perds point courage. Je vous écrirais plus au long, si la maladie dont je suis attaqué me le permettoit. Je vous envoie cette lettre par la voye de Sogno, & je suis très-respectueusement votre serviteur Frere Bernardin de Hongrie Missionnaire. A Loango le 25. Juillet 1663.

Le Missionnaire éprouva bientôt des contradictions terribles de la part des Ministres des idoles, & de quelques-uns des principaux de la Cour, auxquels le changement du Roi déplaisoit infiniment. Ils semerent des calomnies contre la Religion parmi le peuple, & n'oublierent rien pour le porter à la révolte. Le Roi qui étoit plus qu'aucun autre Prince au fait des affaires de son Etat, & bien plus ferme que ne le sont pour l'ordinaire les Negres, ne s'étonna point. Il encouragea le Missionnaire, & fit mettre aux fers dans une rude prison les

chefs de ce soulèvement, & tout autant de ceux qu'ils avoient séduits qui lui en purent tomber entre les mains, & il se dispoſoit à les envoyer au dernier ſupplice, lorsque le Pere Bernardin lui remontra que la Religion Chrétienne ne devoit pas s'établir par le fer; mais par le conſentement de la volonté. Il le ſupplia de ne rien précipiter, & de donner du tems à ces malheureux pour rentrer en eux-mêmes, d'autant plus qu'étant arrêtez, ils ne pouvoient plus faire de mal. Le Roi y conſentit. Le Pere Bernardin viſita les priſonniers, les prêcha & la grace agiſſant ſur leurs cœurs & ſur leurs eſprits déjà conſternez par la crainte de la mort, ils demanderent d'être inſtruits, & enfin le Baptême. Le Pere Bernardin ne voulut pas ſe preſſer de le leur donner, il voulut être aſſuré d'eux. Il obtint du Roi qu'ils ſeroient déchargez de leurs fers, il les inſtruiſit à loiſir & avec ſoin, & enfin il leur conſéra le Sacrement de la regeneration, & il eut la conſolation d'en avoir fait de bons Chrétiens. Le Roi leur rendit leurs biens ſaiſis & conſiſquez à ſon profit, & leurs charges.

On ne pouvoit aſſez admirer la fer-

veur de ce Prince, il s'étoit appliqué avec un soin extraordinaire à s'instruire de sa Religion, il employoit à cette étude les heures de son sommeil, & tout le tems qu'il pouvoit dérober à ses affaires. Il y devint en peu de tems si habile, qu'il étoit le premier Catechiste du Missionnaire. Quand le Pere étoit malade il faisoit les Conférences dans la Chapelle, & quand il trouvoit que les gens avoient bien profité de ses instructions, & que par les épreuves qu'il en avoit faites il les jugeoit dignes du Baptême, il les faisoit conduire au Pere par un de ses Officiers, à qui il disoit, menez ces gens-là à notre Pere, & dites-lui que je le prie de les baptiser sur ma parole, ils sont en état de recevoir le Sacrement.

Il avoit publié un Edit, par lequel tous les simulacres & leurs temples étoient condamnés au feu, & il avoit donné pour cela un pouvoir si ample au Pere, qu'en peu de tems on extermina dans tout le Royaume toutes les marques de l'idolâtrie, de manière que ceux qui avoient encore de l'attachement pour les superstitions du Paganisme, étoient abhorrez de tout le monde, contraints de se cacher, &

enfin obligez de se présenter pour se faire instruire. On accouroit à la ville de tous les endroits du Royaume, le Roi se dépouilloit dans ces occasions de sa majesté, il devenoit le pere de ses sujets, il les instruisoit, les caressoit, leur faisoit du bien, & ne pouvoit se contenir de joye quand il voyoit ses sujets entrer dans le sein de l'Eglise.

Mais le Pere Bernardin étoit seul, ses forces ne répondoient pas à son zele, il fut attaqué d'une maladie dangereuse. Dieu lui rendit la santé; mais cette santé étoit foible, & le travail continuel le minoit insensiblement, il cria au secours; c'est le sujet de la lettre qu'il écrivit au Prefet de Loanda dont nous allons donner la traduction.

Par la grace du Seigneur je me trouve un peu soulagé d'une maladie qui m'a conduit jusqu'aux portes de la mort. La récolte des ames ne peut paroître plus abondante qu'elle paroît; mais nous ne pouvons pas y réussir, si nous ne sommes pas secourus par de nouveaux ouvriers qui viennent m'assister dans ce vaste champ. Depuis ma première lettre j'ai baptisé deux mille deux cents

personnes du peuple , sans compter un nombre considerable de gens de la Cour , & autres gens de distinction dans le pays. Tout le monde s'empresse de venir écouter la parole de Dieu , le Roi ne se lasse point de faire les fonctions d'un parfait Catechiste , qui les prêche & les presse vivement d'abandonner entierement & pour toujours l'idolâtrie & les superstitions qui en sont les suites. Ses exhortations soutenues de ses exemples , font plus d'effet que tout ce que je pourrois faire , il veut être bien assuré de la conversion des gens avant de les présenter au Baptême. Il connoît leur penchant à l'idolâtrie , il est difficile de lui faire prendre le change. Il y a cependant presse à venir au Sacrement , Dieu m'assiste visiblement, puisque malgré ma maladie je baptise tous les jours vingt-cinq ou trente personnes , & quelquefois jusqu'à cent. Le Roi a un soin extraordinaire de moi , il me fournit abondamment mes besoins , & le fait d'une maniere si polie , si empressée , si cordiale , que j'en suis dans la confusion. Lorsqu'il me voit plus abattu que de coutume , il donne ordre qu'on me laisse en repos , & que personne ne vienne

m'inquieter. Je lui ai pourtant représenté qu'il me sembloit que mes douleurs étoient plus sensibles quand j'étois en repos que quand je travaillois, ce bon Prince me répond que ma ferveur me soutient ; mais qu'elle m'abattrait entièrement, & qu'il a intérêt de me conserver.

J'étois résolu de me transporter auprès de vous pour vous représenter les besoins spirituels de cette Mission ; car pour ceux du corps le Roi y pourvoit abondamment ; mais ma faiblesse, & les affaires courantes, & plus que toute autre, l'opposition du Roi m'en empêchent. C'est ce qui m'oblige à vous supplier de trouver bon que je prie le Frere Leonard de Nardo de venir m'aider, je lui en ai écrit, & je vous prie de lui donner vos ordres pour cela, je vous prie encore de m'envoyer des hosties, du vin & des cierges pour le saint Sacrifice. Il est parti d'ici un navire Hollandois qui s'en va en Europe, par lequel j'ai écrit à la Sacrée Congregation, & lui ai donné avis de ce que Dieu opere dans ce Royaume. Le Roi s'est aussi servi de cette occasion pour écrire au Pape, & lui rendre le premier tribut de son obéissance. Je me

recommande à vos prières , afin que vous m'obteniez de Dieu les graces qui me sont necessaires pour travailler au salut de tant d'ames. Je suis avec respect , Frere Bernardin Missionnaire,

De Loango le 7. Octobre 1663.

Le Frere Leonard de Nardo se presfa d'aller secourir son ami le Pere Bernardin , il le fit avec tant de charité & un si grand zele , que le Roi en fut extrêmement édifié.

Il arriva dans ce même-tems une secheresse si extraordinaire , qu'il étoit à craindre que tous les grains qui étoient en terre ne vinssent à périr , & qu'il ne s'ensuivît une famine qui auroit été suivie inmanquablement d'une mortalité qui auroit désolé le Royaume. Le Pere Bernardin crut que le seul remede qu'on pouvoit apporter à ce mal si universel & si terrible, étoit de recourir à Dieu par deserventes prieres. Il marqua un jour pour une procession generale. Il dit la Messe , & prêcha avec une ferveur Apostolique sur les dispositions qu'il falloit avoir pour obtenir de Dieu les graces qui nous étoient necessaires : on fit ensuite une longue procession , pendant laquelle tout le peuple implor

roit à haute voix le secours du Ciel. Au retour à l'Eglise on exposa le saint Sacrement sur l'Autel, chose qui ne s'étoit jamais vûe dans ce pays, & que tout le pays reçut comme une grâce extraordinaire. Après les Hymnes & les Prières, le Missionnaire donna la benediction solennelle, & à peine cette auguste fonction fut-elle achevée que le Ciel se fondant en pluie, répandit sur tout le Royaume les eaux qui étoient nécessaires pour donner une récolte abondante de toutes sortes de grains, & pour confirmer de plus en plus ces nouveaux Chrétiens dans la Foi qu'ils venoient d'embrasser.

Le Pere Bernardin retomba peu après dans une nouvelle maladie. La fièvre le reprit avec tant de violence, qu'elle fit desespérer de sa vie. Il étoit cependant tranquille & soumis aux ordres de la divine Providence, il ne se plaignoit d'autre chose que d'être obligé de quitter cette vie sans l'assistance d'un Prêtre qui lui administrât les derniers Sacremens. Dieu lui voulut donner cette satisfaction : il permit qu'un vaisseau qui alloit de l'Isle de S. Thomé à Angolle, fut poussé par la tempête à la côte de Loango. L'Aumônier qui étoit de l'Ordre des

Mineurs Conventuels de saint François ayant appris qu'un Capucin Missionnaire en ce pays étoit à l'extrémité, le vint voir, lui administra les Sacremens, & puis se rembarqua & continua son voyage. La joye d'avoir reçu les Sacremens fortifia tellement le malade, qu'il se leva le lendemain, celebra les divins Myfteres, & pendant qu'il rendoit graces de cette faveur, il fut surpris d'une foiblesse, qui ayant obligé de le remettre sur son lit, il y rendit paisiblement l'esprit à Dieu plein de jours & de mérites le 18. Juin 1664.

Le Roi le pleura amèrement, tous les Fideles & tous ceux qui l'avoient pratiqué le pleurerent. La suite fit voir qu'ils avoient raison. On voulut enterrer son corps dans l'Eglise, les idolâtres que sa mort rendoit plus hardis & plus insolens, s'y opposerent, toute la vigueur du Roi sembla morte avec son pere spirituel, il fut obligé de dissimuler pour éviter un plus grand mal, & le Frere Leonard de Nardo ne pouvant faire tête à tant de gens, fut contraint d'envelopper le corps du defunt dans une natte, & avec l'aide de quelques Fideles de le porter à la mer, où ils le jetterent

pour empêcher les insultes que les impies lui auroient pû faire.

Le Roi qui étoit inconsolable de la perte qu'il venoit de faire songea à la réparer au p'ûtôt. Il envoya à Loanda demander un autre Missionnaire ; mais avant qu'il en pût avoir il y eut une sedition très-considérable dans ses Etats. Un de ses cousins , homme très-attaché à l'idolâtrie , se mit à la tête des revoltez , seduisit une partie des Chrétiens par des promesses & par des présens , & se vit assez puissant pour oser présenter la bataille à son Roi : ce Prince qui étoit brave , & qui avoit levé des troupes ne s'épouvanta point , il se mit en campagne , & alla au-devant des revoltez ; son ennemi trouva le moyen de débaucher une partie de son armée , de sorte que pendant le combat ces perfides tournerent leurs armes contre lui. Il fit cependant des prodiges de valeur , & vendit bien cher à ses ennemis la victoire qu'ils gagnèrent sur lui. Il fut obligé de se retirer avec ce qui lui resta de troupes fideles. Les indignes vainqueurs le poursuivirent , & lui firent offrir de mettre les armes bas & de le reconnoître , comme auparavant , s'il vouloit quitter la nouvelle

Le Roi de
Loango
défait par
les Revol-
tez.

Religion qu'il avoit embrassée & remettre les choses comme elles étoient auparavant. Ce brave Prince répondit qu'il ne quitteroit jamais le culte du vrai Dieu, que la perte de ses Etats & sa propre vie lui étoient moins chers que sa Religion, & qu'il répandroit jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la soutenir.

Il y eut ensuite d'autres combats, dans le dernier desquels ses troupes furent taillées en pièces & lui avec elles. Ce malheur arriva vers la fin de l'année 1664.

Tout ceda alors à cet indigne vainqueur, il fut reconnu Roi, & employa toute son industrie à détruire la Religion Chrétienne, & à élever le Paganisme sur ses ruines; mais son triomphe & son règne furent courts; un des enfans du Roi deffunt qui s'étoit sauvé de la bataille où le Roi fut tué, remit des troupes sur pied, protesta hautement que c'étoit moins pour soutenir ses droits que pour l'intérêt de la Religion Chrétienne qu'il prenoit les armes, qu'à l'exemple de son pere il la soutiendrait jusqu'au dernier soupir. Il donna une bataille dans laquelle le tyran fut défait & massacré avec presque toutes ses troupes.

Ce vainqueur se remit sur le trône, & fit fleurir la Foi dans ses Etats. C'est ce qu'un Missionnaire Capucin en écrivit à la Congregation de la Propagande le 27. Mai 1665.

CHAPITRE XI.

Mission des Capucins aux Royaumes de Benin & d'Oueri.

LEs deux vaisseaux qui portoient les deux troupes de Missionnaires se séparèrent en quittant les Isles Canaries. Celle qui avoit à sa tête le Pere Jean-François de Rome comme Prefet, prit la route de Congo comme nous l'avons dit ci-devant.

La seconde avoit pour chef & pour Prefet le Pere Ange de Valence. On les avoit embarqué dans un navire Hollandois freté par un Gentilhomme Espagnol qui en étoit Capitaine, auquel le Roi d'Espagne avoit si fortement recommandé les Missionnaires Capucins qui s'y embarquoient par ses ordres & sous sa protection, qu'on leur ceda la chambre de poupe, & quoique presque tout l'équipage fût heretique, on leur portoit tant de respect

respect que personne n'osoit mettre le pied dans leur chambre qu'avec leur agrément.

Ils se trouverent en mer pendant le Carême de l'année 1651. tems très-fâcheux pour des Catholiques qui manquoient de provisions de Carême. Ce défaut ne les obligea point de rien relâcher de la rigueur de leur abstinence, de leurs jeûnes, & des mortifications qui se pratiquent en plus grand nombre dans ce tems de penitence.

Tous les Catholiques s'assembloient dans la chambre de poupe trois fois la semaine, y entendoient la parole de Dieu, y faisoient orison, & y vacquoient à tous les exercices spirituels que le tems leur permettoit de pratiquer. Ils y firent les ceremonies de la Semaine Sainte d'une maniere qui édifia même les Heretiques. La mer sembloit avoir oublié ses bourasques accoutumées pour leur en donner la commodité.

S'étant trouvez dans ce tems sur la côte de Malaguette, ils furent abordez par plusieurs canots de Negres qui leur apporteroient des fruits du pays & des rafraîchissemens. La nudité de ces Negres choquoit ces

Capucins qui n'y étoient pas accoutumés. Le Capitaine leur donna des morceaux de toile pour se couvrir, & en cet état on les conduisit dans la chambre où l'on conservoit sous un dais le saint Sacrement. On leur expliqua autant qu'on les en jugea capables, ce mystère adorable. Ces pauvres infidèles se mettoient à genoux, se prosternoient le ventre à terre, & disoient qu'ils étoient bien malheureux de ne pas connoître le vrai Dieu. Le Capitaine les régala de plusieurs bagatelles d'Europe, & les Capucins leur donnerent une image de carton où étoit le saint nom de Jésus; les avertissant d'y avoir recours dans leurs besoins. Ils le promirent, & quand ils furent retournez à leurs cases, dont le vaisseau étoit fort proche, ils virent que ces Payens montroient cette image à leurs compatriotes, & leur disoient ce qu'on leur en avoit dit.

Le vaisseau amouilla après les Fêtes de Pâques à une terre assez proche de la Forteresse de la Mine. Cet endroit est considérable, les habitans ont toujours conservé leur liberté malgré tous les efforts que les Hollandois ont fait

pour les assujettir. Ils ont un Prince à qui ils obéissent, & qu'ils élisent quand le trône est vacant par la mort de celui qui le remplissoit. Le vaisseau demeura plusieurs jours dans cette rade; les Capucins qui avoient mis pied à terre, obtinrent la permission de faire une procession, & d'y porter un crucifix très-devot qu'ils avoient apporté avec eux d'Europe. Il y eut un concours extraordinaire de Gentils à cet acte de Religion. Le Pere Prefet y prêcha à l'aide d'un interprete, & il le fit avec tant de fruit, que les chefs de ce peuple supplierent le Pere Ange de leur laisser quelques-uns de ses Confreres pour leur faire connoître le vrai Dieu, & les instruire du culte qui lui est dû. Le Prefet y étoit assez porté; mais considerant qu'il étoit destiné pour le Royaume de Benin, & que ses pouvoirs étoient pour cet Etat, & que d'ailleurs il avoit trop peu d'ouvriers avec lui pour les partager, il les pria de l'excuser s'il ne les satisfaisoit pas pour lors, leur promettant qu'il ne negligeroit rien pour leur donner toute la satisfaction possible dès qu'il auroit donné les ordres necessaires dans le lieu de son département. Cette pre-

messe les satisfit en quelque maniere, & ne pouvant en obtenir autre chose pour le présent, ils le prierent au moins de baptiser leurs enfans, ce qu'il leur accorda volontiers. Ce qui fut surprenant, c'est que le Pere étant prêt à s'embarquer, ces peuples quoique Payens, l'environnoient & lui demandoient avec larmes sa benediction.

On trouve à sept lieues de cet endroit une Porteresse appelée Saba, elle appartient aux Hollandois qui y ont un Gouverneur & une forte garnison. Le vaisseau qui portoit les Capucins y alla mouïller, afin de prendre son tems pour monter le fleuve Formose, sur les bords duquel la ville de Benin est située. Le Pere Prefet & ses Compagnons y étant arrivez ne firent point de difficulté d'y mettre pied à terre. Le Gouverneur Hollandois s'en étant apperçu envoya les arrêter, sous prétexte que les Officiers du vaisseau avoient acheté quelques Negres esclaves contre la deffense qu'il y a d'en acheter dans les lieux qui sont de la Jurisdiction de la Mine. Quelques Catholiques du vaisseau qui se trouverent présents à cet acte d'hostilité se mirent en devoir d'arracher

ces pauvres Religieux qui n'étoient coupables d'aucune faute, des mains des Heretiques que l'on voyoit bien ne faire cette insulte, que pour satisfaire la haine qu'ils ont contre les Religieux; mais ils ne se trouverent pas assez forts, de sorte qu'après une longue dispute ils furent contraints de laisser emmener le Pere Prefet & le Pere Thomas de Novesca. Le Pere Ange de Valence se voyant sur le point d'être separé de ses chers Compagnons nomma Vice-Prefet par *interim* le Pere Joseph Xifona, & lui remit tous les papiers qui concernoient la Mission. Les Passagers voyant qu'il n'y avoit pas de remède & qu'on avoit transporté les Capucins au Château de la Mine, enleverent une barque chargée de marchandises qui appartenoit à ce Gouverneur, & la conduisirent avec eux du côté de la riviere Formose.

Ils remonterent ce fleuve jusqu'à trente lieues de son embouchure en un lieu nommé Gotto, qui n'est éloigné que de dix lieues de la Cour du Roi de Benin. Cinq des Missionnaires demanderent au Vice-Prefet de demeurer & de s'établir en cet endroit pendant qu'il iroit à la Cour de Be-

nin , & qu'il verroit ce qu'on y pourroit faire.

Il y fut , & mit tout en œuvre pour avoir audience du Roi , & il ne pût en venir à bout. Tout ce qu'il put obtenir , fut de s'aboucher avec un certain vieillard Ministre & favori du Roi , & à cause de cela insolent & malfaisant au dernier point , auquel il fut obligé de remettre la lettre que la Congregation écrivoit au Roi. Ce fourbe ayant gardé la lettre quelques jours la rendit au Vice-Prefet , lui disant que le Roi se l'étoit fait lire & interpreter , qu'il la lui renvoyoit , qu'il étoit inutile qu'il demandât une audience , & qu'il n'y avoit rien à faire. Le Pere Joseph voyant bien par cette réponse qu'on se mocquoit de lui , résolut de s'en retourner à Gotto , & là de se mettre en prieres avec ses Confreres pour recommander à Dieu cette affaire qui étoit si importante à son service , & dont les commencemens avoient paru avoir des présages heureux.

On apprit par un Hollandois , & ensuite par plusieurs Portugais qui étoient bien instruits des coutumes du pays , que la raison qui empêchoit le Roi de donner audience publique aux

étrangers , étoit une certaine prophétie qui affuroit que le Roi seroit tué par un Européen , de sorte que les Ministres de ce Prince , & tous ceux qui avoient intérêt à sa conservation ne permettoient jamais aux Etrangers , & sur-tout aux Européens de voir le Roi à visage découvert , & quand pour des raisons de la dernière conséquence , ce Prince étoit obligé de leur donner audience publique , il étoit renfermé dans un cabinet treillissé avec un rideau devant lui , environné de gardes les armes à la main , & dans cette situation il entendoit ce qu'on avoit à lui proposer , & y répondoit.

Le Pere Prefet avoit actuellement la fièvre quand il fut arrêté , & elle augmenta si fort , que se voyant prêt à mourir il voulut faire célébrer la Messe par son Compagnon pour se munir des derniers Sacremens. Il ne pût en obtenir la permission , & Dieu qui le reservoit à d'autres choses pour son service , lui rendit la santé.

Cependant le Gouverneur de Saba faisant reflexion sur l'acte d'hostilité qu'il avoit fait en pleine paix , eut peur que les plaintes en étant portées en Hollande , il ne fût châtié & obli-

gé de réparer les dommages qu'il avoit causé au vaisseau Espagnol, de sorte qu'après avoir retenu les deux Capucins dans une dure prison pendant quarante jours, il les mit en liberté, & leur donna une petite barque qui les transporta à Gotto où ils trouverent le Pere Joseph Xifona & le Pere Eugene Flamand si malades, qu'ils en moururent au bout de six jours, & le Pere Thomas qui avoit été Compagnon du Pere Prefet dans la prison, les suivit peu de jours après. Ce bon Religieux avoit tenté d'établir une Mission dans la riviere des Amazones, & n'en ayant pu obtenir la permission, il s'étoit consacré à celle de Benin, où Dieu content de sa bonne volonté l'avoit appelé à lui.

Après la mort de ces trois Religieux, le Pere Ange de Valence qui brûloit du zele de prêcher la Foi dans ce pays, laissa deux de ses Religieux à Gotto, pour avoir soin d'un autre qui étoit fort malade, & s'en alla à la Cour avec un Compagnon. Il y arriva le 10. Août 1651. Le climat de ce lieu étant bien plus doux qu'à Gotto & sur la côte, il recouvra en peu de tems une santé parfaite. Il travailla avec tant de bonheur à obtenir une

audience du Roi, qu'à la fin elle lui fut accordée. Mais il fallut qu'il apprît des ceremonies si extraordinaires, & d'une pratique si difficile, qu'il falloit avoir un zele aussi ardent que le sien pour s'y soumettre, attendu que c'est un crime irremissible que de manquer à la moindre circonstance, il en vint pourtant à bout.

Le Roi renfermé dans son cabinet treillissé couvert d'un rideau, & environné de ses Ministres & de ses gardes, écouta le discours patetique qu'il lui fit, qui lui fut expliqué par un interprete, il roula sur le seul desir de le faire participant des biens éternels par la connoissance du vrai & unique Dieu, qui avoit obligé le Souverain Pontife pere de tous les Chrétiens de lui faire entreprendre un long & dangereux voyage, afin de l'éclairer & tous ses sujets des lumieres de l'Evangile, que ce n'étoit ni le commerce ni les richesses de ses Etats qui les y attiroient, qu'ils avoient tout quitté pour se dévouer uniquement au service de Dieu & à le faire connoître dans tous les lieux où son Evangile n'a pas encore pénétré. Il s'étendit sur les preuves de l'éternité d'un Dieu, sur sa toute-puis-

fance, sur sa bonté, sur la justice, sur les recompenses éternelles qu'il prépare aux bons, & sur les peines qu'il destine aux méchans. Il présenta ensuite la lettre que la Congregation de la Propagande écrivoit au Roi de la part du Pape, & comme les Secretaires ne sçavoient pas lire l'Italien, on fit venir un Portugais qui l'interpreta.

On remarqua que le Roi avoit pris goût au discours du Pere par les questions qu'il lui fit, il ordonna même qu'on lui donnât une maison dans l'enceinte du palais.

Cette faveur fit concevoir au Prefet de grandes esperances, & l'engagea d'écrire à ses Compagnons qui étoient demeurez à Gotto de venir promptement à la Cour.

Il demanda cependant une seconde audience, & elle lui fut promise, il y porta diverses curiositez d'Europe pour en faire des présens au Roi, à la Reine sa mere & aux principaux Seigneurs de la Cour qu'il sçavoit être plus disposez à ouvrir les mains pour recevoir, que les oreilles pour écouler & la bouche pour parler en faveur de ceux qui ont besoin de leur ministère.

Le Prefet ſçavoit parfaitement bien que la conversion des peuples dépendoit entierement de celle du Roi, & que comme il ſuffisoit de convertir le Roi pour être sûr de convertir tous ſes ſujets, on n'avanceroit rien pour la conversion des peuples, ſi celle du Roi ne la precedoit. C'étoit donc par celle-là qu'il falloit commencer, & pour y travailler il falloit lui parler, & c'étoit-là la difficulté. Il gagna un vieillard qui avoit beaucoup d'accès auprès du Prince, & par ſon moyen il lui fit préſenter une horloge à reveil qui lui avoit été donnée par un Gentilhomme pour en faire un préſent dans l'occaſion. Le Roi reçut agréablement cette piece d'horlogerie; comme il n'avoit jamais rien vu de ſemblable il en admira l'artifice, il fut charmé de l'entendre ſonner; mais quand elle fut au bas de ſa corde, & qu'elle n'eut plus de ſon & de mouvement, il la renvoya au Prefet afin de ſçavoir la raiſon pourquoi elle n'avoit plus de mouvement. Le Prefet répondit qu'il n'y avoit rien de gâté ni de dérangé; mais que l'art ne pouvant pas donner un mouvement continuel il y avoit des regles pour le renouveiler, & qu'il étoit prêt de les

enseigner au Roi, s'il lui plaisoit le faire introduire en sa présence. Il espéroit trouver par ce moyen l'occasion de lui parler de Dieu & de la Religion; mais l'Officier qui avoit rapporté l'horloge, s'appercevant que ce seroit un moyen pour que les Capucins s'approchassent du Roi, gagnassent ses bonnes grâces & le convertissent, lui laissa l'horloge se retirant comme en fuyant, en disant qu'il ne devoit pas y songer davantage.

Quoique le Pere Prefet connût bien que la conversion de ces peuples étoit impossible, si elle n'étoit pas précédée de celle du Roi, il résolut de l'entreprendre en allant prêcher dans les Provinces avec l'aide des interpretes, parce qu'il ne sçavoit pas encore la langue du pays; mais les Ministres du Roi s'y opposerent en deffendant sous de grièves peines à tous les interpretes de l'accompagner & de lui rendre aucun service. Ils étendirent même cette deffense à tous les particuliers qui n'osèrent plus approcher d'eux afin d'empêcher par ce moyen qu'ils n'appriussent la langue & qu'ils ne se rendissent aux lumieres de l'Evangile: qu'ils leur auroient pû prêcher en particulier.

On assure même que le Demon s'étoit apparu à quelques-uns qui étoient disposés à recevoir la Foi, & leur avoit reproché la honte de leur changement, avec des menaces terribles s'ils continuoient dans leur dessein, & s'ils ne retournoient promptement aux coutumes & aux usages de la nation.

Cela fut cause qu'ils se trouverent abandonnez absolument de tout le monde, méprisez, negligez & réduits aux dernières extrêmités de la plus horrible misere. Ils y seroient périés si Dieu ne les eût secourus par un moyen tout extraordinaire. Il permit que des Marchands Anglois, quoique d'une Religion différente, les allaissent voir dans leur pauvre cabane, & que les y ayant trouvez extenués par la faim, livides, enflés & prêts à rendre l'ame, ils en eurent compassion, ils leur donnerent genereusement des viyres, & leur firent présent d'un baril de bouges ou coquilles qui servent de monnoye courante dans le pays, afin qu'ils pussent acheter les choses qui leur seroient nécessaires.

L'occasion pour laquelle ils furent chassés du Royaume est trop singulière & trop barbare pour n'être pas rapportée ici.

Nous avons dit en parlant du Royaume de Congo, que la coutume de ce pays est de sacrifier des victimes humaines au démon dans de certains tems. On pratique la même chose à Benin, l'on y égorge quelquefois jusqu'à trois cens personnes. On devoit faire un de ces sacrifices à Benin; mais au lieu de trois cens personnes ordinaires, on y devoit sacrifier seulement cinq personnes nobles.

Le Pere Prefet l'ayant sçu, resolut d'empêcher que le démon reçût cet hommage, ou de mourir à la peine. On doit convenir qu'il consulta plutôt son zele que la prudence dans cette occasion. Les affaires de la Foi n'étoient pas encore assez avancées pour entreprendre une chose de si grand éclat. Il resolut pourtant de la tenter, & après s'être recommandé à Dieu par une fervente priere & mis un crucifix sur sa poitrine, il prit pour Compagnon le Pere Philippe de Fignao homme courageux & zélé, & toujours prêt à répandre son sang pour la gloire de Dieu. Ils suivirent un Negre adroit qu'ils avoient gagné & qui connoissoit parfaitement toutes les routes du palais du Roi. Sous sa conduite ils passèrent sans obstacles

les deux premières enceintes; ils pénétrèrent avec le même bonheur dans la troisième, & se trouverent dans une très-vaste cour toute remplie de gens, qui en attendant le sacrifice, chantoient & dansoient de toutes leurs forces au son des instrumens. Ils se cachèrent sous un portique en attendant l'occasion de paroître & de combattre pour sauver la vie de ces malheureuses victimes.

Ils y trouverent deux grandes épées destinées à faire ce massacre. Mais ils n'y demeurèrent pas long-tems, ils furent découverts par ce méchant vieillard dont nous avons parlé, qui animé d'une fureur diabolique se jeta sur eux, les prit par leurs habits & les entraîna dehors avec une violence extrême. Mais le Pere Prefet s'étant débarrassé de ses mains, entra dans la cour, & se mêla où le peuple étoit le plus pressé, & arriva jusqu'à la présence du Roi, où élevant sa voix, il commença un discours qu'il avoit préparé à l'aide d'un Portugais, dans lequel il remontroit au Roi l'indignité de ces sacrifices inhumains contraires à la nature & abominables, & comme tels détestez de tous ceux qui connoissent l'excellence & la grandeur du vrai Dieu.

Il ne pût l'achever, un des assistans lui ferma la bouche avec la main, & les autres se presserent de le jeter hors des enceintes en le chargeant d'injures & de coups, & aussi-tôt on doubla les gardes aux portes afin qu'il n'y pût pas rentrer.

Le Pere Philippe qui s'étoit échappé, on ne sçait comment, des griffes de ce vautour, rejoignit le Pere Prefet, & ils revinrent ensemble à leur cabanne, bien fâchez de n'avoir pû empêcher ce sacrifice, ou de n'avoir pas été égorgez eux-mêmes; mais Dieu les destinoit à autre chose.

Peu de momens après le même vieillard les vint trouver & leur dit que l'ordre du Roi étoit qu'ils partissent sur le champ. Que cet ordre fût vrai ou supposé, il fallut se disposer au départ. Mais comme la ceremonie occupoit tout le monde, ils ne purent trouver des Negres pour porter leurs hardes; car ils vouloient sauver au moins leurs ornemens sacrez, de sorte qu'ils ne purent partir de tout le reste du jour & de la nuit.

Le lendemain au point du jour les Officiers du Roi voyant qu'ils n'étoient pas encore partis, se jetterent sur eux, commencerent à les maltraiter.

ter & les auroient peut-être tuez , si deux autres Officiers ne fussent venu dire que le Roi demandoit à voir les Européens ; ils furent conduits aussitôt au palais ; mais dès qu'ils furent entrez dans la premiere enceinte , ils y furent chargez de coups de bâtons , on les traînoit par terre , on leur fit cent outrages , & on leur dit que c'étoit-là l'audience qu'ils devoient avoir & qu'ils n'en esperassent point d'autre , & que sans en demander la raison , ils sortissent sur le champ de la Cour , de la ville & du Royaume.

Ils benirent Dieu , & le remercièrent de ce qu'il les avoit jugé dignes de souffrir quelque chose pour son nom & se mirent en chemin.

A peine étoient-ils dehors , que sept Negres robustes & puissans , d'un air féroce , les empoignerent rudement , les lièrent , & les garotterent comme des malfaiteurs avec une extrême cruauté , & sans s'inquieter s'ils étoient en état de marcher , leur firent prendre la route de Gotto , ou pour parler plus juste , les y traînerent plutôt qu'ils ne les y conduisirent.

Ils arriverent à un certain lieu sur leur route qu'ils trouverent planté d'arbres avec quelque simetrie , au

Arbres
consacrez
au demon.

milieu desquels il y en avoit un plus grand & plus touffu que les autres , au pied duquel il y avoit quantité de boules d'une matiere bitumineuse , elles étoient de la grosseur d'une orange ordinaire. Il y avoit au pied de l'arbre une grosse calebasse pleine de vin de palme.

Le Pere Prefet demanda à ceux qui le tenoient lié ce que signifioient ces choses , & il apprit que c'étoit des offrandes que l'on faisoit au démon à qui l'arbre étoit consacré , que personne n'osoit y toucher , & que si quelqu'un buvoit de ce vin le démon le tueroit sur le champ.

Le Prefet qui étoit fort las & fort alteré , crût avoir trouvé une occasion favorable de se soulager , & d'éclairer ces aveugles , il dit qu'il en boiroit , & que les Chrétiens ne craignoient point le diable. Un de ces gardes marmotta quelques paroles entre ses dents , & lui dit , Hé bien , tu te vante de boire de ce vin sans rien apprehender , bois-en à présent , j'en défie. Le Prefet qui se vit engagé , crut que ce n'étoit pas tenter Dieu , que de faire cette épreuve qui pouvoit avoir un bon effet pour le salut de ces idolâtres. Il demanda la cale-

basse, fit dessus le signe de la croix, en but largement, & en fit boire à ses Compagnons. Les Negres s'attendoient de les voir tomber morts, & voyant que cette liqueur leur avoit donné des forces, ils furent étrangement surpris; mais au lieu de se convertir ils redoublèrent leurs blasphèmes contre notre sainte Religion, & leurs mauvais traitemens contre ces saints prisonniers.

Ils arriverent enfin à Gotto, & furent conduits à la prison publique & remis au Taco, c'est ainsi qu'on appelle le Geolier. Ce barbare maltraita ses prisonniers d'une étrange manière. La seule consolation qu'ils y eurent, fut de pouvoir célébrer les divins mystères sans être inquiétés.

Il y avoit trois mois qu'ils gémissoient dans cette dure prison, lorsqu'un matin on les en fit sortir, & on leur donna des gardes qui les conduisirent à Arbo; c'est un gros Bourg qui dépend du Royaume de Benin sur le bord de la rivière où les Marchands Anglois & Hollandois ont des établissemens pour le commerce qu'ils font dans le Royaume. Ils n'y furent point emprisonnez; mais ils n'en ressentirent pas moins la dureté & ia-

cruauté des habitans Negres qui en vinrent jusqu'à cet excès, que de les vouloir vendre pour esclaves. En ayant été informez, ils en donnerent avis aux Européens, qui prirent aussitôt leur parti, & déclarerent hautement que ces Religieux étoient libres & sous leur protection. De cette maniere ils éviterent l'esclavage, & reçurent des Anglois & des Hollandois tous les secours dont ils avoient besoin.

Quelque tems après un Anglois leur offrit de les porter dans sa barque au cap Lupo, qui est un endroit où l'on trouve frequemment des vaisseaux de différentes Nations que le commerce y attire. Ils s'y embarquerent; mais à peine étoient-ils sortis de la riviere, qu'ils furent surpris d'une tempête si violente qu'elle les poussa en pleine mer, de sorte que pendant plusieurs jours ils furent entre la mort & la vie, sans sçavoir précisément où ils étoient. Ils se trouverent à la fin à la côte d'une Isle qu'ils reconnurent être l'Isle du Prince, qui est du domaine des Portugais. Ils y débarquerent, & ce fut un bonheur pour les habitans, qui manquant des secours spirituels qui leur viennent de

l'Isle
étoit
d'eff
me
Prê
long
de r
gnie
pou
eux
n'ot
vre
avo
sur
prê
me
ré
La
son
sen
éto
Mi
&
A
vit
d'e
av
l'a
len

l'Isle de S. Thomé de tems en tems, étoient plus Chrétiens de nom que d'effet.

Ils y furent reçus avec une extrême joye. Ils n'y trouverent qu'un seul Prêtre très-vieux, malade depuis long-tems, & tout-à-fait incapable de rendre service à ces peuples. Il joignit ses prieres à celles des habitans pour les engager à demeurer avec eux; mais le Prefet trop scrupuleux, n'osa entreprendre cette bonne œuvre, parce que les pouvoirs qu'il avoit de Rome ne s'étendoient pas sur cette Isle. Ils ne laisserent pas d'y prêcher, d'y administrer les Sacramens avec la permission du vieux Curé, & y firent des fruits merveilleux. La barque Angloise partit & continua son voyage, & au bout de quelques semaines un Capitaine Espagnol qui étoit prêt à lever l'ancre offrit aux Missionnaires de les porter à Cadix, & delà à Seville. Ce fut là que mon Auteur qui s'en retournoit à Congo, vit ces Missionnaires, & qu'il apprit d'eux les mauvais traitemens qu'ils avoient reçus à Benin.

Ils arriverent à Seville à la fin de l'année 1654. d'où le Pere Ange de Valence qui étoit Prefet de cette Mis-

sion écrivit à la Congregation le malheureux succès de la Mission de Benin.

[Lettre du
Pere Ange
de Valence
à la Con-
gregation
de la Pro-
pagande.]

On doit attribuer à une méprise, dit-il dans sa lettre, l'envoi qu'on a fait des Religieux en ce pays-là. On a supposé que le Roi de Benin faisoit profession de la Religion Chrétienne, & on s'est trompé en le prenant pour son prédecesseur, qui véritablement avoit épousé une Dame Portugaise, & avoit été baptisé. Sous la protection du Roi & de la Reine les Ministres de l'Evangile avoient parcouru tout le Royaume, & cela en vertu d'un concordat qui avoit été fait entre le Roi de Portugal & celui de Benin, à peu près dans le tems que la Foi passa dans le Royaume de Congo, comme on le voit dans l'histoire du Pere Maffée de la Compagnie de Jesus Livre i. chapitre 12. mais les fruits qu'ils firent parmi les idolâtres furent peu considerables, soit par le nombre de ceux qu'ils convertirent, soit par leur attachement au Christianisme qui dura très-peu.

On peut dire qu'à présent qu'on a trouvé le moyen d'introduire le commerce dans le centre de ce Royaume par le fleuve Formose qui est l'échel-

le la
Roy
le pl
de t
ces,
espe
tes c
cela
sero
les
l'au
n'et
Les
nion
dell
tou
ce l
ce e
de
d'E
qui
Re
fau
lai
qu
qu
sur
re
Re
sta
&

le la plus Mediterranée de tout le Royaume, & le lieu où s'assemblent le plus grand nombre de Marchands de tous les pays & de toutes les especes, cette entrée donne lieu de bien esperer dans la suite; mais avant toutes choses, il faut gagner le Roi, sans cela toutes les tentatives qu'on feroit seront inutiles. Nous avons vû par les questions qu'il nous a faites dans l'audience qu'il nous a donnée qu'il n'étoit pas éloigné de recevoir la Foi. Les explications que nous lui donnions lui plaisoient, il reflekchissoit dessus, il paroïssoit se convaincre, tout nous portoit à bien esperer. Mais ce Prince n'est pas en liberté de faire ce qu'il veut, il est assiégé au milieu de son palais par certains Ministres d'Etat qui sont plus puissans que lui, qui ont une aversion extrême de la Religion Chrétienne, & qui sous le faux prétexte que nous avons dit, ne laissent approcher de sa personne que les gens dont ils sont bien sûrs, qui en éloignent tous les autres, & sur-tout les Européens, dans la crainte qu'ils ont qu'ils ne lui parlent de la Religion. C'est là le plus grand obstacle, le plus difficile à surmonter, & qui nous a obligé, plus que les

mauvais traitemens que nous avons reçus , à nous éloigner , & abandonner notre entreprise.

Le moyen le plus sûr & le moins immanquable au jugement des personnes prudentes & qui sont au fait des affaires de ce pays , est de s'attacher à la conversion du Roi d'Overi. Le Royaume de ce Prince est limitrophe à celui de Benin. Il est grand , riche & peuplé , on y parle communément la langue Portugaise , & si on pouvoit exciter une fois la curiosité de ce Souverain à entendre parler de nos mysteres , il est sûr qu'il ouvreroit les yeux aux lumieres de l'Evangile , & qu'il n'auroit pas de peine à détecter les erreurs de l'idolâtrie.

Ce Prince est poli & fort humain , il est le maître de son Conseil , ses voisins ont beaucoup d'estime , & même de veneration pour lui . de sorte que les Missionnaires qu'il admettroit dans ses Etats étant sous sa protection , s'introduiroient sans peine & avec sûreté dans le Royaume de Benin.

Il faut ajoûter à ceci que les peuples d'Overi ont quelques lumieres de la Foi , quoiqu'offusquées par des millions d'erreurs que l'idolâtrie y a répanduë

répandue , ce qui fait qu'on les peut plutôt regarder comme des Athées que comme des idolâtres. Or il est plus facile de persuader l'existence d'un Dieu , & quel doit être son culte à ces sortes de gens qu'à ceux qui en connoissent un ou plusieurs , & qui ont un culte établi chez eux. On dit même qu'ils méprisent cette quantité de dieux qu'on adore à Benin , ce qui n'est pas un petit point.

Voilà la substance de la lettre du Pere Ange. La Congregation y ayant fait ses réflexions nomma pour nouveau Prefet de ces deux Royaumes le Pere Jean-François de Rome. Nous avons rapporté ci-devant ce qui lui arriva à Lisbonne où le Conseil lui refusa la permission de poursuivre son voyage. Elle nomma Prefet en sa place le Pere Ange-Marie d'Ajaccio de l'Isle de Corse , & lui donna pour Compagnons le Pere Bonaventure de Florence , & deux autres Religieux.

Ils arriverent à l'Isle de S. Thomé , & y furent reçus agréablement. Les Seigneurs qui composoient le Conseil de l'Isle avoient obtenu un decret de la Congregation qui leur permettoit de retenir deux de ces Religieux , pour y fonder une résidence ,

Etablis-
ment des
Capucins à
l'Isle Sain
Thomé
sous la Li-
gne.

& servir dans leur ministère les peuples de cette Isle. On leur bâtit une Eglise & un Couvent, & ils récompenserent cette charité par des services, qui leur acquirent l'estime, la veneration, & l'affection de tout le monde.

Le Pere Ange-Marie Prefet, & le Pere Bonaventure poursuivirent leur voyage, & arriverent à la Cour du Roi d'Ouveri. Ce Prince les reçut à merveille, les logea, eut soin de leur subsistance, les écouta avec plaisir, & leur dit qu'il avoit succé autrefois le lait de la Religion Chrétienne, & qu'il desiroit depuis longtems d'y être instruit, & d'en faire une profession publique, & qu'il vouloit absolument que ses peuples jouissent du même bonheur que lui.

Conversion
du Roi &
du Royaume
d'Ouveri.

Il commença par chasser de son palais toutes ses concubines, & après avoir été instruit & baptisé, il épousa en face de l'Eglise une des principales Dames de l'Isle de S. Thomé qui venoit d'une famille Européenne, & qui avoit été élevée à la Cour.

Ce grand exemple fut bientôt suivi par le plus grand nombre du peuple, & sur-tout par les Seigneurs de la Cour, qui s'empresserent à l'envie

les uns des autres à se faire instruire & à recevoir le Baptême, de sorte qu'en très-peu de tems la Cour & la ville royale se convertirent, & devinrent de parfaits Chrétiens.

Les deux Missionnaires employèrent quatre années à parcourir tout le Royaume, ils revenoient de tems en tems à la ville royale pour y célébrer les saints mystères, & y entretenir la foi & la piété, & puis ils recommençoient leurs courses Apostoliques, ils trouverent tout cet Etat dans les plus épaisses tenebres de l'ignorance & de la superstition; mais ils trouverent les peuples dociles, d'un bon naturel, portez au bien, prompts à suivre l'exemple de leur Souverain, de sorte qu'ils firent sans beaucoup de fatigue des progrès merveilleux.

Au bout de ce tems les besoins de leur Mission, & quelques commissions que le Roi leur donna, les obligerent de faire un voyage à S. Thomé à peine y furent-ils arrivez qu'ils furent regardez comme des gens suspects, & peu affectionnez à la Couronne de Portugal. Ce fut le prétexte dont se servirent les jaloux de leur réussite au Royaume d'Ouveri pour leur susciter cette persécution. On les fit embar-

quer & transporter à Loanda où ils essuyèrent toutes sortes de poursuites dans les fores Ecclesiastiques & Se- culiers. On prétendoit que les Paten- tes qu'ils avoient apportées de Rome étoient fausses & supposées , qu'ils s'étoient embarquez furtivement , & sans les passeports requis , & qu'ils avoient des commissions secrettes , & des intelligences avec les ennemis de la Couronne.

Le Prefet qui residoit à Angola prit en vain leur deffense. Il produisit di- verses lettres originales qui avoient été envoyées de Lisbonne , selon la coûtame , qui marquoient que ces Religieux étoient partis avec l'agré- ment de la Cour. Les gens de bien , & les zelez pour la propagation de la Foi dans ces pays idolâtres eurent beau se joindre à ces saints Mission- naires , la cabale de leurs ennemis & de leurs jaloux étoit si forte , que tout ce qu'on pût obtenir pour eux fut d'être renvoyez au Tribunal suprême de Lisbonne , où leur cause ayant été mûrement discutée , ils furent déclai- rez innocens , & leurs accusateurs obligez de se rendre à Lisbonne pour rendre compte de leur calomnie.

Cette justification augmenta beau-

coup l'estime que l'on avoit pour ces deux Peres, & pour leurs Confreres, de sorte que le Roi de Portugal déclara par un Edit, qu'il vouloit se servir d'eux, non seulement dans son Royaume, & dans toutes ses conquêtes; mais qu'il leur permettoit de retourner dans leurs Missions, & de faire des établissemens par tout où ils jugeroient à propos.

Le Pere Bonaventure de Florence s'étant trouvé attaqué de différentes infirmités à Lisbonne fut obligé de s'en retourner en sa Province. Quant au Pere Ange il reprit le chemin de sa Mission. Il arriva assez heureusement à l'Isle S. Thomé, & lorsqu'il étoit prêt de retourner à Ouverî, il reçut des ordres de Rome qui le rappelloient en Italie. Il en reprit la route, & arriva à Lisbonne, où cassé de vieillesse, de travaux, & de maladies, il alla recevoir la recompense des services qu'il avoit rendus à la Religion, finissant une vie si pénible par une mort tranquille, & heureuse entre les bras & les larmes de ses freres en 1669.

Les deux Missionnaires qui étoient demeurez à S. Thomé après y avoir rendus de grands services, & y avoir établi leur Ordre s'embarquerent

pour passer à Lisbonne pour des affaires importantes de leur Mission. Ils furent pris dans la route par un vaisseau Hollandois qui les conduisit à Amsterdam , d'où ils furent appelez en Italie.

Nous finirons ici avec mon Auteur ce que nous pouvons dire de la Mission d'Ouveri.



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce III. Volume.

A

<i>A</i> Bjuratiou d'un Heretique ,	299
<i>Abregé</i> de la vie de Dom Tiburce Redin, ou Frere François de Pampelune ,	112. & suiv.
<i>Abregé</i> de la vie du Prefet de la Mission de Congo ,	106. & suiv.
<i>Abregé</i> de la vie du Pere de Fernambouc ,	244
<i>Abus</i> à Angolle pour les femmes ,	296
<i>Abus</i> contre lesquels déclamoient vivement les Missionnaires du Duché de Batta ,	180. & suiv.
<i>Abus</i> qui faisoient de la peine au Pere Jérôme ,	330
<i>Accidens</i> arrivez aux Missionnaires au com- mencement de leur carrière ,	18. & suiv.
<i>Accident</i> arrivé au Prefet de la seconde Mis- sion ,	121
<i>Accident</i> arrivé à l'Interprete du Pere Joseph ,	226
<i>Accident</i> arrivé à un Missionnaire ,	123
<i>Accident</i> arrivé à un navire François ,	128
<i>Accidens</i> funestes arrivés à Congo ,	147. & suiv.
<i>Accident</i> funeste au Duché de Sundi ,	310
<i>Accident</i> très-sensible au Roi de Congo ,	370

T A B L E

<i>Accommodement du Duc & de la Duchesse de Sindi,</i>	343. & suiv.
<i>Action de piété du Roi de Congo,</i>	92. & suiv.
<i>Allarmes du Duc de Batta,</i>	183
<i>Allarmes du Roi de Congo, & de son Conseil.</i>	360. & suiv.
<i>Alvare VI. demande des Capucins au Pape Urbain VIII.</i>	7
<i>Ambassade du Roi de Congo aux Hollandois au sujet des Capucins,</i>	68. & suiv.
<i>Ambassade que le Roi de Congo envoie au Viceroi d'Angolle,</i>	101
<i>Ambassadeurs de la Reine Zingha,</i>	302
<i>Angolle, Royaume repris par les Portugais sur les Hollandois,</i>	98
<i>Arbres consacrés au démon,</i>	449
<i>Arrivée des Capucins à l'embouchure du Zaïre dans le Comté de Sogno,</i>	15
<i>Arrivée des Capucins à Saint Salvador,</i>	25. & suiv.
<i>Arrivée de deux Capucins à Loanda, & leur réception par les Hollandois,</i>	85
<i>Arrivée de deux Missionnaires bien maltraités à S. Salvador,</i>	213
<i>Arrivée des Envoyés de Congo à Rome,</i>	50
<i>Arrivée des Capucins à Lubolo,</i>	53
<i>Arrivée des Missionnaires de la troisième Mission à Sogno,</i>	352
<i>Arrivée du Pere Bonaventure de Sorento à Rome,</i>	253
<i>Arrivée du Pere Seraphin à Fernambouc,</i>	309
<i>Arrivée de la seconde Mission à Sogno,</i>	119
<i>Assemblée des Catholiques à Fernambouc, & ce qui s'y passoit,</i>	68

DES MATIERES.

<i>Attente de deux Capucins Missionnaires d'O-</i>	
<i>vando,</i>	106
<i>Avantages pour ceux qui transporteroient à</i>	
<i>Congo la seconde Mission,</i>	120
<i>Avarice des Interpretes,</i>	159. & suiv.
<i>Audience accordée aux Ambassadeurs du Roi</i>	
<i>de Congo par le Viceroy d'Angolle,</i>	101
<i>Audience accordée par le Pape Innocent X.</i>	
<i>aux Capucins,</i>	67
<i>Audience du Comte de Sogno à la seconde</i>	
<i>Mission,</i>	130
<i>Audiences du Pape au Pere Ange de Valence,</i>	
<i>& au Pere François de Rome Capucins,</i>	90.
	& suiv.
<i>Audience du Pape au Pere Seraphin,</i>	310
<i>Audience du Prince d'Oranges & des Etats ac-</i>	
<i>cordés aux Envoyés de Congo,</i>	88
<i>Audience du Roi d'Espagne accordée aux Ca-</i>	
<i>puccins Missionnaires,</i>	13
<i>Audience privée du Prefet de la Mission,</i>	386.
	& suiv.
<i>Audience que le Roi de Benin accorda au Pere</i>	
<i>Ange de Valence,</i>	441. & suiv.
<i>Audience que le Roi de Congo donne au Pre-</i>	
<i>fet de la Mission,</i>	363. & suiv.
<i>Audience qu'eurent les Envoyés de Congo,</i>	
	69. & suiv.
<i>Audience qu'on accorda au Pere Bonaventura</i>	
<i>de Sorrento,</i>	253
<i>Augmentation de Missionnaires,</i>	14

B

<i>B Anqueroute du Roi de Congo à la Reli-</i>	
<i>gion.</i>	365. & suiv.
<i>Baptême conféré à des prisonniers,</i>	422
<i>Baptême conféré par un Negre,</i>	163
<i>Baptême du Roi de Concobella,</i>	359

T A B L E

Baptême du Roi & de la Reine de Loango,	410.
Benin, Royaume,	352. & suiv.
P. Bernardin disgracié de la Cour de Congo,	412. & suiv.
Binza, village,	336
Boenza, contrée très-vaste,	320
Bonaventure Capucin, confesse un malade, & administre les Sacramens à plusieurs Catholiques à Loanda,	72. & suiv.
Bonaventure de Carriglia Capucin & Missionnaire d'Ovando,	198
Bonaventure de Sardaigne Capucin, regardé comme traître,	102
Bonaventure de Sardaigne se justifie,	101
Bonaventure de Sardaigne retourne à Angolle,	105
Bonaventure de Sorento envoyé à Rome de la part du Roi de Congo,	249. & suiv.
Bonaventure de Sorento retourne à Congo,	254
Bonaventure porte ses plaintes au Roi de Congo,	214
Bravoure de Dom Tiburce de Redin,	110
Bref de Paul V. à Dom Alvare III.	6
Bruits faux répandus par les Hollandois contre les Capucins.	33. & suiv.

C

Calomnies atroces contre le Pere Jérôme,	328
Calomnies contre les Capucins,	318. & suiv. 396
Capucins maltraités par le Comte de Sogno,	258. & suiv.
Caractère mauvais des Negres,	147. & suiv. 329

DES MATIERES:

<i>Catechisme</i> du Pere Antoine Montpredron ,	355
<i>Ceremonies</i> pour donner audience aux Missionnaires Capucins ,	27. & suiv.
<i>Ceremonies</i> detestables des Ducs de Sundi à leur retour de Congo ,	346. & suiv.
<i>Ceremonies</i> qui se firent à la reception du Prince de Congo ,	95. & suiv.
<i>Certificat</i> que le Gouverneur General d'Angolle donna à deux Capucins ,	272. & suiv.
<i>Châtiment</i> nouveau des Peuples d'Ovando ,	213. & suiv.
<i>Châtiment</i> prompt & terrible ,	150
<i>Chose</i> admirable au sujet du Frere François de Pampelune ,	117
<i>Chose</i> remarquable à l'occasion d'un Capucin incommode ,	65. & suiv.
<i>Choses</i> surprenantes arrivées à deux Capucins ,	84
<i>Combat</i> contre les Corsaires Hollandois ,	276
<i>Combat</i> de deux navires ,	305. & suiv.
<i>Commandement</i> du Roi de Congo pour faire recevoir les Missionnaires comme lui-même ,	151. & suiv.
<i>Concubella</i> Capitale du Royaume du même nom ,	337
<i>Conducteur</i> du Pere Denis ,	144
<i>Conference</i> du Pere Bernardin avec le Roi de Loango ,	420
<i>Confrerie</i> du Rosaire établie à Angolle par les Capucins ,	295
<i>Congo - Batta</i> } capitale du Duché de Batta ,	165
<i>Congo</i> désolé par des sauterelles extraordinaires ,	79. & suiv.
<i>Congregation</i> de S. Bonaventure pour la jeunesse ,	296. & suiv.

T A B L E

<i>Congregations</i> établies par les Capucins à Angolle,	292
<i>Conseil</i> que donne le Traducteur à ceux qui veulent se consacrer aux Missions,	134
<i>Conseil</i> que le Roi de Concohellâ donna au Pere Jérôme,	342
<i>Constance</i> d'un Missionnaire,	124
<i>Conversion</i> d'un Chitoimé par le Pere Jérôme,	318
<i>Conversion</i> du Duc de Sundi,	293
<i>Conversion</i> d'un Heretique,	298. & suiv.
<i>Conversion</i> merveilleuse d'un autre Heretique,	108. & suiv.
<i>Corsaires</i> Hollandois,	275. & suiv.
<i>Coutume</i> dans le Sogno,	267
<i>Coutume</i> de quelques Italiens à l'égard des Etrangers,	173
<i>Coutume</i> très-mauvaise dans le Batta pour les Etrangers,	171. & suiv.
<i>Crime</i> contre lequel déclamoient fortement les Capucins,	38
<i>Cruauté</i> des Benoîs,	448. & suiv.
<i>Curiosité</i> du Duc de Sundi,	316

D

<i>Deconversion</i> du Pere Jérôme,	344. & suiv.
<i>Désaite</i> du Comte d'Ovando,	206
<i>Désaite</i> du Roi de Loango,	430. & suiv.
<i>Désaite</i> du Roi de Congo par le Comte de Sogno,	73
<i>Demandes</i> du Comte de Sogno,	264
<i>Demandes</i> des chefs des Minois,	435. & suiv.
<i>Démêlé</i> des Capucins avec un Curé,	190. & suiv.
<i>P. Denis</i> Morelchi de Plaisance Prefet de la	

DES MATIERES.

conde Mission ,	118. & suiv.
Départ des Capucins d'Espagne en 1645.	14
Départ des Capucins d'Italie & leur arrivée à Lisbonne ,	8. & suiv.
Départ des cinq Capucins Italiens de Lisbonne pour rejoindre ceux qui étoient dans le Royaume de Congo ,	45. & suiv.
Départ des mêmes Capucins du Bresil pour l'Afrique .	52
Départ des mêmes de Fernambouc ,	62
Départ de deux Envoyés du Roi de Congo de Loanda , & leur arrivée à Fernambouc ,	85. & suiv.
Départ des Missionnaires de Sogno ,	142
Départ de la seconde Mission ,	120. & suiv.
Départ du Pere Bonaventure de Sorento du Bresil ,	251
Description d'un monstre ,	126
Description de la ville où reside le Duc de Batana ,	177
Désintéressement des Capucins ,	15
Désordre causé par la fourberie & avarice des Interpretes .	160
Désordre du Duc de Sundi ,	342. & suiv.
Dessins des habitans de Binza ,	336
Dessins du Roi de Congo pour retirer son fils prisonnier chez le Comte de Sogno ,	74
Dessins du Viceroy d'Angolle ,	105
Dieu par un miracle sauve la vie à un Missionnaire ,	203
Difficultés qu'eurent les Capucins pour passer au Congo ,	48. & suiv.
Difficultés qu'il y a d'annoncer la Foi dans le pays de Congo ,	153. & suiv.
Discours au Roi de Congo d'un de ses Officiers ,	399. & suiv.
Discours qu'un Missionnaire fit à des Gardiens	

T A B L E

d'un idole ,	121
Dispute entre deux Officiers de vaisseau pour conduire des Capucins en Europe ,	140
Distribution faite par le Prefet de la Mission à ses ouvriers Evangeliques ,	151
Dom Alvare III. demande des Missionnaires Capucins au Pape Paul V. pour ses Etats ,	4
Dom Emmanuel de Roberado , Envoyé du Roi de Congo aux Capucins Missionnai- res ,	20
Dom Gregoire Seigneur de la Province d'Es- feno ,	311
Dom Jean Bravo de Acugna intime ami de Dom Tiburce de Redin ,	116.
Dom Michel de Silva élu Comte de Sogno ,	267
Dom Michel de Silva rentre en lui-même ,	269
Dons faits au Pere Bonaventure ,	78. & suiv.
Doute du Comte de Sogno ,	131

E

<i>E</i> dit du Comte de Sogno contre les Capu- cins .	260. & suiv.
Edit du Roi de Congo ,	376. & suiv.
Edit du Roi de Loango ,	423
Effet de l'idolâtrie dans une femme ,	230
Effets des prieres du P. Bernardin ,	428
Eglise que se bâtirent les Missionnaires du Du- ché de Barta ,	178
Eleba , village ,	316
Eloge de Dom Tiburce de Redin , appelé Fre- re François de Pampelune ,	110. & suiv.
Eloge du Marquis de Pemba ,	142. & suiv.
Eloge du Pere Jean-Marie de Paye ,	277. & suiv.

DES MATIERES.

- Eloge des Peuples de Pemba, & des Provinces*
contiguës, 241. & suiv.
Eloge du Roi d'Overi, 456
Embarquement de deux Capucins pour retour-
ner en Europe, 274. & suiv.
Embarquement des Envoyés du Roi de Con-
go, & succès de leur voyage, 86. &
 suiv.
Embarquement d'une troupe de Missionnaires,
 356. & suiv.
Embarras de deux Missionnaires d'Incussa,
 222
Emboi principal village du Cap de Calbari,
 135
Emmanuel Duc de Batta, 169
Empressement du Roi de Congo pour avoir des
Missionnaires-Capucins, 20. & suiv.
Ennemis jurés des Capucins, 293. & suiv.
Entreprise courageuse d'un Matelot, 308
Entretiens de la Reine Zingha avec deux Capu-
cins, 109. & suiv.
Entretiens des Missionnaires avec le Marquis
d'Incussa, 218. & suiv.
Entretiens du Pere Jérôme avec le Seigneur de
Boenza, 320. & suiv.
Entrevue du Duc de Batta & de deux Missi-
naires, 175
Entrevue du Roi de Congo, & du Prefet de la
Mission, 385
Envoyés du Roi de Congo à Rome, 20
Epreuves de l'infidélité d'un Interprete,
 163
Equipage du vaisseau où étoient les Missionnai-
res de la seconde mission, 221. & suiv.
Erreur très-surprenante, 327. & suiv.
Escorte pour la conduite des Capucins,
 243
Estime que fait le Roi de Congo des Biefs-

T A B L E

des Papes Urbain VIII. & Innocent X. 28.

Etablissement des Capucins à Massangano, 407. & suiv.

Etat déplorable des Capucins, 168. & suiv.

Etat déplorable du Comté d'Ovando, 199

Etablissement des Capucins à Saint Salvador, 30

Etats du Duc de Battra, 176

Etude des Langues étrangères très-utile, 113

Examineurs des Missionnaires du Congo, 8

Examen d'un Memoire présenté par des Envoyés aux Etats Generaux, 88. & suiv.

Excommunication du Comte de Sogno, 160

Execution des promesses du Roi de Congo, 373. & suiv.

Excuses du Duc de Battra de ce qu'il venoit si tard à la Messe, 171. & suiv.

Exercices des Missionnaires, 31

Exorcisme des sauterelles, & son effet, 376

Expedition pour une seconde Mission, 119

Expression dont se servoient les Negres pour demander le Baptême, 167

F

Fait du Pere Antoine Tervelli, 131. & suiv.

Fait du Pere Jérôme à Boanza, 323

Fait du Pere Jérôme au sujet de l'abus de la pluralité des femmes, 311. & suiv.

Fait surprenant arrivé dans le Congo, 173. & suiv.

Fait très-particulier au sujet d'un Negre débâuché, 149

Fait très-remarquable du Comte de So-

DES MATIERES.

gno,	40
Fatigues du Pere Antoine Marie,	284
Fermeté du Roi de Loango,	421. & suiv.
Ferveur du Roi de Loango,	423
Fiebre continuë dont furent atteints les deux Millionnaires de Batta,	193. & suiv.
Fin de la cariere du Pere Jérôme,	348. & suiv.
Fin de la persecution des Capucins,	399. & suiv.
Foiblesse des Compagnons du Pere Denis,	143
Fonctions des Missionnaires du Duché de Batta,	178
Fonctions des Missionnaires presque inutiles dans Incussa,	217. & suiv.
Fonctions des premiers Dominicains Mission- naires,	153. & suiv.
Fonctions du Pere Jean de S. Jacques dans un vaisseau,	136. & suiv.
Fondation du Couvent des Capucins à Angolle,	291
Formose, Fleuve,	436
Fourberies des Interpretes,	159. & suiv.
François de Pampelune Frere Laïque Capucin,	11
François de Veas, Capucin, & Missionnaire d'Ovando,	198
François de Veas brûle un grand nombre d'i- doles,	218
Friponneries des Negres,	128. & suiv.
Fruits des discours du Pere François de Veas,	203. & suiv.
Fruits de la mission à S. Salvador,	31. & suiv.
Fruits de la mission du Pere Antoine Marie,	283
Fruits de la patience d'un Capucin moribond,	61. & suiv.

T A B L E

<i>Fruits</i> du Pere Jean de Saint Jacque, Capucin,	139
<i>Fruits</i> du Pere Jérôme en passant à Funté,	315
<i>Fruits</i> des prieres des Missionnaires du Duché de Batta,	132
<i>Fuite</i> d'un Negre condamné à mort,	282
<i>Funté</i> , village,	313

G

G <i>Abriel</i> de Valence Capucin, Missionnaire, découvre une friponnerie de son Interprete,	161
<i>Gabriel</i> de Valence informe le Prefet de la fourberie des Interpretes,	162
<i>Gabriel</i> de Valence tombe malade,	193
<i>Generosité</i> du Comte de Sogno,	142
<i>Generosité</i> de Muana-a-muturi à l'égard de quatre Capucins,	144. & suiv.
<i>Genie</i> des peuples du Congo,	232
<i>Gimbo Amburi</i> , village & demeure d'un Magicien,	345
<i>Gosto</i> lieu pas beaucoup éloigné de la Cour de Benin,	437
<i>Guerison</i> du Pere Denis, & de ses compagnons,	145
<i>Guerison</i> miraculeuse operée par le Pere Jérôme, & ses fruits,	336
<i>Guerre</i> civile à Incussa,	140. & suiv.
<i>Guerre</i> entre le Comte d'Ovando, & la Reine Zingha,	104. & suiv.
<i>Guerre</i> très-dangereuse à Angolle contre les Capucins,	192. & suiv.

DES MATIERES.

H

- H*abitans de l'Isle de Bon-an, 139
Hardieffe du frere du Comte de Sogno, 261
Histoire au sujet de la prise d'Angolle sur les
 Hollandois, 98. & suiv.
Histoire singuliere de l'Evêque de S. Thomé, 262. & suiv.
Humilité du frere François de Pampelune, 112. & suiv.
Hypocrisie d'une espece de Moines au cap de
 Calbari, 135

I

- I*doles de bois brulés par le Pere Jérôme, 319
Idoles en grand nombre détruits, 332
 P. Jean-François fait tous ses efforts pour
 obliger les femmes à aller à l'Eglise, 410
 P. Jean-François établi Prefet d'une Mission, 411
 Jean de S. Jacques, Capucin, retourne en Eu-
 rope, 133
 Jean Pains Jesuite, 98
 P. Jérôme exposé à la mort, 323. & suiv.
 P. Jérôme se met à l'étude des Langues, 325
 Les Jesuites apprennent les Langues étrange-
 res, & comment, 153
Imbuilla & Imbuella, Provinces, 241
Impiété du Comte de Sogno, 257
Incussa, Marquisat du Congo, 215
Infidélité des Interpretes, 159
Inhumanité des Giagues, 208. & 210
Injures du Roi de Congo au Prefet de la Mis-
 sion, 364. & suiv.

T A B L E

<i>Innocence des Capucins reconnuë,</i>	362
<i>Instruction des femmes à Angolle,</i>	296
<i>Instruction que reçoit gracieusement la Reine Zingha,</i>	211
<i>Instruction très-particuliere des Negres au sujet du Baptême,</i>	168
<i>Introduction des Capucins dans le Royaume de Congo,</i>	4
<i>Joye du Prefet de la Mission, & de ses confreres,</i>	21
<i>Joye du Pere Jean François de S. Jacque à la rencontre de quatre Religieux de son Ordre,</i>	140
<i>Iste de Bon an,</i>	137. & suiv.
<i>Justification du Pere Jean-François à Rome,</i>	411
<i>Jubilé accordé au Royaume de Congo,</i>	309

L

<i>Larmes ameres d'un vicillard impotent,</i>	229. & suiv.
<i>Larmes du Pere Jérôme, & le sujet,</i>	320
<i>Legereté & caractère des Negres,</i>	186
<i>P. Leonard de Nardo va secourir le Pere Bernardin,</i>	427
<i>Letres du Pere Ange de Valence à la Congregation de la Propagande,</i>	454. & suiv.
<i>Lettres du Pere Bernardin à son Supérieur,</i>	416. & 424
<i>Lettres de la Reine Zingha au Pape,</i>	303. & suiv.
<i>Libertinage des habitans de l'Iste de Bon an,</i>	138
<i>Lieu destiné pour prison aux Capucins,</i>	58. & suiv.
<i>Lieu où furent inhumés les Peres Denis & Charles,</i>	146
<i>Lieux qu'a parcouru le Pere Jérôme,</i>	316

Loanda
Loango
Legeme
vado
Legeme
vere
Loix é
Louis
de l
Luxe

M
Mala
Malb

Mali
Mali
Mare
Mare
go
Mare

Maff
Mat
Mer
cin
Mel
Min
Min
Min
p
Mir
Mir

DES MATIERES.

<i>Loanda</i> rendue aux Portugais ,	99
<i>Loango</i> , Royaume ,	415
<i>Logement</i> des Missionnaires Capucins à S. Salvador ,	22
<i>Logemens</i> que les Missionnaires de Batta trouverent sur la route ,	170
<i>Loix</i> établies par un abus ,	408
<i>Louis</i> de Saragosse Capucin , premier Prefet de la Mission du Congo .	5
<i>Luxe</i> des femmes d'Angolle reprimé ,	297. & suiv.

M

<i>M</i> <i>Aladie</i> dont furent attaqués les Missionnaires ,	143
<i>Maladie</i> du Pere Bonaventure de Sorento ,	252
<i>Malheurs</i> arrivés à cinq Capucins ,	54. & suiv.
<i>Malice</i> des Interpretes ,	160
<i>Maltraitemet</i> de quelques ouvriers ,	231
<i>Mariage</i> du Duc de Batta ,	183
<i>Marque</i> de pieté dans le jeune Prince de Congo ,	97
<i>Martire</i> du Pere George de Gialla ,	404. & suiv.
<i>Massangano</i> , Forteresse ,	301
<i>Mattamba</i> , Royaume ,	269
<i>Merveilles</i> arrivées dans le voyage des Capucins de Livourne à Tarragone ,	13
<i>Mets</i> délicieux pour les Negres ,	213
<i>Mines</i> d'or à Congo ,	103. & suiv.
<i>Mine</i> , Forteresse ,	434
<i>Ministres</i> des idoles arrêtés par le Pere Seraphin .	301. & suiv.
<i>Miracle</i> operé par le Pere Jérôme .	330
<i>Miracle</i> operé par le signe de la croix ,	238

T A B L E

<i>Miracle</i> de sainte Catherine en faveur d'un Capucin ,	252. & suiv.
<i>Miracle</i> qui preceda la bataille qui se donna entre les Portugais & les Hollandois au Brezil ,	50
<i>Miseres</i> des Capucins à S. Salvador ,	366
<i>Missionnaires</i> arrêtés par les Hollandois ,	436
<i>Missionnaires</i> Capucins destinés pour le Congo ,	2
<i>Missionnaires</i> chargés de fers , & présentés à la Reine Zingha ,	108
<i>Missionnaires</i> chassés du Royaume de Benin ,	443. & suiv.
<i>Missionnaires</i> pour le Congo , & leurs noms ,	6
<i>Missionnaires</i> de la seconde Mission arrivent à la grande Canarie ,	124
<i>Missionnaires</i> envoyés dans le Royaume de Matamba ,	10
<i>Missions</i> différentes ,	196. & suiv.
<i>Mission</i> où fut occupé le P. Bonaventure de Sorrento ,	255
<i>Modestie</i> des Negres ,	187
<i>Monnoye</i> du pays de Congo ,	159
<i>Monstre</i> qu'on prit sur un vaisseau , & ce qui en arriva ,	126
<i>Mort</i> du Curé de Batta ,	165
<i>Mort</i> du Comte de Sogno impenitent ,	265
<i>Mort</i> de Dom Louis ,	307
<i>Mort</i> de Dom Michel de Silva , Comte de Sogno ,	269
<i>Mort</i> du frere François de Pampelune ,	116
<i>Mort</i> d'un Aumônier de vaisseau ,	136
<i>Mort</i> du Pere Bernardin ,	429
<i>Mort</i> du Pere Bonaventure ,	106
<i>Mort</i> du Pere Bonaventure Correglia ,	277
<i>Mort</i> du Pere de Fernambouc ,	244
<i>Mort</i> des Peres Denis & Charles ,	146

DES MATIERES.

<i>Mort</i> du Pere François de Veas , & comment ,	245. & suiv.
<i>Mort</i> du Pere Gabriel de Valence ,	197
<i>Mort</i> du Pere Gabriel ,	236
<i>Mort</i> du Pere Jean-François ,	412
<i>Mort</i> du Pere Joseph d'Anguera ,	19
<i>Mort</i> du Pere Seraphin ,	319
<i>Mort</i> de plusieurs Missionnaires ,	440
<i>Mort</i> du Prefet de la Mission ,	106
<i>Mort</i> du Roi de Congo dans l'idolâtrie ,	404
<i>Mort</i> terrible d'un usurier ,	251. & suiv.
<i>Motif</i> de conversion pour les Negres ,	186
<i>Muana-a-muturi</i> , Princesse ,	144

N

<i>N</i> aturel du Frere François de Pampelune ,	131
<i>Naturel</i> des Negres Calbari ,	133
<i>Negligen</i> ce du Duc de Batta ,	178
<i>Negligen</i> ce du Pere Antoine Montpradon ,	155
<i>Negociation</i> pour l'accommodement du Roi avec les Capucins ,	401. & suiv.
<i>Nganga-Sassi</i> Surintendant de la pluye ,	331
<i>Noblesse</i> du Frere François de Pampelune ,	110
<i>Nomination</i> du Pere Seraphin pour être Prefet de la nouvelle Mission de Matamba ,	299
<i>Nourriture</i> des Missionnaires malades ,	194. & suiv.
<i>Nourriture</i> des prisonniers ,	307
<i>Nouveautés</i> prétendues ,	149. & suiv.
<i>Nouvelles</i> brouilleries ,	265. & suiv.
<i>Nouvelle</i> de l'arrivée de deux Missionnaires au Duché de Batta ,	166
<i>Nfanga</i> , Province ,	350

T A B L E

O

<i>Obligations pour gagner le Jubilé,</i>	390
<i>Obstacles au départ des Missionnaires Capucins,</i>	7
<i>Occupations des Missionnaires Capucins à leur arrivée dans le Comté de Sogno,</i>	17. & suiv.
<i>Occupations du Pere Bonaventure de Sorento à son arrivée à Sundi,</i>	249
<i>Offres que fit le Roi dei Concobella au Pere Jérôme en reconnoissance de sa guérison,</i>	339. & suiv.
<i>Oppositions au départ du Pere Seraphin d'Angolle pour le Royaume de Matamba,</i>	300
<i>Oppositions à l'embarquement du Pere Jean-François & de ses Compagnons,</i>	412
<i>Oppositions à l'établissement de la Religion chrétienne dans le Royaume de Benin,</i>	438.
	& 444
<i>Ordonnances du Roi de Congo,</i>	35
<i>Ordres du Duc de Batta en faveur des Missionnaires,</i>	185
<i>Ordres du Roi d'abolir tous les simulacres des idoles dans le Marquisat d'Incussa,</i>	225
<i>Ordres intimés aux Capucins de sortir de Benin,</i>	448
<i>Quando Comté très-vaste au Congo,</i>	198
<i>Quando ville capitale du Comté entièrement deserte,</i>	206
<i>Oueri, Royaume,</i>	456
<i>Ouvertures des ballots des Capucins,</i>	367

DES MATIERES.

P

- P*aix du Roi de Congo avec les Capucins , 372. & suiv.
- Partage* que fait le Pere Denis des Contrées où doivent aller prêcher les Compagnons , 141
- Partage* que firent les Missionnaires de Sogno , 41
- Patentes & pouvoirs* donnés aux Capucins pour la Mission de Congo , 12
- Patté* espece de coëssure usitée à Angolle , 298
- Pemba* , Province du Congo , 241
- Persecution* contre les Capucins à Sogno , 39. & suiv.
- Persecution* nouvelle contre les Capucins , & suiv.
- Pico* ou Espadon , poisson , 128
- Pieté* du Roi de Congo , 80
- Pinda* , ville de la Comté de Sogno , & sa situation , 16. & suiv.
- Plaintes* contre les Capucins , 409. & suiv.
- Plaintes* du Duc de Batta contre les Missionnaires , 181
- Plaintes* de Negres , 1. 6. & suiv.
- Plenipotentiaires* du Roi de Congo pour faire la paix avec le Comte de Sogno , 80
- Politesse* du Duc de Batta , 176
- Politesse* des habitans du Duché de Batta , 172
- Precaution* du Prefet de la Mission de Benin , 334. & suiv.
- Predicateur* extraordinaire , 148
- Presets* établis de nouvelles Missions , 352
- Tome III. X

T A B L E

<i>Premiers Prédicateurs dans les Royaumes de Congo, d'Angolle, & Matamba,</i>	1
<i>Presens du Duc de Batta aux Missionnaires,</i>	176
<i>Presens du Pere Jérôme au Roi de Concobella, & ceux du Roi au Pere Jérôme,</i>	314 & suiv.
<i>Presens que le Pere Ange fait au Roi de Benin,</i>	443
<i>Presens que le Roi d'Espagne fait aux Missionnaires,</i>	119
<i>Prieres du peuple de Sundi,</i>	314
<i>Prieres pour chasser les sauterelles du Royaume de Congo,</i>	173
<i>Prince de Congo délivré de sa captivité,</i>	82
<i>Prise du Fort de Nazareth,</i>	32
<i>Prise d'un vaisseau François,</i>	125. & suiv.
<i>Prison nouvelle des Capucins,</i>	58
<i>Prisonniers abandonnés dans une Isle deserte,</i>	307
<i>Procès contre les Capucins entierement vuide,</i>	61. & suiv.
<i>Procession generale à la Baye où les PP. Jesuites assistent,</i>	48. & suiv.
<i>Procession particuliere des Antoniens ou Franciscains,</i>	42
<i>Prodige étonnant,</i>	316
<i>Prodiges surprenants,</i>	263
<i>Projet du voyage des Capucins rompu,</i>	7
<i>Promesses du Duc de Batta sans execution,</i>	194
<i>Promesses que fit le Roi de Congo aux Capucins,</i>	373
<i>Propositions des Hollandois au Comte de Soguo pour retirer le Prince de Congo,</i>	75

DES MATIERES.

Publication des ordres du Roi de Congo ré-
itérée, 333

Q

- Qualités* avantageuses du Prefet de la Mis-
sion de Congo, 106. *Et suiv.*
Qualités bonnes & mauvaises du Comte de Sogno, 268 *Et suiv.*
Qualités du Roi de Loango, 418
Qualités des Negres, 157
Qualités merveilleuses du Frere François de
Pampelune, 111
Quin-quari-ansa mere du Seigneur de la Pro-
vince de Nsanga, 330

R

- Raison* pour laquelle le Comte de Sogno
maltraita les Capucins, 28
Reception de cinq Capucins à la Baye de Tous
les Saints au Bresil, 17. & au Texel, 63
Reception des Capucins à Lisbonne par un Gen-
tilhomme Italien, 9
Reception des Capucins dans le Comté de So-
gno, 16
Reception des Capucins dans S. Salvador par le
Roi de Congo, 27. *Et suiv.*
Reception des Capucins de la seconde Mission à
Sogno, 119. *Et suiv.*
Reception de deux Missionnaires Capucins à la
grande Canarié, 115
Reception de deux Missionnaires d'Ovando, 100
Reception des Envoyés de Congo à la Baye, 87

T A B L E

<i>Reception des Missionnaires à la grande Canarie,</i>	14
<i>Reception des Missionnaires dans Incussa,</i>	216. & suiv.
<i>Reception du Pere Bernardin à Leango,</i>	416. & suiv.
<i>Reception du Pere Denis & de ses Compagnons par le Prefet de la Mission de S. Salvador,</i>	145
<i>Reception des Peres Bonaventure de Sorento, & Jérôme de Monte-Sarchio dans le Duché de Sundi,</i>	248
<i>Reception du Pere Jérôme par Dom Pierre Duc de Sundi,</i>	317
<i>Reception que le Duc de Bamba fit au Pere Hyacinthe de Vetrella,</i>	382. & suiv.
<i>Reception que le Roi de Concobella fit au Pere Jérôme,</i>	337. & suiv.
<i>Reception que le Roi de Congo fit au Prefet de la troisième Mission,</i>	357. & suiv.
<i>Reception que le Roi de Congo fit au Prince son fils le 8. Decembre 1648.</i>	24. & suiv.
<i>Rechûte du Duc de Batta,</i>	189
<i>Reconciliation du Comte de Sogno avec le Roi de Congo à la sollicitation des Capucins,</i>	77
<i>Refus que firent les Capucins d'une quantité de provisions,</i>	36
<i>Refus que firent les Capucins de l'Episcopat,</i>	312
<i>Religion d'Incussa,</i>	215
<i>Remontrances du Comte de Sogno pour empêcher les Capucins d'aller au Congo,</i>	2. & suiv.
<i>Rencontre qu'eut le Pere Jean de Saint Jacques,</i>	140
<i>Repliques aux remontrances du Comte de So-</i>	

DES MATIERES.

igno,	22. & suiv.
Reponses du Comte de Sogno à un Envoyé Hollandois,	76
Reponses que firent les Capucins au peuple de Sundi,	318
Reputation du Pere Bernardin Missionnaire,	414. & suiv.
Respect avec lequel le Roi de Congo reçoit un Bref du Pape,	387. & suiv.
Respect du Duc de Batta pour les Lettres du Roi de Congo,	175
Retablissement de la Confrerie du Rosaire à S. Salvador par les Capucins,	34
Retour de quelques Missionnaires en Europe,	270. & suiv.
Retour des Capucins à Rome,	65. & suiv.
Retour des Missionnaires Capucins en Italie,	9. & suiv.
Retour du Pere Antoine Marie à Rome,	284. & suiv.
Retour du Pere Michel de Sessa, & du Frere François de Pampelune en Europe,	19
Reunion entre le Duc de Batta & son épouse,	134
Revolte dans le Royaume de Loango,	410
Revolte du Comte d'Ovando punie par la Rei- ne Zingha,	214
Route des Envoyés de Congo,	83. & suiv.

S

Saba, forteresse,	436
Sauterelles dans le Royaume de Congo,	374
Secheresse arrivée dans le Royaume de Loan- go,	427
Secours envoyé d'Italie aux Missionnaires du	

T A B L E

Congo,	43
Secours que les Capucins requrent dans le	
Royaume de Benin,	445
Sédition contre le Comte d'Esseno,	32
Seminaire presque établi au Congo pour ap-	
prendre toutes sortes de Langues,	164
Séparation de deux Missionnaires,	277
Séparation des Missionnaires,	23. & suiv.
Séparation de quelques Capucins,	241
Séparation du Prince de Congo d'avec son on-	
cle,	83
Sépulchres des Comtes de Sogno,	266
Seraphin de Cortonne Missionnaire pris par les	
Hollandois,	305
Sévérité du Roi de Congo,	231
Signification des mots <i>curia munga</i> ,	168
Situation du Royaume de Loango,	15
Soins de la Reine Zingha pour la nourriture	
des Capucins,	110
Souffrances des Missionnaires malgré les or-	
dres du Duc de Battà,	183
Soulagement que requrent les Capucins de	
deux Marchands François,	59
Soupe de deux Missionnaires à leur arrivée à	
Ovando,	199
Succès de la Mission d'Ovando,	201
Succès de la Mission d'Incussa,	239
Succès des prédications du Pere Seraphin Ca-	
pucin à Angolle,	290. & suiv.
Succès de la résidence du Pere Seraphin à Ma-	
fangano,	302
Succès des travaux du Pere Jérôme,	326
Successeur de Dom Michel de Silva,	259
Sujet de chagrin pour les Missionnaires,	189
Sujet de guerre entre le Comte d'Ovando & la	
Reine Zingha,	205
Sujet de joye pour les Missionnaires d'Ovaa-	

DES MATIERES.

do ,	211
<i>Sujet de respect pour les Capucins ,</i>	122. & suiv.
<i>Sujet du peu de succès de la Mission à Incussa ,</i>	240
<i>Sujet pour lequel les Capucins furent chassés de Benin ,</i>	446. & suiv.
<i>Sundi , Duché de Congo ,</i>	232. 248
<i>Supercherries des Interpretes ,</i>	161. & suiv.
<i>Superstitions des Negres Calbari ,</i>	133. & suiv.
<i>Suplice du Pete Bonaventure de Sorrento à Sundi ,</i>	249
<i>Survrais de malheur pour les Missionnaires du Batta ,</i>	188

T

<i>Talens nécessaires pour être reçu à la Mission de Congo ,</i>	9
<i>Te Deum chanté à S. Salvador en joieissance de l'arrivée des Capucins en cette ville ,</i>	26
<i>Te Deum chanté à saint Salvador chez les Capucins après une ceremonie très-éclatante ,</i>	375
<i>Te Deum chanté par les Capucins à Pinda ,</i>	17
<i>Temoignages d'amitié du Roi de Congo pour le Pere Hyacinthe de Vetrella ,</i>	30. & suiv.
<i>Tempête affreuse ,</i>	139. & suiv.
<i>Tempête qui separe une flotte ,</i>	275. & suiv.
<i>Tems qu'on employa pour l'examen des Missionnaires du Congo ,</i>	6
<i>Tentatives du Roi de Loango pour avoir des Missionnaires ,</i>	15
<i>Tentatives inutiles d'un Missionnaire pour détruire un idole ,</i>	210. & suiv.
<i>Tentatives que fit le Gouverneur general</i>	

T A B L E

d'Angolle pour avoir des Capucins ,	287.
Tours de quelques Interpretes ,	162
Tournée (seconde) des Capucins dans le Duché de Batta ,	193
Traité de paix conclu entre les Portugais & le Roi de Congo ,	101. & suiv.
Traité de paix entre le Roi de Congo & le Comte de Sogno ,	82
Traitemens que les Capucins reçurent des Nègres de Sundi ,	280. & suiv.
Traitement qu'on fit aux Missionnaires de Batta ,	170. & suiv.
Traitemens que reçurent cinq Capucins pris par les Hollandois ,	36. & suiv.
Travaux de deux Missionnaires dans le Duché de Batta ,	166
Travaux du Pere Jérôme ,	329. & suiv.
Travaux préparés aux Missionnaires ,	185. & suiv.
Troubles nouveaux dans la Mission ,	378

Y

Vaisseau pris par les Hollandois ,	54
Vanité des femmes Congoises ,	408. & suiv.
Vengeance que le Roi de Congo prétendoit tirer du Pape ,	365. & suiv.
Victoires des Portugais ,	19. & suiv.
Victoire miraculeuse du Prince d'Esseno sur ses sujets revoltés ,	331. & suiv.
Victoire remportée par les Portugais sur les Hollandois ,	51
Vie du Duc de Batta ,	177
Visites que firent les Missionnaires des quartiers éloignés du Duché de Batta ,	185

TABLE DES MATIERES.

<i>Visite</i> que rendit le Roi de Concobella au Pere Jerôme ,	38
<i>Voyage</i> de deux Capucins du camp de la Reine Zingha jusqu'à S. Salvador ,	112
<i>Voyage</i> d'une troupe de Missionnaires pour le Royaume de Benin ,	432. & suiv.
<i>Voyage</i> de quatre Capucins très-pénible ,	143
<i>Voyage</i> du Pere Antoine Tervelli , & ce qui lui arriva .	232. & suiv.
<i>Volonté</i> des Negres ,	156
<i>Voye</i> très-sûre pour convertir les Negres ,	156. & suiv.
<i>Usage</i> très-ancien dans le Comté d'Ovando ,	202
<i>Utilité</i> des Langues ,	156. & suiv. & 243.
<i>Utilité</i> des Missionnaires fixes ,	187

Z

<i>Zaire</i> , fleuve ,	15
<i>Zeile</i> des Missionnaires ,	10
<i>Zeile</i> des Peres Gabriel de Valence & Antoine Tervelli ,	166
<i>Zeile</i> du Marquis de Pemba pour l'éducation de la jeunesse ,	233
<i>Zeile</i> du Pere Denis Supérieur de la seconde Mission ,	141
<i>Zeile</i> du Pere François de Veas ,	228. & suiv.
<i>Zeile</i> du Pere Jean de S. Jacques ,	139
<i>Zeile</i> du Pere Joseph ,	225
<i>Zingha</i> , Reine ,	302

Fin de la Table du Tome III.